

LES RECHERCHES EN « GENRE ET DÉVELOPPEMENT » POUR DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT APPROPRIÉES

Sous la direction d'Isabel Yépez del Castillo,
Sophie Charlier et Sophie Grenade



Commission
Femmes et
Développement

Les recherches en
« genre et développement »
pour des politiques de
développement appropriées

Sous la direction d'Isabel Yépez del Castillo,
Sophie Charlier et Sophie Grenade

Commission Femmes et Développement

Les recherches en
« genre et développement »
pour des politiques de
développement appropriées

Sous la direction d'Isabel Yépez del Castillo,
Sophie Charlier et Sophie Grenade

La Commission Femmes et Développement est une commission d'avis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes auprès du Ministre belge de la Coopération au Développement. Elle a mandat

- de conseiller et d'interpeller le Ministre et la Direction Générale de la Coopération au Développement dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de coopération internationale, en ce qui concerne ses implications pour l'égalité de genre, tant dans les pays partenaires que vis-à-vis des différents acteurs de la coopération au développement ;*
- d'émettre et de diffuser des avis et recommandations sur des questions relatives à l'égalité de genre dans la coopération au développement ;*
- de soutenir la réflexion et les initiatives dans ce domaine par l'échange d'informations, la coordination, la concertation ou la mise en réseau ;*
- d'exercer un plaidoyer politique et de sensibiliser tant les décideurs politiques que l'opinion publique à l'égalité de genre.*

Ce document est l'aboutissement de deux ans d'activités du groupe de travail « Recherches en Genre et Développement » de la Commission Femmes et Développement auquel ont participé

Marielle Bruynincx, Lisette Caubergs, Sophie Charlier, Elisabeth Drory, Sophie Grenade, Catherine Gourbin, Nathalie Holvoet, France Kittel, Marcela de la Peña, Jeanine Moninga, Albertine Tshibilondi sous la direction d'Isabel Yépez del Castillo.

Document réalisé avec l'appui de Pascale Roquet et d'Hélène Ryckmans

© Commission Femmes et Développement

Décembre 2009

Dépôt légal : 0218/2009/24

Relecture orthographique : Isabelle Wouters

Traductions : Service de Traduction P&C5 (SPF AE), Royal Translations Bvba

Mise en page et impression : CIACO

Commission Femmes et Développement

DGCD, SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Tél. : + 32 (0) 2 501.44.43 ou 32.61

Fax : + 32 (0) 2 501.45.44

E-mail : cvo-cfd@diplobel.fed.be

<http://www.dgci.be/fr/cfd/>

INTRODUCTION

Isabel Yépez del Castillo¹ et Sophie Grenade²

Cette publication est le résultat de deux années d'activités du groupe de travail « Recherches en Genre et Développement » de la Commission Femmes et Développement. Celle-ci est une commission d'avis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes auprès du Ministre belge de la Coopération au Développement et de sa direction. L'objectif principal de ce groupe de travail est de créer une synergie autour des différentes formes de recherches en genre et développement, entre les équipes de recherche universitaire, l'administration de la coopération belge au développement, les ONG et les associations de femmes travaillant en Belgique sur la thématique « genre et développement ». Nous voulons montrer la nécessité de développer des recherches rigoureuses dans ce domaine pour appuyer ces différents acteurs du Nord et du Sud. Ces recherches permettent d'abord une meilleure compréhension des rapports femmes/hommes au Sud. Elles nous amènent aussi à élaborer de nouveaux concepts et outils permettant la visibilité et l'intégration d'une approche genre dans les programmes et politiques de développement. Parallèlement, elles nous obligent à une remise en question permanente des objectifs et finalités du développement. Les recherches en genre et développement doivent en effet contribuer à une réflexion collective positive qui serait le creuset de nouvelles initiatives visant la construction d'une société plus juste et égalitaire.

Afin d'approcher ces défis et objectifs, le GT « Recherches en Genre et Développement » a organisé en 2007 et 2008 deux séminaires³ réunissant des chercheur-es d'horizons divers : organisations de femmes, ONG, administration de la coopération au développement, mais aussi communauté universitaire. Organisées en collaboration avec l'Ecole Doctorale en Développement, les deux journées ont bénéficié de la participation de doctorant-e-s et jeunes chercheur-es travaillant sur la problématique du genre. La richesse du présent ouvrage doit beaucoup à la diversité des positionnements des acteurs de ces recherches : elle a permis d'établir

¹ Professeure ordinaire, Institut d'Etudes du Développement, Université catholique de Louvain.

² Assistante et doctorante, Institut des Sciences Humaines et Sociales, Université de Liège.

³ L'un organisé le 1 juin 2007 à la Maison des Associations et qui avait pour thème « Genre et Développement : Recherches, questionnements et perspective pour l'action » et l'autre, organisé le 6 novembre 2008 au Ministère des Affaires étrangères qui portait sur : « Recherche et production de nouvelles connaissances. Un regard genre et développement ? ».

de véritables liens entre études/recherches et recommandations politiques. Les séminaires ont également été l'occasion de croiser les regards entre des chercheur-es invité-es du Nord et du Sud.

Les deux séminaires et cette publication dressent l'état des lieux et d'avancement des recherches sur le genre dans le cadre du développement et contribuent à créer une véritable synergie entre tous ces acteurs, en décloisonnant les recherches et appartenances tout en permettant de réfléchir à nos positionnements multiples qui produisent obstacles... ou opportunités. Mais il s'agit également de (re)valoriser la recherche comme outil indispensable à l'élaboration de politiques et de projets de développement et de se questionner sur les impacts attendus de la recherche sur la production de connaissances, la pratique des acteurs et l'appui à la décision.

Pour rendre visible l'apport de ces contributions aux séminaires, cette publication réunit une grande partie des interventions. Par là, sont restituées la richesse et la diversité des débats menés pour tirer des conclusions et dégager des recommandations à destination du monde politique en appui à la recherche en genre et développement. Ces contributions sont réunies en quatre parties qui constituent l'état récent des savoirs associatifs et universitaires en Belgique sur le genre et le développement.

La **première partie** propose **trois regards épistémologiques croisés** sur les recherches en genre et développement à partir de trois perspectives particulières. Christine Verschuur présente tout d'abord une réflexion critique sur l'état de la recherche dans ce domaine à partir de l'histoire des études en genre et développement. Elle propose à ce sujet une déconstruction de l'imaginaire colonial qui a, jusqu'ici, largement influencé les constitutions et configurations de la pensée sur les femmes et le genre. Elle insiste donc sur la nécessité de croiser ce champ d'étude avec les réflexions sur le postcolonialisme. A partir de là, elle invite à réfléchir sur l'entrecroisement et l'enchâssement des systèmes d'oppression entre genres, classes et « races »⁴ et à reconnaître les apports importants, aux niveaux théorique et militant, des acteurs des pays du Sud. Ensuite, Patricia Ruiz Bravo expose une réflexion sur les recherches en genre et développement en Amérique latine. Après une mise en contexte mettant en relation les systèmes socio-politico-économiques latino-américains et les systèmes de genre qui y sont liés, elle propose de réfléchir sur les nouvelles thématiques et perspectives liées aux études de genre dans cette région en centrant son approche sur les questions de genre et d'ethnicité (et l'importante question des femmes dans les mouvements indigènes), de travail et d'emploi féminin et, enfin, de migration féminine et développement. Tout comme Christine Verschuur, Patricia Ruiz Bravo insiste sur l'importance de reconnaître l'intersection des rapports de pouvoir entre

⁴ Tout comme Jules Falquet, nous proposons de mettre le terme « race » entre guillemets « pour souligner qu'il n'existe évidemment pas de "races biologiques" dans l'humanité. En revanche, le racisme, lui existe bel et bien » (Falquet, 2008, p. 15).

genres, classes et « races » et sur la nécessité de renforcer l'approche genre tant au niveau de la coopération au développement qu'au niveau des différentes disciplines scientifiques. Enfin, Marie-Lise Semblat clôture cette première partie avec un texte qui revient sur un type d'expérience de recherche particulière en matière de genre et développement. Elle s'intéresse plus précisément à la recherche-action, méthode combinant une démarche réflexive accompagnée d'un changement des pratiques et qui a permis d'aboutir à une véritable *pédagogie du genre*. Elle la présente à travers toute une série d'initiatives développées au Sud et au Nord qui ont permis « des productions collectives de savoir, faisant des acteurs et des actrices des auteurs-eures, [et qui] facilite ainsi l'*empowerment* tant individuel que collectif » (Semblat, 2009).

La **deuxième partie** de cet ouvrage regroupe six interventions qui décrivent des recherches menées, en Belgique, **en appui à la politique de développement**. L'objectif est ici de présenter les différents regards posés sur des approches actuelles en genre et développement et de montrer la nécessité fondamentale de complémentarité des recherches émanant des différents acteurs, qu'ils soient du Sud ou du Nord, impliqués dans le secteur associatif, politique ou universitaire. La première thématique développée porte sur l'intégration du genre dans les indicateurs statistiques de l'évaluation du développement et dans les indicateurs d'*empowerment* des femmes. Sophie Charlier s'interroge sur la pertinence d'élaborer des indicateurs d'*empowerment* capables de comparer des situations nationales ou régionales tellement différentes. En outre, elle critique les indicateurs exclusivement quantitatifs qui ne permettent pas de rendre compte du processus de changement des rapports de genre et propose alors de partir des réflexions des partenaires du Sud et, ainsi, de co-élaborer des indicateurs plus pertinents. Marielle Bruyninckx propose ensuite de réfléchir sur l'intégration du genre dans les indicateurs statistiques de l'évaluation du développement humain. Dans son texte, elle revient sur les débats et critiques que la mesure objective du développement produit inévitablement et sur les différentes façons qui ont existé jusqu'aujourd'hui pour y intégrer le genre, notamment au travers de la perspective d'indicateurs statistiques alternatifs plutôt centrés sur l'être humain et non plus exclusivement sur la recherche du profit. Elle présente à ce sujet l'indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDSA) qui reflète une réelle avancée dans la réflexion sur la condition des femmes. Ces deux textes sont complétés par la présentation par Patrick Vanderhulst de l'expérience de ATOL, ONG qui développe dans son travail de terrain en Afrique l'approche AURA, adaptée au renforcement (*empowerment*) des organisations de base. Ensuite suivent deux réflexions analytiques sur la politique d'aide selon une perspective de genre. Dans sa contribution, Nathalie Holvoet s'est penchée sur l'existence ou non du thème du genre au sein de la recherche « *mainstream* » actuelle en matière d'aide et conclut finalement sur sa quasi-invisibilité. Au-delà, il semble que la politique s'inspire très faiblement de la recherche sur le genre et l'aide et l'auteure conclut son article par quelques suggestions pour améliorer le couplage entre recherche et politique.

Ensuite, l'analyse développée par Hélène Ryckmans permet, à partir de l'expérience concrète de l'ONG « Le Monde selon les femmes », de cerner les liens nécessaires entre recherches, décisions politiques et interventions des ONG, du point de vue du genre. Elle s'interroge sur la cohérence et la pertinence des politiques de l'aide du point de vue du genre et constate de nombreux obstacles à une véritable intégration du genre dans ce secteur. Ceux-ci peuvent être dépassés grâce aux apports des recherches menées au Sud et à une meilleure prise en compte de la parole et du point de vue des femmes du Sud. Enfin, un dernier texte conclut cette partie avec une réflexion sur les questions de santé. Catherine Gourbin présente les raisons de l'intégration de l'approche genre dans le domaine de la santé de la reproduction ; elle aborde également deux thèmes cruciaux en Afrique Sub-saharienne (la sexualité et la reproduction) et termine son exposé par une présentation des types de programmes mis en place et la suggestion de quelques axes de recherche encore peu abordés sous l'angle des relations de genre.

La **troisième partie** propose ensuite quatre textes qui abordent les **questions du genre et des migrations**. Tout d'abord, Isabel Yépez présente les contours de la recherche universitaire sur ce thème et expose quelques études menées dans ce domaine et qui abordent des questions sensibles telles que les discriminations sur le marché du travail, les représentations face au voile ou encore la mondialisation des migrations tissant des liens transnationaux entre le Nord confronté à un déficit de main d'œuvre en matière de *care* et le Sud, exportatrice de celle-ci. Sophie Vause, dans son article, nous invite, elle, à réfléchir à la distinction entre la féminisation des migrations et la féminisation du discours sur les migrations ; elle nous rappelle également que l'impact des migrations sur les relations de genre reste un domaine encore peu étudié. Pour sa part, Marcela de la Peña, du Monde selon les femmes, décrit les initiatives de recherche-action développées par le milieu associatif à Bruxelles. Finalement, Francisco Padilla du CNCD, jette un regard sur le thème à partir de la « société civile belge francophone ». La présentation des synergies possibles entre la recherche universitaire et celle du secteur associatif clôture cette troisième partie.

Enfin, la **quatrième partie** propose l'exposé de sept recherches en cours menées par de jeunes chercheur-es. Les réunir permet de montrer l'**émergence d'une nouvelle génération** de chercheur-es travaillant autour d'objets divers, mais en lien avec la thématique genre et développement. Tout d'abord, le texte de Catherine Laviolette se penche sur les résultats d'une recherche sur les femmes migrantes impliquées dans le secteur associatif belge. Sa réflexion sur cet engagement des femmes permet de questionner toute une série de thématiques sociologiques en lien avec les recherches de genre. Ensuite, ce sont deux exposés de thèses de doctorat en cours qui sont proposés. Les auteurs présentent une réflexion sur leur méthodologie appliquée dans le cadre d'une recherche en genre et développement. Dans son texte, Sophie Grenade réfléchit notamment à la méthodologie utilisée pour questionner les configurations de l'espace public en RDCongo aujourd'hui au travers des mobilisations pour la cause

des femmes. Pauline Berlage, quant à elle, parle de sa recherche sur les imaginaires à propos de l'Europe des migrant-e-s gays et lesbiennes latino-américain-e-s et expose son travail de terrain à Santiago (Chili). Enfin, quatre « posters » complètent cette partie et montrent quatre objets de recherche actuellement menées par des chercheur-es du Sud et du Nord sur le thème qui nous intéresse ici.

L'ensemble de ces contributions permet, au-delà des objets de recherche propres, de poser un regard épistémologique global et propose des approches critiques du « développement » en tant que concept pour l'action tout d'abord et des politiques de coopération ensuite. L'essentiel est, selon nous, de produire des recherches rigoureuses ancrées dans un travail de terrain approfondi, idéalement mené en partenariat avec les acteurs du Sud, et de toujours questionner nos positions et notre apport critique dans les programmes et politiques de développement. Pour cela, les décloisonnements et les synergies entre recherches émanant d'acteurs divers sont indispensables. Et comme le soulignait oralement Fenneke Reysoo en conclusion à la première journée de séminaire :

« Les synergies sont donc aussi possibles là où on ne les attend pas de prime abord. Je recommande donc de réfléchir à "Qui sommes-nous et pourquoi sommes-nous là où nous sommes ? Pourquoi sommes-nous dans les universités, dans l'associatif, dans les ONG, dans les organisations internationales, dans la coopération ? Et quel rôle pourrons-nous jouer là-dedans ?" Personnellement, je suis dans l'université, mais je travaille la plupart du temps avec des paradigmes non-*mainstream*, qui ne sont pas forcément appréciés de mes collègues qui ont une autre représentation de l'Académie. En effet, je suis plutôt engagée dans de la recherche-action, avec des paradigmes dialogiques, qualitatifs et réflexifs, avec un engagement (que l'on qualifie malheureusement trop souvent d'idéologique). En tant que scientifique, je suis rigoureuse et respecte les canons de la scientificité. La même ambivalence vaut probablement pour vous qui êtes dans d'autres organisations : Etes-vous crédibles si vous êtes dans une ONG et que vous travaillez avec des académiques ? Si vous êtes dans une organisation internationale, devez-vous respecter le mandat de l'organisation internationale ?»

Elle conclut par ailleurs sa réflexion sur « Qu'est-ce que la recherche ? » par ceci :

« La recherche est la production de connaissances nouvelles. Se pose effectivement la question de savoir quel est le lieu de cette production légitime. Aujourd'hui, on a parlé plusieurs fois de "recul", de "réflexion", de "systématisation". [...] Implicitement on définit les contours de ce qu'est une recherche. Et posés en ces termes, on en déduit que la recherche et l'action ont besoin l'une de l'autre. C'est un regard croisé. Je pense effectivement que les personnes du terrain auraient de temps à autre besoin de

prendre du recul, de réfléchir sur ce qu'ils/elles sont en train de faire et de systématiser leurs expériences. Parallèlement, les chercheur-es ont tout à gagner de sortir sur le terrain et d'entamer le dialogue. »

Avec cette publication, nous espérons contribuer à stimuler de nouvelles initiatives de recherche et d'échange en vue d'une plus grande visibilité et d'une meilleure intégration d'une approche genre dans les programmes et politiques de développement.

Bibliographie

Falquet, J. (2008), *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*, La Dispute, Paris.

Semblat, M.-L. (2009), « Genre, développement, recherche-action » in Yépez, I., Charlier, S. et Grenade, S. (sous la dir. de), *Les recherches en « genre et développement » pour des politiques de développement appropriées*, Commission Femmes et Développement, Bruxelles.

PREMIÈRE PARTIE

LES RECHERCHES EN GENRE ET DÉVELOPPEMENT : APPROCHES GÉNÉRALES

ETAT DE LA RECHERCHE EN « GENRE ET DÉVELOPPEMENT » RECONNAÎTRE UN NOUVEAU CHAMP DE SAVOIR ET DÉCONSTRUIRE L’IMAGINAIRE COLONIAL

Christine Verschuur⁵

1. Bref retour sur l'**histoire des femmes, des études de développement et du genre**

L’histoire des femmes à travers les âges et les régions du monde est d’une grande richesse, mais son étude a longtemps été biaisée. Elle soulève notamment le problème d’une norme, d’un référent par rapport auquel la situation des femmes est évaluée. Il y a près de trente ans déjà, Andrée Michel, dans un petit ouvrage sur le féminisme, alertait les chercheur-es sur le biais *androcentrique*, le biais *ethnocentrique*, le biais *statacentrique* qui « consiste à prendre les normes de sa propre classe sociale pour la norme et à occulter tout ce qui en diffère » (Michel, 1979, p. 7), et enfin le biais *chronocentrique*, qui consiste à apprécier une condition passée par rapport aux normes de la société contemporaine. Ces remarques restent d’actualité, et la recherche sur les femmes ou les rapports sociaux de genre n’est pas toujours exempte d’*a priori* normalisants, hiérarchisants.

Flora Tristan, franco-péruvienne, féministe socialiste de la fin du XIXe siècle, liait déjà la libération des femmes à celle du prolétariat. Les femmes étaient à l'avant-garde des mouvements sociaux du XIXe siècle, mais comme le notait Edith Thomas dans un ouvrage sur les femmes en 1848, le pays « se sert des femmes pour la conquête des libertés et des droits, mais ne veut pas reconnaître leur créativité dans l'innovation sociale » (Thomas, 1948, citée par Michel, 1979, p. 64). « La bourgeoisie ne leur [aux femmes contestataires] pardonnait pas leur contestation des injustices économiques dont elles étaient les premières victimes » (*ibid.*).

⁵ Chargée de cours et co-responsable du Pôle Genre et Développement, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève.

En Argentine par exemple, des ouvrières anarchistes publiaient en 1896 un journal féministe « *La Voz de la Mujer* » qui revendiquait le droit de s'émanciper de l'autorité, non seulement des patrons, mais également des maris (*La Voz de la Mujer*, 1997).

Dans de multiples pays et régions du monde, des luttes et révoltes contre les inégalités de divers ordres, notamment entre hommes et femmes, se sont manifestées, par des femmes de différents groupes sociaux - ouvrières, bourgeoises, aristocrates - parfois appuyées par des hommes, à divers moments de l'histoire, mais sans que ces réflexions et expériences ne soient cependant justement reconnues. « Dans un monde où le pouvoir est masculin, l'histoire s'intéresse à la condition passée des paysans et des travailleurs (après s'être intéressée quasi exclusivement à celle des puissants), mais elle a occulté jusqu'ici celle des femmes » (Michel, 1979, pp. 4-5). Nous pourrions ajouter que l'histoire des diverses femmes, travailleuses, paysannes, indigènes, intellectuelles, dans les pays du Sud a été particulièrement sous-éclairée et traversée par des imaginaires coloniaux.

Ainsi, les liens entre discrimination de classe et discrimination entre hommes et femmes étaient dénoncés depuis le XIXe siècle par diverses féministes socialistes, dans divers pays du monde, et l'on peut affirmer que « la conscience de l'imbrication intime des systèmes d'oppression n'est pas nouvelle dans la pensée féministe » (Benelli e.a., 2006, p. 5).

Avec la participation des femmes dans des mouvements anticoloniaux et antiracistes, dans les débats et les luttes du mouvement des pays non-alignés à partir du Sommet de Bandoeng en 1955, des liens sont faits entre les systèmes d'oppression coloniale et néo-coloniale (Centre-Périphérie), de classe, racistes et sexistes.

1.1. Les études de développement et les femmes

Le champ d'études du développement, après les décolonisations, s'est toutefois conjugué au masculin, comme le dénonçait déjà en 1975, sous la pression des chercheur-es féministes de son pays, Jan Pronk, ministre de la coopération des Pays Bas, à la première Conférence des Nations unies sur les femmes à Mexico (Pronk, 2000).

Depuis cette conférence des Nations unies sur les femmes à Mexico, en 1975, soit une trentaine d'années en arrière, un nouveau champ de savoir « femmes/genre et développement » s'est constitué, rattaché aux mouvements féministes et aux recherches sur les femmes dans les milieux universitaires et dans les agences de coopération – puis sur les rapports de genre. Mais ce champ de savoir s'est durant un

temps dissocié des études féministes dans diverses régions du monde et des thèmes portés par les mouvements de lutte anti-coloniaux et par les mouvements sociaux luttant contre les injustices de classe.

Les rapports inégaux entre pays du Nord et du Sud ont donné un poids inégal aux réflexions et aux pratiques développées sur les inégalités entre hommes et femmes dans ces divers pays. Le mouvement des femmes en occident, dans les années 1960, a eu un poids important pour déterminer les orientations premières des programmes de coopération dans ce domaine.

Ce mouvement des années 1960 avait affirmé la spécificité féminine et le droit des femmes à se réapproprier leur propre corps. C'étaient ces priorités militantes qui avaient déterminé des thèmes d'étude, prioritairement orientés vers le corps et ses fonctions (sexualité, procréation, allaitement, etc.).

Avec les années 1970, qui ont vu apparaître le concept de « *gender* », introduit par des historiennes et spécialistes américaines des sciences sociales dans leurs disciplines (Oakley, 1972), les études sur les femmes se sont ouvertes à d'autres champs que ceux du corps, de la santé et de la famille. On analyse la nature des rapports sociaux entre hommes et femmes, les rapports de pouvoir qu'ils signifient ; on s'interroge sur l'origine de la subordination des femmes, sur les causes de leur invisibilité dans les champs économiques ou politiques.

Dans les pays nordiques et anglo-saxons, les études sur les femmes se croisent avec les analyses critiques de la coopération au développement. Ainsi, dès 1970, l'économiste danoise Ester Boserup, dans son ouvrage « *Women's Role in Economic Development* »⁶, se penche sur le travail des paysannes africaines, asiatiques et latino-américaines et met en lumière les effets négatifs et la dévalorisation de leur statut introduits par le colonialisme et les politiques de modernisation. Ce travail a contribué à la prise de conscience, dans le monde de la coopération, de l'invisibilité des paysannes dans le tiers monde.

Les mouvements de femmes de pays du Nord ont fait pression durant les années 1970 pour que les Nations unies prennent les femmes en compte dans les politiques ou les programmes de coopération. L'année 1975 est alors décrétée Année internationale de la femme, et ouvrira la Décennie des Nations unies sur les Femmes. Durant cette décennie et en préparation des diverses grandes conférences internationales suivantes, les agences des Nations unies et des coopérations bilatérales ont financé des études, des évaluations, des recherches, qui ont fourni des données, des informations, et alimenté la réflexion et la mise en œuvre de politiques orientées vers la prise en compte de la situation des femmes. Auparavant, il n'y avait pratiquement pas de

⁶ Traduit seulement 13 ans plus tard (Boserup, 1983).

données désagrégées par sexe, d'évaluations, d'enquêtes les prenant en considération. Ces études concluaient, données à l'appui, à la détérioration de la situation des femmes dans ces pays.

L'importance de ces évaluations est avant tout d'avoir commencé à sortir les femmes de l'invisibilité, à poser de nouvelles questions, notamment sur les enjeux et les perspectives de développement et les rapports sociaux entre hommes et femmes. Le PNUD avait ainsi formulé en 1995, « *human development, if not engendered, is endangered* »⁷ (UNDP, 1995).

De leur côté, des universités, notamment anglo-saxonnes et nordiques, ont constitué des départements qui ont encouragé des recherches dans ce domaine. Petit à petit s'est ainsi bâti un corpus de données, représentant un champ de savoir sur femmes/genre et développement.

Ce champ de savoir s'est développé parallèlement à celui des études sur le développement. Cependant, si l'on admet généralement l'impasse dans laquelle se trouvent les théories du développement, les apports des féministes à la réflexion critique sur le développement sont peu ou pas reconnus. Pourtant, ce sont, affirmaient Dagenais et Piché, « sans l'ombre d'un doute les féministes⁸ [qui, ces trente dernières années,] ont poussé le plus à fond la critique des théories et des actions de développement, [...] notamment en démontrant] le rôle clé des rapports sociaux de sexe » (Dagenais et Piché, 1994, p. 5).

1.2. Trois phases dans la construction d'un nouveau champ de savoir « genre et développement »

Plusieurs phases peuvent être identifiées dans la construction de ce champ de savoir « genre et développement ».

Une *première phase* qui a permis de faire reconnaître le travail invisible des femmes, qui a montré l'articulation entre la sphère reproductive (où dominent des rapports de production de type domestique) et la sphère productive (où dominent des rapports de production capitalistes), « cause essentielle du sous-développement en même temps que de la prospérité du secteur capitaliste » (Meillassoux, 1975, p. 149).

La dévalorisation du travail des femmes est liée à la division sexuelle du travail. Les anthropologues féministes (Mathieu, 1995) ont donné un contenu nouveau à ce concept, qui traduit, non une complémentarité des tâches, mais la relation

⁷ « Le développement humain, s'il n'intègre pas la perspective de genre, est en danger ».

⁸ Parmi lesquels on peut ranger quelques chercheurs masculins – certains se revendiquent comme pro-féministes.

de pouvoir des hommes sur les femmes. La division sexuelle du travail est ainsi devenue un concept analytique – et non seulement un outil descriptif - permettant de comprendre les inégalités de genre.

Une *deuxième phase* a consisté à analyser les transformations liées à la nouvelle division internationale de travail : des études ont abordé l'intégration des femmes dans les industries manufacturières délocalisées, la féminisation du prolétariat, la place croissante des femmes dans l'économie informelle dans les villes, l'accroissement des migrations féminines dans la nouvelle division internationale du travail. La réflexion sur les liens entre d'une part la *production* de marchandises et de services, et d'autre part la *reproduction sociale* s'approfondit, montrant que l'une ne peut être dissociée de l'autre et que le travail reproductif lui aussi fait l'objet d'une nouvelle division internationale.

La *troisième phase* cherche à approfondir les questions ouvertes par les recherches antérieures : les transformations des identités et des rapports de genre, au niveau domestique, local ou global, dans le contexte de la mondialisation, le rapport entre ces transformations et la participation à la sphère publique, l'accès aux droits (Molyneux et Razavi, 2003). La déconstruction de l'image coloniale de « la femme du Sud » permet de s'interroger sur la construction de l'individu en tant que sujet - homme et femme - de sa propre histoire (Rauber, 2003).

Actuellement, les réflexions mettent en avant les liens entre les systèmes d'oppression de sexe et de classe – qui étaient déjà celles des féministes du XIXe siècle – en les enveloppant avec le système d'exploitation raciste et néo-colonial.

Des chercheur-es du Sud ont déconstruit une certaine image coloniale de « la » femme du Sud, celle d'une femme démunie, impuissante (« *powerless* »), victime, vulnérable, non éduquée, traditionnelle, femme au foyer, etc. Par contraste, est déconstruite l'image de la femme occidentale, celle d'une femme éduquée, moderne, qui contrôlerait son propre corps et sa sexualité, qui aurait la liberté de prendre ses propres décisions. Cette image de « la femme du tiers-monde », qui ne serait pas sujet de son histoire, mais objet construit par des féministes occidentales, est maintenant dénoncée par certaines. Il en résulte parfois une tension entre féministes des divers mondes, où il est parfois supposé que les femmes du Sud, qui seraient toutes subordonnées et rangées dans une catégorie homogène auraient tout à apprendre des luttes de leurs « *conseurs* » du Nord. Le manque de visibilité, de mise en valeur des luttes et résistances, des actions individuelles et collectives des différentes femmes et hommes du Sud a contribué à maintenir cette image coloniale. Lorsque des actions ou réflexions ont été rapportées ou conceptualisées, cela a longtemps été le fait des chercheur-es basées au Nord, qui ont accès aux moyens de production et diffusion des idées, ce qui a été ressenti comme une forme d'expropriation de type colonial.

Si l'existence de ce champ de savoir « genre et développement » n'est plus nié, les apports théoriques et pratiques sont loin d'être reconnus comme ils le devraient, en partie en raison de son rattachement au féminisme. Comme le dit Michelle Perrot, « l'anti-féminisme se sustente de toutes une série de peurs enchevêtrées. Peur de la perte de pouvoir et d'une puissance féminine menaçante qu'il s'agit de contenir » (Perrot, 1999, p. 18). Mais surtout, le rejet du concept de genre par certains reflète un refus de remettre en question les mécanismes de pouvoir qui produisent et perpétuent les inégalités, qu'elles soient entre hommes et femmes, de classe, de « race », de caste, ou autres.

Un des principaux obstacles à affronter est l'« instrumentalisation du genre » (Roux, 2007), le fait de se limiter à reconnaître, dénoncer les inégalités entre hommes et femmes, sans que cela ne soit lié à d'autres inégalités et sans que cela ne mène pas à des actions pour le changement.

2. Histoires coloniales et histoire de la pensée sur les femmes / le genre. Les différences entre zones d'influence anglophone ou nordique, francophone et hispanophone

La construction du champ de savoir « genre et développement » a été jusqu'à présent plutôt dominée par les chercheures basées dans les pays occidentaux, même si la production de ce savoir s'est souvent nourrie de l'analyse des pratiques et des réflexions développées par des mouvements de femmes et des féministes de pays du Sud.

Actuellement, les réflexions sur le post-colonialisme et une plus grande reconnaissance des apports théoriques et des pratiques militantes dans les divers pays du Sud font progresser la réflexion sur le nécessaire croisement entre les catégories d'analyse de genre, classe, ethnicité. La manipulation de la « question des femmes » dans des entreprises néocoloniales (guerre en Afghanistan), dans les politiques d'immigration et l'irruption de problèmes d'exclusion ethniques au Nord (crise des banlieues en France et aux Pays-Bas, débats sur le voile), ont accru l'intérêt pour ce regard croisé.

Certains pays du Sud exercent maintenant une plus grande influence - certains plus que d'autres - dans l'avancement de la réflexion critique dans le champ genre et développement. Sans entrer dans tous les éléments d'explication de ces différences, deux nous semblent ici mériter être relevés. D'abord, des histoires coloniales différentes et des pratiques différentes de colonisation, qui ont peut-être laissé des traces, notamment dans le dynamisme des féminismes du Sud. Ensuite, le fait que

la construction de la pensée sur les femmes et le genre s'est plus croisée dans les pays anglo-saxons et hispanophones avec la réflexion sur les rapports Nord-Sud (ou centre – périphérie), alors que dans les pays francophones, cette pensée s'est plus limitée à analyser la situation au Nord (ou métropole).

2.1. « Direct ou indirect rule » et féminismes du Sud

Un des modèles de colonisation pratiqué, notamment celui adopté par les colonisateurs britanniques, était celui de l' « *indirect rule* » (le gouvernement indirect). Des modalités de rapports entre l'Etat et les citoyens s'y sont instituées depuis cette époque, où « les autorités coloniales gouvernaient en s'appuyant, d'une part, sur des intermédiaires locaux ("chefs traditionnels", traducteurs, intermédiaires administratifs) pour garder l'œil sur les populations et, d'autre part, sur des compagnies privées (sous le régime des concessions commerciales) pour gérer les richesses. [...] Aujourd'hui, cette représentation de l'État-ressource (économique, mais aussi politique, sociale et symbolique) connaît une visibilité accrue du fait de la diffusion du discours libéral, qui donne légitimité à des pratiques auparavant cachées, du fait aussi de la déliquescence administrative, qui ouvre des potentialités accrues de privatisation, et du fait de la crise économique, sociale et politique que connaît le continent » (Hibou, 1998, pp. 165-166).

Avec le développement des politiques néo-libérales et le désengagement des Etats, l'on constate le déploiement de la « société civile », qui reprend, ou prolonge d'une certaine manière, cette forme d'intervention de l'Etat. L'on pourrait se demander s'il n'y aurait pas un dynamisme plus grand de la « société civile » dans certains pays, notamment dans des pays régis auparavant par l' « *indirect rule* », et si cela ne pourrait avoir un lien avec ces modalités différentes de colonisation. Des analyses critiques pourraient avoir trouvé là plus d'espace pour se développer de manière autonome.

Dans des pays ayant été soumis à la colonisation par « *direct rule* », l'administration directe, comme en Afrique de l'Ouest francophone, la réflexion critique sur les rapports entre hommes et femmes est actuellement souvent ressentie comme un placage d'idées, liées aux enjeux politiques des femmes françaises, sur les sociétés africaines. Certaines revendications féministes ont abouti, sans lutte, dans les anciennes colonies, « [En Afrique noire] les mouvements de femmes n'ont pas eu à lutter contre les hommes pour le droit politique : en Afrique occidentale française (AOF) par exemple, l'indépendance étant survenue après l'élargissement du vote aux femmes françaises, le suffrage a été d'emblée universel après 1956 [...] » (Coquery-Vidrovitch, 2004). Cela a peut-être contribué à freiner les possibilités des femmes à développer une réflexion féministe propre dans leurs pays et à des incompréhensions et divergences avec les mouvements féministes de l'ancienne métropole.

« Un regard intéressant sur les Français en tant que modernisateurs fut porté dans les années 1960 par une femme Algérienne journaliste, qui écrivit sur les femmes en Algérie à la fin de la période coloniale et au début de l'indépendance (M'Rabet, citée par Katzenellebogen, 1999). Elle soutient qu'en 1830 l'annexion de l'Algérie actuelle par les Français mit un terme à un mouvement de réforme qui aurait pu grandement améliorer la condition des femmes au sein de la société islamique traditionnelle de l'Algérie » (Katzenellebogen, 1999).

Le manque de moyens pour étudier ces questions dans les anciennes colonies françaises, avant ou durant la colonisation, empêche de mieux connaître l'avancement de la réflexion sur les femmes et sur les rapports hommes/femmes durant cette période.

2.2. Prise de conscience d'un imaginaire colonial et reconnaissance des femmes comme sujets de leur histoire

Dans son article « Femmes et racisme dans les colonies européennes », Katzenellebogen montre comment les femmes (des colonies et de la métropole) et l'imaginaire colonial ont été utilisées par les colonisateurs pour assurer leur domination. Il affirme que « le racisme a été un instrument essentiel du colonialisme européen. La prétention européenne à la supériorité – fondée en partie sur la perception des rôles de genre à la fois dans les sociétés européennes et dans les sociétés colonisées – a été nécessaire pour justifier l'exploitation coloniale » (*ibid.*).

Dans certains cas, des femmes des colonies ont mis en scène leurs identités de femmes exotiques, lascives, pour obtenir des avantages. « En Afrique de l'Ouest les *signares* avaient des liaisons avec les agents des sociétés commerciales et leur permettaient d'instaurer des liens avec la communauté locale. Les *signares* profitaient aussi de leur rôle d'intermédiaire pour s'enrichir et pour acquérir un statut social important même après le départ de l'agent » (*ibid.*). L'image de femmes qui partageraient toutes le même lot ou de femmes victimes est ici loin de convenir.

En Inde, la production d'idées critiques dans le domaine femmes/féminisme/genre est riche et s'est développée bien avant la décolonisation. Des féministes indiennes s'insurgent actuellement contre le fait de

« “Reproducing the formulaic image of the oppressed Indian woman regardless of class, education, region, language, religion or caste, even when Indian women were creating their own social reformist and women’s movements” (Burton, 1992). And despite the real strides that Indian women have made since independence, they are still routinely cast in Western scholarship and the media as victims, as objects of state policy, or more generally as simply oppressed.

In examining the process by which a unitary image is produced, Chandra Mohanty argues that orientalist power is exercised in discourse when the homogenised and monolithic representation of the Third World woman is contrasted with Western feminism's self-representation. The impact is to rob Third World women of their historical and political agency, as Western feminists become the true "subjects" of this counter-history [while] third world women ... never rise above the debilitating generality of their "object" status » (Mohanty, 1988, p. 79).

En Amérique latine, divers mouvements féministes ont commencé à se constituer, dans divers pays, dès la fin du XIXe siècle, tant parmi la bourgeoisie, chez des intellectuelles, que parmi la classe ouvrière. Au XXe siècle, les femmes des organisations en marge du mouvement populaire urbain, dans les associations paysannes, luttant pour des droits des indigènes, dans les syndicats, ou encore les femmes luttant contre les dictatures militaires et dans les mouvements de guérilla durant les années 1970, ont beaucoup apporté à la réflexion sur les rapports de genre. Elles ne se retrouvaient pas toujours incluses dans le mouvement des femmes défini comme féministe, et le mouvement international féministe latino américain reconnaît être traversé par de multiples courants. Mais quelles que soient ces tensions, il est indéniable qu'une longue histoire de luttes de femmes et une production théorique existe depuis de nombreuses années dans ce continent, alimentant la réflexion de théoriciennes ailleurs. Les mouvements de femmes y réfutent ainsi le fait que l'on considère que le concept « genre » (ce à quoi il correspond, pas sa dénomination) soit un concept occidental importé. Des débats portent actuellement sur la capacité de ce concept à conserver une portée subversive, ou le risque qu'il soit instrumentalisé et serve à dépolitisier les analyses et les mouvements (Femenias, 2002). Le fait que ce concept soit employé par des agences internationales de développement le rend, pour certaines, soupçonneux.

Certaines figures emblématiques de femmes socialistes ou révolutionnaires, la multiplicité des pratiques sociales des femmes dans des mouvements sociaux luttant contre les injustices sociales, ou dans des mouvements informels et populaires, dévoilent des images de femmes, discriminées ou exploitées, mais non subalternes et passives. Les clichés de femmes misérables, victimes, sans capacité d'action et de réflexion, sont maintenant contestés.

Cette image coloniale est cependant loin d'être partout remise en question. Selon les cas, on observe une appropriation ou non de la réflexion critique sur les rapports de pouvoir inégaux entre hommes et femmes, un rejet plus ou moins marqué d'une image coloniale ou misérabiliste de « la » femme non sujet de sa propre histoire, un rejet plus ou moins conscient du « genre » comme outil d'analyse qui se croise avec d'autres catégories discriminantes. La prise de conscience de la manière dont cet imaginaire colonial et/ou raciste traverse aussi les études de genre et les mouvements féministes est en cours et s'insère aussi dans un processus de reconnaissance de la personne comme sujet de sa propre histoire.

2.3. Croisement des analyses et des engagements féministes et « tiers-mondistes »

Dans les pays nordiques, anglophones et hispanophones, les analyses et les activités académiques et militantes concernant les inégalités entre femmes et hommes et les rapports inégaux Nord-Sud se sont souvent mutuellement fertilisées. Ailleurs au contraire, comme en France, la recherche et la militance féministes se sont surtout concentrées sur les pays occidentaux, et n'ont fait que rarement et/ou récemment le lien avec les recherches et luttes critiques sur le développement / sous-développement. De leur côté, les groupes de solidarité (soutien au FLN en Algérie, mouvement anti-apartheid, mouvements de solidarité contre les dictatures en Amérique latine, mouvements altermondialistes, etc.) ont le plus souvent évacué la question des inégalités entre femmes et hommes, comme le faisaient les syndicats ou les partis politiques. Les questions d'inégalités de genre étaient considérées comme « secondaires » et ne devaient pas diviser les mouvements politiques.

Alors que des théoriciennes de qualité se sont affirmées en France, en même temps que dans les pays anglophones, dans le champ des études genre, cela est beaucoup moins le cas pour celui des études genre et développement. Le monde francophone est ainsi resté, jusqu'il y a une dizaine d'années, quelque peu en retrait du mouvement de construction du champ de savoir « genre et développement ».

Une des conséquences de ce manque de mise en rapport des études genre avec les études sur le développement en France est que les recherches en genre et développement sur les terrains liés aux zones d'influence francophone sont plus rares. Le système de pensée anglo-saxon, avec ses mots, ses références, ses écoles, ses réseaux de chercheur-es et ses terrains privilégiés prédomine, sans pouvoir être suffisamment irrigué par les autres systèmes de pensée, d'autres terrains, d'autres traditions intellectuelles.

2.4. Groupes de pression

Les pays anglophones et nordiques ont une forte culture de mobilisation citoyenne et de *lobbying*. De nombreuses organisations ont pu obtenir ainsi des soutiens financiers pour appuyer le travail de sensibilisation, d'information à la population, de suivi des actions, ce qui permet de maintenir la pression pour veiller à la prise en compte les inégalités entre hommes et femmes dans les programmes de coopération. Dans d'autres pays ayant moins de capacités de *lobbying*, la pression est moindre pour obtenir des moyens pour mettre en œuvre des programmes de sensibilisation, de veille, d'action, d'enseignement, ou de recherche. Ainsi se creuse le retard aussi entre pays francophones et pays anglophones ou nordiques dans le déploiement de ce champ de savoir.

2.5. Recherches académiques et opérationnelles

Les débats sur la recherche académique, la recherche appliquée, la recherche-action, la recherche opérationnelle, laissent apparaître des frontières plus marquées entre elles dans certains pays (France par exemple) que dans d'autres pays. Les chercheur-es dans les pays francophones (sauf maintenant dans certains pays africains francophones) sont souvent plus réticents à accorder une valeur scientifique à des programmes de recherche action, par exemple. Le fait que diverses formes de recherche soient plus valorisées dans certains pays permet d'y multiplier les opportunités de recherche et permet, par ailleurs, que les réflexions théoriques soient irriguées par les pratiques de transformations sociales.

Par ailleurs, dans la mesure où les pays francophones intègrent moins les inégalités de genre dans les programmes de coopération, il y manque des recherches sur la mise en œuvre de ces programmes (trop rares), ainsi que des analyses de situation avant et après la mise en œuvre des projets de développement.

Ce champ de savoir est largement redevable des pratiques et recherches des mouvements et chercheur-es féministes du Sud, mais les difficultés pour obtenir un soutien à la recherche par des chercheur-es féministes du Sud et les difficultés de diffusion de ce savoir dans le Nord rendent difficile la reconnaissance de cette contribution.

L'inégalité dans la participation à la production de savoir entre chercheur-es et/ou féministes de pays du Nord et pays du Sud, entre pays des zones d'influences anglo-saxonne ou latine, a ainsi parfois du mal à être rompue.

La nature par essence critique de la recherche sur les inégalités entre hommes et femmes, de classes et de « race », rend toujours difficile d'obtenir des moyens pour ces recherches.

3. L'éveil de l'intérêt pour la recherche en « genre et développement » dans les pays francophones et la déconstruction de l'image coloniale de « la » femme du Sud

Depuis la réalisation de la IVe conférence des Femmes à Beijing en 1995, les efforts pour approfondir l'intérêt des pays francophones pour les rapports inégaux entre hommes et femmes dans le développement ont porté quelques fruits. Des postes ont été créés dans des universités francophones qui permettent d'institutionnaliser quelques enseignements. Les enseignements mis en place suscitent parmi les

étudiant-es une volonté de mener des recherches, notamment pour préparer des thèses de doctorat. Des programmes de recherche ont été financés, y compris de recherche-action. Des publications sur cette thématique sont apparues et ont favorisé les échanges intellectuels entre chercheur-es anglophones et nordiques d'une part, et francophones et hispanophones d'autre part, même si de manière encore embryonnaire. Il existe une volonté de croiser les productions intellectuelles et de fertiliser mutuellement les réflexions critiques. Des réseaux de recherche plus larges se sont mis en place. Il faut donc reconnaître qu'un chantier a été déblayé.

L'affaiblissement du mouvement féministe dans la plupart des pays limite cependant les liens entre production de savoirs et action, le déploiement plus important de ce champ de savoir, et surtout l'enchâssement des catégories de genre, de classe et d'ethnicité.

L'avancement des réflexions dans certaines disciplines - l'histoire, la sociologie - sur l'emprise coloniale permettent à nouveau de renouer avec la pensée féministe antérieure à la période « femmes/genre et développement », en particulier avec la période durant laquelle l'imbrication des mécanismes de production des inégalités hommes/femmes et de classe était mise en valeur. L'incorporation de la catégorie d'analyse de l'ethnicité, sous l'influence des mouvements anti-coloniaux et anti-racistes, apporte une nouvelle dynamique.

3.1. Champs d'étude actuellement en développement

Actuellement, trois grands champs d'étude semblent se déployer, de manière non étanche.

- La question des migrations et du *care* : la nouvelle division internationale du travail de production et de reproduction, liée à la mondialisation, au vieillissement de la population dans les pays du Nord, à l'intégration massive, dans ces pays, des femmes au marché du travail, font que les migrations, et notamment la féminisation des migrations, occupent une place croissante dans les recherches comme dans les débats politiques.
- Les questions liées aux droits et de la citoyenneté, des mouvements sociaux et des pouvoirs, de l'*empowerment* : la discussion sur le rôle de l'Etat dans les programmes sociaux, sur la société civile, la place des femmes et des hommes dans les diverses organisations qui interviennent face au désengagement des Etats, sur la constitution des femmes et hommes en sujets de leur propre destin, sur le développement des capacités d'action, dominent le débat sur les transformations politiques et sociales et les politiques publiques.

- La question coloniale : les identités plurielles, la prise de conscience de la permanence d'un imaginaire colonial, au Nord, au Sud, et dans les relations internationales, renforcent l'intérêt pour le croisement des différentes catégories d'analyse, genre, classe, « race », pour la compréhension des mécanismes de production et de reproduction des inégalités de divers ordres.

Il n'est que de voir comment la guerre d'Afghanistan par exemple a été légitimée par un devoir de défense des droits des femmes pour se rendre compte que les femmes sont toujours utilisées et qu'une supposée supériorité civilisatrice est toujours à l'œuvre dans les relations internationales, dans les discours de légitimation.

4. Conclusion

Le champ de savoir femmes/genre et développement a acquis droit de cité, après, il est vrai, beaucoup de travail pour convaincre l'académie, les chercheur-es, les politiques, le monde de la coopération au développement. La multiplication des recherches, publications et colloques, a montré ce que ce regard apportait de novateur pour l'ensemble de la problématique de développement. Sur certaines thématiques, le genre est considéré comme une approche incontournable, mais il reste parfois encore confiné à des domaines où les femmes avaient et/ou ont un rôle central.

La grande difficulté reste encore d'imposer le genre comme catégorie d'analyse dans les paradigmes dominants en sciences économiques, sciences politiques, mais aussi en anthropologie et sociologie, de manière interdisciplinaire. Ces disciplines n'ont pas incorporé les apports théoriques produits par l'économie féministe, l'anthropologie et la sociologie féministes, qui remettent en cause certains dogmes. Ce travail reste à faire.

5. Bibliographie

Bard, Ch. (1999), *Un siècle d'anti-féminisme*, Fayard, Paris.

Benelli, N., Delphy Ch., Falquet, J., Hamel Ch., Hertz E., Roux P. (2006), « Les approches postcoloniales : apports pour un féminisme antiraciste », *Nouvelles Questions Féministes, Sexisme, racisme et postcolonialisme*, éd. Antipodes, Lausanne, pp. 4-14.

Boserup, E. (1983), *La femme face au développement économique*, PUF, Paris.

Burton, A. (1992), « The white woman's burden » in Chaudhuri & Strobel, *Western Women and Imperialism*. Indiana University Press, Bloomington.

Coquery-Vidrovitch, C. (2004), « De la périodisation en histoire africaine – Peut-on l'envisager ? À quoi sert-elle ? », *Afrique et Histoire*, n°2, pp. 31-65.

Dagenais, H. et Piché, D. (1994), « Conceptions et pratiques du développement : contributions féministes et perspectives d'avenir », in *Femmes, féminismes et développement*, L'institut canadien de recherches sur les femmes, Montréal.

Fassin, E. (2005), *Conférence du 9/11/2005*, Ecole Normale Supérieure.

Femenías, M.-L. (éd.) (2002), *Perfiles del feminismo iberoamericano*, Ed. Catalogos, Buenos Aires.

Hibou, B (1998), « Retrait ou redéploiement de l'État ? », *Critique internationale*, n°1, automne, pp. 151-168.

Katzenellenbogen, S. (1999), « Femmes et racisme dans les colonies européennes », *Clio*, n°9, *Femmes du Maghreb*, [En ligne] <http://clio.revues.org/document290.html>

Kergoat, D. (2001), « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in Hirata (éd.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, reproduit dans Bisilliat J. et Verschuur Ch. (éds.) (2001), *Genre et économie, un premier éclairage*, *Cahiers Genre et Développement*, n° 2, L'Harmattan, Genève – Paris.

La Voz de la Mujer (1997), Universidad de Quilmes, Buenos Aires.

Liddle, J. & Rai, S. (1998), « Feminism, Imperialism and Orientalism: the challenge of the "Indian woman" », *Women's History Review*, Vol. 7, n° 4, pp. 496-520.

Mathieu, N.-C. (1985), *L'arrasonnement des femmes*, *Essais en anthropologie des sexes*, coll. *Cahiers de l'Homme* n°24, éd. EHESS, Paris.

Meillassoux, C. (1975), *Femmes, greniers et capitaux*, Maspéro, Paris.

Michel, A. (1979), *Le féminisme*, Que Sais-Je, PUF, Paris.

Mohanty, C. (1988), « Under Western eyes: feminist scholarship and colonial discourse », in *Feminist Review*, n°30, pp. 61-88.

Molyneux, M. et Razavi, S. (éds.) (2002), *Gender Justice, Development and Rights*, Oxford University Press, Oxford.

M'Rabet, F. (1967), *Les Algériennes*, Maspéro, Cahiers libres 103, Paris.

Oakley, A. (1972), *Gender and Society*, Temple Smith, London.

Perrot, M. (1999), « Préface », in Bard Ch. *Un siècle d'anti-féminisme*, Fayard, Paris.

Pronk, J. (2000), « Femmes dans le développement : le chemin vers l'autonomie », in Bisilliat, J. et Verschuur Ch. (éds.), *Le Genre, un outil nécessaire, Cahiers Genre et Développement, n° 1*, L'Harmattan, Genève – Paris, pp. 87-93.

Rauber, I. (2003), *América Latina, Movimientos sociales y representación política*, Ed. Ciencias sociales, La Habana-México.

Roux, P., Gianettoni, L., Perrin, C., « L'instrumentalisation du genre : une nouvelle forme de racisme et de sexismes », *Nouvelles Questions Féministes*, 26(2), pp. 92-108.

UNDP (1995), *Human Development Report*, Oxford University Press, Oxford.

Verschuur, Ch. (2007), « Mouvements de quartier, genre et droits : réinvention culturelle du politique par les femmes », in *Revue Internationale des Sciences Sociales*, UNESCO, Paris.

ETHNICITÉ, MIGRATION ET TRAVAIL **N**OUVEAUX SUJETS DANS LA RECHERCHE CONCERNANT LE GENRE ET LE DÉVELOPPEMENT EN AMÉRIQUE LATINE⁹

Patricia Ruiz Bravo L.¹⁰

Avec la collaboration de Cynthia del Castillo

1. Introduction

Je voudrais dans un premier temps remercier l'invitation reçue à prendre part à ce séminaire et partager mes expériences avec des chercheur-es d'autres régions ainsi qu'avec des professionnels d'institutions étatiques ou privées liés au développement. Je crois qu'il est possible d'établir un dialogue interdisciplinaire et interculturel qui nous permette de penser des alternatives pour un développement plus humain, inclusif et pluriel.

C'est pour cette raison que dans les pages qui suivent, j'ai l'intention de partager avec vous quelques-uns des principaux thèmes que l'on retrouve dans les recherches concernant le genre et le développement en Amérique latine. Les débats sont beaucoup plus vastes que ceux qu'il m'est possible d'inclure dans cette présentation, c'est pour cela que j'ai privilégié certains sujets, en précisant toutefois qu'ils ne sont pas les seuls et que ce choix exprime une option qui, je l'espère, suscitera votre intérêt et que cela nous permettra d'établir des lignes de travail pour le futur. Je suis d'avis qu'en Amérique latine nous nous trouvons dans un processus de changements contradictoire et hétérogène. Bien que l'on observe d'importants progrès au niveau de la participation des femmes dans certaines sphères importantes de l'économie et de la politique, la situation est loin d'être homogène à l'intérieur de nos pays. Les revendications de genre se font un chemin sur différents fronts, mais le contenu des demandes varie selon l'origine ethnique et sociale. Le sexism et la discrimination de genre persistent encore en tant que système, ce qui affecte de façon disparate l'ensemble hommes et femmes latino-américains. Dans ce contexte, les défis

⁹ Je remercie Christine Benoît pour la traduction du présent article.

¹⁰ Docteure en sociologie et professeure à l'Université Catholique du Pérou.

théoriques sont énormes et nous confrontent à une infinité de questions et de remises en question. Le défi qui se présente à nous consiste à comprendre la diversité et être ouvert à un dialogue respectueux des différences.

Cette présentation se divise en trois parties. Dans la première, je présente les processus socio-économiques les plus caractéristiques en Amérique latine. Ce « contexte » est très important puisque l'analyse du système de genre est en étroite relation avec les systèmes socio-économiques et politiques et avec les matrices culturelles en vigueur dans les sociétés que nous étudions. De fait, comprendre les changements au niveau des identités et des relations de genre implique une surveillance attentive des systèmes au sein desquels ces identités sont produites et contre lesquels s'est développée de la résistance. Nous considérons ainsi que, si les éléments structurels sont fondamentaux dans l'analyse, il est également nécessaire de faire une place aux réponses que les acteurs élaborent concernant les processus au sein desquels ils évoluent. Ceci suppose de porter attention aux résistances (actives et passives), de même qu'aux espaces de *agency* et d'autonomie (pas toujours visibles) qui se développent. Dans la deuxième partie, je présente les nouveaux sujets et perspectives qui font partie du débat. J'en énumère les principaux et me concentre – en raison des limitations de temps – sur les sujets de l'ethnicité, du travail et de la migration. Je conclus avec quelques propositions d'action.

2. Le contexte latino-américain : globalisation, néolibéralisme, démocratie

La globalisation est le processus qui marque les systèmes nationaux et qui donne lieu à ce qu'on appelle les « trans-nationalismes ». Les frontières nationales sont de moins en moins importantes pour le capitalisme qui s'installe largement, modifiant ainsi les structures et les relations qui affectent la vie de millions de femmes et d'hommes de la planète. Comme tout phénomène, la globalisation peut être vue sous plusieurs angles, qui ne vont pas tous dans le même sens. Même si en certaines occasions cela se traduit par de nouvelles opportunités, dans d'autres cela veut dire laisser de côté des milliers de personnes qui « ne s'adaptent pas » à ce nouvel ordre mondial. Cependant, et malgré le pessimisme qui a caractérisé la dernière décennie en raison de la prééminence de la pensée unique, les voix critiques se sont exprimées et le Forum Social Mondial fait partie de cette utopie. Penser qu'un autre monde est possible a permis que beaucoup d'énergies dispersées s'agglutinent et fructifient. Il ne s'agit cependant pas d'une tâche facile puisque nous faisons face à de grands consortiums et pouvoirs, la plupart du temps cachés, dissimulés, corrompus. Mais cela ne doit pas nous décourager ; au contraire cela doit nous stimuler pour le changement auquel nous aspirons. Cela fait partie des luttes auxquelles nous ne pouvons pas renoncer.

La situation économique de plusieurs pays d'Amérique latine contient des indicateurs de croissance qui, cependant, sont en contradiction avec la permanence de la pauvreté et de l'indigence. Il en est ainsi parce que notre région a le triste privilège d'être celle qui présente les plus grandes inégalités de la planète. La relation entre les plus riches et les plus pauvres peut être dans certains cas de 1 à 20, et cela fait de notre région une bombe à retardement. Les démocraties formelles sont présentes, mais plusieurs d'entre elles sont précaires et n'assurent pas une participation substantielle des citoyens. Dans certains pays ont été élus des présidentes et présidents provenant de la gauche, mais les alliances entre eux/elles sont difficiles parce qu'ils/elles ne parlent pas toujours le même langage. Cela ne remet pas en cause le fait que nous nous trouvons dans une conjoncture économique qui - en principe - permettrait de faire d'importants changements au niveau de la redistribution des revenus, de la diminution de la pauvreté et d'une plus grande participation des citoyens.

Les politiques néo-libérales ont produit d'importants changements dans l'économie et dans le rôle de l'État. Une importante réduction des services étatiques a provoqué le chômage de milliers de personnes qui n'ont pas pu réintégrer le marché du travail. Parallèlement, les économies se sont ouvertes vers les marchés internationaux grâce aux accords commerciaux avec les Etats-Unis, l'Union Européenne, la Chine et d'autres pays du Sud. Il s'est ainsi produit une restructuration économique au sein de laquelle - bien que les exportations augmentent et que le PIB croisse - les conditions de travail des travailleurs sont désastreuses et les droits du travail peu respectés.

Dans ce contexte, de nouveaux groupes émergent et réclament un changement de l'ordre social. Outre le Forum Social Mondial que nous mentionnions auparavant, il existe des mouvements indigènes qui, à l'ère de la globalisation, exigent le respect de leurs droits comme peuples originaires, en réclamant les territoires qui risquent d'être usurpés par les entreprises minières, pétrolières et du bois, celles-là même qui mettent un terme non seulement aux ressources, mais aussi aux possibilités de développement culturel de vastes régions de notre continent.

Il est conséquemment nécessaire d'analyser les nouveaux discours et les pratiques relatives au genre et au développement. Comment j'essayerai de le démontrer dans les pages qui suivent, les changements qui se sont produits ont affecté la vie des femmes de plein fouet et elles ont pris des décisions concrètes orientées vers l'action qu'il est nécessaire de connaître et d'analyser. Les organisations de femmes indigènes sont présentes et défient l'hégémonie des féminismes régionaux en même temps que des milliers de femmes quittent leurs pays à la recherche d'une meilleure vie pour elles et leurs familles. En raison de ce qui précède, les sujets de genre, ethnicité, travail et migration sont ceux que je présenterai maintenant.

3. Nouveaux sujets et perspective de genre

Les processus de globalisation et les changements qui se sont produits au sein des sociétés latino-américaines introduisent de nouveaux sujets dans le débat concernant le genre et le développement. Un sujet central est celui de la diversité culturelle et la façon dont on la considère au niveau des recherches comme dans les propositions et projets de développement comportant une perspective de genre. Même si les demandes pour l'incorporation et le respect des différences culturelles ne sont pas récentes au niveau de la production féministe latino-américaine, ce qui est innovateur est le fait que les organisations de femmes indigènes sont celles qui prennent la parole et font sentir leurs demandes, non seulement dans les pays d'Amérique latine, mais aussi dans les forums régionaux et continentaux¹¹. Ces mouvements lancent un appel et se font critiques des organisations de femmes et des académiciens, ce qui a, récemment, généré un nouveau débat. Les éléments de ce débat sont divers et incluent des demandes de reconnaissance de même que des critiques aux féminismes latino-américains. Pour les fins de cette présentation, nous avons priorisé certains sujets de l'agenda.

3.1. Genre et ethnicité - Les femmes des mouvements indigènes

Reconnaître les savoirs indigènes en tant que connaissances et en tant que base des politiques

Diverses études ont attiré l'attention sur l'importance de (re)connaître la validité et la pertinence des savoirs indigènes, jusqu'aujourd'hui considérés comme incomplets, voir irrationnels. On mentionne que beaucoup de ces connaissances font partie d'un patrimoine culturel qui a permis la reproduction des populations en tant que peuples et cultures. Cependant, et malgré le fait qu'au niveau des discours on mentionne l'importance de reconnaître la diversité culturelle, plusieurs programmes recherche et développement n'ont pas pris en considération ces populations comme étant des interlocuteurs valables, en ce qu'ils ont remplacé leur participation active et délibérative par une présence passive.

¹¹ Les Rencontres Continentales de Femmes Indigènes, les Conférences Mondiales de la Femme, le Sommet des Femmes Indigènes des Amériques, le Forum International de Femmes Indigènes, ainsi que le Forum Social Mondial sont quelques-uns des espaces qui mettent en valeur les femmes indigènes et au cours desquels des efforts sont déployés afin de construire des liens de dialogue avec l'Occident.

Selon les documents révisés, les demandes afin que soient reconnues comme valables les connaissances indigènes sont présentées dans un contexte où est critiqué le savoir hégémonique occidental comme étant le seul universellement valable. On reprend les apports des études postcoloniales (Chakravarty, 2001) qui lancent un appel afin de « diviser l'Europe en provinces », en ce qu'il est nécessaire de relativiser l'idée de l'Europe et de la connaissance rationnelle comme étant central et en tant que modèle face auquel sont évaluées les autres connaissances. Depuis l'Amérique latine, plusieurs auteurs attirent l'attention sur la nécessité de rompre avec les manières colonisées de savoir, par le biais desquelles nous nous voyons nous-mêmes et qui nous empêchent de reconnaître positivement les différences. Quijano (2001), par exemple, signale « qu'il est temps de cesser d'être ce que nous ne sommes pas », c'est pourquoi il est nécessaire de restituer (reconnaître) ce que nous avons nié au profit d'une occidentalisation qui nous dévalue.

Ainsi, des études effectuées dans des écoles primaires de zones rurales du Pérou concluent qu'un des problèmes auxquels fait face actuellement l'éducation - et qui explique en partie la désertion et les faibles réalisations éducatives - est le divorce qui existe entre l'école et la communauté. Pour les enfants, l'école est devenue un espace dévalorisant qui ne reconnaît pas leurs habiletés et nie leurs potentiels. Il s'agit ainsi de l'exercice d'une violence symbolique qui affecte le futur des enfants. L'image que l'école a des enfants est celle d'un « autre carencé » à qui il faut inculquer les contenus du curriculum qui correspondent à une culture hégémonique occidentale qui, non seulement ne reconnaît pas et nie les autres cultures, mais qui en plus les dévalorise et les méprise. Ce processus se présente de façon systématique et quotidienne dans les salles de classe, mais aussi dans les espaces de récréation et au niveau des relations qui s'établissent entre les enseignants et les parents, ces derniers étant vus non pas comme des interlocuteurs, mais plutôt comme la main-d'œuvre pour les constructions scolaires.

De cette manière, l'école - en n'incorporant pas ces savoirs et en n'établissant pas de dialogue avec les élèves - ne produit pas de connaissances significatives, empêchant ainsi le développement de processus significatifs d'enseignement et d'apprentissage pour les étudiants. La violence symbolique est ainsi exprimée à plusieurs niveaux :

- Dévalorisation des capacités et des possibilités d'apprentissages
- Dévalorisation des cultures et des connaissances locales
- Acceptation des habitants de cette situation de mépris
- Perte d'opportunités pour les enfants sujets à cette dynamique

Mais il ne s'agit pas seulement de savoirs qui sont liés l'éducation ou à la santé. Comme l'indique Huenchuan (s/d), s'intéresser à la connaissance indigène consiste à s'intéresser à une cosmovision, à une manière d'être dans le monde : « les structures de connaissance représentent les mondes des êtres humains, les types de processus qu'ils emploient afin d'arriver à des conclusions et prendre des décisions, comment ils perçoivent leur situation et quel genre de sentiments les habitent » (Colby et Colby, 1986, p. 18). L'auteure nous met en garde face à l'invisibilité des savoirs féminins lorsqu'il est fait référence aux connaissances indigènes et signale leur importance non seulement quant à la production, mais aussi quant à la transmission d'un ensemble de connaissances relatives à différentes sphères de la vie.

Par exemple, une grande partie des connaissances sur la biodiversité et la conservation sont entre les mains de femmes, mais ceci n'est pas reconnu lors des conférences sur le sujet, au cours desquelles, en outre, les notions de biodiversité et diversité écologique sont traitées séparément de leur base culturelle et territoriale. Il n'est pas possible, comme l'indique Huenchuan, de penser la biodiversité si d'autre part on porte atteinte à la diversité culturelle et qu'on prétend exproprier les territoires, à la base de l'identité culturelle. Nous concluons cette brève présentation en indiquant que la revendication pour l'incorporation de ces savoirs fait partie d'un projet plus vaste qui prétend - depuis l'Amérique latine et d'autres populations postcoloniales - à un nouveau regard sur la connaissance des processus de développement.

Les débats avec le(les) féminisme(s)

Un deuxième sujet que nous avons identifié lors de la révision de la littérature concerne la relation entre les mouvements de femmes indigènes et le féminisme régional et latino américain.

La révision bibliographique montre l'émergente et croissante présence publique des mouvements indigènes de femmes qui favorisent les demandes de genre dans le cadre de leurs demandes sociales et ethniques. La situation de chaque pays diffère quant aux spécificités des demandes et quant à la relation qui s'établit entre les mouvements de femmes indigènes et les mouvements de femmes, incluant le mouvement féministe. Cependant, les rencontres continentales de femmes indigènes, organisées en Equateur (Quito, 1994), à Mexico (DF, 1997), au Panama (2000) et au Pérou (2003) sont des exemples de la vitalité de ces mouvements et des revendications ethniques et de genre face auxquelles se sont organisées des plateformes d'action. Nous nous trouvons donc face à un nouveau scénario au sein duquel ces groupes sont protagonistes et, comme nous le verrons ci-après, qui se caractérise par la remise en question des manières et des contenus des revendications féministes en ce qu'ils

réclament une nouvelle perspective par laquelle les femmes indigènes définiraient les cadres interprétatifs et d'action. Signalons quelques-uns des progrès que nous avons identifiés :

Dans le cas de l'Armée Zapatiste de Libération Nationale (EZLN) du Mexique, Hernández (s/d) signale que : « Les femmes indigènes commencèrent à éléver leurs voix dans les espaces publics non seulement pour appuyer les demandes de leurs compagnons, ou pour représenter les intérêts de leurs communautés, mais plutôt pour exiger le respect de leurs droits spécifiques en tant que femmes. » (EZLN, p. 3) « [...] Même si la construction de relations plus équitables entre les hommes et les femmes est devenu un thème central au sein de la lutte des femmes indigènes organisées, **le concept de féminisme n'a pas été revendiqué** par leurs discours politiques. Ce concept continue d'être identifié avec le féminisme libéral urbain, qui pour plusieurs d'entre elles contient des connotations séparatistes qui s'éloignent de leurs conceptions de la nécessité d'une lutte conjointe avec leurs compagnons indigènes » (*ibid.*).

La citation met en évidence un avertissement qui est présent dans plusieurs des recherches révisées et place dans le débat le sujet de l'articulation entre le genre, la classe et l'ethnie. Même si la situation n'est pas nouvelle, elle nous apparaît plus complexe aujourd'hui que celle des années 1970 lors de la première Conférence internationale de la femme (Mexico, 1975)¹². Contrairement aux États-Unis, où les femmes noires et latines sont celles qui attirent l'attention sur le féminisme hégémonique élaboré par les femmes blanches et professionnelles, en Amérique latine ce fut une femme indigène, Domitila Chungara, l'épouse d'un mineur bolivien, qui a mis le sujet en lumière lorsque, « répondant à la représentante de la délégation mexicaine, et après avoir signalé les nombreuses différences entre elles, remarqua : "Madame, dites-moi, vivez-vous une situation semblable à la mienne ? Ai-je quelque chose qui est semblable à vous ? De quelle égalité allons-nous parler entre nous ? Si vous et moi ne nous paraîsons pas, si nous sommes si différentes. Nous ne pouvons pas, en ce moment, être égales, même en tant que femmes, ne trouvez-vous pas ?" » (Viezzzer, 1978, p. 225 cité par Francke, 1990).

Toutefois, et malgré ce que nous venons de signaler, les relations entre le mouvement féministe et les mouvements de femmes ont maintenu un équilibre précaire. Depuis le mouvement féministe des classes moyennes s'est développé un discours d'articulation avec les autres mouvements, mais dans la pratique ces dialogues ne se sont pas toujours produits. Aujourd'hui, la nouveauté réside dans le fait que les mouvements de femmes indigènes sont présents sur la scène publique et questionnent

¹² La dirigeante bolivienne Domitila Chungara présenta lors de cet événement le problème de la relation qui existe entre la discrimination de genre et les autres formes d'exclusion comme le sont la classe et l'ethnie.

le féminisme de classe moyenne sur son hégémonisme et sa représentation. Il est possible de distinguer dans ce processus deux moments ou scénarios (en ce qu'ils ne se suivent pas nécessairement) :

- Les femmes indigènes font partie du mouvement indigène et commencent à présenter des revendications de genre et/ou en lien avec leurs nécessités en tant que femmes à l'intérieur de l'organisation (par exemple les comités féminins ou de femmes) ;
- Les femmes indigènes font partie du mouvement indigène, mais forment des organisations propres, autonomes, mais qui maintiennent une relation avec ce dernier.

Dans les deux cas, les revendications de genre sont en lien avec les revendications ethniques (territoire, culture, langue) et c'est cette articulation qui leur donne un sens. Les liens avec les mouvements de femmes – en particulier avec le féminisme – sont distants et parfois même critiques.

Dans une étude sur les femmes indigènes du Mexique, du Guatemala, du Nicaragua et du Salvador, Palomo (2006) conclut en signalant l'existence d'une identité collective insurée. Les femmes indigènes font partie de collectifs avec des demandes de genre qui s'expriment dans les espaces nationaux – incluant leurs propres communautés – et internationaux. L'appartenance indigène et le travail au sein d'organisations collectives ont été des éléments cruciaux dans ce processus. Les éléments centraux qui se dénoncent sont la dévalorisation du corps des femmes indigènes et la violence sexuelle justifiée et acceptée en tant que normes morales. Face à cela, des propositions sont élaborées et des changements sont réclamés : « [Les femmes cherchent] de nouveaux imaginaires et des références afin de construire une citoyenneté en tant que femme indigène, qui fait allusion à la reconnaissance de la diversité, la différence, la tolérance et la pluralité, sans oublier la grande richesse culturelle qu'elles ont, certaines coutumes qu'elles désirent maintenir, comme les vêtements, la langue, la nourriture, les fêtes [...]. Depuis l'angle du symbolique, les femmes indigènes ont proposé des changements qui impliquent la redéfinition et la reconstruction de la subjectivité. Être sujets de droit, c'est-à-dire avoir le contrôle non seulement sur leurs vies, mais aussi sur leurs ressources naturelles et surtout le droit d'exister en ayant une vie digne en tant qu'êtres humains et ayant le contrôle sur leurs vies, exerçant le droit d'être des personnes pour elles et pas seulement pour les autres » (Palomo, 2006, p. 240).

Nous nous trouvons face à collectif – un mouvement indigène de femmes – avec des revendications de genre qui prennent de l'ampleur et se renforcent en Amérique latine. Leurs demandes incluent leurs droits en tant qu'indigènes réclamant une citoyenneté effective. Ces groupes se rencontrent lors des forums et événements

internationaux par le biais de réseaux qui agissent à un niveau transnational. L'accès à Internet fait en sorte que plusieurs d'entre elles sont connectées et maintiennent une attitude en alerte face à ce qui se produit dans d'autres régions.

« La condition de discrimination des femmes indigènes, autant dans leurs peuples que dans la société non indigène en général, a conduit à l'incorporation, dans les agendas publics des gouvernements, du mouvement de femmes et des plateformes des organisations nationales indigènes, d'éléments spécifiques de la reconnaissance des droits et des besoins des femmes indigènes en tant que sujets de droit » (*ibid.*, p. 241).

Dans le même sens, Carillo et Stoltz (2006) mentionnent qu'au Guatemala, les femmes ont démontré un grand protagonisme avant et après la guerre des années soixante-dix et quatre-vingt, ce qui a contribué à créer « un nouveau concept de citoyenneté plus actif, inclusif et aussi un concept de nation plus pluraliste et multiethnique [...] Ce protagonisme féminin a également créé un corps significatif de femmes [...] qui ont une grande connaissance de l'art de mobiliser et d'organiser [...] et qui combinent la transmission d'expériences avec les espaces pour les nouvelles formes d'organisation » (Carillo et Stoltz, 2006, p. 232).

Dans ce contexte, les relations avec les féminismes latino-américains ne sont pas faciles. Palomo signale qu'après la Déclaration des femmes indigènes de Beijing¹³ « les désenchantements et les désaccords des femmes indigènes avec les métis ont été évidents et les situations de méfiance ont continué parce que la plateforme d'action n'a pas inclus les revendications spécifiques des femmes indigènes » (Palomo, 2006, p. 246).

Prieto et ses collaborateurs (2006) soutiennent, dans le même sens, qu'il existe un désaccord entre les mouvements de femmes et ceux des femmes indigènes, en ce que tous deux ne parviennent pas à articuler leurs propositions et demandes vers un objectif commun. Les raisons qui engendrent ces fossés seraient, entre autres : « les diverses constructions de relations de genre, le racisme et la discrimination, de même que les tensions entre la décision de mettre l'emphase sur les relations communautaires ou sur les droits individuels des femmes. [...] Ces désaccords se produisent en raison de l'articulation particulière entre le genre, la classe et l'ethnie, qui s'exprime par les notions de respect, de discrimination et de violence » (Prieto, 2006, p. 154).

¹³ Cet événement a eu lieu en 1995 et son point de départ consistait en la revendication de la femme indigène en tant que peuple et en tant que genre, avec des demandes concernant leur spécificité en tant que peuple original. Il s'agit en effet de la revendication de leurs droits sans désarticuler leurs pratiques quotidiennes ni désintégrer leur cosmovision indigène.

Les femmes indigènes revendentiquent, dans un premier temps, leurs droits en tant que peuples originaires et réclament justice et égalité face aux blancs et aux métis. Depuis l'expérience féminine, la discrimination exercée par d'autres femmes (patronne de *hacienda*, de maison ou employée de l'État) est très forte. Néanmoins, les femmes s'organisent et exigent des pratiques d'équité de genre en faisant attention à ne pas mentionner leur distance par rapport au féminisme qui, comme nous l'avons mentionné, est associé à ce qui leur est étranger. Cela, cependant, n'empêche pas que les pratiques injustes et discriminatoires qui sont vécues à l'intérieur même de l'organisation et de la communauté soient critiquées, mais les plaintes sont traitées de façon interne. En ce sens, il est intéressant d'observer en Équateur la création du CONMIE (Conseil national des femmes indigènes de l'Équateur) qui s'est fondé en accord avec les directions de la femme de la CONAIE (Confédération des nationalités indigènes d'Équateur)¹⁴. Cependant, les relations avec les organisations féministes sont difficiles puisque les organisations de femmes doivent lutter en parallèle avec l'organisation indigène : « les agendas des femmes [indigènes] maintiennent un difficile équilibre entre leurs intérêts et ceux du peuple, dynamique qui aide à expliquer leur désaccord avec les mouvements de femmes » (p. 169).

Lors de l'analyse du processus au Guatemala, Stolz et Chinchilla indiquent que les féminismes sont passés d'une période élitaire et centrée sur elle-même à une autre qui inclut un dialogue avec la politique et d'autres organisations sociales. Il s'agit ainsi d'obtenir un équilibre entre « l'autonomie et le lien social ». Cependant, ce dialogue se trouve encore en construction.

Ces débats ont une importance cruciale quant aux conceptions soutenues par les projets de développement et les propositions pour le futur. Les organisations de femmes indigènes réclament l'incorporation - tant au niveau du discours que dans la pratique - de la dimension ethnique et culturelle dans les propositions de développement. Cela implique de travailler conjointement les dialogues interculturels (qui impliquent une connaissance des deux parties) respectueux de la diversité. Mais cela implique aussi (re)connaître et respecter dans leur différence les autres identités et agendas. Cela implique enfin un compromis pratique, mais également une reconnaissance de situations, nécessités et intérêts non seulement distincts, mais parfois opposés à ceux qui sont soulevées par nous, qui sommes différentes.

¹⁴ Le CONMIE est le fruit d'un effort pour construire un espace indépendant de femmes indigènes qui travaillent en faveur de l'équité de genre, dans le cadre de leurs droits comme communauté indigène. Ce Conseil a été formé par l'unification de 5 secrétariats de la femme et 5 organisations mixtes. Une des membres fondatrices de ce Conseil mentionne que l'idée de la création du CONMIE ne consiste pas à entrer en compétition avec la CONAIE (Confédération des nationalités indigènes d'Équateur), qui existe depuis 1980, mais bien simplement traiter plus directement les pratiques quotidiennes qui portent atteinte à l'intégrité de la femme indigène.

Dans ce nouveau contexte, les notions de genre en tant que constructions socioculturelles et historiques sont ouvertement revendiquées par les populations exclues des discours hégemônes. Les projets devront maintenant incorporer les spécificités socio-économiques et culturelles des populations avec lesquelles nous travaillons, de telle sorte qu'il soit possible d'avoir une information valable concernant le système de genre en vigueur et les manières par lesquelles celui-ci agit et entre en relation avec le système hégemône. Les relations de pouvoir entre les femmes font partie du débat qui s'est amorcé et ne doit pas être évité. La lutte est aussi contre l'homogénéisation et l'imposition d'une redevance universelle. Cependant, il est nécessaire d'éviter la dichotomie entre l'universalisme et le relativisme culturel parce que – tel que l'indique Huenchuan – ce que ces mouvements ont permis de remettre en question, c'est précisément l'image idyllique des cultures indigènes et la dichotomie tradition/modernité en tant qu'élément d'analyse :

« Face au mouvement indigène, ces nouvelles voix ont remis en question les perspectives idylliques des cultures d'origine préhispanique, en discutant les inégalités qui caractérisent les relations entre les genres. En même temps, la remise en question touche aussi la dichotomie entre la tradition et la modernité qui a été reproduite par l'indigénisme officiel, et qui, dans une certaine mesure, est partagé par le mouvement indigène indépendant, en vertu duquel il existe deux options : subsister grâce à la tradition ou changer par le biais de la modernité. Les femmes revendentiquent leur droit à la différence culturelle et, en même temps, exigent le droit de changer les traditions qui les oppriment et les exclues. En citant une femme indigène¹⁵: Nous devons aussi penser à ce que nous devons renouveler dans nos coutumes, la loi devrait seulement protéger et promouvoir les us et coutumes que les femmes, les communautés et les organisations estiment bonnes. Les coutumes que nous exerçons ne doivent faire de mal à personne » (Huenchuan, p.4).

3.2. Travail et emploi féminin

Pendant longtemps, on a mentionné l'importance du travail et des revenus comme une dimension majeure du niveau d'autonomie et des processus féminins. En est-il ainsi ? Dans quelles circonstances ? Nous passerons en revue les derniers changements survenus en la matière au moyen de l'analyse des effets qu'ils ont eus sur la situation des femmes et du système de genre.

Selon les informations disponibles, le pourcentage d'occupation féminine a augmenté de 37.9 en 1990 à 49.7 en 2002 (le pourcentage masculin a diminué de 84.9 à 81.0). Toutefois, les pourcentages de chômage féminin sont toujours élevés (10.3 en 1990 et 12.8% en 2002) et supérieurs aux masculins (respectivement 7.6 et 9.7%).

¹⁵ Mémoires de la Rencontre « Les droits des femmes dans nos coutumes et nos traditions », San Cristóbal de las Casas, mai 1994.

Selon l’OIT, les écarts de genre ont augmenté au sein de certains secteurs et ont diminué dans d’autres. La participation de la femme sur le marché du travail a augmenté au cours de la dernière décennie : « face à la nécessité croissante des familles d’avoir plus d’un pourvoyeur afin de satisfaire les nécessités de base et améliorer leur condition de vie » (Abramo et Valenzuela, 2006, p. 60). Cette évolution et la forme d’insertion des femmes sur le marché du travail se présentent dans le contexte de « la globalisation, d’une nouvelle organisation du travail et une restructuration productive qui a provoqué la diminution des formes plus protégées de travail de même qu’une sévère augmentation du chômage dans la région, qui cependant n’a pas fait diminuer la croissance du travail féminin » (*ibid.*).

En ce qui concerne les revenus, les écarts entre les hommes et les femmes tendent à diminuer dans quelques secteurs (femmes chefs d’entreprises et directrices de compagnies transnationales) alors que dans d’autres, ils se maintiennent ou même augmentent. C’est le cas des femmes qui sont surreprésentées dans les travaux moins rémunérés, de moindre prestige et de plus petite productivité, même lorsqu’elles ont un niveau d’éducation équivalent à celui de leurs pairs masculins. Selon les chiffres présentés par le PNUD en 2002, les revenus féminins représentent 69% des revenus totaux masculins et 84% des revenus salariaux des hommes (PNUD, 2002).

Un changement - résultat des processus de modernisation - est l’augmentation de la quantité de femmes pour les travaux agricoles salariés non traditionnels. Dans une grande majorité des cas, il s’agit d’industries agricoles d’exportation liées à des entreprises transnationales. C’est le cas, entre autres, des asperges, de la mangue, de l’artichaut et de la cochenille au Pérou, des fruits au Chili et des fleurs en Équateur. Les études indiquent, d’une part, que même si les femmes sont heureuses parce qu’elles ont un travail et des revenus – ce qui n’était pas le cas auparavant, d’autre part, leurs conditions de travail sont désastreuses et elles perçoivent, en moyenne, moins que les hommes en raison des tâches qui leur sont assignées en fonction de leurs « habiletés de genre ». Valdivia (2005) fait référence à cette situation lorsqu’il raconte que les femmes, puisqu’elles sont plus minutieuses, sont celles qui sont chargées de cueillir les cochenilles sur les feuilles des arbustes. En ce qui a trait à la situation des fleurs, Herrera (1999) signale que le travail des ouvrières fait partie d’une stratégie de reproduction familiale, qui semble cependant avoir des répercussions contradictoires sur les relations de genre au sein du couple. Bien que les femmes ne perçoivent pas leur travail comme important, sauf en ce qui concerne les revenus et l’appui économique à la famille, le fait qu’une femme soit le fournisseur principal génère des conflits en ce que l’ordre familial, habituellement soutenu par le père fournisseur, est modifié, sans toutefois que des changements de rôles se produisent parallèlement pour le travail domestique.

Les recherches montrent qu'il faut ajouter aux fossés de genre les discriminations sociale et ethnique, qui reproduisent ainsi le cercle de la pauvreté. Rangel (2005) expose et analyse les fossés ethniques/raciaux et de genre dans quatre pays latino-américains dans les secteurs éducation et du marché du travail. Elle défend l'idée que « même si la main-d'oeuvre indigène et de descendance africaine est plus qualifiée, les mécanismes discriminatoires présents en éducation et sur le marché du travail continuent à empêcher la jouissance égalitaire des biens sociaux. Pour cette raison, il est nécessaire de favoriser des politiques d'équité qui considèrent ces deux dimensions (genre et ethnie/race) afin de diminuer les fossés » (Rangel, 2005, p. 24). Une situation semblable est décrite par Lowell (2006) à São Paulo où les afro-brésiliens et les femmes doivent faire face à des limitations de leur accès au travail en raison de la couleur de leur peau et du genre, qui jouent un rôle fondamental au niveau de la construction de l'inégalité sociale et économique dans le Brésil contemporain. L'étude indique de même que : « les divisions ethniques et de genre ne sont pas transitoires, tel que l'ont prédit les premières théories sur le développement. Cela nous porte à croire que le processus de développement au Brésil peut, en effet, augmenter l'inégalité ethnique et de genre spécialement parmi ceux qui se trouvent dans les sphères les plus élevées de la structure sociale [...]. Étudier l'intersection entre le genre et la race sur le lieu de travail montre comment les femmes et les noirs sont simultanément intégrés dans l'économie, mais exclus par le processus de discrimination » (Lowell, 2006, p.81).

Migration féminine et développement : progrès, coûts et défis

Les processus de migration internationale depuis l'Amérique latine ne sont pas nouveaux. En fait, de nombreux latino-américains ont déjà migré vers les États-Unis depuis les années soixante, à la recherche d'opportunités. D'autres sont partis, s'enfuyant des dictatures du sud et se sont établis dans divers pays d'Amérique latine et d'Europe. Ce qui attire l'attention et qui est un phénomène récent en raison de sa croissance accélérée, c'est la migration féminine vers les pays européens, spécialement vers l'Espagne et l'Italie. Cette migration se caractérise également par le fait que ces « nouvelles migrantes » sont celles qui prennent la décision de migrer et le font seules et non pas - comme avant - en tant qu'épouses ou en tant que mères des enfants. Ce changement est en lien avec les transformations de l'économie globale, mais aussi avec les conditions et la qualité de vie des femmes et de leurs familles dans leurs pays d'origine. C'est pour cela qu'il est très important d'analyser les processus avec une perspective de genre, de même que les dynamiques et les effets de la migration pour les femmes, leurs familles, les relations de genre et le système social dans son ensemble. Tel que l'indique Ramirez (2005) « le genre [...] en tant que construction sociale qui organise les relations entre les hommes et les femmes, s'avère central dans

l'expérience migratrice, en ce qu'il configure différemment leur établissement dans le pays récepteur et les relations que les personnes migrantes maintiennent avec leurs pays d'origine » (Ramirez, 2005, p.3).

Une première caractéristique qui marque cette vague de migration féminine est qu'il s'agit de femmes qui s'insèrent au niveau du travail domestique et des soins. La majorité d'entre elles sont engagées dans des maisons afin de prendre soin d'enfants, de personnes âgées et des différents travaux de la maison. Dans le cas de l'Espagne, les recherches de Herrera indiquent que les femmes passent par un processus en tant qu'interne, ensuite en tant qu'externe, pour ensuite devenir indépendante et travailler pour une entreprise de services de propreté. Dans le cas de l'Italie (Milan), les femmes péruviennes étudiées par Tamagno sont initialement placées dans des maisons, mais leurs spécialités sont les soins de santé, surtout pour les personnes âgées.

Maintenant, nous pouvons nous demander ce que signifie ce processus pour les femmes ? Un premier élément est en lien avec la décision de migrer et ses exigences. En principe, cela suppose une certaine autonomie et une capacité de faire face à un monde nouveau et différent. Il s'agit de femmes qui se perçoivent elles-mêmes en tant que sujets de droit à la recherche de changements et d'amélioration pour elles et leurs familles. Cela implique s'imaginer non pas en tant « qu'employée/dépendante », mais comme responsable et fournisseur capable de faire face aux défis que le processus de migration exige. Bien que plusieurs d'entre elles disposent déjà de réseaux qui les soutiennent, le processus est difficile et dans plusieurs cas pénibles¹⁶. Cela exige une série de démarches, de paiements et de gestions qui demandent non seulement de l'argent, mais aussi de faire preuve de patience et de tolérance face aux moqueries et humiliations auxquelles elles doivent faire face. Une hypothèse à travailler dans le futur est la suivante : de quelle façon les changements dans la situation des femmes – plus d'éducation et d'autonomie – leur permettent de prendre cette décision ? En d'autres termes : les réalisations obtenues par les femmes dans leurs luttes en faveur de l'égalité et de la reconnaissance constituent la base à partir de laquelle est prise la décision de chercher de nouvelles opportunités ? Je pense aux femmes des organisations populaires qui ont le désir d'aller de l'avant et qui se trouvent face à des portes closes dans leurs communautés. Il s'agirait de femmes qui ont fait partie d'organisations de quartiers, des promotrices communales, d'ONG et qui voient dans la migration une stratégie de progrès personnel inexistante dans leurs communautés d'origine.

¹⁶ Une femme migrante péruvienne qui se dirigeait vers l'Italie a été renvoyée une fois depuis Paris et une autre fois depuis Madrid parce ses documents n'étaient pas en règle. Elle a tenté sa chance deux autres fois, mais sans succès. Elle a maintenant réussi à être engagée au Chili, où elle travaille en tant qu'employée domestique.

Plusieurs raisons expliquent la migration. Les femmes mentionnent que la crise économique et le manque de travail et de revenus les amènent à chercher un futur meilleur pour leur famille et leurs enfants. Cependant, comme le remarque Herrera, les facteurs ne sont pas purement économique ; ils incluent une diversité de situations qui ne sont pas toujours explicites, tel que les conflits familiaux, la violence domestique, la discrimination ethnique et sexuelle, la recherche de mobilité sociale et de nouveaux espaces afin d'être reconnue. Les recherches montrent également que la migration ne se produit pas seulement pour les femmes pauvres. Une recherche récente menée à Málaga (Castro, 2007) sur les péruviens montre qu'il s'agit de la population des classes moyennes/basses qui se sont incorporées au marché du travail local en tant que commerçants divers (restaurants, services mécaniques, vente d'artisanats et autres, etc.). Au Pérou, il existe un troisième groupe de femmes migrantes provenant de la classe moyenne, qui sont les épouses d'hommes ayant perdu leur emploi dans les années 1990 en raison des compressions au niveau de l'État et des licenciements massifs au sein des entités publiques. Il s'agit d'épouses de professionnels qui voyagent aux États Unis afin de travailler en tant que gardiennes d'enfants, de personnes malades ou de personnes âgées, et des employées domestiques. Après plusieurs mois de travail, lorsque le visa vient à échéance, elles reviennent au pays et retournent de nouveau après quelques mois. Elles obtiennent donc de cette façon des revenus qui leur permettent de maintenir un certain statut et niveau de vie par le biais de travaux qu'elles n'oseraient pas réaliser dans leur propre pays. Il s'agit donc de comprendre un processus complexe dans lequel se juxtaposent différents visages de femmes (épouses, mères, travailleuses, femmes) et avec lesquels elles doivent composer au cours de ce processus. Tel que le mentionne Herrera, la migration est hétérogène, multiethnique et affecte différentes classes sociales.

Malgré le fait que les travaux réalisés à l'extérieur dépendent des réseaux et des habiletés personnelles, les recherches signalent que le travail domestique prédomine (nettoyage, soins des enfants et des personnes âgées). Et c'est précisément ce sujet qui attire l'attention dans l'analyse féminine, puisque ce que l'on voit c'est que ce travail, qui continue d'être assumé par les femmes, est exporté dans des pays au sein desquels l'État se retire peu à peu de la provision de ces services. Depuis l'analyse féministe, cela se désigne comme la privatisation de la reproduction sociale dans la globalisation. Herrera (2006) conçoit ces travaux comme étant les « **chaînes globales de soins** » et attire l'attention sur les effets que cela a sur l'inégalité sociale : « les femmes équatoriennes, avec leur insertion au sein de ces chaînes globales de soins depuis la fin des années quatre-vingt, scellent une de nos portes d'entrée dans la globalisation et reflète la profondeur des inégalités sociales dans la sphère globale » (Herrera, 2006, p. 283). Nous nous trouvons ainsi face à un flux migratoire féminin qui augmente le processus de **globalisation du travail reproductif** des femmes migrantes qui deviennent des employées domestiques rémunérées dans des sociétés au sein desquelles avait commencé à se développer un processus de partage des

tâches ménagères entre les hommes et les femmes. Il faudrait se demander dans quelle mesure cela représente un recul au niveau des changements de rôles qui s'amorçaient dans les pays européens.

C'est pour cette raison que l'auteure signale l'importance de faire un lien entre les processus structurels globaux et ceux des migrations : « Il est nécessaire de compléter ces visions avec un argument structurel qui démontre de quelle façon ces processus de féminisation de la force de travail migrante cadrent au niveau global avec les autres processus économiques et sociaux et leur relation avec le système de genre. À ce sujet, les trajectoires de migration des femmes qui s'insèrent dans ces chaînes globales de soin, constituent un champ d'analyse privilégié afin de voir comment les inégalités sociales et les relations de pouvoir du lieu d'origine se traduisent dans l'espace transnational, quelles sont leurs caractéristiques et comment elles s'articulent aux processus globaux de reproduction sociale » (*ibid.*, p. 284).

Les questions et l'analyse qui en découlent nous font voir qu'il y a une « coïncidence » entre la flexibilisation du marché du travail, fruit de la globalisation, et les processus de migration féminine pour la reproduction décrite précédemment. Dans le cas de l'Espagne par exemple, l'obtention des visas et des permis de travail est facilitée pour ce genre de travail et, en même temps, on ferme des centres de services publics de soins aux enfants et personnes âgées.

En ce qui a trait aux femmes et aux changements qui se sont produits, les modèles migratoires sont variés et même si dans certaines situations il y a un projet de rassemblement familial, ce n'est pas toujours le cas et dans d'autres situations la femme est celle qui devient le pourvoyeur d'une famille transnationale. Les relations entre elle et sa famille dans le pays d'origine sont un sujet qui devra être approfondi, mais nous pouvons dire qu'elles sont difficiles et pénibles. La décision de migrer implique une rupture avec la famille, l'époux et les enfants. Même si les femmes mentionnent les besoins économiques comme facteur primordial, le fait réel est que la migration exige un changement au niveau des rôles. La femme devient le pourvoyeur et doit laisser la supervision et le travail domestique à son époux, à ses enfants les plus âgés ou à un membre de sa famille. L'exercice de la maternité et de la conjugalité exigent un changement et affectent les femmes de plusieurs façons. La façon par laquelle les ménages gèrent ces processus est encore l'objet d'étude. Lors de recherches antérieures – alors que les hommes migraient – on a constaté que les femmes qui demeuraient étaient contrôlées par la famille élargie et la communauté qui observaient son comportement sexuel et l'utilisation qu'elles faisaient des devises.

Le montant et l'utilisation des devises sont d'autres sujets qui font l'objet d'un débat. Selon les chiffres disponibles, en 2004 « le total des devises reçues en Amérique latine et aux Caraïbes était de 45,000 millions de dollars, chiffre qui est supérieur à l'investissement direct extérieur et à l'assistance officielle pour le développement

reçue par l'ensemble des pays de la région » (OMD, 2006, p. 31). Le Mexique, le Brésil et la Colombie sont les pays qui reçoivent le plus de devises et leur influence quand à la diminution de la pauvreté en encore sous étude. Cependant, nous savons que l'extrême pauvreté a diminué de deux et trois pourcent au Mexique et en République Dominicaine grâce aux devises. En ce qui concerne leur utilisation, les rapports par pays signalent qu'entre 60% et 84% sont destinés à la consommation privée et à la satisfaction de besoins essentiels.

Cependant, la migration féminine est aussi affectée par l'exploitation et l'esclavage sexuel et du travail. Un des plus graves problèmes en lien avec les migrations est la traite des personnes. L'Organisation Internationale de Migrations se concentre sur le sujet afin de prévenir et punir les personnes en lien avec ce délit. Le problème, toutefois, est complexe puisque ces personnes tirent profit de jeunes femmes sans travail et qui ont le désir de migrer en leur offrant des emplois de serveuses, d'hôtesses et des emplois similaires, qui en réalité sont des formes de prostitution cachée. Par la suite, dans le pays destinataire, la situation devient plus difficile en raison du manque de réseau, des difficultés de la langue, des prêts reçus et de l'illégalité dans laquelle ces jeunes femmes se trouvent.

Il y a plusieurs problèmes et nous disposons de peu de temps afin de les approfondir. Cependant, en fonction des caractéristiques et de l'augmentation de la présence féminine, il est possible d'affirmer que nous sommes face à un phénomène global qui concerne l'ensemble des nations et qui exige en conséquence des solutions conjointes. Le manque de travail dans les pays d'Amérique latine de même que la demande spécialisée du travail féminin de soins s'articulent dans ce processus, et si les conditions sont présentes, cela peut être bénéfique pour les deux parties. Cela, toutefois, fait en sorte que les pays récepteurs doivent développer des politiques migratoires en accord avec cette réalité, en laissant de coté une attitude d'apparente ignorance, qui ne fait qu'augmenter les conflits, la discrimination et la violation des droits humains.

3.3. Propositions d'action

Même si cela a été dit à plusieurs reprises, il est nécessaire d'insister sur la nécessité d'établir des mécanismes de dialogue entre académiciens, chercheur-es, travailleurs d'ONG, fonctionnaires publics et organisations de femmes. Ces dialogues devraient avoir comme point de départ la reconnaissance de la nécessité d'inclure le genre, l'ethnie et la classe sociale dans l'analyse et l'élaboration de propositions de développement. Il s'agit d'une tâche inachevée qui n'a pas reçu suffisamment d'attention malgré les discours à ce sujet. Les hiérarchies de genre, de classe et d'ethnie sont, dans plusieurs cas, intérieurisés et rendues invisibles par chacun-e de nous. En certaines occasions nous sommes plus racistes ou sexistes que nous le croyons et le

prétendons, obstruant de cette façon les possibilités d'une rencontre respectueuse des différences. En raison de cela, l'autocritique de même que la reconnaissance des problèmes peuvent être les premiers pas d'un travail systématique à long terme. Je présenterai maintenant quelques conclusions, à partir desquelles je propose quelques tâches et propositions.

Les défis de la théorie

La présence croissante des femmes indigènes sur la scène publique exige un débat et la rénovation conceptuelle qui permet de sortir du cul-de-sac marqué par les dichotomies moderne/traditionnelle ; universelle/particulière ; rationnelle/émotive qui empêche de comprendre la complexité et l'hétérogénéité du processus en cours. L'articulation – entre le genre, la classe et l'ethnie – doit être théorisé de telle sorte que l'interculturalité puisse être, réellement, une approximation et une stratégie de développement.

Cette construction théorique requiert un regard qui privilégie l'analyse de ce qui se produit dans nos régions, en essayant de rendre compte de la nouveauté et de ce qui, même si cela se produit au niveau local, peut être compris comme faisant partie des changements qui se produisent en Amérique latine. En d'autres termes et à un niveau pratique, cela suppose un appui décidé aux recherches qui permettent, d'une part, de récupérer et valoriser les connaissances non reconnues comme telles par l'académie traditionnelle et, d'autre part, de générer des nouvelles approximations qui nous permettent de saisir la densité des processus de changement actuellement en cours.

En raison des changements qui se sont produits avec la globalisation, de nouvelles sphères qui méritent un traitement détaillé n'ont pas encore été mises en avant. Cela implique, en plus, de nouvelles méthodologies de recherche au sein desquelles différentes disciplines s'articulent, mais aussi différentes expériences. Dans le cas de l'Amérique latine, il est nécessaire d'acquérir plus et de meilleures connaissances quant aux aspects suivants :

Les revendications des femmes indigènes et leurs propositions de changement

Tel que nous l'avons vu, les mouvements de femmes indigènes dans différentes parties d'Amérique latine inscrivent à l'agenda leurs demandes non seulement en tant qu'intégrantes des peuples et des cultures originaires, mais aussi en tant que femmes. Il est nécessaire de connaître plus et mieux leurs analyses et propositions. Dans le même sens, nous avons besoin de plus d'informations et d'analyse concernant les relations entre ces mouvements et les féminismes de chaque pays et régions.

Le travail féminin au sein des nouvelles industries agricoles d'exportation

Il s'agit d'un sujet complexe car, même si les femmes se sentent bien puisqu'elles ont du travail – contrairement à leurs pairs masculins, les conditions de travail sont dans bien des cas inhumaines et d'exploitation. À ce sujet, il faut également explorer les changements qui se produisent quant aux identités de genre et dans les familles maintenant que les femmes assument un rôle économique plus protagoniste.

Le travail féminin dans les micro-entreprises et petites entreprises familiales informelles

En Amérique latine, il s'agit d'un secteur qui capte une grande quantité de main-d'œuvre féminine et son développement est inégal. Il y a des cas pour lesquels les femmes sont effectivement en charge de l'entreprise et ce sont elles qui gèrent la production et génèrent d'importants bénéfices. Cependant, dans d'autres cas, l'auto emploi signifie des conditions de travail très difficiles et la participation d'enfants en âge scolaire.

Les dynamiques migratoires

Malgré les progrès réalisés, il reste beaucoup de travail à accomplir. Ce qui se produit dans les familles qui restent dans leurs pays d'origine et comment se réorganisent les rôles et fonctions constituent encore une interrogation. Il est en outre important d'aborder la dimension subjective et les difficultés des migrantes et des personnes qui restent dans le pays d'origine. Cela requiert un travail multidisciplinaire, ethnographique et interculturel.

L'économie des soins

Il s'agit d'un sujet qui a été inscrit avec vigueur à l'agenda car il s'agit d'un travail en hausse, qui produit du bien-être, et il est non seulement mal rémunéré, mais aussi invisible.

Les devises, leurs utilisations et contributions à l'économie nationale

Les informations disponibles sont relatives dans la mesure où de nombreuses sommes ne passent pas par le système formel. Cependant, on sait que les devises que les femmes envoient sont cruciales pour la survie de la famille. De nouveau, nous avons besoin de l'apport des collègues économistes afin de rendre compte de la signification économique de l'envoi de devises.

À propos des politiques

Appuyer les organismes internationaux quant aux *lobbys* en faveur du respect des droits du travail et pour un travail décent. Le travail de l'OIT en Amérique latine est très important. Promouvoir la vigilance des citoyen-nes face aux industries agricoles exportatrices et promouvoir les observatoires sociaux pour le respect des accords internationaux.

Les politiques migratoires et les bénéfices pour les migrants et migrantes

Observer le respect des droits humains et des immigrant-es et garantir leur accès aux lois de sécurité sociale, à l'éducation et aux autres services de telle sorte que leur insertion puisse être bénéfique pour eux/elles et leurs familles.

Il est nécessaire de penser à des politiques d'immigration plus réalistes et en accord avec la réalité actuelle. La migration féminine augmente car, comme nous l'avons signalé, il y a un marché qui demande des travailleuses. Planifions afin que ce marché soit juste et qu'il bénéficie aux deux parties. Un traitement adéquat implique le respect et la non discrimination en raison de l'origine ou de la condition ethnique des migrants en Europe.

Programmes de développement avec une perspective interculturelle

Il est important que l'État, de même que les institutions et les organisations non gouvernementales, élaborent des programmes d'*empowerment* et d'appui aux femmes indigènes depuis une perspective interculturelle qui soit consciente des différences et qui valorise divers façons d'apprendre, d'être et de faire les choses. Cela ne nie pas les apports que ces programmes peuvent offrir en terme de formation et de projets spécifiques, car il ne s'agit pas « d'idéaliser » les autres cultures et nier les relations de pouvoir et les conflits qui existent.

Au contraire, il s'agit de prévoir de nouvelles formes de rencontre et de dialogue qui permettent d'identifier les espaces de *agency* de même que des formes de résistance et la construction de nouvelles formes de sociabilité.

4. Bibliographie

- Abramo, L. (éd.) (2006), *Trabajo decente y equidad de género en América Latina*, Santiago: OIT, Bureau International du Travail.
- Carrillo, A. L. & Stoltz, N. (2006), « De "Femina Sapiens" a Kaqla: treinta años de feminismo(s) en Guatemala », *De lo privado a lo público. 30 años de lucha ciudadana de las mujeres en América Latina*, Mexico: Siglo XXI: UNIFEM: LASA.
- Castro, J. (2007), *Peruanos en Málaga*, thèse présentée pour l'obtention du diplôme de premier cycle en sociologie.
- Chakravarty, D. (2001), *Provincializing Europe*, Oxford University Press, Oxford.
- Development in Practice* (2006), Volume 16, N° 3 & 4, OXFAM.
- Hernández Castillo, A. (s/d), « Distintas maneras de ser mujer: ¿Ante la construcción de un nuevo feminismo indígena? », *Memoria Virtual. Revista actual de política y cultura*, Mexico: www.memoria.mx.
- Herrera, G. (2005), *Mujeres ecuatorianas en las cadenas globales del cuidado*, FLACSO, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales, Ecuador www.flacso.org.
- Herrera, G. (1999), « Venta de fuerza de trabajo femenina y reproducción campesina: las trabajadoras de las flores en Tabacundo, Ecuador », *Estrategia de seguridad alimentaria en América Latina y África*, CLACSO, Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales, Buenos Aires, Argentina.
- Huenchuan Navarro, S., *Saberes con rostro de mujer. Mujeres indígenas, conocimientos y derechos*, Centro Universitario de Ciencias Sociales y Humanidades, Universidad de Guadalajara, México.www.publicaciones.cucsh.udg.mx.
- Keating, M. (2004), *Gender, development and trade*, Oxfam, Londres.
- Lebón, N. & Maier, E. (2006), *De lo privado a lo público. 30 años de lucha ciudadana de las mujeres en América Latina*, México: Siglo XXI: UNIFEM: LASA.
- Lovell, Peggy (2006), « Race, gender and work in São Paulo, Brazil, 1960-2000 », *The Journal of the Latin American Studies Association (LASA)*, University of Texas, Latin American Research Review, vol. 41, n° 3.

Monroe Morante, J. (2004), *Mujeres Campesinas Quechwas, Democracia e Interculturalidad. La experiencia reciente del CADEP ‘José María Arguedas’ en Chumbivilcas (Cusco) y Cotabambas (Apurímac)*, Secretariado Rural Bolivia – Perú, Lima.

Nelson, D. (2006), « La agencia cultural de los cuerpos políticos lesionados: etnicidad y género como apoyo protésico en la posguerra en Guatemala », in Sommer, D. (éd.). *Agencia Cultural en las Américas*, Duke University Press, Durham et Londres.

Objectifs de développement du millénaire, (2006), Rapport latino-américain.

Pajuelo Teves, R. (2006), *Participación política indígena en la sierra peruana*, IEP, Fundación Honrad Adenauer, Lima.

Palomo, N. (2006), « Las mujeres indígenas: surgimiento de una identidad colectiva insurgente », in *De lo privado a lo público. 30 años de lucha ciudadana de las mujeres en América Latina*, México: Siglo XXI: UNIFEM: LASA.

Peredo Beltrán, E. (2004), *Una aproximación a la problemática de género y etnicidad en América Latina*, Serie Mujer y Desarrollo, CEPAL, Naciones Unidas, Santiago de Chile.

PNUD (2002), *Rapport sur le développement humain*.

Prieto, M., Cumiaao, C., Flores, A., Maldonado, G., Pequeño, A. (2006), « Respeto, discriminación y violencia: mujeres indígenas en Ecuador. 1990-2004. FLACSO-Ecuador », in *De lo privado a lo público. 30 años de lucha ciudadana de las mujeres en América Latina*, México: Siglo XXI: UNIFEM: LASA.

Proyecto MARENASS (Manejo de Recursos Naturales en la Sierra Sur). Testimonios de dirigentes comunales mujeres peruanas: 1)...cuando los hilos comienzan a cantar... Aurelia Sueldo Piñares. Comunidad Campesina de Choquecca. Tambobamba – Apurímac/ 2) Recuperando el valor de la organización comunal. Eulogia Hurtado Díaz. Presidenta de la Comunidad Campesina de Andarapa. Andahuaylas – Apurímac/ 3) Si compartes saberes cosecharás alegrías. Isabel Pineda López. Comunidad de Llañucancha, Abancay- Apurímac/ 4)...cuando el orden empieza por casa. René Bravo Alzadora. Comunidad Campesina de Ocobamba Circa, Abancay- Apurímac/ 5)...vamos a escuchar,...a conversar y a trabajar bonito...Jacinta Pacco Martínez de Quispe. Comunidad Campesina de Huista. Cotabambas- Apurímac.

Quijano A. (2001), « Colonialidad del poder, cultura y conocimiento en América Latina », in *Perú contemporáneo 2*, Red para el desarrollo de las Ciencias Sociales, Lima.

Rangel, M. (2005), *Género, etnicidad, pobreza y mercado de trabajo en Bolivia, Ecuador, Guatemala y Perú*, OIT.

Ramírez, C., García, M. ; Míguez, J. (2005), *Cruzando Fronteras: Remesas, género y desarrollo*, INSTRAW, Instituto Internacional de Investigaciones y Capacitación de las Naciones Unidas para la Promoción de la Mujer, Santo Domingo.

Reuque Paillalef, R. I. (2002), « Una flor que renace: autobiografía de una dirigente mapuche », in *Fuentes para la Historia de la República. Volumen XX*, Dirección de Bibliotecas, Archivos y Museos, Chili.

Salazar, C. (2004), « Mujeres indígenas y cohesión nacional en Bolivia », in: Norma, F. (ed), *Jerarquías en Jaque: estudios de género en el área andina*, Red para el Desarrollo de las Ciencias Sociales en el Perú, CLACSO, Lima.

Un solo Continente, Un solo Espíritu (2004), *MEMORIA IV Encuentro Continental de Mujeres Indígenas de las Américas*, Chirapaq, Centro de Culturas Indígenas del Perú, Lima, www.chirapaq.org.pe.

Valdeavellano Elías, E., Neira Riquelme, E. (2004), *Foro Internacional: Salud Reproductiva en la Amazonía: Perspectivas desde la Cultura, el Género y la Comunicación*, Minga, Perú.

Valdivia, G. (2006), « Haz de cuenta que yo era hombre y mantenía a mi mujer: Globalización, género y trabajo asalariado en una zona de agroexportación », in Ruiz Bravo, P. & Rosales, J. L., *Género y Metas del Milenio*, PNUD, UNIFEM, UNFPA, Lima.

Valenzuela, M. E.; Rangel, M. (éds.) (2004), *Desigualdades entrecruzadas. Pobreza, género, etnia y raza en América Latina*, Oficina Regional de la OIT para América Latina y El Caribe, Santiago de Chile.

Vargas, V. (2006), « La construcción de nuevos paradigmas democráticos desde lo global: el aporte de los feminismos », in Lebón, N. & Maier, E (2006), *De lo privado a lo público/ From Private to Public: 30 años de kucha ciudadana de las mujeres en América Latina*, Siglo XXI Ediciones, Mexico.

GENRE, DÉVELOPPEMENT, RECHERCHE-ACTION

Marie-Lise Semblat¹⁷

La recherche-action a opposé protagonistes et détracteurs, les premiers y voyant une méthode, voire même une philosophie, les seconds ne lui reconnaissant pas de statut scientifique en raison de la part faite aux acteurs sociaux et forcément à leur subjectivité.

Lewin, psychologue allemand émigré en 1933 aux USA, est souvent reconnu pour avoir développé la recherche-action en vue de résoudre des problèmes concrets. Il s'agissait alors aux USA, durant la deuxième guerre mondiale, de modifier des comportements humains avec efficacité pour répondre à des besoins sociaux grandissants ou pressants (logement, modes alimentaires...). Lewin met au point une méthode favorisant l'implication des sujets organisés en groupes dans la résolution des problèmes, mais aussi l'implication du chercheur-e et sa présence permanente sur le terrain. La recherche-action naissante a fait alors scandale remettant en question l'objectivisme dominant.

La recherche-action traduit une tension permanente entre l'implication des acteurs et les exigences de distanciation favorisant une démarche réflexive, une analyse et un changement des pratiques. Il s'agit d'améliorer ou même de changer une situation de départ insatisfaisante pour ceux et celles qui la vivent, une situation qui fait problème et qu'ils sont les mieux à même, s'ils sont accompagnés, d'identifier, d'analyser et de changer.

La recherche-action est une démarche exigeante en temps et disponibilité, elle n'aboutit pas à des résultats immédiats, rapidement palpables et quantifiables, mais elle fournit des résultats durables. En effet, au lieu d'un expert, venu d'ailleurs, qui conduit une étude « sur » un objet, le chercheur accompagne les acteurs sociaux, il œuvre « avec » eux.

Henri Desroche reprend l'expression grecque de maïeutique (Desroche, 1990) empruntée à Socrate qui, pour lui, permet de partir du : « vécu, des actions, de l'expérience vécue par l'adulte, de la diversité de l'expérience, de l'expérience que procure le travail », accoucher est alors « transformer cette expérience vécue en projet de recherche à validité scientifique » (*ibid.*). La recherche-action est à la fois

¹⁷ Directrice de recherche à Paris III, Collège Coopératif de Paris, Réseau ASTER-International

une recherche *dans, sur, par et pour* l'action. Si elle est *dans* l'action, c'est parce qu'elle porte « *sur* des acteurs sociaux, leurs actions, leurs transactions, leurs interactions », « *conçues pour équiper "d'une pratique rationnelle"*, leur pratique spontanée », elle est « *assumée par ces acteurs eux-mêmes* ».

La recherche-action exige donc la participation des groupes concernés, elle est émancipatoire « le groupe de praticiens se responsabilise en s'auto-organisant... par rapport aux habitudes institutionnelles, bureaucratiques de coercition » (Barbier, 1990), elle est « science de la praxis » (*ibid.*), définie par Barbier comme « un processus de transformation du monde par l'homme engagé et dont il est un des éléments associés » ; il l'associe à un projet sarrien dans l'optique historico-existentielle du chercheur.

1. Le changement par la recherche-action

C'est par la recherche-action qu'ASTER-International¹⁸ a mis en œuvre des formations d'adultes (en France : Picardie, Bourgogne et au Sénégal), intégrant le genre, en partenariat avec le Collège coopératif de Paris, a accompagné une Maison des femmes au Sénégal, un diagnostic territorial participatif intégrant le genre au Maroc et enfin créé des outils adaptés.

La méthode de recherche-action, est la caractéristique essentielle des formations au Certificat d'Initiative Locale¹⁹. Plutôt qu'une pédagogie didactique privilégiant l'objet, les contenus des savoirs, c'est une maïeutique centrée sur le sujet (Desroche, 1990) qui a été mise en œuvre, une pédagogie active où l'individu est au centre de sa propre formation.

¹⁸ A.S.T.E.R, Actrices Sociales des Territoires Européens Ruraux, structure créée en 1993, est à la fois un organisme de formation et un réseau européen devenu international en 1999. Laboratoire d'expérimentation sociale, observatoire des pratiques et réseau, ASTER développe à la fois une « *pédagogie de l'action* » et une « *pédagogie de l'international au service du développement local intégrant le genre* ». La première privilégie le territoire, le groupe, le projet. La seconde est fondée sur la réciprocité, le partage des expériences et pratiques, en facilitant à la fois les maillages de partenariats locaux et les coopérations interterritoriales.

¹⁹ Le CIL est une certification du Collège Coopératif de Paris qui reconnaît les aptitudes et compétences des acteurs locaux à conduire un projet de développement. Il peut permettre de s'engager dans le parcours universitaire du DHEPS (Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales), Master 1.

2. Des « actrices actives » aux « actantes » Semblat, 2002 ; 2003)

Dans le cadre d'une formation de « femmes actrices de développement en milieu rural » en Picardie (zone de bocage de Thiérache), les « actrices actives » (redondance maintes fois entendue) ont fait place aux « actantes »²⁰, tout à la fois actrices et auteures, productrices de savoirs. Celles-ci ont structuré un groupe devenu l'association *Femmes et projets* qui est maintenant, dans cette zone rurale, un lieu de rencontres, d'information, de formation pour les femmes, leur visibilité et la reconnaissance de leur contribution propre au développement local.

La formation d'« actrices de développement en milieu rural » menée en Picardie de 1999 à 2001 visait prioritairement à susciter un processus de mobilisation des femmes, leur affirmation sur le territoire local et leur participation aux prises de décisions dans des instances locales où elles se trouvaient alors faiblement représentées²¹. Il s'agissait, tout à la fois, de sensibiliser l'environnement, notamment les partenaires institutionnels aux enjeux de l'action des femmes dans le développement local, de valoriser les potentialités féminines souvent ignorées, répondre aux nouvelles demandes sociales émergentes, tout autant qu'aux aspirations personnelles des volontaires, de rompre enfin avec l'habitude d'agir toujours dans l'urgence en formant des leaders capables d'autonomie.

Le CIL a offert la possibilité à des femmes, aux parcours scolaires souvent escamotés en raison de l'éloignement des lieux de formation et de la conciliation difficile entre vie familiale et études, de conduire leur projet, de trouver visibilité et reconnaissance tout en validant leurs acquis.

Une démarche et une méthode de recherche-action ont privilégié le projet des femmes en lien avec le territoire. La formalisation du projet a pris la forme d'une monographie (Hermelin et Missote, 1994) qui fait appel à une méthode inductive d'observation, exige précision, analyse et rigueur. Les femmes se sont engagées dans une démarche de scientifcité pour se dégager du milieu et s'y mieux situer et intégrer. Elles ont pris conscience à la fois des rapports de l'écriture à diverses formes de pouvoir (religieux, politique, juridique...) et de l'inégale répartition sexuée de ce pouvoir, les femmes se retrouvant souvent (notamment les femmes rurales) dans le champ de l'oralité (du registre du bavardage à celui du récit)²².

²⁰ L'axe de l'*empowerment* illustre la progression de l'autonomisation des femmes au regard de l'implication dans des projets qu'elles subissent ou qu'elles initient (voir annexe).

²¹ Constats du centre social rural TAC-TIC, initiateur de la démarche.

²² Propos tenus par les femmes et rapportés en groupe de pilotage par l'une des trois déléguées du groupe.

Toutes les stagiaires ont pu, partant d'une idée, construire leur projet en lien surtout avec la valorisation du patrimoine naturel ou historique tout en évitant les pièges de l'activisme. En effet, les outils de distanciation et de formalisation, proposés par la recherche-action, leur ont permis de s'engager dans une démarche prenant un tout autre sens, grâce à la démarche méthodologique et aux outils d'analyse critique. La recherche-action a facilité un changement de regard sur soi et sur le territoire, une prise de conscience des déterminations diverses sans s'enfermer dans des déterminismes et donc agir avec plus d'efficience.

L'association *Femmes et projets*, depuis sa création en 2003, a le souci de valoriser le territoire, de le connaître, de le faire connaître tout en offrant aux femmes concernées des moyens de se regrouper, de s'informer et se former. De nouvelles formations inspirées du projet initial ont été proposées, un livre présentant les parcours de vie de plusieurs d'entre elles a été produit et a contribué à valoriser leurs expériences ; des échanges transfrontaliers avec les femmes de Wallonie toutes proches se sont engagés.

L'identification des femmes comme « actantes » nous a conduit à réaliser le tableau en annexe (Semblat, 2002) qui présente plusieurs dénominations des femmes dans le développement, tantôt « bénéficiaires » dans les programmes prévus « pour » elles, tantôt « actrices » ou encore « opératrices » (terme utilisé par ASTER à sa création en 1993 en réaction à la redondance d'« actrices actives », et enfin « actantes ». L'axe de l'*empowerment* illustre la progression de l'autonomisation des femmes au regard de leur implication dans des projets, ceux qu'elles subissent ou, au contraire, ceux qu'elles initient.

3. Articulation d'une approche intégrée de genre et de mesures spécifiques

Le projet Passerelles, élaboré de concert par ASTER-International et OFAD/NAFOORE (ONG sénégalaise, membre d'ASTER, en Casamance), a pris en compte les réalités locales, en même temps que les besoins et les potentiels. Il est articulé autour de deux piliers : création d'une Maison des femmes et renforcement des capacités des agents-es de développement des ONG locales. Ces derniers sont connectés par des groupes communs de recherche-action et ouverts à la population par l'organisation de forums et conférences thématiques.

Passerelles combine une approche intégrée « genre et développement » dans un parcours de formation CIL réunissant 30 agents-es des ONG locales²³, avec des réponses spécifiques aux problèmes propres aux femmes de la zone. La recherche-

²³ Suivi d'un DHEPS, diplôme des hautes études des pratiques sociales, Master 1 de formation d'adultes pour 15 d'entre eux.

action a engagé des démarches participatives, tant au sein du groupe mixte en formation, que parmi les 25 femmes-relais de la Maison des femmes. Elle a permis aux professionnels des ONG de questionner, analyser et changer leurs pratiques professionnelles et communautaires en santé, éducation, formation, développement local avec en permanence une prise en compte du genre, intégré de manière transversale.

La Maison des femmes a fait l'objet d'une évaluation²⁴ qui a identifié une forte mobilisation, une plus grande participation, une prise en compte de la parole des femmes, le sentiment d'appartenance, une meilleure cohésion sociale, et une conscience des intérêts stratégiques. Ces derniers se sont traduits dans l'organisation de la journée du 8 mars 2007, un tournant vers une plus grande reconnaissance des femmes-relais par leurs pairs, mais aussi un moment déclencheur dans la constitution d'une conscience féministe. Elles sont passées d'activités essentiellement basées sur la satisfaction des besoins pratiques à des réflexions sur la place et le droit des femmes. L'atelier sur les violences faites aux femmes en a été l'exemple le plus concluant et les femmes s'y sont fortement impliquées. C'est un premier pas vers un réel *empowerment* des femmes de la région de Kolda. « Nous connaissons aujourd'hui nos droits et nos devoirs grâce à la Maison des Femmes. Nos maris ne nous frappent plus ». La Maison des Femmes favorise également l'autonomisation des femmes, leur prise de parole et leur participation aux décisions. Dans l'un des villages concernés, une femme explique ainsi qu'« avant, une seule personne avait droit à la parole et à la décision. Cette personne, c'est l'homme. Mais grâce aux formations, chacun a droit à la parole ».

Dans le premier rapport d'évaluation, Tcherno Ba²⁵ concluait : « La conception du projet en tenant compte des préoccupations des femmes, des jeunes et des hommes, dans une approche village, a permis une prise en charge collective du projet par les intéressés(es) et les concernés (es) ».

4. Mobilisation, conscientisation et organisation locale pour le diagnostic au Maroc

Un diagnostic territorial participatif de genre (DGTP) a été mené au Maroc par le réseau RADEV, Réseau d'Appui des Associations de Développement²⁶, accompagné

²⁴ Réalisée par Miléna Zarev dans le cadre de son stage, Sciences politiques, Bordeaux, 2007.

²⁵ Sociologue, docteur en sciences de l'éducation, Dakar, 2005.

²⁶ L'initiative de création de ce réseau a été prise par certains responsables et membres d'associations à partir d'un besoin de solidarité entre les associations et de professionnalisation de l'action associative au niveau de la province de Larache. Les objectifs de RADEV privilégient : la prise en compte de l'égalité Femme/Homme dans les institutions et dans les programmes et projets de développement, la participation, la prise en compte des droits humains, le travail de proximité.

par ASTER dans un pays en mutation où la *Moudawana*, nouveau Code de la famille, présente de forts enjeux juridiques et démocratiques, et dans une zone aux recherches d'alternatives économiques après l'éradication de la culture du cannabis. Le DTPG a touché plus de 4 000 personnes réparties sur trois communes rurales et les associations locales, membres de RADEV se sont engagées activement dans la démarche en mobilisant la population, largement consultée, qui a repris confiance après des consultations antérieures restées sans suite.

Le diagnostic s'est voulu un outil démocratique de développement local qui croise trois approches complémentaires (approche stratégique globale, démarche participative, intégration transversale du genre), repose sur cinq principes-clefs : globalité, opérationnalité, participation, dynamique de projet, articulation des temps. Le DTPG s'est réalisé au travers un cheminement en six étapes : préparation, constitution des équipes locales de diagnostic, formation décentralisée, sensibilisation, information auprès des populations, puis enfin les enquêtes exploratoires. Capitalisation, évaluation puis élaboration de plans d'action de développement local intégrant le genre ont bouclé cette phase. Au cours de l'année 2007, cinq sessions du comité de pilotage général – COPIL – ont été organisés par RADEV et animées par ASTER-International ; plus de 70 jours de travail réalisés sur le terrain par les équipes locales du DTPG ; une masse importante de données recueillies auprès des femmes et des hommes des douars concernés ; une mobilisation accrue des populations ; des axes de développement prioritaires à intégrer dans les plans locaux de développement local et durable ; un partenariat actif entre le RADEV et ASTER.

Le 28 mars 2008, une conférence, « Le développement local dans une approche d'égalité femmes/hommes », a été organisée à Rabat par RADEV et ASTER-International grâce à l'appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), afin de faire connaître le DTPG, sa démarche, sa méthode et ses résultats.

Cette conférence a permis de montrer les capacités des populations locales à se mobiliser grâce à une animation et un encadrement adéquats ; de manifester les compétences de RADEV en matière de genre, d'animation du territoire, de mobilisation des gens, de développement local et de revitalisation de la zone ; inciter les pouvoirs publics et les décideurs politiques marocains à prendre en considération les besoins d'une zone qu'ils ont voulue « sans cannabis » et notamment ceux, spécifiques, des femmes rurales dans un objectif de développement local intégrant le genre ; contribuer à trouver des alternatives économiques et sociales pour les populations notamment les femmes dans la perspective d'un développement durable et équitable de la zone ; contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité des sexes ; créer des synergies avec des projets et des réalisations

proches dans les objectifs et les méthodes ; apporter une contribution aux différentes actions de diagnostics participatifs conduites par des organismes associatifs ou étatiques marocains.

Trente personnes (trois groupes de dix pour chaque village) se sont déplacées de leurs douars vers Rabat, pour présenter le DTPG aux pouvoirs publics et aux organismes internationaux. Outre madame la Ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, venue ouvrir les travaux, des représentants des cabinets du Premier Ministre, du Ministre du Travail, d'ambassades, de plusieurs ONG et coopérations étrangères ou encore mouvements des droits de l'Homme ont participé à la conférence. Cette rencontre traduit le croisement d'une démarche ascendante et d'une démarche descendante, nécessaire à une mise en œuvre effective du développement local. La première est celle qui permet à une population de prendre en charge ses problèmes, d'identifier elle-même ses difficultés, besoins, ressources et potentiels. La seconde est celle que des pouvoirs publics, des autorités locales, des organismes internationaux mettent en place pour trouver, à leurs différents niveaux, des réponses satisfaisantes aux besoins locaux : « Le développement local est une création permanente, où ne cessent de se croiser et s'affronter les directives des appareils centraux et les initiatives surgissant de la base, les approches sectorielles spécifiques et les démarches globales localisées. » (Houée, 1989)

Le diagnostic par la démarche de recherche-action a suscité une forte mobilisation, il a abouti à des orientations pour des plans locaux de développement, notamment pour un projet de trois Maisons des femmes dans les communes où le diagnostic a été conduit et qui mettent d'ores et déjà un local à disposition.

5. Construction d'outils adaptés

C'est par une démarche inspirée de la recherche-action qu'un certain nombre d'outils de sensibilisation et formation en genre ont été créés. De 1996 à 1999, une recherche-action européenne menée par 15 structures de huit pays d'Europe (du Nord au Sud : Finlande, Allemagne, Belgique, France, Espagne, Portugal, Italie, Grèce) dans le cadre du quatrième programme d'action communautaire pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes a abouti en 2000 à la création d'un *guide*. Ce dernier, *Croisement des pratiques de développement local rural et de l'approche de genre* vise à permettre une appropriation collective de l'approche de genre dans le développement local. Il permet d'évaluer les programmes et projets d'un territoire à la lumière de deux types de catégories, ici croisées dans trois tableaux à double entrée : celles de genre (rôles, ressources, intérêts et celles du développement local : territoire, cadre institutionnel, cycle du projet).

Des panneaux-stands : « *Un défi pour le monde rural, l'Egalité des chances entre les femmes et les hommes* », ont été réalisés par les partenaires dans le cadre du même programme, ils permettent de sensibiliser à l'approche de genre et à ses enjeux sur le plan économique et démocratique.

En 2008, c'est une démarche de recherche-action menée avec deux Maisons de l'emploi en Picardie qui a abouti à la réalisation d'une mallette et d'une brochure *Genre, territoires développement en Picardie* proposant des outils de sensibilisation et de formation aux questions de genre et de développement pour les pays francophones.

6. Visée politique d'une pédagogie du genre par la recherche-action

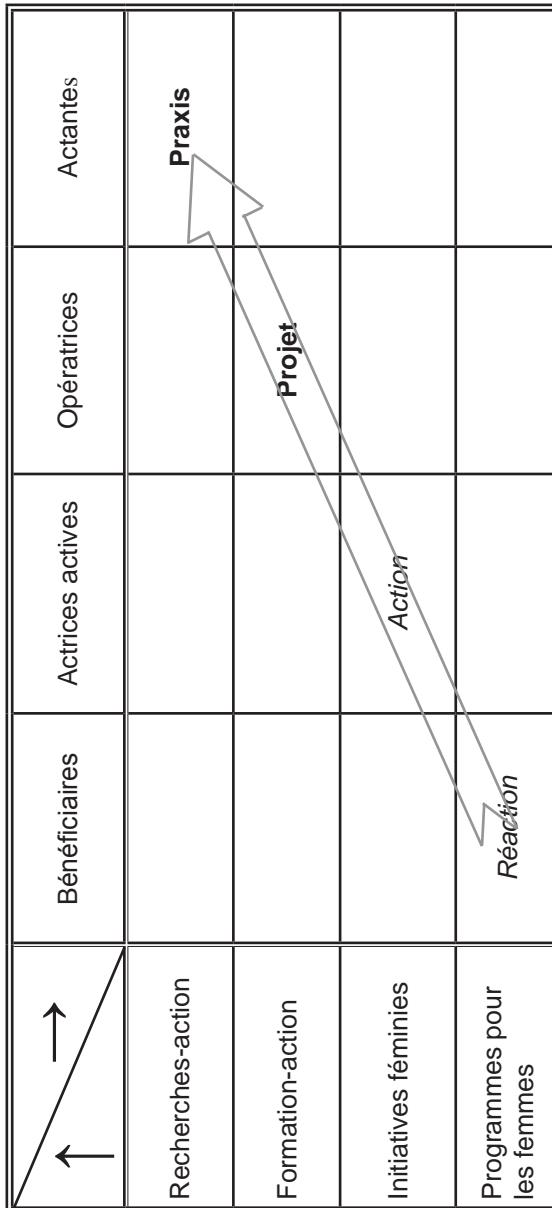
Le féminisme et la recherche-action présentent un certain nombre de points de convergences que Ruth Rose de l'UQAM à Montréal (Ruth, 1993) identifie autour d'axes majeurs :

- La contestation des théories et modèles reçus qui privilégie le vécu, l'identification des problèmes à résoudre par les groupes eux-mêmes, une approche globale et holistique ;
- Le principe que les êtres humains doivent être auteur-es et auteurs-sujets de la recherche et de la politique-action ;
- Une approche humaniste et égalitaire.

Nous avons pu, au travers des initiatives présentées au Sud et au Nord, constater que la recherche-action contribue à la mobilisation, la conscientisation et l'organisation. Elle permet des productions collectives de savoir, faisant des acteurs et des actrices des auteurs-eures, elle facilite ainsi l'*empowerment* tant individuel que collectif.

La recherche-action a facilité dans tous les cas, la mise en œuvre d'une véritable *pédagogie du genre* permettant de questionner autrement la réalité sociale et d'infléchir des changements dans les rapports entre les femmes et les hommes. L'articulation d'une dimension pédagogique du genre et d'une visée politique permet, non seulement, de remédier aux effets des inégalités, mais aussi d'en identifier les causes ; elle questionne en cela, les systèmes qui les produisent. La recherche-action accroît la portée de critique sociale du genre :

« Travailler avec le concept de genre est porteur de critique sociale. Les chercheuses et chercheurs, les responsables de projets et les organisations de base travaillant avec cette perspective de genre, en collaboration, s'inscrivent dans un projet de transformation sociale. » (Verschuur et Reysoo, 2003)



« Axe de l'empowerment » (Semblat, 2002).

7. Bibliographie

ASTER (2008), *Genre, Territoires, développement. Une recherche-action en Picardie, Une brochure et une mallette pédagogiques, une offre de formation et d'accompagnement*, en collaboration avec Adéquations, septembre.

ASTER/Collège Coopératif de Paris (2000), *Croisement des pratiques de développement local rural et de l'approche de genre*, versions française et anglaise, 16 pages.

Barbier, R. (1990), *La recherche-action*, Economica, Paris.

Desroche, H. (1990), *Entreprendre d'apprendre. D'une autobiographie raisonnée aux projets d'une recherche-action, Apprentissage 3*, Editions ouvrières, Paris.

Hermelin, C. & Missotte, P. (1994), *Vers la recherche-action en pratiques sociales. La monographie*, Collège coopératif, Paris.

Houée P. (1989), *Les politiques de développement rural*, INRA, Economica, Paris.

Ruth R. (1993), « La recherche-action est-elle de façon inhérente féministe ? » in Descarries, D. & Corbeil, C. (éds.), *Recherche-action et questionnements féministes, Cahiers Réseau de recherches féministes*, Université du Québec à Montréal, IREF, Montréal.

Semblat, M-L. (2002), « D'"actrices actives" à actantes. Trajectoires et pratiques collectives des femmes rurales », in Tremblay, M., Tremblay, P-A, Tremblay, S. (éds.), *Développement local, économie sociale et démocratie*, Presses de l'Université du Québec, Québec.

Semblat, M-L. (2003), « De la formation-action à la formation par la recherche-action ; des femmes rurales devenues "actantes" », in Mesnier, P-M et Missotte, P. (éds.), *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, transformer*, L'Harmattan, Paris.

Verschuur, C. & Reysoo, F (2003), « Introduction au n° 4 », *Cahiers Genre et développement, Genre, Pouvoirs et justice sociale*, IUED-EFI et L'Harmattan, Genève et Paris.

DEUXIÈME PARTIE

LES RECHERCHES GENRE ET
DÉVELOPPEMENT EN APPUI À LA
POLITIQUE DE COOPÉRATION AU
DÉVELOPPEMENT

DES INDICATEURS D'*EMPOWERMENT* : QUEL APPORT DE LA RECHERCHE ?

Sophie Charlier²⁷

1. Introduction

A travers ce document, nous souhaitons réfléchir sur la manière dont nous pouvons mesurer le processus d'*empowerment* à travers l'élaboration d'indicateurs adéquats. Dans ce processus, la recherche trouve évidemment toute son importance pour la mise en place d'une méthodologie permettant de définir des indicateurs d'*empowerment* adaptés aux réalités locales. Elle aidera également à voir comment utiliser ces indicateurs afin de pouvoir établir certaines comparaisons et évolutions des situations entre différents pays. Ce sera ici toutefois aussi l'occasion de souligner les limites de la recherche.

2. Un indicateur d'*empowerment* pour quoi faire ?

Dans un premier temps, il est indispensable de s'interroger sur le concept même d'indicateur et d'indicateur d'*empowerment* : quelle est son utilité, que cherchons-nous à mesurer, et pour quoi faire ?

Si nous repartons des définitions proposées par les Institutions Internationales, le concept d'indicateur est : « une mesure représentative d'un phénomène à l'intérieur de systèmes complexes ». Il s'agit donc d'une donnée - de nature quantitative ou qualitative - qui a été sélectionnée à partir d'un ensemble plus important de statistiques ou d'informations car elle possède une signification et une représentativité particulière par rapport à une problématique donnée. L'Union européenne (2001), comme d'autres bailleurs de fonds, parle de « la nécessité de se mettre d'accord pour utiliser des indicateurs de résultat communs » ainsi que de « considérer la mesurabilité des indicateurs comme un critère de sélection essentiel lors de son choix [...] l'indicateur doit être objectivement mesurable » (CE, 2001).

Dans ce cadre, il est à noter que les fondements théoriques sur le développement, et par conséquent les indicateurs qui y sont liés, ont évolué lorsque l'on a commencé à parler de développement humain. Le PNUD, dans la partie de son rapport intitulé

²⁷ Docteure en développement, chargée de cours invitée à l'UCL et chargée de mission au Monde selon les femmes.

« lexique de la pauvreté et du développement humain » évoque sa conception du développement en élargissant le concept de développement au bien-être : « Au cœur de la notion de développement humain se trouve le processus consistant à élargir le champ des possibles et le niveau de bien-être des personnes » (PNUD, 1997, p. 15). Cette vision du développement en termes d'accès et non plus en termes de possession de biens constitue une innovation théorique par rapport à la conception classique du développement considéré alors comme synonyme de croissance économique, mesuré en terme de PNB par habitant (\$/hab.). Il y a évidemment un progrès dans cet enrichissement conceptuel, impulsé par les nombreux débats autour de la conception de développement, débats qui plongent leurs racines dans des courants très différents. C'est dans cette mouvance que l'on verra se formuler des indices de développement prenant en compte plusieurs dimensions, pas seulement l'économique, mais également de type social à travers l'Indice de Développement Humain (IDH) et l'Indice de Pauvreté Humaine (IPH), ou encore, la place des femmes dans la société à travers l'Indice Sexo-spécifique de Développement Humain (ISDH), l'Indice de Participation Féminine (IPF). C'est ainsi que les Institutions ont développé une liste d'indicateurs d'*empowerment* en ayant comme objectif de comparer l'évolution de la situation et du pouvoir des femmes dans un pays ou entre différents pays.

Notre réflexion ne prétend pas aborder de manière globale l'importance des indicateurs, ni même de débattre sur les différents types d'indicateurs existant dans le secteur de la coopération au développement (d'autres interventions lors de la table ronde s'y sont attelées). Nous ne mettons pas en doute l'intérêt d'obtenir des informations les plus objectives et fiables possibles pour mesurer l'évolution et les résultats des différentes actions et politiques de développement. Cependant, nous nous interrogeons sur la pertinence d'élaborer des indicateurs d'*empowerment* capables de comparer des pays ayant des contextes et des situations si différents. En réalité, le PNUD ainsi que les Institutions (qui cherchent à comparer les pays avec des indicateurs communs) se préoccupent de savoir si chacun-e a accès à certains biens, mais ignorent si cet accès correspond aux demandes locales spécifiques. Cela se traduit très concrètement par la collecte d'indicateurs qui ne reflètent ni les disparités au sein d'un même pays ni la satisfaction de besoins préalablement définis par les populations. Nous verrons ainsi se développer des indicateurs « objectivement mesurables » de type quantitatif : « le nombre de femmes au Parlement », « le nombre de femmes ayant un diplôme secondaire, universitaire, etc. ». Ces indicateurs ont leur pertinence, mais ils ne nous disent rien sur la société dans laquelle vivent ces femmes. Plusieurs auteures, telles que dans un premier temps Naila Kabeer et Sarah Longwe, vont définir comme illusoire l'intention des planificateurs de trouver des réponses purement technocratiques, grâce à une bonne information issue de données faussement neutres ou fonctionnelles, en particulier celles concernant la répartition des tâches entre les sexes.

Une deuxième critique est la tendance à proposer des indicateurs surtout quantitatifs. Cette approche de l'*empowerment* est certes importante, mais elle ne prend en considération qu'une certaine catégorie de femmes. L'accès à l'éducation des femmes, par exemple, est un phénomène social, notamment parce qu'il met en scène une certaine reproduction sociale. Prendre le nombre de femmes ayant un diplôme secondaire comme témoin de l'accès des femmes à l'éducation revient à évacuer l'aspect social du problème et à ne se préoccuper que de l'aspect individuel. Ces indicateurs ne permettent pas de prendre en compte les conflits d'acteurs, la réflexion sur le pouvoir et les référents symboliques ainsi que l'analyse des structures sociales profondes. Les indicateurs définis ne considèrent pas l'*empowerment* dans ses différentes dimensions pour toutes les femmes, ni comme transformateur non seulement des rapports hommes/femmes, mais de la société toute entière. Ces indicateurs permettent surtout de mesurer l'*empowerment* au niveau individuel, mais pas en tant que processus de changement des rapports de genre dans la société. « Ainsi, même s'il peut être "tiré" dans des sens plus ou moins transformateurs, l'*empowerment* des femmes tel qu'il est préconisé depuis Pékin semble plus s'orienter vers des stratégies individualistes de la part des femmes, et *top-down* de la part des institutions internationales, qui n'envisagent pas de perdre le contrôle *in fine* de cette dynamique » (Falquet, 2003, p. 65).

Pour pallier à une approche trop quantitative, d'autres initiatives ont vu le jour : c'est le cas par exemple de l'Indice du Développement et de l'Inégalité entre les Sexes en Afrique (IDISA). L'IDISA est un indice composite qui comprend deux parties : l'Indice de la Condition de la Femme (ICF) qui mesure les inégalités de genre à travers une série d'indicateurs quantitatifs (par rapport à la santé, l'éducation, la présence des femmes au Parlement, etc.), et le Tableau de Bord de la Promotion des Femmes (TBPFA) qui mesure les progrès en matière d'avancement et d'autonomie des femmes en Afrique, c'est-à-dire la mise en œuvre des politiques pour l'amélioration de la condition de la femme. Si l'IDISA permet un certain suivi qualitatif des politiques mises en œuvre, il est conçu dans une logique comparative (liste d'indicateurs) et l'indice se base principalement sur des données individuelles.

L'approche quantitative est un des aspects du processus de transformation, mais la notion d'*empowerment* va plus loin : elle remet en cause les fondements même de l'activité humaine à l'intérieur des politiques de développement (Kabeer, 2001). Aussi, vouloir définir des indicateurs permettant de mesurer l'*empowerment* des femmes nécessite d'une part de s'interroger sur l'évolution de l'autonomisation des femmes en tant qu'individus, mais également par rapport aux changements de rapport de genre au sein des sociétés données. Dans un ouvrage précédent (Charlier, 2006), nous avons mis en évidence qu'« en Amérique latine, l'utilisation du terme d'*empowerment* (*empoderamiento*) ne fait pas seulement l'objet d'une discussion théorique sur un concept, il se réfère nettement à une signification intégrée par les femmes de

la base. L'*empoderamiento* sous-entend que le sujet se transforme en agent actif, acteur et moteur de changement qui varie en fonction de situations concrètes. La prise d'*empoderamiento* des femmes repose sur l'idée de provoquer des changements aussi bien au niveau politique que social et culturel, en particulier dans les imaginaires sociaux sur les relations de la femme au pouvoir » (*ibid.*). Il s'agit dès lors de mesurer le processus par lequel des individus et/ou des communautés acquièrent la capacité, les conditions de prendre un tel pouvoir et d'être acteurs dans la transformation de leur vie, de leur environnement et de la société en général. C'est une démarche qui prend en compte les réalités spécifiques ainsi que l'évolution des changements en terme individuel, mais également au niveau collectif de la société considérée.

Nous pouvons ainsi conclure que, si l'objectif d'un indicateur est de suivre un processus d'acquisition de pouvoir, d'*empowerment* des femmes qui se développe à travers différentes actions et mouvements sociaux, il est impossible de se baser sur une liste prédéfinie d'indicateurs. Cette approche demande l'élaboration d'indicateurs en fonction des réalités et des acteurs locaux. Nous pourrons avoir de cette manière des indicateurs de type qualitatif tel que « les femmes osent prendre la parole en public ». Comme le dit N. Kabeer « Les indicateurs d'*empowerment* doivent simplement indiquer le sens du changement plutôt que d'en fournir une mesure précise. [...] des mesures isolées, retirées de leur contexte, se prêtent à une variété d'interprétations différentes. [...] il n'existe pas de modèle de changement linéaire unique grâce auquel une "raison" au manque d'influence des femmes peut-être identifiée et modifiée pour créer l'"effet" désiré » (Kabeer, 2001). C'est sur base de ces mesures que nous pourrons ensuite interpréter et suivre l'évolution des rapports de genre au sein d'une société donnée pour la comparer à d'autres contextes. Même si un indicateur doit s'appuyer sur des informations validées sur le plan scientifique ou sur le plan de l'analyse. Il constitue néanmoins toujours une interprétation empirique de la réalité. De plus, le suivi des indicateurs n'a d'intérêt que s'il permet un examen des résultats et aboutit à des réorientations des politiques ou de l'action sociale.

3. Une construction différente d'indicateurs d'empowerment : apport de la recherche

Nous voudrions montrer comment, sur base d'un travail de recherche, nous avons pu élaborer une méthodologie dynamique pour définir des indicateurs d'*empowerment* avec les partenaires du Sud. Nous sommes parties de l'expérience du groupe de travail de la Commission Femmes et Développement pour mettre sur pied un guide méthodologique pour l'approche de l'*empowerment* des femmes (2007). Le travail de recherche réalisé par ce groupe est une démarche en profondeur qui cherche à prendre en compte les réalités et spécificités du terrain. Une démarche qui se veut au

départ des femmes et qui doit permettre de mesurer les apports de programmes et projets de développement à travers une méthodologie systématique pour construire des indicateurs appropriés aux populations concernées.

Les paramètres de cette appropriation varient selon :

- *les spécificités socioculturelles de la coopération ;*
- *les différents types d'acteurs de la coopération :*

 - *les acteurs de développement dans leurs communautés : individus et leurs organisations/ associations ;*
 - *les organisations d'accompagnement : ONG, services étatiques, Institutions de formation, bureaux d'études, etc. ;*
 - *les bailleurs de fonds : ONG, Etats et coopération multilatérale, Institutions religieuses, etc.²⁸*

L'intérêt du travail de recherche est qu'il permet d'apporter bien plus qu'un outil ou qu'une simple *check list* supplémentaire d'indicateurs. En effet, la recherche permet de prendre de la distance face aux contraintes de types institutionnelles et politiques, par rapport à l'action qui demande des résultats immédiats et surtout comparables. Elle permet une analyse critique des différents outils utilisés et montre ainsi leurs intérêts et leurs limites.

De plus, d'un point de vue épistémologique, des indicateurs formulés à partir d'outils méthodologiques réalisés par des Institutions ou des auteur-es principalement issues du Nord nous semblent fort inadéquats. Il importe de proposer une méthodologie d'élaboration d'indicateurs d'*empowerment* en lien avec les réalités et spécificités du terrain étudiées notamment par des auteur-es issu-es du Sud ainsi que des acteurs concernés. Nous ne pensons pas que le regard du Sud soit nécessairement mieux informé que celui du Nord, ou que le regard féminin soit systématiquement plus fin que le regard masculin (ou l'inverse!). Il s'agit toujours d'une pluralité de regards, irréductible à telle ou telle catégorisation géographique ou sociale. Les mouvements du Sud (et les féministes du Sud) vont apporter un regard différent sur le processus d'*empowerment* en soulignant des dimensions spécifiques à leur société, comme l'ancrage culturel et l'impact de la colonisation sur les rapports entre les hommes et les femmes.

Dans le cas du groupe de travail de la Commission Femmes et Développement, nous avons ainsi pu mettre en place une méthodologie qui prend en considération les spécificités socioculturelles et temporelles ainsi que les attentes plurielles des

²⁸ Pour plus de détails et d'explications, voir CFD, 2007.

acteurs de terrain. Certes, la méthodologie proposée nécessite de prendre le temps de s'ancrer dans la réalité de terrain et de faire ressortir les défis et priorités (en terme social et politique) à partir des différentes logiques des acteurs de terrain. Toutefois elle permet aussi de prendre en considération les attentes des différents acteurs, leurs propres réalités et les accents qu'ils mettront dans le suivi des processus de changement et dans l'appréciation des résultats d'une intervention.

En d'autres mots, les indicateurs sont à construire à chaque niveau de développement et la participation de chacun des acteurs est nécessaire. Raison pour laquelle la liste d'indicateurs « prêt-à-porter » a ses limites.

4. Les limites de la recherche

Une des limites de la recherche est de constituer des équipes de chercheur-es qui ne soient pas des personnes neutres. Il faut également s'interroger sur le rôle de ces chercheur-es. Il nous paraît dès lors important de situer d'où le chercheur parle et la manière dont sera pris en considération l'objet de sa recherche. La question du rôle du chercheur fait l'objet d'un débat important dans la communauté des chercheur-es. En effet, certains estiment qu'il ne faut pas confondre les rôles : le chercheur fait de la recherche, il doit produire l'analyse et le politique et/ou la société civile utilisent l'analyse pour élaborer des propositions d'améliorations et de changements pour la société. Dans les recherches en développement et spécialement sur l'*empowerment*, il nous semble important que le chercheur ne se limite pas à produire de l'analyse, mais que les résultats de sa recherche aboutissent à des recommandations qu'il porte jusqu'aux acteurs politiques ; que les résultats de leur recherche puissent avoir un certain impact dans la société. Au Québec, Danielle Lafontaine estime qu' « il y a un sens à s'interroger sur les conditions de production d'une recherche engagée mais néanmoins rigoureuse et construite » (Lafontaine, citée dans Semblat, 1997, p. 27). Bien souvent les recherches relatives aux femmes font l'objet d'une désarticulation entre trois orientations : celle de la militante - qui accorde une grande place à sa militance dans sa recherche -, celle de la technicienne - « à orientation disciplinaire et technique », qui apporte une information très riche, mais dont l'analyse restera plus limitée, descriptive, de peur d'une implication personnelle - et, enfin, celle de la théoricienne - intellectuelle théoricienne qui risque de conduire à des recherches « asexuées » (Charlier, 2006, pp. 15-16). Il importe dès lors aux chercheur-es de se situer parmi ces trois orientations.

Un autre aspect limitant de la recherche, notamment des recherches féministes (et par conséquent celles qui touchent au processus d'*empowerment* des femmes) est la validité scientifique. Encore trop souvent, les recherches engagées ont des difficultés à être reconnues selon les critères dits communément « scientifiques ». Lors du Colloque international sur la Recherche féministe francophone « Ruptures,

résistances et Utopie » (2002), plusieurs chercheures se sont interrogées sur les liens entre la recherche « féministe-militante » et l'action politique. Elles ont mis en évidence que, bien souvent, le moteur d'une recherche sur les relations hommes-femmes est l'engagement politique, pris au sens large du mot ; engagement qui, malheureusement, entraîne encore trop souvent critique et résistance vis-à-vis des résultats apportés. Aussi, il convient lors de recherches engagées d'être attentif à ne pas confondre les rôles ; l'actrice est, dans sa réalité vécue, son quotidien, moteur d'un éventuel changement ; par contre, le rôle de la chercheure sera de conceptualiser et de systématiser les expériences afin de tenter de rendre intelligibles les pratiques des actrices. Marie-Lise Semblat met en garde contre les confusions entre deux ordres : « celui du chercheur et celui de l'acteur, le premier renvoie aux exigences de l'analyse, de l'argumentation, de la preuve, le second relève du postulat » (Semblat, 1997, p. 27).

De notre point de vue, il n'est pas souhaitable de séparer engagement politique et/ou convictions et d'adopter un point de vue « neutre » dans une recherche. C'est pourquoi dans la recherche, l'analyse des données doit être réalisée avec une grande rigueur afin de leur donner une « validité scientifique ».

Enfin, la recherche demande du temps ce qui est parfois en contradiction avec les besoins immédiats des acteurs de terrain. Il importe dès lors de proposer une recherche directement liée avec les besoins de l'action. La construction d'indicateurs d'*empowerment* avec les acteurs concernés peut paraître un travail fabuleux, mais difficilement réalisable dans le cadre d'une coopération multi- ou bilatérale. A partir du travail du groupe de recherche nous avons testé notre méthodologie dans le cadre de différents programmes au niveau micro. Nous continuons le travail afin de pouvoir adapter notre méthodologie aux niveaux méso et macro.

5. Bibliographie

III^{ème} Colloque international sur la Recherche féministe francophone « *Ruptures, résistances et Utopie* », Toulouse (France), 17-22 septembre 2002.

CE, DG développement (2001), *Projet de lignes directrices pour la définition d'indicateurs de développement*, [en ligne] <http://www.confedmali.gov.ml/procedures/Lignes%20directrices%20indicateurs.pdf>
 (15/05/08).

Charlier, S. (2006), *L'économie solidaire au féminin : quel apport spécifique pour l'empoderamiento des femmes ? Une étude de cas dans les Andes boliviennes*. Thèse présentée en vue de l'obtention du titre de docteure en Sciences sociales (environnement-développement-population), Presses universitaires de Louvain/UCL.

CEA, NU (Commission Economique pour l'Afrique) (2004), *Indice de Développement et d'Inégalité entre les Sexes en Afrique : IDISA*, [en ligne] <http://www.uneca.org>.

CFD (Commission Femmes et Développement) (2007), *L'approche de l'empowerment des femmes : un guide méthodologique*, [en ligne] http://www.dgci.be/documents/fr/cfd/CFD_approche_empowerment_femmes.pdf.

Falquet, J. (2003), « "Genre et développement" : une analyse critique des politiques des institutions internationales depuis la Conférence de Pékin », in Reysoo, F. et Verschuur, Chr. (textes réunis par), *On m'appelle à régner. Mondialisation, pouvoir et rapport de genre*, IUED, UNESCO, DDC, pp. 59-87.

Kabeer, N. (2001), *Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment*, in SIDA/Swedish International Development Cooperation Agency, *Discussing women's Empowerment. Theory and Practice*, Sida studies n°3.

PNUD (1997), *Rapport sur le développement humain*.

Semblat, M.-L. (1997), *L'émergence d'un féminisme territorial en milieu rural. Les pratiques de nouveaux groupes de femmes en Europe et au Canada francophone*, thèse en géographie sociale, Université de Paris 8, Institut d'Etudes Européennes.

INTÉGRATION DU GENRE DANS LES INDICATEURS STATISTIQUES DE L'ÉVALUATION DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Marielle Bruyninckx²⁹

1. Introduction : l'alternative statistique, un autre regard sur le développement humain

La mesure objective du développement est, depuis de nombreuses années, au centre de diverses réflexions théoriques et/ou tentatives plus concrètes de réalisation. Pour mener à bien cette entreprise délicate, les économistes ont longtemps privilégié l'analyse de l'évolution du **Produit National Brut** (PNB)³⁰ par habitant. C'est d'ailleurs sur cette base que s'établit le classement de la Banque mondiale dans une volonté toujours affirmée de lutte contre la pauvreté et d'encouragement de la croissance économique des pays défavorisés (BM, 2006).

A la fin des années 1980, des **critiques** se sont pourtant élevées, estimant qu'il était contestable de centrer l'évaluation du développement sur des considérations exclusivement économiques. En effet, c'est bien la personne humaine en tant que telle qui doit constituer le véritable objectif du développement et ce, afin qu'elle puisse *in fine* évoluer dans un environnement lui permettant d'avoir un niveau de vie correct, une meilleure santé et donc, une espérance de vie plus longue ainsi qu'un meilleur accès au savoir. Afin de recentrer le propos sur ces préoccupations « humanistes », des avancées ont donc vu le jour dès le début des années 1990 et ont proposé une vision du monde alternative, axée non plus exclusivement sur l'augmentation du capital économique, mais bien davantage sur celle du bien-être de l'homme (Bruyninckx & Berte, 2007).

²⁹ Professeure, Service de Développement humain et traitement des données, Université de Mons-Hainaut.

³⁰ Le PNB est la valeur totale de la production finale de biens et de services des acteurs économiques d'un pays au cours d'une année incluant à la fois le Produit Intérieur Brut et les revenus nets provenant de l'étranger www.becompta.be.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)³¹ a ainsi proposé, sur base des travaux de l'économiste indien Amartya Sen, un indicateur synthétique permettant de rendre compte, certes de réalités économiques, mais aussi d'éléments relatifs à la justice sociale et au bien-être : *l'Indicateur de Développement Humain*. Aujourd'hui encore considéré comme le premier grand indicateur alternatif international (Gadrey & Jany-Catrice, 2003), l'IDH se trouve à la base de l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain* qui tente d'établir, depuis une quinzaine d'années, un bilan annuel de l'état du développement humain dans le monde et qui, depuis 2005, examine également les progrès réalisés dans la poursuite des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) que les États Membres des Nations Unies se sont engagés à atteindre d'ici 2015 (NATIONS UNIES, 2005).

L'indicateur de Développement Humain (IDH) fait son apparition en 1990 dans le premier *Rapport mondial sur le développement humain* du PNUD. Indice composite, il incorpore des indicateurs relatifs à trois critères : longévité/santé, éducation et niveau de vie. Le premier est évalué sur base de l'espérance de vie à la naissance, le deuxième est relatif au taux d'alphabétisation des adultes et au taux brut de scolarisation combiné du primaire, du secondaire et du supérieur, tandis que le troisième se calcule à partir du Produit Intérieur Brut (PIB)³² par habitant en parité de pouvoir d'achat en dollars US³³ (PNUD, 2005).

La valeur de l'IDH caractérisant un pays permet de positionner celui-ci dans une liste, réactualisée chaque année. En 2006, le rapport inclut ainsi 177 pays dont 63 ont un développement élevé, 83 un développement moyen et 32 un développement faible (PNUD, 2006). Une qualité de vie et un développement humain insuffisants constituent, par ailleurs, un des critères auxquels doit répondre une nation pour pouvoir être inscrite sur une autre liste : celle des Pays Moins Avancés (PMA). Aujourd'hui, 50 pays sont ainsi étiquetés (CNUCED, 2004) et requièrent donc toute l'attention internationale. Considérés comme étant les plus pauvres de la planète, ils sont, pour les trois quarts d'entre eux, situés en Afrique et représentent, ensemble, 700 millions d'habitants.

³¹ Le PNUD est le réseau mondial de développement des Nations Unies. L'objectif de ce programme est la transmission aux pays de connaissances, d'expériences et de ressources en vue de les aider à mettre en œuvre leurs propres solutions aux défis de développement qu'ils rencontrent (PNUD, 2005).

³² Le PIB est une manière d'apprécier la richesse d'un pays et le niveau de vie de ses habitants. C'est la somme des valeurs ajoutées de l'ensemble des branches de production. Il se compose du produit intérieur marchand (biens et services échangés) et du produit intérieur brut non marchand (services fournis par les administrations publiques et privées à titre gratuit ou quasi gratuit) www.becompta.be.

³³ Le PPA est le nombre d'unités d'une monnaie étrangère nécessaire pour acheter les mêmes montants de marchandises et services sur un marché d'un pays donné qu'un dollar permettrait d'acheter aux USA (PNUD, 2005).

L'Indicateur de Pauvreté humaine (IPH), tentative de réponse à certaines critiques formulées à l'égard de l'IDH, s'attache aux mêmes trois dimensions fondamentales que ce premier, mais évalue le niveau de développement humain au sein d'un pays sur base des « *carences ou manques observables* » (PNUD, 2005, p.354). Les caractéristiques observées (probabilité de décéder à un âge précoce, difficulté d'accès au monde de la lecture et des communications, pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale et impossibilité de pouvoir accéder de manière régulière à des points d'eau aménagés) informent sur la difficulté à pouvoir prétendre à un niveau de vie décent (PNUD, 2005).

2. L'intégration du genre dans l'évaluation du développement : une avancée nécessaire

Depuis 1975, avec la mise en place de la Décennie de la Femme décrétée par les Nations Unies et la tenue de plusieurs conférences internationales à Mexico (1975), à Nairobi (1985) ou encore à Pékin (1995), la question de l'importance du rôle joué par les femmes dans le développement s'est révélée de plus en plus centrale dans les réflexions internationales. Pourtant, l'implication des femmes, notamment sur le plan économique, est restée peu valorisée et insuffisamment soulignée dans les statistiques internationales. La nécessité de quantifier l'impact des tâches reproductives, ou encore du travail informel dans lesquelles elles s'inscrivent le plus souvent, s'est donc rapidement imposée ; ce défi métrologique étant d'autant plus justifié que le lien entre la situation de la femme dans un pays et le niveau de développement de celui-ci a souvent été démontré. Si l'introduction de l'IDH et l'IPH avait permis de porter un regard définitivement plus « humain » sur le développement, il fallait maintenant tenter d'y intégrer la dimension « genre » afin d'évaluer au mieux l'impact fondamental de l'activité des femmes sur le développement.

Dans de nombreux pays du monde, les femmes se trouvent souvent dans une situation de précarité plus importante que les hommes. La lutte pour la diminution des inégalités entre hommes et femmes se situe donc dans la recherche d'une plus grande justice sociale et dans le respect des droits humains universels, mais s'inscrit aussi dans la recherche de mesures pouvant avoir des effets multiplicateurs tant sur le bien-être familial que sur le niveau général de développement humain d'un pays. Donner aux femmes et aux filles la possibilité d'accéder à l'éducation, de développer des compétences dans le domaine de la santé, de s'investir autrement sur le marché du travail, ou encore de participer à la vie politique, leur permettront d'exercer pleinement leurs compétences dans l'intérêt de la société dans son ensemble (DGCD, 2002). Le Rapport sur le développement humain de 1995 conclut d'ailleurs à cet égard que « le développement humain risque d'être compromis s'il ne prend pas

en compte les questions de genre ». Depuis 1979, avec la Convention CEDEF³⁴, qui a établi le cadre juridique de l'égalité des droits entre hommes et femmes, sous le haut patronage de l'ONU, plusieurs institutions internationales ont participé à l'instauration de politiques axées sur le genre, à travers des recommandations et la création d'outils méthodologiques. Pourtant, ce n'est qu'en 1995 que la prise en compte de la problématique « genre » est véritablement systématisée au sein du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, 1995) grâce à la création d'indices « sexospécifiques ».

Introduit pour la première fois dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1995*, l'*Indicateur sexospécifique de Développement humain* (ISDH) a donc pour objectif de traduire les inégalités liées au genre dans les trois domaines de base de l'IDH. Son calcul repose sur le principe de l'aversion pour l'inégalité à travers l'introduction d'un coefficient permettant de donner des pénalités aux différences de traitement entre hommes et femmes. Sa valeur est souvent inférieure ou égale à celle de l'IDH : plus l'écart entre les deux indices est grand, plus les différences entre les hommes et les femmes sont manifestes (PNUD, 1995). La différence de classement IDH-ISDH est également utilisée pour souligner des disparités axées sur le genre : un nombre positif traduit une situation relativement meilleure des femmes par rapport aux hommes ; un nombre négatif exprime, quant à lui, le contraire.

Un autre indicateur, l'*Indicateur de Participation des Femmes* (IPF) est également créé. Celui-ci se centre plus particulièrement sur les opportunités qui sont offertes aux femmes dans les domaines politique et économique. En ce sens, l'IPF est un indicateur positif. Composite, il est mesuré à partir des différences entre les hommes et les femmes dans trois domaines : la représentation parlementaire, la participation à la vie économique et la maîtrise des ressources économiques. La première dimension est approchée à partir des pourcentages respectifs de sièges parlementaires occupés par les hommes et les femmes dans le pays concerné. La deuxième est appréhendée à travers les taux respectifs d'hommes et de femmes qui occupent des fonctions de représentation, de direction et d'encadrement extérieur, et ceux ayant trait à l'occupation des postes de cadres et de fonctions techniques. Enfin, la troisième est évaluée grâce à l'estimation de la part distinctive des revenus du travail de l'homme et de la femme (PNUD, 2005).

Si les gouvernements se montrent aujourd'hui davantage attentifs aux données statistiques qui concernent les disparités liées au genre, ils réclament parallèlement des informations plus précises quant aux actions à privilégier. Cette prise de conscience semble étroitement liée aux dispositions prises lors de la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing en 1995 qui avait débouché sur un programme d'action destiné à donner plus de pouvoir à celles-ci. Cette **demande d'outils statistiques** destinés à

³⁴ Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

l'établissement de zones prioritaires d'intervention pour la lutte contre les disparités entre hommes et femmes s'avère particulièrement fondamentale sur le continent africain qui regroupe à lui seul 35 des 50 pays repris sur la liste des pays moins avancés (Bruyninckx & Berte, 2007). En réponse à cette attente, la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), organe émanant des Nations Unies, met au point l'*Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique* (IDISA) ; l'objectif poursuivi étant le développement de stratégies adaptées au contexte africain pour lequel les données récoltées au niveau international sont souvent lacunaires.

Cet indice a été présenté en 2004 lors de la deuxième journée du Forum pour le développement de l'Afrique (ADFIV) et a été approuvé par les ministres et experts présents à la Septième Conférence Régionale Africaine sur les femmes (Beijing +10). Il a été évalué dans 12 pays africains : Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Ethiopie, Egypte, Ghana, Madagascar, Mozambique, Ouganda, Tanzanie et Tunisie. Les aménagements à réaliser dans son calcul se font d'ailleurs en fonction des conclusions des tests réalisés dans ces divers pays.

L'IDISA constitue un prolongement concret aux engagements pris lors de la Conférence de Beijing en 1995 et lors de la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Il vise, en effet, à fournir une évaluation objective des avancées du continent africain à propos du statut de la femme alors que jusque là, seuls les bilans périodiques fournis par les gouvernements permettaient de se faire une idée. La création de l'IDISA participe également au développement dans une perspective communautaire en assurant la promotion de la coopération interdépartementale au sein des ministères et en suscitant l'émulation au niveau des Etats africains par la confrontation de l'état d'avancement de pays ayant des caractéristiques de base relativement semblables. Enfin, l'IDISA constitue un indice formellement conçu pour l'Afrique : il s'appuie sur les chartes et documents africains qui ont un impact sur les relations de genre ainsi que sur la nature des relations hommes/femmes en Afrique. Enfin, il favorise l'utilisation de données nationales afin de combler les manquements caractérisant celles recueillies sur le plan international (CEA, 2004). Le souhait du CEA étant d'étendre l'utilisation de l'IDISA à tous les pays africains, 26 nouveaux pays devraient être couverts en 2006-2007 (Le Monde selon les femmes, 2006).

L'IDISA se compose de deux parties : l'*Indice de la Condition de la Femme* (ICF) et le *Tableau de Bord de la Promotion de la Femme en Afrique* (TBPFA). Ces deux volets comportent chacun trois rubriques. La première réfère au pouvoir social à travers des indicateurs relatifs à l'éducation et à la santé. La deuxième s'intéresse au pouvoir économique en prenant notamment en compte le concept de « budget-temps », visant à évaluer la contribution invisible des femmes à la population active. Enfin, le troisième touche au pouvoir politique, c'est-à-dire la capacité d'influencer et de contribuer aux

résultats par la participation à l'organisation, aux sphères de négociation et au vote dans le cadre du pouvoir politique formel, mais aussi informel. Le TBPFA prend également en compte une quatrième rubrique qui vise à quantifier les droits de la femme, thématique absente des indices classiques du PNUD. La combinaison des résultats obtenus par un pays pour les deux indices constitutifs de l'IDISA permet une évaluation assez exhaustive de la situation d'un pays en matière d'égalité entre les genres, et permet de déterminer les secteurs primordiaux sur lesquels il faudra axer les politiques futures (Bruyninckx & Berte, 2007).

La différence importante entre l'ICF et le TBPFA concerne le type de données récoltées : si l'ICF constitue un relevé quantitatif de données relatives à certains critères pertinents pour le monde africain et s'inscrit donc dans le prolongement du principe de base des indicateurs classiques du PNUD, le TBPFA constitue une innovation fondamentale dans la mesure où il tente de « chiffrer » des données qualitatives (CEA, 2004). Il s'axe notamment sur des domaines pour lesquels une quantification classique est difficilement envisageable : les droits de la femme, sur les plans juridique, mais aussi culturel et religieux, ainsi que des aspects relevant du domaine privé tels que les violences faites aux femmes.

La prise en compte conjointe de données quantitatives et qualitatives dans la constitution d'un indice composite constitue une première sur la scène internationale. Néanmoins, d'autres avantages de l'IDISA méritent d'être signalés : l'introduction de nouveaux types de données comme le « budget-temps », mais aussi sa facilité d'utilisation ou encore la possibilité de recueil d'informations plus récentes grâce à la consultation de données « nationales ». Néanmoins certaines **lacunes** devront encore faire l'objet de réflexions. Ainsi, la mesure de l'écart entre la situation des hommes et des femmes dans un pays par cet indice ne prend pas en compte la situation socio-économique générale de celui-ci et il est donc nécessaire d'utiliser conjointement d'autres indices tels que l'IDH ou l'IPH. De plus, certaines données restent, malgré tous les efforts entrepris, difficiles à obtenir. Enfin, la notation fait encore souvent l'objet de désaccords entre les parties en présence, ce qui atteste de la nécessité de penser plus en profondeur les modalités du cadre dans lequel elle s'inscrit. Une idée intéressante pour limiter les mésententes serait, par exemple, d'augmenter le nombre de catégories de cotation qui sont encore trop imprécises en ce qui concerne certains indicateurs (Le Monde selon les femmes, 2006).

3. Conclusion

Un certain nombre d'avancées ont été entreprises depuis le début des années 1990 afin de proposer un modèle de société alternatif non plus centré exclusivement sur la recherche du profit, mais davantage sur l'augmentation du bien-être de l'homme comme valeur centrale, fondamentale et universelle (Bruyninckx & Berte, 2007). A

cet égard, l'élaboration d'indicateurs statistiques alternatifs a permis d'envisager la mesure du développement selon des conceptions largement plus centrées sur l'être humain. Désormais, l'accent est également mis sur « l'accroissement des capacités humaines qui reflète la liberté d'accomplir les divers objectifs que les gens choisissent de privilégier » (Rapport arabe sur le développement humain, 2002). Dans cette optique, la prise en compte des disparités entre hommes et femmes a fait l'objet d'une attention toute particulière et dépasse dorénavant le stade des intentions pour s'orienter vers des moyens et des actions destinés à une prise en compte plus adéquate du genre dans les programmes de développement. En effet, « particulièrement pertinente dans les pays du Sud où certaines sociétés sont marquées par de fortes disparités de droits et de statuts entre femmes et hommes, l'approche "genre" contribue à la poursuite des objectifs de gouvernance démocratique comme de renforcement des capacités et des droits, qui sont au cœur de l'approche actuelle des politiques de développement » (HCCI, 2005). Cette prise de conscience se traduit de manière particulièrement intéressante sur le sol africain à travers la création de l'IDISA. En effet, même si certaines lacunes sont soulignées dans sa conception, cet indice constitue une avancée enthousiasmante dans la réflexion spécifique sur la condition de la femme en ce qu'il participe indirectement au Développement humain de l'Afrique par la dynamique que l'évolution du statut de la femme est à même d'impulser.

4. Bibliographie

- Bruyninckx, M. & Berte, C. (2007), « Indicateurs statistiques alternatifs : comment intégrer la part des femmes dans l'évaluation du Développement humain au Sud ? », *Cahiers marxistes*, n°235, pp. 31-44.
- CEA (Commission Economique pour l'Afrique) (2004), *Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique*, Addis-Abeba.
- CNUCED (2004), *Rapport sur les pays les moins avancés 2004*, Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Nations Unies, New York et Genève.
- DGCD (2002), *Note stratégique égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes*, Service public fédéral affaires étrangères, commerce extérieur et coopération au développement, Direction générale de la Coopération au Développement.
- Gadrey, J. & Jany-Catrice, F. (2003), « Développement et progrès social : quels indicateurs choisir ? », *Alternatives économiques*, n°211, 2003, pp. 70-74.
- HCCI (2005), *Le genre dans les Institutions internationales*.

Le Monde selon les femmes (2006), *Genres et indicateurs de développement, Actes du 8 mars 2006*, Bruxelles, 2006.

NATIONS UNIES (1996), *Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes. Beijing, 4-15 octobre 1995*, New York.

NATIONS UNIES (2005), *Les objectifs du Millénaire pour le développement. Rapport 2005*, New York.

PNUD (1995), *Rapport mondial sur le développement humain 1995*, Programme des Nations Unies pour le Développement, New York.

PNUD (2002), *Rapport arabe sur le développement humain 2002*, Programme des Nations Unies pour le Développement, New York.

PNUD (2005), *Rapport mondial sur le développement humain 2005*, Programme des Nations Unies pour le Développement, New York.

PNUD (2006), *Rapport mondial sur le développement humain 2006*, Programme des Nations Unies pour le Développement, New York.

Documents électroniques

Banque Mondiale (2006), <http://www.worldbank.org>

<http://www.becompta.be>

GENRE, COLLECTE DES DONNÉES, INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT ET D'*EMPOWERMENT*

Patrick Vanderhulst³⁵

1. Le développement de l'approche AURA™

ATOL a développé une approche adaptée au renforcement (*empowerment*) des organisations de base (*membership organisations*). Alliant un ensemble de stratégies à des outils appropriés, celle-ci définit d'une part, les domaines par rapport auxquels les résultats sont mesurés et d'autre part les grands axes stratégiques qui conditionnent le processus.

Les résultats d'un processus d'*empowerment* peuvent être approchés selon différents angles :

- L'AVOIR ou l'augmentation des capacités matérielles, économiques ainsi que des facilités d'accès aux intrants de production (accès à la terre, aux crédits, aux formations...) ;
- Le SAVOIR (et savoir-faire) amélioré par des formations et des apprentissages ; une meilleure maîtrise des moyens de progresser dans une discipline ;
- Le POUVOIR renforcé, c'est-à-dire l'obtention soit du droit de décider souverainement, soit d'influencer les décisions qui les affectent ;
- Le VOULOIR ou le développement de la volonté de changer et la conviction de pouvoir être les auteurs-es d'un tel changement.

Ces même quatre aspects d'*empowerment* et le principe des dynamiques, ou processus propres, à chaque organisation sont repris dans le guide méthodologique (CFD, 2007) pour la définition des indicateurs d'*empowerment* de la Commission Femmes et Développement dont Lisette Caubergs, membre d'ATOL, est co-auteure.

³⁵ ATOL

Les stratégies d'apprentissage social³⁶ peuvent être regroupées en cinq processus et sont décrites en détails dans l'approche AURA³⁷ citée ci-dessus :

- L'ACTION ou capacité de mener à bien ses projets : tout ce qui concerne la gestion du cycle de programmes (et la nouvelle version GAR : gestion axée sur les résultats) ;
- La REFLEXION ou la prise de recul permettant une réflexion sur le bien-fondé de ses choix et sur la qualité des décisions prises ;
- La NEGOCIATION ou la capacité de bien négocier et exécuter les accords de collaboration. En effet on n'obtient rien de durable en agissant tout seul. Le genre en est une preuve évidente ;
- La COMMUNICATION afin d'améliorer le dialogue et la transparence. La rétention de l'information constitue il est vrai une source de pouvoir, mais un pouvoir « contre » et non « avec ». Toutefois, l'information se recherche avant d'être donnée. Bien informer est également un devoir de *reverabilité* ;
- La CONCORDE ou la dynamique de groupe, la force de « l'appartenance à », de l'identification à un ensemble plus grand, de la sortie de l'isolement. Le groupe aide chaque membre à s'épanouir et de là, tire sa force de mobilisation. En opposition aux tendances individualistes et au mythe américain de la possibilité pour chaque individu de « réussir », il s'agit de « ré-équilibrer » la situation par une dose de collectivisme. Les tâches reproductive des femmes constituent la preuve de leur « culture » associative (en commençant par la famille).

2. L'apport de la recherche

ATOL s'est inspiré d'autres recherches, dont celle de Wildemeersch de la Katholieke Universiteit Leuven (KUL), pour définir ces cinq stratégies. L'étude a cependant été améliorée avec les partenaires de la recherche-action.

A coté des trois aspects classiques de l'*empowerment* : l'*avoir*, le *savoir* et le *pouvoir*, nous avons souhaité ajouter le *vouloir* qui se situe au niveau individuel, au niveau de la confiance en soi et de la lutte contre la peur de décider soi-même et d'assumer les

³⁶ Cet apprentissage est appelé « social » car il permet la détermination de la capacité d'une part d'agir en autonomie et d'autre part d'influencer les autres acteurs concernés, qu'ils soient alliés ou ennemis.

³⁷ L'AURA ou l'AUTO Renforcement Accompagné. Décrit dans le manuel d'ATOL est disponible sur : <http://www.atol.be/port/od/aurapres.htm>

conséquences de ses actes. En effet, l'absence de *vouloir* est l'un des blocages les plus fréquents pour l'*empowerment* des femmes, le manque de volonté se traduisant par le fatalisme.

Nous avons enfin ajouté une cinquième stratégie : l'appartenance et l'identification à son association, qui donne à chacun l'opportunité de changer en toute sécurité et de s'épanouir en tant qu'individu. Le groupe donne la foi en soi et vice-versa.

ATOL développe de nouvelles approches par la recherche-action qui constitue, en quelque sorte, une (ré)appropriation de, et par, les partenaires, individuellement et en groupe/réseau, de principes et d'outils conçus par des chercheur-es et idéologues. Cette recherche est donc, comme son nom l'indique, directement liée à l'action : elle valorise les expériences des partenaires, traduit et vérifie les concepts et théories et accompagne une (re)conceptualisation endogène.

Ce faisant, ATOL vise le développement de concepts et d'approches opérationnelles. Le tout aboutit à un ensemble de stratégies, enrichi par des outils et méthodes appropriées. Les théories utilisées doivent être utiles pour mieux comprendre et changer sa pratique.

3. L'intégration du genre

Le genre est intégré dans nos recherches-actions. En effet, celles-ci tiennent compte des particularités de beaucoup de femmes : l'*analphabetisme*³⁸, le cloisonnement³⁹ (qui ne permet pas « d'ouvrir les horizons »), la préoccupation ou vigilance par rapport aux « effets communautaires », l'*absence de « droits productifs »* (accès intrants), etc.

Dans cette optique, ATOL recherche des approches qui répondent aux exigences d'égalité et dans lesquelles les femmes participent de manière significative. Les solutions visées cherchent à développer leur *pouvoir avec*, impliquant ainsi une transformation des rapports entre hommes et femmes, sans que cela soit perçu ou vécu comme une prise de pouvoir, mais plutôt comme une influence réciproque et positive.

³⁸ Analphabetisme : en plus de lire, écrire et compter, il y a un handicap à ne pas (pouvoir) communiquer en dehors du cercle et des sujets « familiers ». La prise de parole dans le débat public est souvent culturellement mal vue.

³⁹ Le cloisonnement des femmes est lié à leur manque de mobilité car elles profitent moins de rencontres et d'exemples extérieurs qui peuvent les inspirer et leur apporter des arguments pour une innovation.

4. Les décalages avec la recherche

Les décalages avec les chercheurs sont assez fondamentaux. Pour ATOL on *apprend de*, autant qu'on *apprend à*. La recherche revendique, de manière excessive, le monopole du savoir et partant, infantilise le « groupe-cible ». L'adulte construit de nouveaux savoirs sur base des données qu'il perçoit. Lorsqu'il se vit comme un « objet de la recherche », comme étant instrumentalisé, il n'apprend pas.

Une pédagogie d'*empowerment* (de libération) se doit donc d'accompagner aussi la recherche endogène⁴⁰ et la mise en pratique, au lieu d'utiliser l'autre simplement comme sujet de recherche.

ATOL donne une grande importance à la réciprocité dans l'apprentissage. L'humilité et le respect de l'autre constituent ainsi des valeurs essentielles à ses yeux.

Les défis pour la recherche sont :

- une plus grande ouverture pour découvrir et comprendre la complexité unique de chaque processus de développement, ainsi qu'un partenariat égalitaire pour développer les capacités de recherche et d'apprentissage au Sud, y compris au sein des ONG et partenaires de base ;
- une mesure de l'impact des interventions, comme nous l'impose de plus en plus la GAR. Celle-ci dépasse cependant le mandat et les capacités des ONG⁴¹. Une collaboration Nord-Sud, entre instituts de recherche, et incluant les services d'Etat, devrait compléter les modestes outils de « suivi-évaluation » des interventions des ONG. Ces dernières se doivent de maximaliser les résultats plus que la recherche ;
- une limitation de l'uniformisation des politiques et approches. Les principes de subsidiarité impliquent la décentralisation du pouvoir de (re)définition des politiques. Chaque cadre/contexte est unique et peut contenir soit d'autres facteurs déterminants, soit un autre rapport d'importance entre facteurs ;

⁴⁰ Dans le livre *Changement politique et social. Eléments pour la pensée et l'action* (De Leener et al., 2005), on développe cet axe. Il faut généraliser la pensée propre et la pensée critique (p. 167) ; la réflexivité (ou comment prendre soi-même comme objet) est complétée par la mise en question (Je pense donc je suis, ndlr).

⁴¹ La coopération exige de plus en plus que l'ONG justifie son intervention par rapport à l'impact obtenu. Pourtant cet impact est le résultat d'un ensemble de facteurs qui dépassent l'échelle ONG : dans quelle mesure l'intervention y contribue, dans quelle mesure les effets intangibles et qualitatifs peuvent être pris en compte ?

- le Suivi-Evaluation et la Recherche-Action sont adaptés par les acteurs concernés selon leur situation spécifique. Pour cela il est nécessaire de pouvoir y intégrer des éléments nouveaux, imprévus, voire imprévisibles, puisque l'on travaille avec des êtres humains dans des contextes complexes (e.a. déterminés par des rapports de forces changeants) ;
- la Recherche-Apprentissage qui parcourt la spirale de (re)conceptualisation, d'expérimentation, de généralisation et de réflexion, constitue le cycle d'apprentissage. Sans parcourir cette spirale on reste dans une logique de réflexion à boucle unique, on se limite à améliorer ce que l'on fait déjà. Parfois on change pour que tout reste inchangé. Le discours change, mais les relations entre hommes et femmes évoluent à peine.

5. Bibliographie

CFD (2007), *L'approche de l'empowerment des femmes : un guide méthodologique*, [en ligne] http://www.dgci.be/documents/fr/cfd/CFD_approche_empowerment_femmes.pdf.

De Leener, Ph., Ndione, S.E., Mbaye, M., Raymond, C., Matthijs, Y. (2005), *Changement politique et social : Eléments pour la pensée et l'action*, Enda Graf Sahel, Dakar.

POLITIQUE D'AIDE ET RECHERCHE EN MATIÈRE DE POLITIQUE D'AIDE SELON UNE PERSPECTIVE DE GENRE

Nathalie Holvoet⁴²

1. Introduction

La conception du développement et la pratique ont été ces dernières années fortement ébranlées. Notre cadre conceptuel a été complété par des termes tels que appropriation (*country-ownership*), participation, orientation vers les résultats, harmonisation et alignement (*alignment*), aide budgétaire, DSRP, SWAP, etc. Les conférences de Monterrey, Rome, Marrakech et Paris ont changé la donne en matière de collaboration au développement⁴³. Les évolutions dans les approches d'aide font l'objet de nombreuses études.

Dans cet article, nous nous pencherons tout d'abord sur la visibilité du « genre » au sein de la récente recherche « *mainstream* » en matière d'aide. La constatation du fait que ces études sont, dans une grande mesure, aveugles au genre conduit logiquement à se demander s'il existe dans l'absolu une recherche en matière de politique d'aide selon une perspective de genre qui puisse fournir une contribution intéressante à l'actuelle recherche « *mainstream* » en matière d'aide. La réponse affirmative est illustrée au point 3, où nous présentons un aperçu sélectif de la recherche « sensible au genre » en matière d'aide. La mesure dans laquelle l'actuelle politique d'aide semble être influencée ou inspirée par ces études qui sont sensibles au genre sera examinée de manière plus détaillée au point 4. Le point 5, enfin, énumère quelques défis pour les « experts en matière de genre » qui sont impliqués dans le cadre de la recherche et de la politique « d'aide », et apporte quelques suggestions visant à améliorer le couplage entre recherche et politique.

⁴² Professeure à l'Instituut voor Ontwikkelingsbeleid en -beheer, Hoogleraar, Universiteit Antwerpen.

⁴³ Pour un aperçu des principales conclusions des différentes conférences, voir www.aidharmonisation.org.

2. Le genre dans la récente recherche « mainstream » concernant l'effectivité et l'efficacité de la politique d'aide

L'évaluation de la sensibilité au genre de la recherche en matière d'aide n'a pas été réalisée sur la base d'une liste exhaustive de littérature dans ce vaste domaine. Nous avons choisi de nous focaliser sur la recherche orientée sur l'évolution des modalités d'aide. Il existe entre-temps une littérature plus riche qui décrit, analyse et tente d'expliquer les changements en matière de modalités d'aide. Celle-ci est souvent inspirée par l'économie institutionnelle (politique) et analyse les évolutions, l'effectivité et l'efficacité des modalités d'aide ainsi que le comportement des principaux acteurs au moyen de, notamment, la théorie du contrat, les théories de l'information asymétriques et de type principal-agent (voir notamment Adam & Gunning, 2002 ; Azam & Laffont, 2003). Dans l'analyse de l'échec des modalités d'aide en tant que Programmes d'Ajustement Structurels, on attire notamment l'attention sur les problèmes « d'appropriation » (« *ownership critique* ») et de force contraignante (« *enforcement critique* »), des problèmes que tentent explicitement d'aborder de nouvelles modalités d'aide, telles que l'aide budgétaire et des instruments tels que DSRP, SWAP, et qui conduisent à insister davantage sur les principes d'« appropriation », d'« alignement » et d'« orientation vers les résultats ».

Nous avons également assisté récemment à une augmentation du nombre d'études, d'enquêtes et d'évaluations qui étudient l'implémentation, l'effectivité et l'impact des nouvelles modalités d'aide ou certains principes clés de celles-ci. Cette étude est également organisée dans une large mesure par des donateurs bilatéraux et multilatéraux. La Joint Evaluation of Global Budget Support (voir IDD and Associates, 2006), les évaluations multidonneurs du Common Development Framework (voir Worldbank, 2003 ; 2005), les études OECD/CAD et Special Partnership with Africa (SPA) on Harmonisation and Alignment (voir OCDE/DAC, 2005 ; SPA-6 Budget Support Working Group, 2004, 2005), le Suivi de la Déclaration de Paris (voir OECD/CAD, 2007) constituent à cet égard des études connues.

Un examen de la littérature plutôt théorique, comme les études plus orientées vers la politique mentionnée ci-dessus, révèle que les deux courants de recherche sont dans une grande mesure aveugles au genre. Tout d'abord, il apparaît que le « genre » en tant que thème reste majoritairement invisible. Il est par exemple significatif que, dans le cadre de la Joint Evaluation of GBS, pourtant de grande envergure, il n'y ait pas de fond prévu pour l'exploration de sujets liés au « genre » (voir OECD/CAD,

2006). Vu que le « genre » n'est mentionné avec d'autres sujets *cross-cutting* que dans un seul paragraphe de la Déclaration de Paris⁴⁴, il est peu vraisemblable que le Suivi de la Déclaration de Paris soit très sensible au genre.

Outre l'absence du « genre » en tant que thème, on constate également que l'étude existante en matière de politique d'aide selon une perspective de genre est particulièrement peu citée dans la recherche *mainstream* récente en matière « d'aide ». Celui qui n'est pas au fait de la littérature « genre et aide » a l'impression qu'une telle recherche est en fait inexistante. Un aperçu sélectif de la littérature existante présenté au point 3 prouve néanmoins le contraire.

3. Recherche en matière de politique de genre et d'aide : aperçu sélectif

Ces dernières années, un grand nombre d'études intéressantes ont été publiées dans le domaine de la politique de genre et d'aide/développement. Celles-ci peuvent enrichir aussi bien la recherche « *mainstream* » en matière d'aide qu'améliorer la politique, l'effectivité et l'efficacité de l'aide. Vient ensuite un bref aperçu d'une sélection de cette littérature.

3.1. Recherche portant sur différentes approches par rapport à la problématique du genre/femmes et du développement

Un premier courant de littérature intéressant est celui qui concerne les différentes approches et le « *framing* » qui ont été adoptés au fil du temps par rapport à la problématique des femmes/genre et du développement. Des auteurs tels que Jackson & Pearson (eds)(1998), Moser (1993), Razavi & Miller (1995) décrivent et analysent la différence entre-temps bien connue et toujours pertinente qui existe entre l'approche « *Women in Development (WID)* » et « *Gender and Development (GAD)* ». L'approche WID se caractérise par le traitement instrumental de l'objectif de l'« égalité entre les hommes et les femmes ». L'attention accordée à la position désavantageuse des femmes est, en d'autres termes, largement justifiée sur la base d'autres finalités, comme la lutte contre la pauvreté, la croissance économique et le développement économique. L'idée qui sous-tendait les approches anti-pauvreté et efficience (deux approches partielles WID) était en fait que la main-d'œuvre féminine existante était insuffisamment sollicitée et que l'intégration des femmes au sein du processus existant d'activités économiques devrait générer davantage de croissance économique ainsi qu'une diminution générale de la pauvreté. Le recours aux femmes dans la vie

⁴⁴ Le « genre » est mentionné au paragraphe 42 consacré à la nécessité d'efforts d'harmonisation au niveau de sujets *cross-cutting*.

active devrait en outre générer, en tant que conséquence secondaire, une diminution de l'inégalité entre les hommes et les femmes. Les projets et programmes qui sont organisés dans cette optique ont surtout tenté d'augmenter l'accès des femmes aux facteurs de production existants, tels que terre, travail et crédit, de manière à ce qu'il n'y ait plus d'obstacle à une intégration dans les activités productives. Les approches anti-pauvreté et efficience ont connu un grand succès international et sont encore fréquemment utilisées aujourd'hui, surtout dans le contexte des DSRP (voir point 4).

A partir du début des années 1990, on assista au niveau international à une importante évolution dans la conceptualisation de la problématique « femmes/genre et développement ». Davantage d'articles critiques furent publiés concernant les effets des projets et de la politique d'inspiration WID. Les « projets de femmes » ne semblaient pas avoir les effets escomptés sur l'inégalité entre les hommes et les femmes. Les femmes eurent bien accès à des facteurs de production, mais, dans la plupart des cas, sans contrôle. Lorsqu'elles participaient au marché du travail, ceci n'allait pratiquement jamais de pair avec une diminution du temps qu'elles consacraient au travail ménager, ce qui confrontait généralement les femmes à une double journée de travail. De même, une plus grande participation aux activités économiques ne signifiait pas nécessairement le contrôle sur les bénéfices de ces activités, ni une contribution plus importante aux décisions prises au sein du ménage. L'idée qu'une plus grande croissance économique devrait conduire, via l'intégration des femmes dans les activités productives, automatiquement à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes était clairement un peu trop simpliste (voir également 3.2). De plus, le travail ne s'avéra pas constituer en pratique un facteur de production homogène ainsi qu'on l'avait supposé : les incitants sous la forme de salaires plus élevés pour le travail féminin ne fonctionnaient par exemple pas souvent pour amener davantage de femmes sur le marché du travail (voir également 3.3).

Il y avait un besoin marqué d'une recherche plus approfondie sur les causes sous-jacentes des inégalités entre les hommes et les femmes et, selon une perspective « féministe » surtout, l'importance du « genre » fut mise en évidence (voir également 3.3). Le genre renvoie à la construction socioculturelle qui définit les rôles, les besoins, les droits et les responsabilités que les hommes et les femmes peuvent endosser dans une société, et structure de cette manière le comportement humain et les relations interpersonnelles. L'approche « *Gender and Development* » (GAD) est attentive à l'impact des interventions politiques sur les « relations de genre » ainsi qu'aux effets des relations de genre existantes sur l'effectivité et l'efficacité des interventions politiques. On attire l'attention sur l'importance de l'institution du « genre » en tant que cause possible à la pauvreté. Il est par conséquent essentiel de toujours tenir compte du « genre » dans le cadre d'interventions relatives au développement.

Il est clair que les approches GAD et WID (anti-pauvreté et efficience) conceptualisent d'une manière différente la relation entre la pauvreté et l'égalité homme/femme, ce qui conduit finalement aussi à d'autres projets et mesures politiques. Tandis que l'approche WID part du fait que la lutte contre la pauvreté conduit à l'égalité homme/femme et nie en réalité l'existence d'une institution telle que le « genre », l'approche GAD accorde une place centrale à l'institution du « genre ». Les rigidités existantes dans les relations de genre bloquent la croissance économique et la lutte contre la pauvreté, et ce sont les changements institutionnels apportés aux relations de genre, provoqués notamment par une action *bottom-up* collective et une politique *top-down* de *gendermainstreaming*⁴⁵, qui peuvent initier et renforcer un processus de lutte contre la pauvreté.

Actuellement, il est un fait que la plupart des décideurs (tant au niveau de la collaboration au développement que dans d'autres domaines politiques) utilisent un discours GAD dans leurs déclarations politiques, même si c'est sans développer cette approche conformément aux différentes interventions politiques (voir à ce sujet également le point 4).

3.2. Recherche sur la relation entre croissance et développement économiques et développement humain d'une part, et égalité de genre et empowerment d'autre part

Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, la relation entre croissance économique et développement humain, d'une part, et égalité homme/femme, d'autre part, fait l'objet de nombreuses études. Il existe notamment un large flux d'études réalisées à un micro-niveau, qui montrent que :

- l'instruction des mères conduit à une augmentation du niveau d'instruction et de santé des enfants (voir notamment King and Hill (eds), 1993)
- un plus grand contrôle des femmes sur les *inputs* agricoles fait augmenter sensiblement l'*output* agricole et les revenus (voir notamment Udry *et al.*, 1995 ; Udry, 1996)
- davantage de revenus dans les mains des femmes implique le plus souvent une augmentation du niveau de bien-être de tous les membres de la famille (voir notamment Haddad *et al.*, 1997)

⁴⁵ Le terme et principe de « *gendermainstreaming* » a surtout trouvé accès par le biais de la Conférence de Pékin (1995). Il implique l'intégration de la dimension de genre à travers tous les secteurs, toutes les formes et toutes les phases des interventions (de développement).

Le rapport de la Banque Mondiale (2001a) « *Engendering Development. Through Equality in Rights, Ressources and Voice* » résume d'une manière claire un grand nombre d'éléments de la recherche empirique existante. Il a également donné lieu à l'élaboration d'une recherche complémentaire au macro-niveau. Klasen (1999) a notamment montré que la croissance économique en Afrique Sub-Saharienne (SSA), en Asie du Sud et en Afrique du Nord sur la période 1960-1992 aurait été chaque année de respectivement 0,7%, 1,7% et 2,2% supérieure si ces régions avaient comblé le fossé entre les sexes dans la participation à l'enseignement de la même manière que l'Asie orientale (voir également Klasen, 2005 ; 2006).

L'étude de l'impact de la croissance et du développement économiques sur l'égalité entre les hommes et les femmes est également pertinente. Il est intéressant de constater qu'il existe différentes conclusions en fonction des dimensions spécifiques de l'« égalité entre les hommes et les femmes » que l'on étudie. Tandis que croissance et développement économiques semblent bien avoir un impact positif sur la mesure dans laquelle les *capacités* sont distribuées équitablement entre garçons et filles (espérance de vie, enseignement), cette constatation ne semble pas se vérifier en matière d'*opportunités*. La participation politique des femmes et le rapport des revenus homme/femme ne semblent effectivement pas être influencés en premier lieu par le niveau de développement économique d'une société. Davantage d'égalité au niveau des opportunités nécessite surtout des changements institutionnels dans les relations de « genre » sous-jacentes, ainsi que des changements législatifs (et confirme donc l'approche GAD, voir 3.1).

3.3. Recherche sur les effets d'assomptions aveugles au genre pour la politique d'aide et développement

Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, une approche GAD implique en pratique que le fossé entre les sexes (surtout en matière d'opportunités) ne peut être comblé que par l'application conséquente d'une approche tenant compte des genres à travers les différentes phases d'un cycle politique/programme/projet : depuis l'analyse du problème jusqu'au suivi et à l'évaluation, en passant par l'identification de priorités, l'implémentation et la budgétisation. Ne pas le faire signifie rechercher les problèmes : soit les mesures politiques ne fonctionnent pas, ou partiellement seulement, soit elles creusent encore davantage le fossé existant (voir notamment Elson (ed), 1991 ; Kabeer, 1995 ; Palmer, 1995 ; Quisumbing and Mc Clafferty, 2006). Ceci fut par exemple l'une des conclusions qui furent avancées dans le cadre des analyses de l'échec des Programmes d'Ajustement Structurels (SAP).

L'objectif n'est certainement pas de faire ici une analyse approfondie des Programmes d'Ajustement Structurels, mais bien d'expliquer un aspect de leur échec. Un certain nombre d'économistes féministes (voir notamment Elson (ed), 1991) argumentent

que les SAP ont en partie échoué parce qu'ils étaient majoritairement basés sur des assumptions aveugles au genre. Le travail était par exemple considéré comme un facteur de production homogène facilement échangeable entre hommes et femmes. Afin de réaliser la croissance économique tout en économisant sur les coûts salariaux, les SAP ont par exemple tenté de remplacer le travail masculin par le travail féminin, en supposant automatiquement que cette substitution irait de pair avec davantage de participation des hommes au travail domestique (reproductif). La main-d'œuvre féminine a été motivée par une légère augmentation salariale (les salaires des femmes restant encore inférieurs à ceux des hommes). En réalité, les femmes ont toutefois semblé réagir beaucoup moins que prévu à ces incitants salariaux. L'analyse des causes sous-jacentes indique rapidement que la répartition du travail masculin et féminin dans une atmosphère productive et reproductive était beaucoup plus déterminée par des relations de genre sous-jacentes - l'ensemble de normes et de valeurs qui fixent les limites de qui peut faire quoi - que par des facteurs économiques. Seulement dans ces cas où les familles n'étaient financièrement pas à même de suivre les normes de « genre » existantes, on a constaté une augmentation de la participation des femmes au marché du travail. Ceci ne signifiait cependant pas que cette augmentation allait également de pair avec un mouvement inversé de plus de participation des hommes au travail domestique (activités reproductives). Là où les SAP ont augmenté la participation des femmes sur le marché du travail, ils ont du même coup installé la double journée de travail, ce qui fait que le temps de travail total (économie de marché et des soins) des femmes a augmenté.

Une deuxième assumption aveugle au genre est la conceptualisation du ménage en tant qu'unité. Lors de l'élaboration de la politique, on partait/part souvent du fait que le ménage constitue une sorte d'unité harmonieuse, où tous les membres de la famille réunissent leurs revenus et où le chef de ménage tient toujours compte des besoins des autres membres de la famille dans le cadre de ses décisions. Les responsables politiques qui considèrent le ménage comme une unité ne comprennent pas l'utilité d'adresser des mesures politiques à des individus bien déterminés (et souvent plus difficilement accessibles) au sein du ménage. Ceci implique que le flux d'informations depuis et vers les individus se déroule par l'intermédiaire du chef de ménage - dans la majorité des cas, un homme. En pratique, il apparaît cependant que le modèle du ménage unitaire n'existe bien souvent pas, et que le ménage, tout comme la société, est un lieu où cohabitent des individus qui ont souvent des préférences très divergentes, qui ne réunissent pas nécessairement leurs revenus (intégraux), qui sont chacun responsables de certaines décisions bien déterminées, ou qui arrivent à des décisions communes en négociant. Celui qui dispose du plus grand pouvoir de décision voit ses préférences se refléter dans les décisions finales. Dans de tels cas, ne prendre que le « chef de ménage » comme point d'information pour l'ensemble du ménage ne peut que conduire à une image très partielle et unilatérale du statut de

bien-être et de prospérité ainsi que des besoins des différents membres du ménage, et conduit d'autre part à ce que de nombreuses informations restent chez le chef de ménage et n'atteignent jamais le véritable groupe cible.

Enfin, les responsables politiques (et chercheurs) aveugles au genre partent également souvent du fait qu'il existe une distinction stricte entre l'économie de marché et l'économie des soins. L'économie de marché est ce qui se retrouve dans le PNB via le System of National Accounting (SNA), tandis que l'économie des soins comprend les activités productives⁴⁶ qui se déroulent dans le cadre du ménage (appelées « travail reproductif ») et qui, dans l'immense majorité des cas ne sont pas reprises dans le SNA, et donc dans le PNB. L'*« invisibilité »* de ce qui se passe dans l'économie des soins constitue souvent une solution, certes à court terme, pour les responsables politiques. Souvent, les économies réalisées dans le secteur social ne constituent par exemple pas une diminution effective des dépenses, mais plutôt un transfert des coûts à l'économie des soins « invisible » au sein du ménage (en d'autres termes, si on ferme des centres de soins publics, ce n'est pas que la population n'est plus malade, mais tout simplement que le coût, et surtout le temps, consacrés aux soins de santé se déplacent vers le ménage). En outre, ce qui se passe dans l'économie des soins se répercute au bout d'un certain temps sur l'économie de marché. Le travail ne constitue en effet pas un facteur de production exogène (comme on le suppose de manière simpliste dans les modèles économiques), mais est produit dans l'économie des soins. Une moins bonne qualité de l'économie des soins (par exemple en raison d'une pression trop importante sur l'économie des soins, une supposition d'élasticité infinie du travail féminin) conduit en d'autres termes à une qualité inférieure (productivité) du facteur de production « travail » ainsi qu'à une croissance et un développement économiques plus faibles.

3.4. Recherche portant sur l'instrumentation servant à rendre la politique et la pratique en matière d'aide/développement plus sensibles au genre

Ainsi que nous l'avons montré plus haut, l'intégration d'une dimension de genre à travers tous les domaines et phases de la politique est nécessaire afin d'arriver à une

⁴⁶ La distinction entre activités/travail productifs et non-productifs est théoriquement effectuée sur la base du « critère de la tierce personne ». Le travail productif englobe toutes les activités qui peuvent être exécutées par une autre personne avec « le même » résultat (par exemple faire la vaisselle est une activité productive, tandis que dormir ou manger ne le sont pas). Le SNA comprend seulement une partie de toutes les activités productives, à savoir les activités qui se déroulent (potentiellement) via le marché. En pratique, de nombreuses activités domestiques en sont exclues (comme notamment la vaisselle, le repassage, la garde des enfants, la lessive, etc.).

politique effective et efficace. Une forme davantage appliquée de recherche portant sur le genre et l'aide consiste à créer, décrire et évaluer des approches, méthodologies de *mainstreaming* horizontal et vertical du genre.

Le travail d'étude portant sur les cadres d'analyse tenant compte du genre constitue un exemple d'une telle recherche. Différents chercheur-es ont créé au fil du temps des cadres qui peuvent être pratiques pour les responsables et exécuteurs politiques en vue d'analyser les relations de genre et d'identifier des facteurs susceptibles de bloquer ou de stimuler des changements dans les relations de genre. Une grande partie de ces cadres d'analyse de genre (notamment *Harvard Analytical Framework*, *Moser Framework*, *Longue Women's Empowerment Framework*, *Gender Analysis Matrix* (GAM) et la *Social Relations Approach* de Kabeer) ont été réunis et minutieusement discutés et illustrés dans March et al. (1999). L'immense majorité de ces cadres sont surtout d'application à un micro-niveau et à un méso-niveau et, dans une nettement moindre mesure, à un macro-niveau. Le *Country Gender Assessment* (GCA), de la Banque Mondiale (voir Bamberger et al., 2000), est un instrument pouvant par contre être utilisé à un macro-niveau.

La recherche en matière de budgétisation sensible au genre (voir notamment Budlender *et al.* (eds), 2002 ; Budlender et Hewitt (2002) ; Holvoet, 2006b ; Unifem (eds), 2002) est particulièrement pertinente dans le contexte de la nouvelle architecture d'aide. La budgétisation sensible au genre implique l'intégration d'une dimension de genre à travers les différentes phases du cycle politique et budgétaire (et ce aussi bien en termes de contenu que de processus sous-jacents). Il existe un lien évident entre « budgétisation sensible au genre » et plusieurs des principes sous-jacents des nouvelles modalités d'aide. L'insistance sur l'orientation vers les résultats, qui implique une confrontation entre sphères financières et réelles, est par exemple commune ; seulement, une analyse budgétaire sensible au genre nécessite une désagrégation complémentaire des données en fonction des sexes, ainsi qu'une attention spécifique à la réalisation des objectifs politiques en matière d'égalité de genre et d'*empowerment*. De même, la plus grande intégration de processus de développement, d'implémentation et de suivi politique constitue un objectif de la budgétisation sensible au genre comme des nouvelles modalités d'aide ; les initiatives de budgétisation sensible au genre visent avant tout la participation des femmes et l'expertise en matière de genre.

Il n'y a pas seulement une correspondance intéressante au niveau des principes de base sous-jacents. Plusieurs des instruments décrits dans les publications consacrées à la budgétisation sensible au genre peuvent être utilisés pour rendre différentes phases de DSRP et SWAP plus sensibles au genre. Concrètement, il s'agit notamment des instruments suivants

- diagnostic : identification désagrégée du genre des besoins (*gender-disaggregated beneficiary assessment*)
- identification de priorités et stratégies : analyse de la politique selon la perspective du genre (*gender-aware policy appraisal*)
- budgétisation : cadre de dépenses à moyen terme sensible au genre (*gender-aware Medium Term Expenditure Framework*)
- implémentation : *Elson's Budget Cycle Framework*
- monitoring et évaluation : analyse d'incidence désagrégée du genre des dépenses et recettes publiques (*gender-desaggregated benefit incidence analysis, gender-desaggregated tax incidence analysis*), analyse désagrégée du genre de l'impact du budget sur l'utilisation du temps (*gender-desaggregated analysis time budget analysis*), analyse de l'impact du genre (*gender impact assessment*).

Il est évident que, dans le processus mental nécessaire pour rendre de nouvelles modalités d'aide plus sensibles au genre, la recherche existante consacrée à la budgétisation peut certainement fournir des suggestions.

3.5. Recherche sur la sensibilité au genre de la politique de développement et d'aide en se focalisant sur l'étude de donateurs bilatéraux et multilatéraux

Pour réaliser une évaluation de la sensibilité au genre de la politique d'aide/développement de donateurs, il faudrait idéalement pouvoir « mesurer » et analyser l'impact sur le terrain d'interventions de développement sur les hommes, les femmes et les relations de genre. Les données nécessaires pour effectuer une telle analyse ne sont cependant généralement pas disponibles. D'ailleurs, il ne s'agit peut-être pas de la manière la plus efficace de mesurer la sensibilité au genre de la politique d'aide/développement. Il y a en effet une longue chaîne entre le discours et l'impact final sur le terrain, et il serait irréfléchi de supposer que l'on peut attendre une sensibilité au genre à l'extrémité de la chaîne si tous les maillons intermédiaires de la politique et de la gestion ne tiennent pas compte du « genre ». La plupart des études (voir notamment Goetz, 1992 ; Jahan, 1995 ; Hafner-Burton et Pollak, 2002 ; Kardam, 1993 ; Moser, 1993 ; Painter for WIDE, 2004 ; Razavi et Miller, 1995b ; Razavi, 1997 ; Snyder et al, 1996) concernant la sensibilité au genre de la politique d'aide/développement choisissent en effet de se focaliser en premier lieu sur une analyse des procédures politiques et de gestion qui sont mises en place pour favoriser au final l'impact sensible au genre sur le terrain.

Une étude récente du NORAD (Aasen, 2006) fournit un aperçu bien étayé de la sensibilité au genre d'un certain nombre de donateurs. La méta-évaluation est basée sur huit rapports d'évaluation publiés pendant la période 2002-2006. Ces rapports concernent 3 donateurs multilatéraux (UNDP, ILO et la Banque Mondiale) et 4 donateurs bilatéraux (Norad, Sida (2x), Dfid et la Commission Européenne). Les conclusions des différents rapports d'évaluation semblent se correspondre fortement et sont en outre étonnamment parallèles aux résultats d'une recherche de la Coopération au développement belge (voir Holvoet, 2006a). On remarque par exemple chez les donneurs multilatéraux et bilatéraux dont il est question dans les différents rapports d'évaluation un phénomène similaire et particulièrement tenace de « *policy evaporation* ». En d'autres termes, il existe le plus souvent une politique de genre bien réfléchie, et des instruments politiques et de gestion ont été développés, surtout lorsqu'il s'agit de l'intégration du « genre » dans des projets et des programmes. Néanmoins, il est partout question d'un processus particulièrement pénible d'institutionnalisation et d'opérationnalisation. Les causes qui sont citées dans la méta-évaluation sont également très uniformes. Il est question de manque de clarté dans les mandats et les responsabilités pour l'expertise en matière de genre existante. En d'autres termes, le management et les experts en matière de genre ne savent pas clairement s'ils doivent être un « *watchdog* », une « *resource person* », un « *trainer* », un « *driver of change* », ou bien s'ils doivent combiner tous ces rôles. Le manque d'appropriation concernant la politique de genre, aussi bien au sommet qu'à la base, ainsi que l'absence d'incitants (les fameux « *carrot* » et « *sticks* ») pour les membres du personnel résultent en une faible motivation réelle à intégrer le genre dans le portefeuille. Les fonds qui sont engagés pour favoriser les objectifs de l'égalité de genre et l'*empowerment* sont d'ailleurs en diminution, aussi bien au siège principal que sur le terrain. Un échec dans l'application effective des instruments développés risque en outre de rester invisible. Il existe en effet très peu d'exercices de suivi et d'évaluation qui intègrent la composante du genre, et les évaluations qui presupposent cette « sensibilité au genre » comme thème spécifique sont plutôt exceptionnelles et sont très peu exploitées.

Le fait que, pour éviter un total aveuglement au genre dans le contexte du changement de l'architecture d'aide, le « *gender retrofitting* » semble maintenant constituer pratiquement la seule option restante est une constatation particulièrement intéressante, mais alarmante également. Le fait de rendre le « genre » plus visible dans le cadre des « nouvelles » modalités d'aide et de la recherche d'un « mélange optimal » d'instruments d'aide selon la perspective des objectifs d'égalité de genre et d'*empowerment* est avancé en tant que l'un des défis les plus urgents.

4. Feed-back de l'étude de « genre » existante portant sur la politique d'aide actuelle dans la pratique : focalisation sur les DRSP

Outre une analyse de la sensibilité au genre de la recherche « *mainstream* » existante en matière d'aide, il est également important d'examiner dans quelle mesure l'étude existante consacrée au genre et l'aide (voir point 3) est reprise dans le contexte du changement actuel de la politique d'aide et de l'implémentation concrète sur le terrain. Ensuite, nous ciblons cette question plus concrètement sur les DRSP. Nous abordons d'abord brièvement les opportunités offertes en principe par le changement d'architecture d'aide pour la réalisation d'une plus grande égalité de genre.

En principe, le passage de projets parfois isolés au soutien de l'ensemble de la politique et des programmes de lutte contre la pauvreté au niveau sectoriel et national peut favoriser l'intégration de thèmes transversaux tels que le genre, qui nécessitent en eux-mêmes une approche plus globale et complète. Si, au bout du compte, on réussit à intégrer une dimension de genre au niveau de la politique et des programmes nationaux de lutte contre la pauvreté et de la politique/programmes sectoriels, ceci implique un impact beaucoup plus important et plus durable sur l'égalité de genre et l'émancipation que les effets générés par des projets à petite échelle, tout aussi importants qu'ils puissent être.

Le passage à des programmes nationaux et sectoriels et, surtout, l'intention d'utiliser davantage les systèmes et procédures propres au pays partenaire, signifient en principe également que les donateurs attachent davantage d'importance à la qualité de ces systèmes/procédures. L'un des principes de base (et conditionnalité de la procédure) que l'on postule est l'importance d'une large consultation et participation d'acteurs au sein et en dehors des pouvoirs publics dans le cadre du développement, de la gestion, du suivi et de l'évaluation de la politique/des programmes sectoriels et de la politique/des programmes nationaux de lutte contre la pauvreté. Une plus grande attention aux processus sous-jacents et, surtout, au degré d'inclusivité et d'exclusivité, peut également permettre que les femmes aient davantage de chances de participer au développement, au suivi et à l'évaluation de la politique.

Un autre principe important au sein du nouveau paradigme d'aide est l'« orientation vers les résultats ». Concrètement, ceci signifie que la focalisation s'élargit, passant du niveau des *inputs* (moyens financiers) à celui des résultats (« *outputs* », « *outcomes* » et « *impact* »). Selon une perspective de genre, cette évolution peut offrir de nouvelles chances à l'implémentation effective de la politique de genre. Comme le montre la recherche portant sur le genre et l'aide (voir 3.5), le domaine politique de « genre » est souvent caractérisé par les concepts de « *lipservice* » et de « *policy evaporation* », ce qui implique que la politique en matière de genre n'est ni traduite ni implémentée.

C'est pourquoi il faut très certainement acclamer la plus grande attention accordée aux « *targets* » ainsi qu'au suivi et à l'évaluation d'objectifs spécifiques en matière de politique de genre. Outre l'effet positif potentiel sur la réalisation d'objectifs de genre spécifiques (ce qui nécessite que des objectifs réels soient fixés en termes d'égalité de genre et d'*empowerment*), une approche orientée vers les résultats consacrant une plus grande attention aux résultats, au M&E et à la rétroaction aux phases successives de la politique et des programmes doit en principe constituer un stimulant pour une plus grande sensibilité au genre. Ainsi que nous l'avons décrit ci-dessus, (voir 3.4), des approches et des méthodes, qui se rattachent très fortement à l'approche orientée résultats, ont également été développées en vue de rendre l'aide plus sensible au genre. Concrètement, l'implémentation d'une budgétisation sensible au genre se déroule beaucoup plus facilement dans un système de gestion et de budgétisation orienté vers les résultats. En outre, la recherche portant sur la relation entre égalité de genre et *empowerment*, d'une part, et pauvreté, croissance et développement économiques et développement humain (voir 3.2), d'autre part, a montré que l'égalité de genre contribue indéniablement à la réalisation de résultats au niveau des autres objectifs (ces objectifs principaux sont ceux des DRSP et de programmes sectoriels). La recherche portant sur l'impact d'assomptions politiques aveugles au genre a révélé encore davantage le lien qui existe entre sensibilité au genre et l'orientation vers les résultats (voir 3.3). La conclusion tirée sur la base de la recherche existante portant sur le genre et l'aide est en fait que, selon une approche orientée vers les résultats, il est logique et même nécessaire de différencier les différents niveaux au sein d'une logique de programme (à savoir *inputs*, activités, *outputs*, *outcomes* et *impact*) en fonction de critères pertinents (y compris le genre) qui placent des individus dans différentes positions de départ (caractérisées par différentes limitations, opportunités, besoins) et déterminent leur comportement et leurs réactions aux incitants politiques.

Bien sûr, la question est de savoir dans quelle mesure ces idées influencent réellement le degré effectif de sensibilité au genre des DRSP. L'encadré ci-dessous récapitule les résultats de la recherche selon le degré effectif d'intégration de la dimension de genre.

Encadré 1 : Aperçu de la sensibilité au genre des DRSP

Sensibilité au genre des DRSP

- tendance décroissante à travers les différentes phases des DRSP
- les « capacités » enregistrent de meilleurs résultats que les « opportunités »
- dans le volet des capacités, les secteurs enseignement et soins de santé enregistrent de meilleurs résultats que transport et énergie
- une plus grande attention est consacrée aux « besoins pratiques spécifiques au genre (PGN) » qu'aux « besoins stratégiques spécifiques au genre (SGN) »
- les notes de genre nationales existantes sont peu utilisées
- les bases de données de genre existantes sont peu utilisées
- les assumptions politiques aveugles au genre (travail en tant que facteur de production homogène, ménage en tant qu'unité, division entre économie de marché et économie des soins)
- très souvent une approche WID (et plus précisément une approche anti-pauvreté) au lieu d'une approche GAD

Sensibilité au genre de processus DRSP sous-jacents

- faible participation d'acteurs de genre typiques, aussi bien au sein des pouvoirs publics qu'à l'extérieur de ceux-ci
- les acteurs de genre spécifiques enregistrent souvent de faibles résultats et ont un faible track-record dans l'analyse macroéconomique (et le Public Finance Management) et politique
- souvent pas de bureaucratie et de société civile représentatives au niveau des « sexes »
- les acteurs qui sont dans tous les cas impliqués dans les processus DRSP ont souvent une expertise très limitée en matière de genre

Sensibilité au genre des donateurs multilatéraux et bilatéraux

- le genre constitue rarement un sujet dans les Joint Staff Assessments et les Joint Staff Advisory Notes
- le genre constitue rarement un sujet dans les entry-points qu'utilisent les donneurs dans le cadre des nouvelles modalités d'aide, notamment : diagnostic ex ante, structure des capacités, dialogue politique, suivi et évaluation
- peu de coordination entre les donateurs
- peu d'investissement dans le développement d'instruments politiques et de gestion adaptés et/ou dans le « recadrage » des instruments existants
- peu de changements organisationnels au niveau de l'expertise de genre, aussi bien au niveau du type que de la localisation de l'expertise de genre

Source ; sur la base de Bell (2003) ; Holvoet (2007) ; Kabeer (2003) ; Unifem (2006) ; Whitehead (2002) ; Worldbank (2001b) ; Zuckerman and Garrett (2003).

La conclusion globale semble être qu'il y a peu d'intégration effective de résultats de recherches antérieures portant sur le genre et l'aide dans la politique actuelle. Cette constatation ne semble malheureusement pas être valable uniquement pour ce qui est des DRSP, mais s'applique tout autant à la politique et aux actions dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Cette conclusion est notamment basée sur Gender and Development (2005, vol. 13, n°. 1), Kabeer (2003), UNDP (2003).

5. Conclusions, défis ainsi que quelques suggestions pour améliorer le couplage recherche et politique

Les conclusions en matière de sensibilité au genre de la recherche « mainstream » actuelle en matière d'aide et la politique effective (et l'implémentation) ne sont manifestement pas très porteuses d'espoir. Le thème du genre n'est pas présent dans la recherche mainstream, et la recherche existante en matière de genre et d'aide est à peine intégrée. Enfin, la politique semble chercher peu d'inspiration dans la recherche existante portant sur le genre et l'aide.

Les défis actuels pour les experts en matière de genre actifs dans la recherche et impliqués dans la politique sont clairement variés. En voici une liste non exhaustive :

inscrire le genre sur l'agenda de la recherche et dans la politique « mainstream », notamment en consacrant davantage d'attention au « strategic framing » (utilisation de la terminologie « mainstream »)

investir dans le cadre (de la poursuite) du développement d'instruments politiques et de gestion afin de rendre les nouvelles modalités d'aide davantage sensibles au genre et de « recadrer » les instruments du « projet » existants

- investir dans la sensibilité au genre de nouveaux entry-points pour des donateurs (assessment ex-ante de politique, structure de la capacité, dialogue politique, M&E)
- exécuter/stimuler la recherche portant sur l'impact de nouveaux instruments d'aide sur l'égalité de genre et l'empowerment
- exécuter/stimuler la recherche portant sur l'impact du « genre » sur l'implémentation ainsi que sur l'impact de nouveaux instruments d'aide
- recherche du mélange idéal d'instruments d'aide sur la base des objectifs de l'égalité de genre et de l'empowerment

Enfin, davantage d'attention est nécessaire pour l'amélioration de l'intégration entre recherche, aussi bien mainstream que sensible au genre, et politique. Des suggestions possibles visant à augmenter l'interaction sont notamment (voir également Carlsson and Wohlgemuth (eds), 1999 ; Vanheukelom and Weytjens, 2007) :

- l'augmentation de l'implication des responsables politiques dans le choix des sujets de recherche (augmenter l'« ownership » de la recherche), sans pour autant mettre en péril l'indépendance des chercheur-es
- prévoir des incitants en vue de stimuler les universitaires à investir dans la traduction dans la politique
- expérimenter des échanges (universitaires qui vont travailler quelque temps chez des donateurs ; d'autre part, staff de donateurs qui sont intégrés pendant une courte période dans un groupe de recherche)
- stimuler des groupes où universitaires et responsables politiques peuvent discuter et dialoguer

6. Bibliographie

Aasen, B. (2006), « Lessons from Evaluations of Women and Gender Equality in Development Cooperation », NORAD *Synthesis Report 2006/1*, NORAD, Oslo.

Adam, C. and Gunning, J.W. (2002), « Redesigning the aid contract: Donors' Use of Performance Indicators in Uganda », *World Development*, Vol. 30, No. 12, pp. 2045-2056.

Azam, J.P. and Laffont, J.J (2003), « Contracting for Aid », *Journal of Development Economics*, vol. 70, pp. 25-58.

Bamberger, M., Blackden, M., Manoukian, V. & Fort, L. (2000), « Chapter 10: Gender + Technical Notes », in *PRSP Sourcebook*, World Bank, Washington D.C.

Bell, E. (2003), « Gender and PRSPs: with experiences from Tanzania, Bolivia, Vietnam en Mozambique », *Bridge Development – Gender Report no. 67*.

Budlender, D., Elson, D., Hewitt, G. and Mukhopadhyay, T. (eds)(2002), *Gender Budgets Make Cents: Understanding gender responsive budgets*, Commonwealth Secretariat, London.

Budlender, D. and Hewitt, G. (eds)(2002), *Gender Budgets Make More Cents: Country Studies and Good Practice*, Commonwealth Secretariat, London.

Carlsson, J. and Wohlgemuth, L. (eds)(1999), *Learning in Development Cooperation*, Almqvist & Wiksell International, Stockholm.

Elson, D. (ed)(1991), *Male Bias in the Development Process*, Manchester University Press, Manchester.

Gender and Development (2005), vol. 13, no. 1 (special issue on gender & MDGs)

Goetz, A.M. (1992), « Gender and administration », *IDS Bulletin*, vol. 23, no. 4, pp. 1-10.

Haddad, L., Hoddinott, J. and Alderman, H. (eds)(1997), *Intrahousehold Resource Allocation in Developing Countries: Models, Methods, and Policy*, The John Hopkins University Press, Baltimore, Md. and London.

Hafner-Burton, E. and Pollack, M.A. (2002), « Mainstreaming gender in global governance », *European Journal of International Relations*, vol. 8, no. 3, pp. 339-373

Holvoet, N. (2006a), « Gender-sensitiveness of Belgian aid discourse and practice at the Turn of the Century », *IOB Discussion Paper nr. 11*, Instituut voor Ontwikkelingsbeleid en -beheer, Antwerpen.

Holvoet, N. (2006b), *Gender Budgeting: its usefulness in program-based approaches to aid: Briefing Note*, European Commission, EC Gender Help Desk, Brussels.

Holvoet, N. voor Commissie Vrouwen en Ontwikkeling (2007), *Evoluties in het Ontwikkelingsdenken en -beleid: nieuwe kansen voor gendergelijkheid?! PRSPs and SWAPS vanuit een genderperspectief*, Commissie Vrouw en Ontwikkeling, Brussel (disponible également en français et anglais).

International Development Department and Associates (2006), *Evaluation of general budget support: synthesis report*, IDD and Associates, Birmingham.

Jackson, C. and Pearson, R. (eds)(1998), *Feminist Visions of Development. Gender Analysis and Policy*, Routledge, London.

Jahan, R. (1995), *The Elusive Agenda: Mainstreaming Women in Development*, Zed Books, London.

Kabeer, N. (1995), *Reversed realities: gender hierarchies in development thought*, Verso, London.

Kabeer, N. (2003), *Gender Mainstreaming in Poverty Eradication and the Millennium Development Goals. A handbook for policy-makers and other stakeholders*, Commonwealth Secretariat, London.

Kardam, N. (1993), « Development approaches and the role of policy advocacy: the case of the World Bank », *World Development*, vol. 21, no. 11, pp. 1773-1786

King, E.M. and Hill A.M. (1993), *Women's Education in Developing Countries: Barriers, Benefits and Policies*, The John Hopkins University Press, Baltimore, M.D. and London.

Klasen, S. (1999), *Does Gender Inequality Reduce Growth and Development? Evidence from Cross-country Regressions*, background paper for *Engendering Development*, World Bank, Washington, D.C.

Klasen, S. (2005), « Bridging the gender gap to promote economic and social development », *Journal of International Affairs*, vol. 58, No. 2, pp. 245-256.

Klasen, S. (2006), « Gender Inequality and Pro-poor growth », in L. Menkhoff (ed), *Pro-Poor Growth*, Duncker & Humboldt, Berlin.

March, C., Smyth, I. and Mukhopadhyay, M. (1999), *A Guide to Gender-Analysis Frameworks*, Oxfam, Oxford.

Moser, C. (1999), *Gender Planning and Development: theory, practice and training*, Routledge, London.

OECD/DAC (2005), *Survey on Harmonisation and Alignment*, OECD (DAC), Paris.

OECD/DAC (2006), *Paris Declaration Commitments and Implications for Gender Equality and Women's Empowerment*, OECD/DAC, Paris.

OECD/DAC (2007), *2006 Survey on Monitoring the Paris Declaration*, OECD/DAC, Paris.

Painter G. for WIDE (2004), *Gender mainstreaming in development and trade policy and practice: Learning from Austria*, Belgium and the UK, WIDE, Brussels.

Palmer, I. (1995), « Public Finance from a Gender Perspective », *World Development*, Vol. 23, n° 11, p. 1981-1986.

Quisumbing, A. & Mc Clafferty, B. (2006), *Using gender research in development*, International Food Policy Research Institute, Washington D.C.

Razavi, S. & Miller, C. (1995a), « From WID to GAD: conceptual shifts in the women and development discourse », *UNRISD Paper*, UNRISD, Geneva.

Razavi, S. and Miller, C. (1995b), « Gender mainstreaming: a study of efforts by the UNDP, the World Bank and the ILO to institutionalise gender issues », *UNRISD Occasional Papers No. 4*, UNRISD, Geneva.

Razavi, S. (1997), « Fitting gender into development institutions », *World Development*, vol. 24, no. 7, pp. 1111-1125.

Snyder, M., Berry, F. and Mavima, P. (1996), « Gender policy in development assistance: improving implementation results », *World Development*, vol. 24, no. 9, pp. 1481-1496.

SPA-6 Budget Support Working Group (2004), *Survey of the Alignment of Budget Support and Balance of Payments Support with National PRS Processes* (Report by the BSWG co-chairs).

SPA-6 Budget Support Working Group (2005), *Survey of the Alignment of Budget Support and Balance of Payments Support with National PRS Processes* (Report by the BSWG co-chairs).

Udry, C. (1996), « Gender, Agricultural Production, and the Theory of the Household », *Journal of Political Economy*, vol. 104, no. 5, pp. 1010-1046.

Udry, C., Hoddinott, J., Alderman, H. and Haddad, L. (1995), « Gender Differentials in Farm Productivity: Implications for Household Efficiency and Agricultural Policy », *Food Policy*, vol. 20, no. 5, pp. 407-423.

UNDP (2003), *Millennium Development Goals: National Reports. A look through a Gender Lens*, UNDP, New York.

UNIFEM (2002) (eds), *Gender Budget Initiatives. Strategies, concepts and experiences*, UNIFEM, New York.

UNIFEM (2006), « Promoting gender equality in new aid modalities and partnerships », *UNIFEM Discussion Paper*, UNIFEM, New York (March 2006).

Vanheukelom, J. (ECDPM) en Weytjens E. (GITP), *Tussentijdse Evaluatie van het BOS*, Vlir, Brussel.

Whitehead, A. (2002), *Failing women, sustaining poverty: gender in Poverty Reduction Strategy Papers*, Report for the UK Gender and Development Group.

World Bank (2001a), *Engendering development: through equality in rights, resources and voice*, Oxford University Press, New York.

World Bank (2001b), *Gender in the PRSPs: A Stocktaking*, World Bank, Poverty Reduction and Economic Management Network, Gender and Development Group, Washington, D.C.

World Bank (2003), Toward Country-led Development. A Multi-Partner Evaluation of the Comprehensive Development Framework. Synthesis Report, World Bank, Washington, D.C.

World Bank (2005), Enabling Capacity to Achieve Results – 2005 Comprehensive Development Framework (CDF) Progress Report, World Bank, Operations Policy and Country Services, Washington, D.C.

Zuckerman, E. and Garrett, A. (2003), Do Poverty Reduction Strategy Papers address gender? A Gender Audit of 2002 PRSPs, Gender Action, Washington, D.C.

GENRE ET POLITIQUES D'AIDE : BESOINS ET APPORTS DES ONG

Hélène Ryckmans⁴⁷

1. Introduction

Cette contribution tentera de cerner les liens entre recherche, décision politique et interventions des ONG, à la lumière de l'expérience du Monde selon les femmes.

Elle analysera la cohérence et la pertinence des politiques d'aide de la Belgique, du point de vue du genre.

Le Monde selon les femmes est une ONG de développement belge, créée en 1993, la seule travaillant spécifiquement la question de l'égalité de genre. C'est autour de ses apports, de ses attentes, et de son expérience que je centrerai mon intervention, pour ne pas parler au nom de toutes les ONG de développement. Celles-ci n'ont, en effet, pas toutes la même lecture de ce qu'est le genre, quand elles en ont une⁴⁸.

Nous déclinons nos interventions en Belgique autour de deux axes principaux : la formation en genre et le plaidoyer pour la prise en compte du genre par la coopération belge. L'objectif visé est de faire progresser l'égalité entre femmes et hommes ; que les politiques de coopération y soient davantage sensibles ; et que les associations et ONG intègrent cette question de manière systématique (dans leurs projets, dans leur travail d'éducation au développement, dans leur plaidoyer politique).

Dans notre travail, nous utilisons évidemment certaines contributions du monde de la recherche et ressentons le besoin pour divers éléments que ce dernier peut ou pourrait nous apporter.

⁴⁷ Chargée de mission au Monde selon les femmes.

⁴⁸ Voir à ce sujet Drion & Choque, 1999 ; Gonzales Altea, 2005.

2. Liens entre recherche, décision politique et actions des ONG

Pour affiner et étayer nos argumentaires pour le plaidoyer politique sur le genre dans les politiques d'aide, nous aimons - ou aimerions - pouvoir nous reposer sur des analyses et des propositions méthodologiques émanant de la recherche et sur des données provenant des décideurs.

Il est en effet enrichissant, pour nos actions, de disposer d'informations et de propositions méthodologiques. Il est nécessaire surtout que celles-ci soient contextualisées et comparées dans le temps et dans l'espace. En outre, nous valorisons particulièrement les regards croisés et la création de savoirs collectifs par l'échange sud/sud/nord.

Il apparaît que l'aide à la décision en matière de coopération provient essentiellement du monde de la recherche, alors que l'expertise ou les apports des ONG sont peu mobilisés. Lorsque les ONG mènent des recherches-actions, elles ne sont pas soutenues pour le faire et doivent mener ce travail sur fonds propres !

3. Cohérence des politiques d'aide

En ce qui concerne les politiques d'aide, deux questions attirent notre attention : quelle est la cohérence entre les principes (parfois énoncés) d'égalité entre les sexes et les programmes, projets ou politiques d'aide ? Quelle est la pertinence des politiques d'aide selon l'angle du genre ?

Nous constatons une grande variabilité du cadre conceptuel et légal entre les divers niveaux au sein desquels la coopération belge se positionne : belge (avec la DGCD et la CTB), européen et international.

La question qui nous préoccupe est comment l'aide publique au développement de la Belgique vient-elle soutenir les actions et interventions des associations de femmes qui luttent pour l'égalité de genre. Pourquoi les thèmes importants pour les femmes (la lutte contre les violences, l'accès aux ressources productives, l'accès à la santé et à la représentation politique) ne sont-ils que rarement pris en considération, malgré le discours affiché et les engagements politiques de la loi de coopération de 1999 ? Pourquoi l'attention transversale sur le genre est-elle si difficile à faire passer dans les notes politiques qui fixent l'orientation de la coopération belge avec ses pays partenaires ?

Les questions que nous soulevons, comme ONG, portent sur deux aspects : sur le genre et sur le cadre macroéconomique.

En ce qui concerne le thème du **genre** ; nous nous penchons d'abord sur la relation entre genre et femmes. Quelles méthodologies et procédures vont être utilisées pour soutenir l'*empowerment* des femmes ? Le *mainstreaming* de genre ne risque-t-il pas de faire s'évaporer l'attention pour l'égalité ?

Nous nous interrogeons également sur l'universalité des droits au regard des spécificités culturelles : l'ancrage local, la contextualisation souvent évoqués ne peuvent devenir un alibi pour ne pas agir au nom du respect de la culture ou au nom de l'appropriation (*ownership*) inscrit dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Cet argument, systématiquement évoqué lorsque l'on parle d'égalité de genre, ne peut en tout cas amener à nier l'universalité des droits humains.

Enfin, nous sommes interpellés par l'absence de formation des acteurs de la coopération sur le genre. Ce concept est mal compris, parfois même tourné en dérision et la méthodologie pour sa prise en compte dans les projets et programmes d'aide n'est pas acquise ni organisée.

Ainsi, les marqueurs du CAD dont l'usage est préconisé⁴⁹ pour la prise en compte du genre dans les projets, ne sont pas utilisés systématiquement. Or, ils devraient être obligatoires et utilisés (avant les décaissements budgétaires par exemple) et servir à un *screening* de genre de tous les projets de la coopération.

En ce qui concerne le **cadre macroéconomique** : les mesures macroéconomiques ont souvent des conséquences négatives pour les femmes, accroissant par là les inégalités de genre. Sans une attention aux conditions de vie et d'accès aux ressources productives, les ajustements budgétaires, le néolibéralisme mis en place par l'OMC, ont des effets néfastes sur la position des femmes dans la société. Par ailleurs, le financement du développement peine à suivre le chemin de croissance prévu par l'engagement de 0,7 % du PNB ; le poids de la dette grève les efforts des pays endettés qui ne dégagent pas les moyens pour réduire les inégalités. Dans le cadre de l'aide budgétaire ou des SWAP (*Sector wide approach*), la prise en compte du genre est encore plus difficile à assurer, puisqu'il n'y a pas un plan d'activités opérationnelles à concrétiser avec le pays partenaire.

On constate donc très fréquemment que le genre est peu intégré par les acteurs de la coopération dans le cadre macroéconomique. Des analyses sur le genre et le commerce sont faites par des chercheuses qui travaillent dans divers centres ou

⁴⁹ Notamment par la Note Stratégique sur l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes (DGCD, 2002).

réseaux tels que : DAWN⁵⁰, WIDE⁵¹, IGTN⁵² et AWID⁵³. Ces réseaux ont d'une part développé un programme d'alphabétisation économique⁵⁴ suivant les principes et les méthodologies de l'éducation populaire conscientisante. Elle part de l'action que chacun(e) de nous a dans sa vie quotidienne, des compétences qu'elle maîtrise et de sa capacité d'intervention. Ces réseaux sont, d'autre part, impliqués dans une réflexion critique sur l'efficacité de l'aide.

4. Pertinence des politiques d'aide au développement

Nous manquons cruellement d'évaluations et d'études d'effets des politiques d'aide au développement sur les conditions de vie des femmes et sur leur statut. Les données sur le progrès en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sont insuffisantes, fragmentaires, et de surcroît inaccessibles.

En ce domaine, pour cerner la pertinence des politiques d'aide, nous pouvons bien sûr nous appuyer sur les apports des recherches des femmes du Sud travaillant au sein d'ONG, de centres de recherche universitaires ou d'instituts indépendants.

Ce que peuvent apporter les ONG de développement, c'est la connaissance du vécu des processus au niveau micro et la mise en évidence des articulations entre les niveaux micro et macro. Ainsi, par exemple, les rencontres que le Monde selon les femmes a organisé chaque année autour du réseau Palabras ont successivement mis en évidence l'accroissement de la pauvreté des femmes, les impacts des ajustements structurels et des AGCS sur la détérioration des conditions de vie. Le Monde selon les femmes entend aussi répercuter, faire entendre la parole et le point de vue des femmes du Sud par le biais de la revue Palabras, qui reprend des récits des groupes de femmes au Nord et au Sud, ou d'autres documents de plaidoyer et de recommandations. Ce plaidoyer est porté collectivement dans diverses instances comme par exemple la Commission Femmes et Développement !

⁵⁰ Development alternatives for women in a new Era

⁵¹ Women in Developement Europ

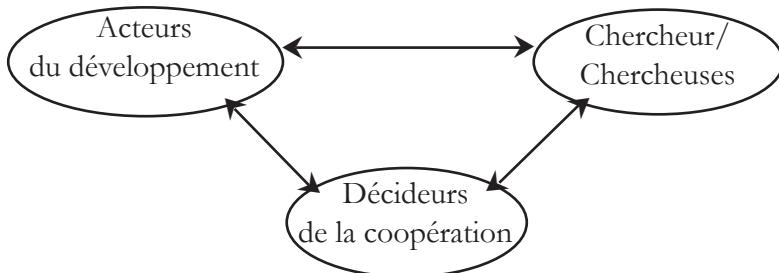
⁵² International Gender and Trade network

⁵³ Association for Women Rights in Developement

⁵⁴ Voir Williams, 2000 ; Woestman, 1998 ainsi que le documentaire vidéo de Suzanne Strobl et Marina Galimberti, *Chips, banana & basmati* produit par WIDE (Rapsode Productions).

5. Relations entre recherche, actions et décisions dans la coopération

Les relations entre ces acteurs sont multiples



Comment ces trois pôles d'acteurs interagissent-ils en ce qui concerne les politiques d'aide et de coopération ? Il faut signaler que ces trois types d'acteurs ne sont pas si éloignés l'un de l'autre (il existe bien sûr des perméabilités, des doubles appartennances) et qu'ils ne sont pas homogènes en leur sein.

On peut s'interroger sur les contenus et les manières dont ces trois pôles se positionnent et comment, en Belgique, se fait l'interpellation politique collective.

On peut par exemple se demander si la recherche se mène bien à l'université et quel type de recherche on y fait, lorsque l'on observe la « privatisation » des universités, les exigences accrues de « rendement » et la pression sous laquelle vivent les enseignants, réduisant leur temps de recherche. Les universités ne fonctionnent-elles pas, de plus en plus souvent, grâce à des « commandes », agissant comme des bureaux d'études ? La fonction critique des chercheur-es s'exprime-t-elle peut-être correctement par le canal le plus visible : dans la presse, sous formes d'appels, manifestes, tribunes ou « cartes blanches » ?

Sans doute aussi peut-on élargir cette triangulation et distinguer les acteurs de leurs modes d'intervention. Ainsi, il me semble utile de rendre plus visibles les recherches-actions menées par les ONG sur l'égalité de genre ; ou encore d'appuyer les acteurs du développement (ONG et coopération gouvernementale) dans la capitalisation de leurs interventions, lors du suivi-évaluation des projets. Il serait aussi pertinent que les chercheur-es mènent davantage de recherches en phase avec les enjeux de l'égalité de genre. Le développement des études et recherches féministes est pour cela encore à stimuler.

Des convergences entre ces trois types d'acteurs ont-elles eu lieu, dans le domaine de la politique de coopération, et à quels moments ?

Dans les Forums sociaux : les acteurs de la coopération et de la recherche se sont réunis, mais sans lien avec les décideurs, puisqu'il s'agissait de produire une alternative au discours dominant. Les politiques qui parfois s'y sont déplacés ont été interpellés sur la cohérence de leurs choix.

Dans la Marche mondiale des femmes et les parlements des femmes que la Marche a fait naître en Belgique, les acteurs rejoignent les décideurs, mais les chercheuses sont absentes des hémicycles !

Lorsque des convergences existent, sont-elles assez fortes pour relever les défis ?

Ceux-ci sont doubles :

- assurer la disponibilité des informations. En matière de genre une des urgences pour la Belgique (et aussi pour la coopération belge) est la production et l'accessibilité de données différencierées par sexe et de statistiques situationnelles, utiles pour les politiques sociales et les politiques d'aide.
- répondre aux défis posés par la pauvreté (aspects méthodologiques, conceptuels, défis politiques et pratiques/vécu par les femmes) et par les violences de genre, en les mettant en lumière et en y consacrant des moyens déterminés (par exemple 50 % des moyens additionnels attendus). Même si les interventions et stratégies peuvent varier voire même s'opposer, des réponses urgentes doivent être apportées, dans le Sud et dans le Nord.

6. Bibliographie

DGCD (2002), *Note Stratégique sur l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes*, Bruxelles.

Drion, C. & Poupette, C. (1999), *Le genre dans les ONG*, Le Monde selon les femmes, Bruxelles.

Gonzales Altea, S. (2005), *L'approche genre dans les ONG*, Résultats d'enquêtes et recommandations, Le Monde selon les femmes, Coll. Analyse et plaidoyer, n°52, Bruxelles.

Williams, M., (2000) *Les femmes et le marché : manuel d'alphanétisation économique*, WIDE, Bruxelles.

Woestman, L. (1998), *The mystery of market worship*, WIDE Economic Reader, Bruxelles.

GENRE ET SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Catherine Gourbin⁵⁵

Popularisée par la Conférence du Caire, la santé de la reproduction concerne tant les hommes que les femmes et couvre un vaste champ de recherche qu'il s'agisse des mutilations sexuelles féminines, de la sexualité des adolescents, de la contraception et de l'avortement, ou des cancers liés au système reproductif. De même, la mortalité maternelle et infanto-juvénile, les prévalences du VIH et les comportements à risque s'inscrivent dans les Objectifs du Millénaire.

La problématique de genre, maintenant transversale dans les programmes des instances gouvernementales et des ONG tant nationales qu'internationales, souligne le fait que les rôles attribués aux femmes et aux hommes dans une société entraînent une hiérarchisation des positions des hommes et des femmes et une inégalité de pouvoir généralement en faveur des hommes (Labourié-Racapie & Locoh, 1999). Travailler sur les liens entre santé de la reproduction et genre implique donc de tenir compte de systèmes de normes et de valeurs en matière de sexualité et de reproduction, normes qui varient fortement d'une société à l'autre.

Dans un premier point nous aborderons les raisons de l'intégration de cette approche genre dans le domaine de la santé de la reproduction ; les deux sections suivantes développeront deux thèmes relevant de la sexualité et de la reproduction qui restent cruciaux dans cette problématique en nous focalisant sur l'Afrique Sub-saharienne ; la quatrième section décrira brièvement les types de programmes mis en place ; un dernier point suggérera quelques axes encore peu abordés ou à creuser dans le domaine de l'analyse de la santé de la reproduction sous l'angle des relations de genre.

⁵⁵ Professeure, Institut de Démographie, Université Catholique de Louvain.

1. La santé de la reproduction

1.1. Une approche centrée sur la femme

C'est à la suite de la Conférence Internationale du Caire en 1994, dans la préparation - et au cours - de laquelle les ONG et les groupes féministes vont jouer un rôle majeur, que sont assurées la diffusion et la popularité du concept de santé de la reproduction. La définition inscrite dans les Actes de la Conférence se décline comme suit :

« Par santé reproductive, on entend le bien-être complet physique, mental et social de la personne humaine, pour tout ce qui concerne l'appareil reproductif, ses fonctions et son fonctionnement à tous les âges de la vie. Elle ne peut être réduite à l'absence de maladies ou d'infirmités et suppose donc qu'une personne a la possibilité de mener une vie sexuelle satisfaisante en toute sécurité, la capacité de procréer et la liberté de le faire aussi souvent ou peu souvent qu'elle le désire. Cette dernière condition implique qu'hommes et femmes ont le droit d'être informés et d'utiliser la méthode de planification familiale de leur choix, parmi d'autres méthodes de régulation de naissances qui ne soient pas contraires à la loi, méthodes qui doivent être sûres, efficaces, abordables et acceptables, ainsi que le droit d'accéder à des services de santé qui permettent aux femmes de mener à bien grossesse et accouchement et donnent aux couples toutes les chances d'avoir un enfant en bonne santé. On entend également par cette expression la santé en matière de sexualité qui vise à améliorer la qualité de vie et des relations interpersonnelles, et non à se borner à dispenser conseils et soins relatifs à la procréation et aux maladies sexuellement transmissibles. »

Plus englobant que celui de planification familiale utilisé dans les Conférences antérieures le concept ainsi défini a l'avantage d'inciter les programmes à s'intéresser aux femmes quel que soit leur âge (et non plus seulement aux femmes en âge de reproduction), à prendre en considération les hommes et plus précisément la dimension couple, à dissocier santé sexuelle et santé reproductive, cette dernière étant, jusqu'alors, très généralement la seule prise en compte dans les programmes.

La Conférence du Caire souligne également qu'atteindre l'équité entre hommes et femmes, équité permettant un dialogue sans situation d'infériorité de la femme par rapport à l'homme dans différents domaines y compris ceux ayant trait à la santé sexuelle et reproductive, nécessite que les femmes aient un meilleur accès aux ressources. Aussi, les programmes vont-ils continuer à se centrer sur les femmes en cherchant à renforcer leurs capacités de décision et d'affirmation de leurs droits sexuels et reproductifs. Malheureusement si les programmes ont permis aux femmes de prendre conscience de besoins non satisfaits en matière de planification familiale

ou de leur situation d'infériorité dans le processus de décision, ils ne leur ont pas souvent permis de considérer comme envisageable de discuter avec leur conjoint de ces situations et donc d'oser s'affranchir de cette situation.

1.2. ...où les hommes commencent à apparaître

La prise en compte des hommes tient au fait qu'en dépit des nombreux programmes de planification familiale mis en place dans les pays du Sud depuis la décennie 1960, les niveaux de fécondité fléchissent lentement et les prévalences de méthodes modernes de contraception en Afrique restent faibles⁵⁶ y compris parmi les femmes en union qui veulent arrêter ou espacer les naissances. La critique fondamentale à l'encontre de ces programmes est que l'approche reste trop centrée sur les femmes que ce soit dans le domaine de l'action ou dans le domaine de la recherche. Or, parmi les obstacles à la pratique contraceptive identifiés, se trouve la valeur accordée à une fécondité élevée tant par la femme que par l'homme. De plus, si la femme peut apprécier les arguments en faveur d'un espacement des naissances visant à améliorer la santé de la mère et de l'enfant, l'utilisation d'une méthode contraceptive ou la survenue d'un rapport sexuel ne relève pas de sa seule décision. Dans un contexte où les femmes ont peu d'autonomie pour adopter de nouvelles pratiques de fécondité, le rôle des hommes dans ces déterminants socioculturels est incontournable. Il est alors apparu comme essentiel d'étudier les pratiques sexuelles et reproductives dans le cadre des relations de genre. De plus, l'émergence puis l'expansion, épidémique dans certaines régions, du VIH a renforcé le questionnement quant à la responsabilité des hommes dans la santé sexuelle et reproductive et la nécessité de les impliquer dans les politiques et programmes mis en place dans le domaine.

1.3. ... un problème de données ?

L'étude des attitudes et des comportements s'étant longtemps focalisée sur les femmes, ces dernières constituaient la population cible des opérations de collectes de données tant quantitatives que qualitatives. Si l'on se réfère aux enquêtes quantitatives telles les enquêtes démographiques et de santé⁵⁷ (EDS), ce n'est qu'à partir de la fin des années 1990, que des questionnaires à l'intention des hommes vont apparaître, les interrogeant sur leurs préférences en matière de fécondité, leurs attitudes et leurs pratiques vis-à-vis des méthodes contraceptives et leur comportement sexuel. Bien

⁵⁶ Entre 5 et 25 %, excepté en Afrique australe.

⁵⁷ Enquêtes représentatives au niveau national réalisées dans les pays d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud-Est depuis la fin de la décennie 1980. Les thèmes suivants sont abordés : fécondité, connaissances et pratiques contraceptives, connaissances en matière de VIH et comportements sexuels, morbidité des enfants. Dans certains pays ces enquêtes sont réalisées à intervalles réguliers. Pour plus d'informations : <http://www.measuredhs.com>.

que les vagues successives de ces enquêtes s'accompagnent désormais le plus souvent d'un questionnaire homme, le nombre total d'enquêtes menées auprès des hommes reste largement inférieur à celles menées auprès des femmes. Notons par ailleurs que ces enquêtes sont réalisées auprès de célibataires ou d'hommes et de femmes marié(e)s, mais dans ce dernier cas il ne s'agit pas nécessairement du couple.

Les enquêtes qualitatives, en faisant apparaître de manière plus explicative les déterminants de la fécondité, ont mis en relief plus précocement le rôle prépondérant des hommes dans la santé sexuelle et reproductive. Cependant, le fait que la reproduction et la sexualité soient considérées comme relevant des femmes et de la sphère privée, l'opposition ou l'indifférence supposée des hommes vis-à-vis des programmes de santé reproductive, les barrières culturelles, ont souvent freiné l'enrôlement des hommes dans de tels études et programmes. Nous nous attacherons maintenant à traiter de deux champs de la santé de la reproduction, la planification familiale et les comportements sexuels à risques, dans lesquels les relations de genre apparaissent comme des facteurs explicatifs fondamentaux.

2. Planification familiale

L'intérêt déjà ancien des bailleurs de fonds et des agences d'exécution pour les programmes de planification familiale n'est plus à démontrer et le faible recours aux méthodes contraceptives modernes en Afrique Sub-Saharienne (excepté l'Afrique Australe) reste un sujet de discussion. Divers facteurs explicatifs ont été avancés : valeurs accordées à la fécondité, niveaux de mortalité infantile élevés, difficultés d'accès (géographiques ou financières aux structures de santé), qualité des services offerts (y compris le faible nombre de femmes prestataires de soins), effets secondaires des méthodes hormonales. Jusqu'à la décennie 1990, les programmes ne recherchaient pas l'implication des hommes dans les programmes de planification familiale et l'importance d'une discussion entre hommes et femmes dans le domaine de la fécondité (nombre d'enfants désirés, espacement des naissances) n'était pas évoquée. La fécondité était, semblait-il, l'affaire des femmes assumant seules la responsabilité dans ce domaine. Une plus grande prise en compte du contexte et du statut de la femme dans les sociétés à fécondité élevée a conduit à remettre en cause cette approche par trop simpliste. Dans des sociétés où les femmes ont peu de pouvoir dans la sphère publique, leur capacité de décision dans la sphère privée est également limitée et les inégalités de pouvoir entre hommes et femmes sont un obstacle important pour l'accès à la contraception, la limitation des naissances allant à l'encontre des normes socialement admises et... de l'opinion du partenaire.

Les tableaux 1 et 2 présentent des résultats obtenus à partir d'enquêtes réalisées au cours de la décennie 2000 dans différents pays d'Afrique Sub-saharienne. Les données des enquêtes sur le nombre d'enfants souhaités par des hommes et des

femmes en union permettent d'approcher les normes sociales en matière de fécondité et d'évaluer les éventuelles différences entre hommes et femmes dans ce domaine (tableau 1).

Tableau 1. Nombre idéal moyen d'enfants pour les femmes et les hommes en union au moment de l'enquête. Enquêtes Démographiques et de Santé, décennie 2000, Afrique Sub-saharienne.

	Femmes	Hommes	Différence Hommes-Femmes
Bénin 2001	5,2	7,5	2,3
Burkina Faso 2003	5,8	7	1,2
Congo (Brazzaville) 2005	5,4	5,9	0,5
Ethiopie 2005	5,1	6,4	1,3
Gabon 2000	5,4	6,8	1,4
Ghana 2003	4,8	5,4	0,6
Guinée 2005	5,9	8,8	2,9
Kenya 2003	4,3	4,8	0,5
Lesotho 2004	3,5	4,1	0,6
Madagascar 2003/2004	5,1	5,7	0,6
Malawi 2004	4,3	4,3	0
Mali 2001	6,5	8,5	2
Mauritanie 2000/01	6,8	8,7	1,9
Namibie 2000	4	4,9	0,9
Nigeria 2003	7,3	10,6	3,3
Ouganda 2000/01	5,6	6,2	0,6
Rwanda 2005	4,5	4,2	-0,3
Tanzanie 2004	5,4	5,9	0,5
Tchad 2004	9,2	13,7	4,5
Zambie 2001/02	5,7	6,6	0,9

Source : Enquêtes Démographiques et de Santé.

Dans tous les pays ayant fait l'objet d'une enquête, excepté au Malawi et au Rwanda, les hommes en union souhaitent plus d'enfants que les femmes (Salem, 2004, p. 24), les différences allant de 0,5 à 4,5 enfants de plus (Tchad). C'est d'ailleurs dans les pays où la polygynie est fréquente (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Mauritanie, Nigeria, Tchad) que la différence entre hommes et femmes est la plus importante. Il est à noter que le seul pays où les femmes souhaitent plus d'enfants que les hommes, le Rwanda, est aussi le pays dont la constitution, depuis 2003, stipule l'égalité des droits entre hommes et femmes et garantit aux femmes au moins 30 % des

postes dans les organes de décision. Même si de telles mesures n'impliquent pas un changement soudain de mentalités, elles laissent augurer à terme une évolution favorable à l'engagement des femmes.

Lorsque le couple discute de planification familiale, il est aussi plus susceptible d'utiliser des méthodes de contraception (Kimuna & Adamchak, 2001). Le tableau 2 présente la proportion de femmes mariées et d'hommes mariés ayant déclaré avoir ou non discuté ensemble à ce sujet au cours de l'année qui précède l'enquête. Dans 13 des 24 pays d'Afrique sub-saharienne considérés, plus de 50% des femmes mariées déclarent ne pas avoir discuté de planification familiale avec leurs maris et dans 10 des 11 pays pour lesquels on dispose de données pour les hommes, plus d'un tiers des hommes déclarent n'avoir pas discuté de planification familiale avec leurs femmes. Ces proportions sont particulièrement élevées dans les pays où la polygynie est fréquente. Ce type d'union explique sans doute les écarts importants observés entre les déclarations des hommes et des femmes, un homme interrogé pouvant être marié à plusieurs femmes et n'avoir discuté de ce sujet qu'avec une seule de ses femmes, alors qu'une femme ne peut avoir qu'un seul mari.

*Tableau 2 : Communication au sein du couple en matière de planification familiale.
Enquêtes Démographiques et de Santé, décennie 2000, Afrique Sub-saharienne*

Benin 2001	60,7	21,2	17,8	0,2	47,6	24,8	27,2	0,4
Burkina Faso 2003	63,7	20,1	15,6	0,6	54,6	18,6	26,3	0,6
Cameroun 2004	50,2	29,2	19,8	0,8	-	-	-	-
Congo (Brazzaville) 2005	100,0	-	-	-	-	-	-	-
Erythrée 2002	73,0	15,3	11,6	0,1	-	-	-	-
Ethiopie 2000	66,0	18,6	15,3	0,1	-	-	-	-
Gabon 2000	36,6	29,0	32	2,3	35,4	29,8	34,3	0,4
Ghana 2003	41,3	37,4	20,6	0,7	-	-	-	-
Guinée 2005	81,7	10,3	7,5	0,5	-	-	-	-
Kenya 2003	35,3	37,2	27,2	0,3	-	-	-	-
Lesotho 2004	29,8	31,3	38,1	0,8	-	-	-	-
Madagascar 2003/2004	35,8	38,6	25,4	0,2	37,0	30,8	31,4	0,8
Malawi 2000	28,2	36,9	34,8	0,1	21,6	34,6	42,8	0,9
Mali 2001	64,3	17,0	17,9	0,8	64,0	13,5	21,5	1,0
Mauritanie 2000/01	64,9	17,1	16,7	1,3	55,3	15,6	27,6	1,6
Mozambique 2003	56,9	37,5	5,3	0,3	-	-	-	-
Namibie 2000	31,5	34,3	33,6	0,6	33,1	35,2	31	0,8
Nigeria 2003	64,7	23,2	11,9	0,3	-	-	-	-
Ouganda 2000/01	42,7	35,3	21,7	0,4	40,2	34,7	24,8	0,3
Rwanda 2005	29,6	26,4	41,3	2,6	-	-	-	-
Sénégal 2005	58,3	22,6	18,0	1,1	-	-	-	-
Tanzanie 2004	34,5	28,1	36,4	0,9	-	-	-	-
Tchad 2004	65,9	18,7	14,2	1,2	45,8	14,8	38,7	0,7
Zambie 2001/02	29,4	37,5	32,9	0,2	28,8	22,1	49,2	-

Source : Enquêtes Démographiques et de Santé.

Il apparaît donc que les souhaits des hommes en matière de fécondité tendent vers un nombre plus élevé d'enfants que celui souhaité par les femmes et il semble difficile tant pour les hommes que pour les femmes de discuter de planification familiale. Or du fait des systèmes de genre en œuvre dans de nombreuses sociétés, les hommes jouent un rôle essentiel et souvent dominant dans les prises de décision dans différents domaines, y compris celui de la constitution de la descendance.

3. Comportements sexuels à risques

La définition de la santé de la reproduction dissociant clairement sexualité et reproduction ainsi que l'émergence du SIDA ont suscité un grand nombre d'études sur les comportements sexuels à risque. Ces travaux ont permis de souligner le fait que les normes sociétales définissent le type de relations au sein desquelles les rapports sexuels sont permis. De la sorte elles déterminent dans une large mesure les comportements sexuels des hommes et des femmes. Ces normes sont variables dans le temps et dans l'espace, mais très généralement, les normes sont plus restrictives pour les femmes que pour les hommes. De plus, les inégalités de pouvoir entre hommes et femmes laissent peu ou pas de possibilité à ces dernières de négocier des rapports sexuels sans risque. Cette absence de contrôle sur leur sexualité rend les femmes vulnérables aux comportements sexuels à risques et aux violences sexuelles qui semblent plus fréquentes dans les contextes culturels associant masculinité et dominance. Les conséquences se déclinent en termes d'infections sexuellement transmissibles⁵⁸, y compris le VIH, ou en termes de grossesse non désirée pouvant conduire à un avortement provoqué.

Si les conséquences sont très largement dénoncées, dans quelle mesure les politiques et les programmes en tiennent-ils compte ?

3.1. VIH-SIDA

Des normes de comportements sexuels plus restrictives pour les femmes vont également réduire leur accès à l'information et l'éventuel recours à des méthodes de prévention. Ce manque d'information joint à une dépendance financière, auquel s'ajoute parfois une différence d'âge entre conjoints/partenaires assez importante, réduisent leur pouvoir de négociation et exposent les femmes à une contamination par une infection sexuellement transmissible. Même dans le cadre du mariage ou d'une union stable, les femmes ont peu de contrôle sur leur sexualité et la possibilité

⁵⁸ Dans certaines cultures, les infections sexuellement transmissibles (IST) sont appelées « maladies des femmes », les femmes étant considérées comme responsables de la propagation de ces maladies, sans prendre en compte le fait qu'une prévalence élevée d'IST chez les femmes est un indicateur d'une certaine prévalence dans la population masculine.

de négocier l'utilisation du condom est pratiquement inexistante. Une demande de protection de leurs relations sexuelles, peut conduire le conjoint à suspecter sa femme d'infidélité, le condom restant associé à l'image de rapports occasionnels ou de « vagabondage sexuel ». De nombreuses recherches dans le domaine ont constaté la vulnérabilité des femmes, mais cette vulnérabilité regroupe des situations très hétérogènes qui peuvent se référer à une vulnérabilité physiologique (reconnue) ou à une vulnérabilité sociale. De plus cette vulnérabilité se décline différemment si la femme est séronégative ou si elle est déjà contaminée par le VIH.

Lorsque la femme est infectée par le VIH, d'autres formes de négociations vont être à envisager : la femme osera-t-elle informer son mari de sa séropositivité ? Dans des sociétés où les idéaux demeurent fondamentalement masculins, la « responsabilité » de cette infection ne risque-t-elle pas de retomber sur la femme et susciter chez son partenaire une réaction de rejet ? La difficulté ou l'impossibilité de communiquer son statut sérologique ne permettra pas à la femme de discuter de la protection des relations sexuelles ou de son désir de ne pas avoir d'enfant. Comment négocier, vis-à-vis de son mari et vis-à-vis de son entourage le fait de ne pas allaiter son enfant, comme les programmes de prévention de transmission mère-enfant le préconisent, dans des sociétés où l'allaitement est la norme ?

3.2. Avortement provoqué

Que ce soit en termes de législations, de méthodes d'avortements, de profils socio-économiques des femmes qui avortent, l'hétérogénéité est importante quelle que soit la région du monde considérée. Cependant on peut observer, dans une certaine mesure, une constante : l'avortement provoqué reste clairement une affaire de femmes : ce sont les femmes qui sont enceintes, avortent et font face aux conséquences. Peu fréquentes sont les études réalisées auprès des hommes pour analyser ce phénomène pour lequel les données sont encore insuffisantes du fait du caractère illégal de ce recours en Afrique (Guillaume & Molmy, 2004) ou du fait que cette pratique soulève de nombreux débats religieux/idéologiques (Amérique du Sud) (Guillaume & Lerner, 2006). Parmi les études réalisées, moins de 50 % d'hommes sont impliqués dans la décision d'avorter, dans le meilleur des cas. Dans des contextes où l'interruption volontaire de grossesse reste très largement pénalisée, les programmes se limitent souvent à la mise en place de services de soins post-abortum sans encourager les hommes à partager la responsabilité de grossesses non désirées. Par ailleurs, les programmes de plaidoyer pour dé penaliser l'avortement restent peu fréquents et souvent critiqués par les bailleurs de fonds ou les pouvoirs politiques ou religieux en place. Pourtant, si les hommes avaient à subir les conséquences d'un avortement, les lois seraient-elles aussi restrictives ?

4. Recherches et programmes d'action

La prise de conscience de l'importance du rôle des hommes a conduit à l'émergence de nouvelles recherches auprès des hommes tant dans le domaine des attitudes et comportements des hommes face au planning familial que dans le domaine de la communication avec le public masculin et tout particulièrement les jeunes célibataires. De même, la question de l'importance de la participation des hommes dans les programmes en santé de la reproduction n'est plus discutée, mais le défi se pose en termes de méthodes et de recherche d'incitants pour les faire participer. Comment initier, amplifier et faire perdurer le processus de changement social et comportemental nécessaire pour que les responsabilités soient équitablement partagées entre les femmes et les hommes dans les prises de décision concernant le domaine de la santé de la reproduction ? Les programmes d'information et de communication sont devenus des éléments-clés pour promouvoir la participation des hommes. Très schématiquement, ces programmes se situent à deux niveaux :

- un premier groupe de programmes traite des besoins spécifiques des hommes dans le domaine de la santé de la reproduction ;
- un deuxième type de programmes se concentre sur la communication dans le couple. En effet, le fait d'encourager les couples à discuter de comportements et de décisions liées à la reproduction peut promouvoir des pratiques plus équitables entre hommes et femmes et éviter par exemple que les femmes ou les hommes aient des perceptions erronées des opinions de leurs partenaires vis-à-vis de la planification familiale. Ainsi dans la plupart des pays ayant fait l'objet d'une EDS auprès des hommes, le pourcentage d'hommes mariés répondant approuver la planification familiale est plus élevé que le pourcentage de femmes mariées indiquant que leur mari y est défavorable. Bien entendu, les hommes peuvent répondre ainsi dans un souci de désirabilité sociale, pour éviter l'impression d'être traditionnels. Malgré tout, ces fausses perceptions sont particulièrement présentes en Afrique Sub-saharienne (Salem, 2004), or la manière dont la femme perçoit l'opinion de son conjoint va influencer son comportement contraceptif (Salway, 1994).

L'expérience des programmes mis en place a montré l'importance d'atteindre les hommes dans les endroits où ils se réunissent, tels que les événements sportifs, les mouvements sociaux ou les lieux de travail. Si les hommes sont à l'aise dans ces endroits, ils seront plus réceptifs à une nouvelle information et seront plus à même de poser des questions qui tiennent compte de leurs préoccupations sur le plan de la santé reproductive. On évoque classiquement les projets IEC (information, éducation, communication) réalisés lors de manifestations sportives, tels les matchs de football (Diallo, 2006, p. 36), ou sur les lieux de travail. Dans le Sud de l'Inde, un projet s'est

attaché à former plus de 250.000 barbiers-coiffeurs à la santé communautaire afin qu'ils puissent donner des conseils en matière de santé de la reproduction à leurs clients (Drennan, 1998, p. 35). Enfin des projets sont également mis en œuvre auprès de populations à risque tels que les camionneurs afin de répondre à des risques et des besoins spécifiques⁵⁹.

Mais cette intégration n'implique pas forcément une responsabilité partagée entre hommes et femmes, le risque étant que la lumière pointée sur le rôle de l'homme renforce sans le vouloir les stéréotypes sur la prise de décision dominée par les hommes, accentuant ainsi la passivité de la femme (Sciortino, 1998).

Des programmes dont les messages sont adressés aux femmes peuvent également susciter certains problèmes. En Ouganda par exemple, dans le cadre d'une campagne contre le VIH des slogans destinés aux femmes tels que « je suis contente, je dis "non" au sida » ou « les jeunes filles doivent apprendre à dire "non" aux hommes » suggèrent que la possibilité de refuser un rapport sexuel dépend de leur seule volonté alors qu'il est souvent difficile aux femmes de s'opposer aux pressions de nature sexuelle auxquelles elles sont soumises (Obbo, 1995). Il est donc primordial que dans un contexte de relations de genre, les messages relatifs aux comportements sexuels s'adressent tant aux hommes qu'aux femmes afin de ne pas occulter les relations de subordination dans lesquelles se trouvent ces dernières dans un certain nombre de sociétés (Vidal & Desgrées du Lou, 2001).

5. Des sentiers encore peu défrichés

5.1. La population cible

Les grandes enquêtes démographiques et de santé couvrent désormais les hommes, mais il s'agit rarement du conjoint. La prise en compte du **couple** (qu'il soit légitime/non légitime, stable/non stable) ne représente encore qu'une faible proportion des recherches. La grossesse (et la contraception) reste le plus souvent étudiée à partir de la femme et non à partir du couple. L'analyse de la gestion faite par la femme de son désir de grossesse ou de sa grossesse doit tenir compte de l'interaction au sein

⁵⁹ Coopération canadienne : projet de « Prévention des IST/VIH/SIDA auprès des camionneurs, des populations riveraines et des communautés d'origine et d'accueil de l'axe routier Douala Ngaoundéré, Cameroun » <http://www.acdi-cida.gc.ca/cpb/zonejeun.nsf/Fr/STE-10685634-W4W> (consulté le 30/07/2007). Family Health International, The India-Nepal Partnership: Building Cross-Border Collaboration in Areas of Affinity, The Bhoruka AIDS Prevention (BAP) Project <http://www.fhi.org/en/HIV/AIDS/pub/Archive/articles/AID-Scaptions/volume3no2/IndiaNepalPartnership.htm> (consulté le 30/07/2007).

du couple. Les intérêts des deux partenaires convergent-ils ou divergent-ils ? Dans le cas d'intérêts divergents, la conclusion d'une grossesse peut être le recours à un avortement provoqué qui demeure un problème majeur de santé publique.

5.2. Les thèmes

Au niveau de la mesure, on note actuellement peu de réflexions sur l'amélioration de la collecte de données dans des domaines sensibles ou tabous tels que les violences sexuelles, l'avortement provoqué, tout particulièrement dans des contextes où l'interruption volontaire de grossesse est illégale, ou sur des indicateurs de mesure de besoins non satisfaits en matière de planification familiale. De même au niveau médical, les recherches sur les méthodes contraceptives masculines restent timides. Ce dernier type de recherches suscite des réactions antagonistes : d'un côté ces méthodes pourraient responsabiliser les hommes dans le contrôle de la fécondité, d'un autre côté elles pourraient amener à un renforcement de la domination masculine comme noté précédemment.

En ce qui concerne les opérations de collecte quantitatives, le recueil d'information sur la communication entre conjoints reste limité et se focalise sur un moment précis. Les renseignements sur les modalités de l'instauration du dialogue, sur sa continuité, sur la manière dont sont gérées les approches du risque représenté par le VIH dans le cadre des relations de couple par exemple, sont inexistant. Il est donc primordial de renforcer les approches qualitatives afin d'appréhender la dynamique de la communication entre conjoints, mais aussi avec les proches parents et les obstacles qui empêchent les hommes et les femmes de parler de questions sexuelles et reproductives : domination masculine traditionnelle, crainte de paraître infidèle, crainte que le mari se tourne vers d'autres femmes.

Quel que soit le phénomène étudié on ne peut que constater que la grande majorité des recherches se limite dans le domaine explicatif aux déterminants individuels et le plus souvent, du moment. Or, pour mieux analyser les survenues des différents événements constitutifs de la santé de la reproduction, les trajectoires biographiques d'entrée en sexualité, nuptialité, fécondité, contraception seraient à privilégier, mais dans ce domaine les sources de données restent insuffisantes.

Afin d'adopter cette approche plus compréhensive, d'autres éléments seraient à privilégier et commencent à être mis à l'étude tels que par exemple :

- l'examen des réseaux de sociabilité qui se nouent entre les individus ;
- l'effet des lieux, des contextes environnementaux et culturels qui peuvent placer les individus dans des configurations de risque : systèmes patriarcaux, systèmes juridiques (absence ou inefficacité des lois) ;

- le degré d'autonomie par rapport à l'entourage.

5.3. Les programmes

Les normes concernant les rôles des femmes et des hommes sont profondément enracinées et les changements de comportements sont des objectifs à long terme qui exigent des programmes implantés sur de longues durées. Or, très souvent, les bailleurs de fonds financent des programmes ayant un horizon temporel limité qui ne permet pas des changements en profondeur. L'exigence de résultats fait que les actions entreprises courrent le risque de se focaliser sur des modifications dans les discours et non dans les pratiques.

Par ailleurs, en amont de l'implication des hommes dans les programmes, il faut aussi souligner l'importance d'une prise de conscience au niveau national (leaders politiques, religieux, communautaires) des relations de genre mises en œuvre dans la gestion de la sexualité et de la fécondité. L'approche genre dans la santé de la reproduction devrait être initiée dès l'école primaire et poursuivie tout au long du curriculum scolaire, avec une attention toute particulière sur les représentations et les stéréotypes du masculin et du féminin véhiculés par les manuels scolaires.

6. Bibliographie

Diallo, T. (2006), *Guinea PRISM II Project: Quarterly Report, January-March 2006*, USAID-Guinée and Management Sciences for Health, Cambridge.

Drennan, M. (1998), « Santé de la reproduction : la participation des hommes vue sous un nouvel angle », *Population Reports*, série J, n°46, Baltimore, Johns Hopkins University, School of Public Health, Population Information Program.

Guillaume, A. & Molmy, W. (avec la collaboration de) (2004), *L'avortement en Afrique/Abortion in Africa*, Centre Population et Développement, Paris.

Guillaume, A. & Lerner, S. (2006), *L'avortement en Amérique Latine et dans les Caraïbes / El aborto en América Latina y El Caribe*, Centre Population et Développement, Paris.

Kimuna, S.R. & Adamchak, D.J. (2001), « Gender relations: Husband-wife fertility and family planning decisions in Kenya », *Journal of Biosocial Science*, vol. 33, n°1, pp. 13-23.

Labourié-Racapie, A. & Locoh, T. (1999), « Genre et démographie : nouvelles problématiques ou effet de mode », *Théories, paradigmes et courants explicatifs en démographie*, Bruylant-Académia et L'Harmattan, Louvain-la-Neuve.

Obbo, C. (1995), « Gender, age and class: discourses on HIV transmission and control in Uganda », *Culture and sexual risk. Anthropological perspectives on AIDS*, Gordon and Breach, New-York, Amsterdam.

Salem, R. (2004), « Enquêtes auprès des hommes : Nouvelles révélations », *Population Reports*, Série M, n°18, Johns Hopkins, Bloomberg School of Public Health, The INFO Project.

Salway, S. (1994), « How attitudes toward family planning and discussion between wives and husbands affect contraceptive use in Ghana », *International Family Planning Perspectives*, vol. 20, n°2, pp. 44-74.

Sciortino R. (1998), « The challenge of addressing gender in reproductive health programmes: examples from Indonesia », *Reproductive Health Matters*, vol. 6, n°11, pp. 33-44.

Vidal, L. & Desgrées du Loû, A. (2001), « Sida et situations sociales des femmes en Afrique : des notions aux méthodes de recherche », *Cahiers d'études et de recherche francophones/Santé*, vol. 11, n°4, pp. 265-272.

TROISIÈME PARTIE

LES RECHERCHES GENRE ET
DÉVELOPPEMENT DANS LE CADRE DES
MIGRATIONS EN BELGIQUE

LES RECHERCHES « GENRE ET MIGRATION » DANS LE MILIEU UNIVERSITAIRE

Isabel Yépez del Castillo⁶⁰

Nous présentons ci-après un ensemble d'études réalisées par des équipes ou chercheur-es travaillant dans des universités belges, principalement francophones autour du thème « genre et migration »⁶¹.

1. La migration a aussi un visage de femme

Immigrée, femme issue de l'immigration, femme d'origine étrangère, femme allochtone, différentes manières pour nommer les immigrées en Belgique, mais comme dans d'autres pays du monde, la migration a été pendant longtemps étudiée comme un phénomène exclusivement masculin. Les femmes immigrées ont été longtemps invisibles dans les recherches sur l'immigration, elles sont restées dans l'ombre.

Quelles sont les sources de l'invisibilité des femmes immigrées ? Deux raisons sont avancées : la première est liée à la collecte des données et l'autre, aux représentations existantes dans les sociétés. Par exemple en Belgique, nous dit Krzeslo (2006), l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (FEDASIL) établit des dossiers par ménage, les données statistiques établies annuellement par cette institution communiquent le nombre de dossiers, et non le nombre de personnes qui composent un ménage. Ainsi, la présence des femmes dans le flux migratoire reste sous-évaluée en raison de la manière dont sont classées administrativement -dans ce cas - les demandes d'asile. Une information intéressante : l'analyse des informations de la FEDASIL des années récentes montre que le modèle ménage est en perte de vitesse. Les ménages représentaient 45% des entrées en 2004 et les personnes isolées 55%. Parmi les 55% d'isolés, 10% sont des femmes seules et 4% sont des enfants seuls ; pour leur part, les hommes seuls représentent 41% (*ibid.*, p. 142)

⁶⁰ Professeure ordinaire, Institut d'Etudes du Développement, Université Catholique de Louvain.

⁶¹ Pour ceux qui sont intéressés par mieux connaître en profondeur l'état de savoirs sur l'immigration en Belgique francophone nous leur conseillons de consulter deux excellents ouvrages relativement récents: Marco Martinello, *et al.* (2006), Kadher *et al.* (2006).

Les chiffres montrent que les femmes n'ont jamais été à proprement parler « absentes » de la population immigrée. Le processus de « féminisation des migrations » observé depuis 1990 renvoie tant à la modification quantitative de la part des femmes par rapport aux hommes qu'à un changement qualitatif : les femmes émigrent à la recherche d'un emploi, de plus en plus autonomes, souvent pionnières des chaînes migratoires, comme « chefs » de familles.

2. Les contours de la migration étrangère féminine en Belgique

Certaines chercheuses ont joué un rôle pionnier dans l'étude de la migration féminine dans la Belgique francophone. Anne Morelli (1992 ; 1993 ; 2001) a apporté une dimension historique indispensable dans l'analyse des trajectoires et dynamiques migratoires (1992 ; 2000 ; 2001). Pour sa part, Nouria Ouali (1998 ; 2001 ; 2003b,...) a travaillé sur différents aspects liés au marché de travail, aux droits des immigrées, aux liens entre politique éducative et migration, aux images des femmes immigrantes dans les media ; une attention particulière de ces recherches est portée à la migration marocaine en Belgique. Nous voudrions nous référer à l'un de ses travaux récents, où elle présente l'état des savoirs sur les femmes immigrées sur le marché du travail belge (Ouali, 2006). Comme dans d'autres pays européens, Ouali constate l'absence des migrantes dans les travaux de sociologie de l'immigration. L'invisibilité des femmes dans les travaux scientifiques renvoie, nous dit cette chercheuse, à la double inégalité des rapports sociaux de sexe et ethnique. Mais attention, la nécessité de visibiliser la présence des femmes dans les processus migratoires ne doit pas nous empêcher d'affirmer la pertinence d'une perspective en termes de genre « dont la vertu est de reconnaître le caractère sexué du monde social et de briser le mythe d'une recherche scientifique "universelle" sur les migrations »; cette perspective d'analyse permet aussi « la déconstruction des multiples processus de domination pesant sur les immigrées et l'articulation, dans les travaux scientifiques, des trois dimensions de leur oppression : le genre, la race et la classe » (Ouali, 2006, p. 284).

Ilke Adam (2006), chercheuse du GERME, sur la base d'une recherche collective sur les sans papiers en Belgique⁶², révèle que les femmes en situation irrégulière, interviewées dans le cadre de cette étude, présentent des profils sociologiques assez diversifiés, tant au niveau de leur état civil, qu'au niveau des enfants, études et expériences professionnelles. Malgré les différences, elles sont toutes en séjour

⁶² Réalisée par deux équipes universitaires (GERME-ULB et CEDEM-ULG) et l'Association Steunpunt Mensen zonder Papieren. Dans le cadre de cette recherche, 130 personnes sans papiers ont été interviewées. Les entretiens ont été réalisés dans 8 villes de Belgique : Liège, Bruxelles, Anvers, Charleroi, Gand, Verviers, Turnhout et St. Niklaas. La recherche a été publiée dans l'ouvrage « Histoires sans-papiers » (Adam et al. 2002).

illégal, partageant une situation précaire. Leur situation d'illégalité conditionne de manière très contraignante leur accès aux ressources de subsistance, vu leur exclusion du marché de l'emploi et des aides sociales. Dans ce contexte, le travail illégal, au noir, constitue pour les personnes en situation illégale la seule façon d'accéder à des revenus, mais, nous dit Adam, il fournit aussi aux migrant(e)s « sa routine quotidienne, ses obligations, son rôle socialisateur et créateur de dignité, qui permet aux immigrés privés d'identité juridique d'exister et donner aux autres des apparences d'une existence normale » (*ibid.*, p.57). La majorité des femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche travaillent dans les services aux particuliers (travaux domestiques, la garde des enfants, des malades ou des personnes âgées) ; un petit groupe survit en rendant des services (payants) à leur propre communauté (vente de plats originaires du pays, coiffure, aide dans des commerces ethniques). Longues journées de travail, rémunérations inférieures au minimum légal, conditions de travail précaires sont fréquentes...

Une autre étude réalisée par deux équipes universitaires⁶³ sur la discrimination des étrangers et des personnes d'origine étrangère sur le marché du travail de la Région de Bruxelles-Capitale (ULB et KUL, 2005) confirme que dans tous les cas analysés, les effets de genre se manifestent sur les trajectoires d'insertion (p. 49). La difficulté de combiner responsabilités familiales et insertion au marché de travail est présente dans l'ensemble des femmes interviewées. On observe également que les femmes se concentrent dans des secteurs spécifiques : la santé, les services domestiques, l'associatif, la banque..., activités typiquement « féminines ». Pour leur part, les hommes sont davantage présents dans la sécurité privée, l'industrie, les assurances et les télécommunications, confirmant la segmentation horizontale sur le marché de travail des femmes.

Nadia Ben (2000 ; 2004 ; 2006), a étudié la discrimination sur le marché du travail subie par les femmes musulmanes voilées d'origine marocaine, sur base d'une approche empirique et qualitative⁶⁴. Les résultats de ces études montrent qu'une formation plus importante n'empêche pas l'exclusion des femmes voilées dans la société belge. Cette chercheuse a également travaillé sur la situation des femmes d'origine turque et africaine à Bruxelles.

⁶³ Département de sociologie de la Katholieke Universiteit Leuven et le Centre de Sociologie du Travail, de l'Emploi et de la Formation de l'ULB.

⁶⁴ Cf. entre autres *Multiculturalisme et modes de citoyenneté en Belgique*, projet financé par la Région de Bruxelles capitale, voir rapport final (Ben et Rea, 2000).

Le travail domestique, où la présence féminine est majoritaire, a fait l'objet de différentes analyses ; il faut citer entre autres, l'étude exploratoire réalisée par la Fondation Roi Baudouin en 2003 sur le personnel domestique international. Amandine Bach analyse dans sa thèse doctorale, le travail domestique en Belgique des migrant(e)s colombien(ne)s et philippin(e)s.

Certaines nationalités ont été l'objet d'un nombre plus important d'études. C'est le cas du Maroc où les flux migratoires ont plus de quarante ans. L'ouvrage coordonné par N. Ouali (2004a), *Trajectoires et dynamiques migratoires de l'immigration marocaine de Belgique*, rend compte combien « le visage de cette migration s'est profondément transformé. Caractérisée au départ par l'installation provisoire pour raisons professionnelles de jeunes hommes célibataires en pleine force de l'âge, cette immigration a évolué vers une installation définitive et familiale. Les épouses ont contribué à l'accroissement démographique du pays par la naissance de nombreux enfants, et les descendants ont tenté, peu ou prou, de prendre une place dans la société d'accueil » (Ouali, 2004a).

Concernant les femmes marocaines, des aspects familiaux, religieux, culturels, juridiques, l'insertion au marché du travail ont été étudiés par différentes disciplines. A titre d'exemple, citons deux ouvrages : *Femmes marocaines et conflits familiaux en immigration : quelles solutions juridiques appropriées ?* écrit par J-Y Carlier et Marie-Claire Folbles et *Féminité, islamité. Récits des femmes issues de l'immigration marocaine à Bruxelles* de Fabienne Brion (2001). Dans un article paru dans un ouvrage récent (Khader et al., 2006), F. Brion, interroge la démocratie à partir de l'islam, et propose plus « spécifiquement de l'interroger à partir du foulard islamique ».

L'insertion des femmes turques (Bayar, 1992), latino-américaines (Van Broeck, 1995) et congolaises au marché de travail a également été l'objet de différentes études.

Nadia Ben (2006) a entrepris l'étude de la manière dont les femmes issues des immigrations marocaine, turque et congolaise, participent à l'espace associatif et politique belge. Les femmes immigrées se situent à l'intersection d'un réseau complexe de relations raciales ou ethniques, de genre et de classes. A partir d'une approche féministe définie pour l'auteure comme multiculturelle, elle arrive à plusieurs constatations : il s'agit de profils féminins extrêmement différents (liés aux différents types de migration, âge, évolution générationnelle, niveau d'instruction etc.) ; l'espace familial apparaît comme un lieu privilégié et premier de socialisation et d'impulsion à l'implication dans l'espace public ; l'inscription dans des rapports sociaux familiaux est fondée sur des statuts et rôles différents en fonction du genre ; la participation des femmes d'origine étrangère à la gestion des affaires de la cité débute souvent dans l'espace associatif ; le bilan de la participation des femmes d'origine étrangère dans l'espace public est plutôt mitigé, pour deux raisons : elles ont une capacité d'influence limitée et sont peu nombreuses à accéder au statut d'élues.

Malgré cela, la promotion des quelques femmes d'origine étrangère « contribue à la formation de trajectoires exemplaires et forge de nouveaux modèles pour d'autres femmes d'origine étrangère » (Ben, 2006, p.158).

3. Comprendre l'autre différent...

Deux recherches universitaires, l'une portant sur le sentiment des Belges à l'égard du voile, et l'autre à propos de l'opinion des élèves du secondaire à Bruxelles sur le mariage forcé⁶⁵, nous permettent une entrée concrète à l'interculturalité et au regard de l'autre.

La première étude, réalisée entre 2005 et 2006, visait à évaluer l'attitude des Belges autochtones face au voile⁶⁶ et, en cas de perception négative, à comprendre cette hostilité : s'agit-il du rejet d'autrui ou au contraire d'un souci de promouvoir l'autonomie des personnes qui le portent ? Tout au long de l'étude, 313 personnes représentatives de la société belge ont été interrogées en Belgique francophone. A la fin de la recherche, les auteurs concluent « plusieurs directions causales entre racisme et voile sont possibles. Si le racisme peut raisonnablement être pensé suscitant en grande partie l'hostilité au voile, il n'est pas exclu non plus que la sur-présence du voile dans l'espace public alimente un racisme sous-jacent. Pour la société dite d'accueil, cela implique la nécessité d'un travail incessant sur le racisme qui couve en son sein ainsi que l'utilité d'un questionnement sur la réalité des motivations qui peuvent parfois se cacher derrière le souci de défendre l'autonomie d'autrui. Pour la société musulmane, se pose également la question d'une réflexion éthique, spirituelle et pragmatique où la nécessité de respecter une pratique religieuse doit aussi en partie tenir compte du regard d'autrui, en l'occurrence un regard pour le moins suspicieux ».

La deuxième recherche, *Mariage choisi, mariage subi : quels enjeux par les jeunes ?*, a été menée de décembre 2003 à juin 2004 auprès d'un échantillon de 1200 élèves du secondaire supérieur (dont 600 jeunes étaient issus d'établissements à discrimination positive). Une des conclusions de l'étude est que le mariage forcé reste bien présent dans certaines couches de la population, surtout dans les familles de culture musulmane. Cependant « le stéréotype de la jeune fille maghrébine renvoyée au pays est à déconstruire : en effet, d'une part, les mariages forcés sont vécus non seulement par les personnes d'Afrique du Nord, d'Europe ou du Moyen Orient.

⁶⁵ Recherche réalisée par l'UCL à la demande de la Direction de l'Egalité des Chances de la Communauté française. Cette commande faisait suite au signalement de cas d'abandon de leur cursus scolaire par des jeunes filles mariées, semble-t-il contre leur gré (Faites gestes, oct-déc 2004).

⁶⁶ Recherche réalisée par le Centre de psychologie de la religion de l'UCL (Faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation), <http://www.uclouvain.be/en-psyrel>.

La quasi majorité des témoignages porte sur des jeunes issues des communautés de confession catholique. On peut relever des cas où le garçon n'est pas épargné par la pratique, même si ceux-ci demeurent minoritaires. D'autre part, certains mariages ont lieu en Belgique et pas uniquement au pays d'origine ».

4. La « chaîne mondiale du care » relie les sociétés du Nord et du Sud

Au cours de la dernière décennie, de nombreuses études ont été consacrées à la question du genre et de la mondialisation des migrations, en particulier sous l'angle du travail de reproduction sociale effectué par les femmes et son internationalisation. Le concept de « *global chains of care* » a été utilisé pour expliquer les liens transnationaux tissés entre sociétés du Nord, confrontées à un déficit en matière du *care*, et sociétés du Sud, exportatrices de main-d'œuvre.

Les « chaînes globales du *care* » sont définies comme une « série de liens personnels entre des individus dans le monde entier, basés sur l'accomplissement rémunéré ou non des tâches de *care* » (Hoschchild, 2000, p. 131). Nous retiendrons la définition de *care* proposée par Fiona Williams (2003), qui le définit « comme ces processus de reproduction sociale qui impliquent de satisfaire les besoins des enfants, de certaines personnes âgées ou handicapées, ainsi que des personnes ayant des problèmes cognitifs ou des pathologies mentales ». Dans un article récent, C. Verschuur (2008) se demande si, face à la crise de prise en charge des soins et l'attention aux autres, notamment des personnes âgées et dépendantes en nombre croissant dans les pays développés, les migrantes pourront couvrir l'ampleur de la demande et les effets du « *care drain* ». C'est-à-dire le *care*, extrait des pays du Sud, pour couvrir les besoins au Nord.

Dans une des rares études faites en Belgique qui relient rapports sociaux de sexe, genre et Etat-Providence dans le cadre d'une économie plurielle, Florence Degavre (2008) parle de la notion de défamiliarisation qui trouve son fondement dans la nécessité des femmes d'accéder au marché du travail et de ne pas dépendre économiquement des liens conjugaux. Ce processus de défamiliarisation peut tout aussi bien être mobilisé par les femmes européennes que celles d'origine étrangère qui migrent pour s'insérer, au Nord, dans le *care*. En effet, nous dit Degavre, « de nombreux travaux présentent la migration dans le cadre du *care* comme une stratégie féminine pouvant déboucher sur l'émancipation par rapport aux liens familiaux. Dans ce sens, la migration s'articule bien à la dimension de défamiliarisation : au Nord, elle s'articule à la défamiliarisation dans le cadre des Etats-Providence : faute de trouver des réponses dans les politiques publiques et l'associatif ou la famille, les familles font de plus en plus appel à des femmes migrantes pour s'occuper d'enfants

ou des personnes en perte d'autonomie. Au Sud, la défamiliarisation, généralement peu portée par les Etats, prend une forme plus individualisée sous la forme de projet migratoire personnel des femmes » (Degavre, 2008, p. 282).

5. Migration internationale, changements et développements

L'intérêt de *visibiliser* la présence féminine dans les processus migratoires ne doit pas nous faire oublier la pertinence d'une approche relationnelle en termes de genre, qui permet d'imbriquer les rapports sociaux, le sexe et la race dans une perspective de développement durable.

Nous avons pu constater que les recherches intégrant une approche qui articule la relation homme-femme et qui se situent dans le cadre d'un développement plus juste et durable entre le Nord et le Sud, restent encore peu nombreuses.

- Nous suggérons un ensemble de questions qui appellent des recherches futures : Quelle incidence les processus migratoires ont-ils dans les relations entre hommes et femmes ? La migration contribue-t-elle à une « émancipation des migrantes » ou au contraire, à les retenir dans une position de dominées ?
- Comment articuler migration et développement ? Quelle est la contribution financière des travailleuses migrantes à leurs pays d'origine ? Quelle en est l'utilisation, selon que celles-ci soient envoyées par les hommes ou par les femmes ? Quelles orientations de développement au Sud ces envois induisent-ils ?
- Comment les transformations de la division du travail influencent-elles la mobilisation de main-d'œuvre migrante, notamment dans le domaine des soins ?

Cette présentation des recherches sur le thème « genre et migration », non pas exhaustive mais illustrative, nous a permis de constater la diversité des profils des femmes migrantes, la diversité de leurs trajectoires, leur situation défavorable sur le marché de l'emploi, leur dynamisme associatif, qui contraste avec le stéréotype fréquent des femmes soumises et sans initiative. L'article de Marcela de la Peña nous permettra, à continuation, d'intégrer les thématiques abordées au niveau associatif sur le thème migration, genre et développement.

6. Bibliographie

- Adam, I., Ben Mohamed, N., Kagné, B., Martiniello, M., Rea, A., (2002), *Histoires sans-papiers*, Vista, Bruxelles.
- Adam, I. (2006), « Les sans-papières et leur combat de survie en Belgique », in Université des Femmes et Colfen, *Vivre clandestines*, Agir Féministes, Bruxelles.
- Bayar, A. (1992), « Un ghetto du travail. Les nettoyeuses turques à Bruxelles », *Cahiers de la Fonderie*, Revue d'histoire sociale et industrielle de la région bruxelloise, n° 12, juin, pp. 59-64.
- Bayar, L. et Ertorun L. (1992), « L'immigration turque : aspects économiques », in Morelli A., (éd.), *Histoire de l'immigration en Belgique*, Bruxelles.
- Ben, N et Rea, A. (2000), « Politique Multiculturelle et modes de citoyenneté à Bruxelles », *Rapport final (Partie 2)*, Germe-ULB.
- Ben, N. (2004), « Les femmes musulmanes voilées d'origine marocaine sur le marché de l'emploi » in Brion, F. (éd.) *Féminité, islamité, minorité. Questions à propos du hijab* Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, pp. 49-61.
- Ben, N. (2006), *Femmes d'origine étrangère dans l'espace public. Dirigeantes d'associations et élues politiques à Bruxelles*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve.
- Brion, F. (2006), « Du demos au laos ? Penser autrement les relations entre genre, religion et discrimination » in Khader et al., *Penser l'immigration autrement*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, pp 366-386.
- Brion, F. (2001), « Féminité, islamité, minorité. Récits de femmes issues de l'immigration marocaine à Bruxelles », Sophia, *Etudes féministes - Vrouwenstudies*, 27/3, pp. 48-50.
- Degavre, F. (2008), « Les contours du care. Réflexions pour une conceptualisation du care aux personnes âgées dépendantes à partir d'une étude de cas à Bruxelles » in Yépez, I. et Herrera, G, *Nouvelles migrations latino-américaines en Europa. Bilans et défis*, Publications Université de Barcelone, Presses Universitaires de Louvain, pp. 267-286.
- Folblos, M-C (éd.) (1998), *Féminité, islamité. Récits des femmes issues de l'immigration marocaine à Bruxelles*, SSTC, Bruxelles.
- Hochschild, A-R (2000), « Global care chains and emotional surplus value », in Hutton W. and Giddens A. (éds.), *On the Edge : Living with Global Capitalism*, Jonathan Cape, London.

- Khader, B., Martinello, M., Rea, A., (éds.) (2006), *Penser l'immigration et l'intégration autrement*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve.
- Krzeslo, M. (2006), « Les nouvelles figures de la migration internationale : les femmes en première ligne », in Université des Femmes et Colfen, *Vivre clandestines, Agir Féministes*, Bruxelles, pp. 139-150.
- Martiniello, M., Rea, A., Dassetto, F. (2006), *Immigration et intégration en Belgique francophone. Etat des savoirs*, Academia Bruylant, Louvain-La-Neuve.
- Morelli, A. (1992), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, éditions EVO et CBAI, Bruxelles.
- Morelli, A. (1993), « La femme immigrée et la grande ville. L'exemple de Bruxelles aujourd'hui » in Gubin, E. et Nadrin, J-P (sous la direction de), *La ville et les femmes en Belgique*, Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles.
- Morelli, A. (2001), « Les servantes étrangères en Belgique comme miroir des diverses vagues migratoires », *Sextant* 15/16, pp. 149-164.
- Ouali, N. (1998), « Les femmes migrantes dans la recherche francophone invisibilité et stigmatisation », *Women's Studies, Bilan et perspective de la recherche et l'enseignement en Belgique*, Sophia, Bruxelles, septembre, pp. 96-102.
- Ouali, N. (2001), « Femmes immigrées : les oubliées des politiques d'emploi et d'égalité des chances », in Vogel-Polsky, E., Beauchesne, M.-N. (Coord.) *Les politiques sociales ont-elles un sexe ?*, Labor, Bruxelles, pp. 47-59.
- Ouali, N. (2003a), « Les Marocaines en Europe diversification des profils migratoires », *Hommes et Migrations*, pp. 71-82.
- Ouali, N. (2003b), « Mondialisation et migrations féminines internationales l'esclavage au cœur de la modernité », in Hersent, M., Zaidman, C. (éds.), *Genre, travail et migrations en Europe*, Cahiers du CEDREF 10, décembre, pp. 101-113.
- Ouali, N. (2004a), *Trajectoires et dynamiques migratoires de l'immigration marocaine de Belgique*, Academia Bruylant, Collection Carrefours, Louvain-la-Neuve.
- Ouali, N. (2004b), « Études sur les migrations : l'intérêt d'une approche en termes de genre », *Sophia*, n°39, Bruxelles, septembre 2004, dossier Genre et Migration, pp. 38-40.
- Ouali, N. (2006), *Immigration et intégration en Belgique francophone. Etat des savoirs*, Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve.

Sayad, A. (1991), « L'immigration ou les paradoxes de l'altérité », De Boeck-Wesmael, Bruxelles.

Timmerman, C. (1994), « Jeunes filles de Turquie. Vie familiale et instruction scolaire », in Bensalah, N. *Famille turques et maghrébines d'aujourd'hui évolution des espaces d'origine et d'immigration*, Maison neuve et Larose-Academia, Paris-Louvain-la-Neuve, pp.175-187.

Van Broeck, A. (1995), « Les immigrés latino-américains sans documents », in Leman, J., *Sans document. Les immigrés de l'ombre. Latinos-Américains, Polonais et Nigérians clandestins*, De Boeck Université, Bruxelles.

Verschuur, C. (2008), « Inmigrantes y nueva división internacional del trabajo » in Yépez I. & Herrera, G., *Nuevas migraciones latinoamericanas a Europa. Balances y desafíos*, FLACSO-OBREAL-UCL-UB, Quito.

Williams, F. (2003), « Rethinking care in social policy », Paper Finnish Social Policy Association, University of Joensuu.

Yépez, I. et Bach, A. (2005), « L'envoi de fonds et la féminisation des migrations internationales : quels changements dans les rapports de genre », in *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations*, Cahiers Genre et Développement, pp. 247-256.

« GENRE ET MIGRATIONS INTERNATIONALES SUD-NORD » PISTES POUR DES RECHERCHES FUTURES

Sophie Vause⁶⁷

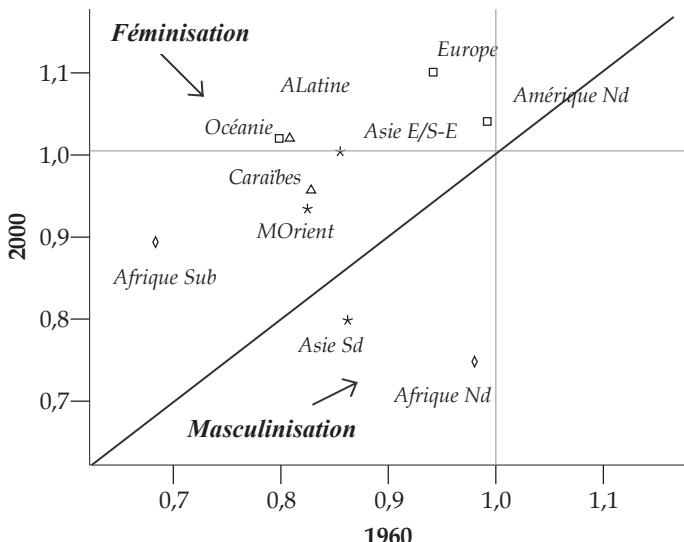
« Aujourd’hui, les femmes représentent près de la moitié des migrants internationaux dans le monde entier, c'est-à-dire près de 95 millions » (FNUAP, 2006). Ce constat est de plus en plus fréquemment répété, tant dans les médias que par les institutions internationales ou dans le milieu scientifique. Mais qui sont ces femmes, et d'où viennent-elles ? La mobilité des femmes diffère-t-elle de celle des hommes ? Cette intervention vise à esquisser quelques réponses à ces questions en parcourant les principaux acquis de la littérature existante en vue de proposer des pistes de recherches pertinentes pour approfondir les connaissances dans ce domaine.

1. Il faut distinguer la féminisation des migrations de la féminisation du discours sur les migrations

Dans les recherches scientifiques comme dans les discours politiques, la notion de « féminisation » des migrations n'apparaît que depuis une vingtaine d'années. Les migrations de femmes ne sont pourtant pas récentes, puisque depuis la fin des années 1990, les rapports de la Division de la Population des Nations Unies font état d'une présence féminine dans les mouvements de population étrangère depuis près d'un demi-siècle. Les Nations Unies estiment en effet que la proportion de femmes parmi l'ensemble des migrants internationaux s'élevait déjà à près de 47% en 1960 pour atteindre 49% environ quarante ans plus tard (cf. figure) (United Nations, 2006).

⁶⁷ Doctorante (aspirante FNRS), Institut de Démographie, Université catholique de Louvain.

Figure : Comparaison des rapports de féminité ($\text{♀}/\text{♂}$) des stocks de migrants par grandes régions en 1960 et 2000 (Source : World Migration Prospects, United Nations, 2006)



Distinguer le phénomène de « féminisation des migrations » de la « féminisation du discours » sur les migrations permet sans doute de sortir de cette contradiction apparente. La première notion traduit une augmentation significative de la proportion des femmes parmi les migrants, tandis que la seconde renvoie plutôt à une conceptualisation progressive des femmes comme protagonistes des migrations. La littérature sur les femmes et leurs migrations s'articule le plus souvent autour de ces deux notions sans toujours les distinguer clairement.

- a) D'un point de vue quantitatif (donc de la *féminisation des migrations*), les estimations en termes de stocks aboutissent à divers constats (cf. figure ci-dessus) : les migrations féminines ne constituent pas un phénomène nouveau, la proportion de femmes parmi les migrants est plus importante dans les pays développés que dans l'ensemble des pays moins développés⁶⁸ et les pays développés connaissent une féminisation importante de leur stocks alors que les pays en développement font l'expérience de tendances très contrastées. Cela dit, si ces estimations permettent indéniablement de pointer l'importance des migrations féminines, elles contribuent néanmoins à occulter deux éléments essentiels des migrations féminines Sud-Nord. D'une part, elles ont tendance à occulter le *caractère régional* des flux migratoires féminins. On sait en effet que la dimension féminine des migrations internationales est la spécificité de certains flux, comme ceux en provenance des régions sud-est asiatique

⁶⁸ En 2000, les femmes représentaient 46% des migrants internationaux résidant dans les régions moins développées. Cette proportion s'élève à 51% pour les pays développés.

(Philippines) et latino-américaine (République Dominicaine). D'autre part, il existe un phénomène important de *migrations intrarégionales* qui masque pour une bonne part les flux migratoires féminins Sud-Nord. Ces derniers, bien qu'étant quantitativement moins important, sont caractérisés par des profils migratoires spécifiques sur lesquels encore trop peu de chercheur-es se sont penchés.

b) D'un point de vue plus qualitatif (donc plutôt sur le plan de la *feminisation du discours*), il semble que les migrations féminines n'ont que très tardivement retenu l'attention des chercheur-es. Dans la littérature contemporaine, quatre grandes périodes peuvent être distinguées pour caractériser l'évolution de l'intérêt scientifique pour les migrations féminines (Oso Casas, 2004). Jusqu'aux années 1970, les études sur les migrations féminines sont quasiment absentes des études de mobilité internationale. Cette faible visibilité des migrantes traduit leur inexistence en tant qu'actrices sociales reconnues, mais ne reflète pas tout à fait la réalité. Dans les années 1973-1974 - date à partir de laquelle des politiques migratoires restrictives se mettent en place dans les pays occidentaux, et où la pratique du regroupement familial tend à se généraliser - l'étude des migrations féminines gagne un peu de terrain sur le plan scientifique. Ces femmes migrantes restent cependant confinées dans un rôle passif, et leur migration est essentiellement perçue comme une mobilité d'accompagnement de père et maris. Il faut attendre les années 1980 afin de voir apparaître une véritable conceptualisation de la figure de la femme comme protagoniste de la migration, actrice économique et sociale. Depuis les années 1990, la place des migrantes est véritablement reconnue et transparaît à travers le foisonnement des recherches sur les femmes et les migrations. Si cette ouverture conceptuelle coïncide effectivement avec l'augmentation des courants migratoires de femmes, ainsi qu'avec une disponibilité progressive des statistiques migratoires ventilées par sexe, il reste que les recherches scientifiques se sont trop peu penchées sur la question du genre dans l'étude des migrations.

2. La combinaison des approches qualitatives et quantitatives est nécessaire pour étudier la problématique « genre et migrations »

Bien que les phénomènes migratoires apparaissent aujourd'hui comme un objet d'étude incontournable dans différents champs disciplinaires, les modalités de son analyse se déclinent toutefois selon qu'il est appréhendé par les géographes, politologues, sociologues ou démographes. Les recherches diffèrent alors à la fois selon l'angle d'approche retenu (thématique et niveau d'analyse), selon la nature des données (qualitatives ou quantitatives), ainsi qu'en fonction des méthodes employées (cartographie, récits de vie, questionnaires) ou encore des postulats épistémologiques qui en découlent. Alors que les uns s'intéressent à l'impact des mouvements de population sur la reconfiguration des espaces, certains insistent

sur les retombées politiques de ces mouvements et d'autres se penchent sur les perceptions de la migration ou sur les caractéristiques sociodémographiques des migrants. Cela dit, la multidisciplinarité, et plus particulièrement la combinaison des approches démographique et sociologique, permet sans doute d'avancer dans la compréhension des mécanismes mis œuvre par les individus lorsqu'ils font le choix d'aller vivre ailleurs ou de rester au pays. Il est fondamental de pouvoir dégager de grandes tendances, afin de mettre en évidence les évolutions que connaissent les mouvements de population, ce que la démographie a l'habitude de faire. Mais à côté de la représentativité statistique de ces évolutions, il est important de cerner des parcours plus à la marge, soit parce qu'ils sont peu courants, soit parce qu'ils ne figurent pas, par nature, dans les statistiques officielles (migrations clandestines). Le décloisonnement des recherches qualitatives et quantitatives constitue de ce fait une étape nécessaire pour faire progresser la recherche. En outre, lorsqu'il s'agit d'étudier les phénomènes migratoires sous l'angle du genre, les deux types d'approche trouvent un intérêt certain. D'une part, on peut se demander si les parcours migratoires sont « genrés ». Les femmes et les hommes adoptent-ils les mêmes stratégies migratoires, ou migrent-ils pour les mêmes raisons ? Ce sont là des questions auxquelles la démographie peut s'atteler. D'autre part, étudier les phénomènes migratoires sous l'angle de la problématique du genre implique d'interroger les normes sociales et culturelles tant des sociétés d'origine que des sociétés de destination. Or les interdépendances entre dynamiques migratoires et valeurs culturelles sont le plus souvent appréhendées à travers des entretiens qualitatifs ainsi que par une connaissance approfondie des sociétés en présence.

3. Les recherches empiriques et théoriques sont complémentaires

Depuis quelques dizaines d'années, la littérature sur les migrations internationales a mis en évidence à la fois l'importance de la mobilité féminine et le rôle des rapports de genre dans les processus migratoires. A côté de ce foisonnement des recherches empiriques, il semble bien que la littérature théorique peine encore à intégrer ces éléments dans les schémas explicatifs et interprétatifs. Cette étape est pourtant d'autant plus essentielle que, selon certains, la faible visibilité de la migration féminine s'expliquerait en premier lieu par l'existence d'un vide théorique en la matière (Boyd and Grieco, 2003 ; Oso Casas, 2004). Le plus souvent, la prise de conscience du manque d'attention pour cet objet d'étude a suscité le développement de recherches empiriques - et non théoriques - qui nous informent sur la présence de femmes dans les courants migratoires internationaux ainsi que sur la diversité de leurs expériences migratoires. Sur le plan des acquis théoriques par contre, le bilan est contrasté : on observe à la fois une volonté d'incorporer le genre dans les théories et en même temps, une incapacité à réexaminer les théories existantes pour y parvenir (Chant &

Radcliffe, 1992). Les théories classiques (économie néoclassique, système-monde, marché du travail segmenté) sont largement indifférentes au genre. D'une part, elles se focalisent sur les relations de production et ignorent les domaines qui structurent différemment les comportements migratoires potentiels des hommes et des femmes. D'autre part, elles incorporent le genre en ajoutant simplement la variable « sexe » à un cadre d'analyse existant, sans donner aux relations sociales de sexe une valeur explicative centrale. Les tenants des approches plus récentes telles que la nouvelle économie des migrations ou l'approche en termes de réseaux migratoires tentent quant à eux de faire intervenir les aspects sociaux de la migration dans l'explication. L'ensemble des théories distingue trop souvent l'*économique* -prééminent dans l'explication du phénomène migratoire et souvent associé au masculin - du *social* et du *culturel* - considérés comme relevant du féminin (Kofman, 2004). Si les recherches empiriques sont parfois considérées comme trop descriptives et laissant de ce fait peu de place à une compréhension fine des mécanismes à l'œuvre, les approches purement théoriques, qui sont par nature plus analytiques, sont souvent déconnectées des réalités du terrain.

4. Il faut aborder la question du genre et des migrations dans une perspective à la fois *macro* et *micro*

Classiquement, les perspectives théoriques en matière de migrations distinguent les facteurs macro des facteurs micro-économiques. Plus récemment, les chercheur-es tentent de dépasser le dualisme entre ces deux pôles. Dans ces nouvelles approches, la focale se déplace vers un niveau d'analyse intermédiaire : le ménage ou le réseau (Goss and Lindquist, 1995). Certains chercheur-es y voient la possibilité de mettre la dimension du genre au premier plan : puisque les aspects sociaux de la migration interviennent dans l'explication, ceux-ci estiment que les femmes sont directement concernées (Pedraza, 1991 ; Hagan, 1998) Ce constat n'est toutefois pas partagé par tous les chercheur-es, car selon ces derniers, ces catégories intermédiaires ont tendance à occulter les relations de genre et maintiennent des conceptualisations trop simplistes (Grieco and Boyd, 2003 ; Kofman, 2004 ; Oso Casas, 2004). En effet, ces nouvelles approches considèrent le ménage comme une unité homogène au sein de laquelle les « intérêts collectifs » sont au centre des préoccupations, ce qui est rarement le cas. Dans cette perspective, il n'est pas possible de tenir compte des relations hiérarchiques et parfois inégalitaires qui lient les membres d'un ménage - ce que Sen appelle la « coopération conflictuelle ». Selon l'auteur, la décision au sein de la cellule familiale prend le plus souvent la forme d'une « recherche de coopération, jusqu'à la décision négociée, et le plus souvent implicite, des divergences » (Sen, 2003). Sen souligne toutefois que les règles implicites auxquelles se conforment les membres du ménage dans les conflits d'intérêts ne répondent pas nécessairement à

un impératif égalitaire. Il est dès lors possible que les décisions prises renforcent les inégalités entre les membres du ménage, et plus particulièrement entre les hommes et les femmes. La critique féministe à cet égard montre que le concept de stratégie familiale dénature les comportements intrafamiliaux, occulte la stratification interne du ménage en termes de genre et génération, et réprime l'action des moins investis d'un point de vue économique - le plus souvent les femmes et les enfants (Wolf, 1990). Ces critiques sont particulièrement pertinentes dans le contexte des pays du Sud, étant donné la nature patriarcale des relations qui structurent les ménages. Dans ce cadre, les intérêts supposément « collectifs » du ménage sont représentés par le chef de ménage (souvent masculin), dont l'autorité est reconnue par l'ensemble des membres du ménage, ce qui laisse peu de place à ces derniers. Enfin, il ne suffit pas simplement d'être conscient de ces relations inégalitaires au sein du ménage, mais il faut parvenir à saisir comment les hommes et les femmes sont façonnés à la fois par ces rapports de pouvoir au sein du ménage et par les normes socioculturelles en termes de genre. Il s'agit également d'analyser comment ceux-ci peuvent influencer en retour les décisions familiales - et notamment les décisions migratoires (Chant and Radcliffe, 1992).

5. La question des migrations est de plus en plus abordée sous l'angle du genre plutôt que des femmes

Depuis une quinzaine d'années, de nombreux chercheur-es remettent en question les différentes approches qui ont prévalu jusqu'alors. D'une part, on s'interroge sur le caractère biaisé des études où les femmes sont tout simplement ignorées, et dans lesquelles le masculin est considéré comme suffisamment légitime pour représenter l'ensemble des migrants ; et d'autre part, on reproche le fait d'aller chercher les femmes là où elles sont supposées se trouver, c'est-à-dire dans le noyau familial. Depuis quelques années, un nombre croissant de chercheur-es dénoncent la trop grande focalisation sur les femmes, soulignant que celle-ci risque bien d'occulter l'importance des rapports sociaux de pouvoir entre les sexes. C'est donc la notion de genre - en tant que construction sociale des rapports de sexe - que l'on souhaite mettre au centre des recherches.

Dans ce cadre, le genre ne devrait plus être considéré comme un attribut individuel, mais plutôt comme un reflet du contexte social dans lequel s'insèrent les processus migratoires. En d'autres termes, il ne suffit plus simplement d'inclure un échantillon de femmes dans les enquêtes ou d'ajouter le concept *genre* aux modèles explicatifs préexistants, mais bien de questionner les présupposés théoriques sous-jacents, et de se demander dans quelle mesure ils intègrent de telles notions. Selon certains, on a tout à gagner à s'engager sur cette voie, car celle-ci ne va pas simplement améliorer

notre compréhension des rôles sociaux tenus par les hommes et les femmes, mais va plus fondamentalement permettre d'affiner nos connaissances sur les comportements migratoires (Riley, 1999).

6. Le genre est préféré au sexe, mais il faut veiller à ne pas « naturaliser » cette notion socialement contingente

L'étude des transformations des relations de genre sous l'angle des migrations internationales implique des espaces sociaux et culturels différents qu'il faut pouvoir articuler. La notion même de genre - puisqu'il est admis qu'elle relève d'une construction sociale - ne couvre pas les mêmes réalités au Nord et au Sud. Le cadre transnational dans lequel les études migratoires s'inscrivent implique de pouvoir constamment réinterroger cette notion face à la diversité des réalisations sociales et culturelles rencontrées. Le défi à relever dans ce domaine est d'autant plus important que les évidences empiriques sur ce sujet sont encore fragmentaires et disséminées dans différents champs disciplinaires souvent cloisonnés. Il apparaît de plus en plus fondamental de mobiliser plusieurs cadres d'analyse issus de champs disciplinaires différents et de multiplier les recherches allant dans ce sens.

7. Les causes sexospécifiques des migrations sont relativement bien documentées, alors que l'*impact* des migrations sur les relations de genre est peu connu

L'étude des interrelations entre le genre et les migrations s'avère complexe et de nombreux éléments sont encore peu connus. Si les déterminants sexospécifiques de la migration sont généralement bien documentés, l'impact des migrations sur les relations de genre reste par contre un domaine encore peu étudié. De nombreuses recherches se sont déjà penchées sur les déterminants sexospécifiques des migrations, en mettant à jour des différences entre hommes et femmes. Par exemple, les migrantes renvoient habituellement davantage d'argent que les hommes, les immigrées constituent une main d'œuvre plus malléable et bon marché par rapport aux hommes, etc. (Parrenas, 2000 ; Pellegrino, 2004 ; Garcia and Paiewonsky, 2006). A côté de cela, la mobilité des individus (hommes ou femmes) tend à reconfigurer les relations sociales entre les sexes. Les migrations féminines engagent généralement un double processus d'ascension et de déclassement social des femmes. Les migrations masculines sont pour leur part également susceptibles de transformer les relations de genre au sein du ménage devenu transnational, en renforçant ou en atténuant les inégalités sociales

entre les sexes, mais ces éléments sont encore trop peu documentés. De nombreux auteurs reconnaissent en effet qu'il est difficile d'isoler l'effet des migrations des autres dynamiques produisant le changement social (Tienda and Booth, 1991 ; Lim, 1995 ; Boyd and Grieco, 2003). Enfin, les recherches sur le genre et les migrations se sont jusque là essentiellement focalisées sur les migrations féminines issues des continents asiatiques et latino-américains. Cette focalisation correspond sans aucun doute à une concentration effective des flux féminins dans ces nationalités, et le manque d'études portant sur les courants originaires d'Afrique subsaharienne, par exemple, traduit sans doute une plus faible propension à migrer de la part de ces femmes. Cela dit, en abordant la question sous l'angle de l'impact des migrations sur les relations de genre plutôt que sur les déterminants des migrations féminines, il est possible d'accorder une plus large place aux situations africaines. En particulier, les études centrées sur le phénomène des femmes « restées au pays » restent encore très rares, alors qu'elles devraient permettre d'approfondir les connaissances en matière de genre et migrations.

8. Bibliographie

Boyd, M. and Grieco, E. (2003), « Women and Migration: Incorporating Gender into International Migration Theory », *Migration Information Source*, [en ligne] <http://www.migrationinformation.org/Feature/display.cfm?id=106>.

Chant, S. and Radcliffe, S. (1992), « Migration and Development: The Importance of Gender », in Chant, S. (éd.), *Gender and Migration in Developing Countries*, Belhaven Press, London & New York, pp. 1-29.

FNUAP (2006), *Etat de la population mondiale 2006. Les femmes et la migration internationale*, Fonds des Nations Unies pour la population.

Garcia, M. and Paiewonsky, D. (2006), *Gender, remittances and development: The case of women migrants from Vicente Noble, Dominican Republic*, INSTRAW.

Goss, J. and Lindquist, B. (1995), « Conceptualizing International Labor Migration: A Structuration Perspective », *International Migration Review* 29(2), pp. 317-351.

Hagan, J. M. (1998), « Social Networks, Gender, and Immigrant Incorporation: Ressources and Constraints », *American Sociological Review* 63(1), pp. 57-67.

Kofman, E. (2004), « Gendered Global Migrations. Diversity and Stratification », *International Feminist Journal of Politics* 6(4), pp. 643-665.

Lim, L. (1995), *The Status of Women and International Migration*. United Nations Department for Economic and Social Information and Policy Analysis, Population Division.

Oso Casas, L. (2004), « Femmes, actrices des mouvements migratoires », in *Femmes en mouvement, Genre, migrations et nouvelle division internationale du travail*, edited by IUED, pp. 165-193, Unesco, Genève.

Parrenas, R. S. (2000), « Migrant Filipina Domestic Workers and the International Division of Reproductive Labor », *Gender and Society*, 14(4), pp.560-581.

Pedraza, S. (1991), « Women and Migration: The Social Consequence of Gender », *Annual Review of Sociology*, 17(1), pp. 303-325.

Pellegrino, A. (2004), *Migration from Latin America to Europe: Trends and Policy Challenges*, International Organisation for Migration.

Riley, N. (1999), « Challenging Demography: Contributions from Feminist Theory », *Sociological Forum*, 14(3), pp. 369-397.

Sen, A. (2003), *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Odile Jacob, Paris.

Tienda, M. and Booth, K. (1991), « Gender, Migration and Social Change », *International Sociology*, 6(1), pp. 41-72.

United Nations (2006), *Trends in Total Migrant Stock: The 2005 Revision*, Population Division.

Wolf, D. (1990), « Daughters, Decisions and Domination: An Empirical and Conceptual Critique of Household Strategies », *Development and Change*, 21, pp. 43-74.

FEMMES MIGRANTES ET RECHERCHE DANS L'ESPACE ASSOCIATIF

Marcela de la Peña Valdivia⁶⁹

Au fil des années, nous sommes passés de l'invisibilité des femmes migrantes à la visibilité de leur existence perçue, la plupart du temps, dans un rôle passif : les femmes comme accompagnatrices des hommes migrants. Ce n'est que récemment qu'une nouvelle perspective sur les femmes migrantes comme actrices économiques et sociales de développement a vu le jour.

Des éléments clés dans ce processus sont présents, tels que :

- la féminisation croissante de la migration, et parallèlement, le peu de visibilité des femmes migrantes (données statistiques quasi inexistantes ; manque d'attention et de valorisation du rôle économique des migrantes) ;
- la mondialisation des tâches domestiques (soins aux enfants, malades et personnes âgées) effectuées par des migrantes parfois très qualifiées en donnant lieu à des changements de statut ;
- le caractère transnational des vécus des migrantes avec des familles transnationales et le maintien et le transfert des cultures ;
- le rôle clé des associations des femmes migrantes en organisant leur participation citoyenne dans les sociétés « d'accueil », et en réalisant des apports aux réflexions sur les rapports entre ethnie, migration, racisme.

La prise de parole des femmes migrantes, à travers leur participation aux recherches-actions constitue un pas dans la pensée du féminisme autour de la diversité culturelle et du racisme.

Lors d'une étude sur les femmes migrantes et leurs rôles et présence dans la sphère privée et publique, Patrick Govers et Marcela De la Peña (2005) notent que toutes les associations rencontrées offrent des cours d'alphabétisation et d'apprentissage du français, ce qu'ils relèvent comme essentiel pour leurs accès et utilisation de l'espace public : « C'est ici que le rôle des associations de femmes dans les quartiers est

⁶⁹ Chargée de mission au Monde Selon les femmes.

central. Leur fonction d'accueil et de lieu d'apprentissage est un élément clé pour les femmes migrantes dans leur recherche identitaire et leur élaboration de stratégies d'appropriation des espaces publics et "d'intégration" à la société belge ».

1. Les recherches-actions

La démarche que nous entreprenons avec cette réflexion est basée sur des recherches-actions, plutôt qualitatives, du secteur associatif concernant les femmes migrantes. Ces recherches interculturelles sont menées par des acteurs (actrices) engagés pour l'autonomisation des femmes et pour le renforcement de leurs stratégies ainsi, ils se placent en position réflexive « pour mieux comprendre ce qui caractérise [leurs] recherches qualitatives sur des questions et relations interculturelles, pour identifier les points clés qui permettent d'assumer ce paradoxe apparent d'une recherche scientifique engagée et finalement pour clarifier [leur] posture de recherche » (Vatz Laaroussi, 2007, p. 2)

Depuis la perspective de la recherche participative on remet en question le modèle universitaire traditionnel où des « spécialistes de la recherche, en fonction de questions d'intérêt théorique ou de recherches antérieures, formulaient une hypothèse de recherche, identifiaient les besoins en matière de données, puis se mettaient au travail de recherche » (Rose, 2001, p. 30). Par contre, on encourage les actrices du développement à définir les questions qui leur semblent importantes.

1.1. Les nouvelles actrices

Les jeunes et les femmes sont les « nouveaux venus » dans l'espace associatif immigré où pendant longtemps seuls les hommes furent visibles ; la majorité des membres et leaders d'associations sont des hommes et les associations de migrantes ne voient le jour qu'au crépuscule des années 1980.

Ils apportent l'autonomie par rapport à leurs parents, à leurs époux et/ou conjoints et en relation à leur communauté. Leurs associations sont plus collées à la réalité d'un quartier qu'à une nationalité et à la gestion du quotidien plus qu'au militantisme.

Les jeunes des deuxièmes et troisièmes générations refusent l'étiquette d'associations immigrées, revendiquant leur identité belge.

Une des premières associations de femmes est « La voix des femmes », créée en 1987 par des jeunes femmes turques et marocaines de l'appelée « seconde génération ». Avec le but de faire entendre leur voix, elles se sont rendu compte de l'importance de maintenir des lieux privilégiés ouverts uniquement aux femmes. Cette association qui

œuvre au renforcement du pouvoir d'action des femmes (et des jeunes filles) et à leur participation active dans la société veut contribuer à une meilleure compréhension des réalités sociales vécues par son public en favorisant la sensibilisation et l'analyse.

1.2. Leurs motivations

Nous pouvons constater que la plupart des femmes migrantes se sont associées et motivées (Centre du libre examen, 2006) :

- pour répondre à l'absence de politique d'accueil des femmes, mais aussi pour dénoncer la violence dont elles sont victimes ;
- pour réaliser un travail de terrain avec la communauté ;
- également parce qu'elles veulent soutenir la communauté du pays d'origine ;
- parce que la majorité est engagée dans les secteurs culturels de l'éducation permanente et de l'insertion professionnelle ;
- car leur travail est presque essentiellement bénévole et elles rencontrent de nombreux problèmes de reconnaissance de la part des autorités belges ;
- parce que leurs activités et engagement dans le secteur associatif est une porte d'entrée vers l'émancipation et la vie publique et la connaissance de leurs droits.

Pour les femmes, ces associations sont une porte d'entrée vers l'émancipation et la vie publique et la connaissance de leurs droits. Selon U. Manço, beaucoup de ces associations ont été impulsées par des associations de femmes belges, pour être ensuite déléguées à des femmes migrantes.

En outre, les femmes qui viennent dans une perspective uniquement économique, dans le but de soutenir leur foyer au pays, se constituent peu en association car elles ne pensent qu'au retour. Enfin, un nombre conséquent de femmes sont sans-papiers et la crainte que cette situation irrégulière entraîne est un obstacle sur le chemin qui les mène aux associations.

2. Les points en commun des recherches-actions

Certaines caractéristiques sont transversales aux études et recherches revues :

- d'abord l'approche est décrite comme féministe dans le sens de l'importance donnée à la création collective du pouvoir et au changement social ;

- dans la plupart des cas, la perspective de genre est présente comme un outil d'analyse et d'action ;
- les sujets actifs ou les responsables des recherches ont suivi des études universitaires et sont actifs dans le secteur associatif ;
- ces recherches comptent sur la participation d'équipes multiculturelles, des méthodes mixtes de recherche (qualitative et quantitative⁷⁰ : enquêtes, entretiens, focus groups, etc.), des rencontres de restitution des résultats et des ateliers de discussion des alternatives et d'interpellation des décideur(euse)s politiques ;
- la réflexion de la pratique permet des redéfinitions d'approches théoriques et la réorientation des pratiques, dans un système de retro alimentation ;
- elles dégagent des pistes d'action pour l'élaboration des revendications thématiques et pour la défense des propositions politiques des migrantes ;
- dans ce contexte, les méthodes qualitatives visent à comprendre, comme le souligne Guilbert (2007) comment les sujets construisent et interprètent les situations sociales dans laquelle ils sont engagés ; comment elles sont construites à partir des expériences antérieures et des savoirs acquis, et comment ceci influence leurs attitudes et leurs comportements dans les interactions présentes et futures. « L'approche qualitative scrute plus le processus que le résultat » (*ibid.*, p. 17) ;

La recherche action-participative exige que les chercheur-es ne se reposent pas sur leur qualité de spécialiste. « De plus, la participation des sujets à la conception et à la réalisation d'un projet augmente son exactitude, en apportant une garantie supplémentaire sur deux points, au moins : que seront incluses dans la recherche les questions les plus importantes aux yeux des sujets; et que les instruments de recherche ne seront pas aliénants pour les personnes sur qui porte la recherche, les questions posées étant de nature à permettre effectivement aux sujets de faire part aux spécialistes de leurs expériences » (Menzetti, 1997 dans Rose, 2001, p. 31).

⁷⁰ Les méthodes qualitatives sont beaucoup plus largement acceptées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient dans la période allant des années 1950 aux années 1970, époque dite de la « révolution quantitative » dans de nombreuses branches des sciences sociales.

3. La transversalité des femmes migrantes dans le développement

Les associations de femmes migrantes ont des buts et des pratiques différents et proviennent de diverses cultures. Une étape commune de réflexion et de création favorise une reconnaissance mutuelle des savoir-faire et permet la création de liens. Les migrantes ont ainsi accès à de nouvelles données, de nouveaux modes de pensée ; elles ont le sentiment d'avoir le droit de parler et l'autorité voulue pour agir. Dans nos actions, nous avons pu constater comme résultat une prise de conscience d'une nouvelle identité collective et solidaire. Dans le cas particulier au Monde selon les femmes, des objectifs ont été établis afin de :

- rendre visible le rôle des femmes migrantes dans le développement de la société d'accueil et de leur propre pays. L'ONG s'attache donc à créer des espaces et des ponts pour la mise en place de réseaux qui permettent de valoriser l'apport des migrantes ;
- appuyer les associations de femmes migrantes dans leur accès à l'autonomie, dans le renforcement de leurs capacités et leur citoyenneté.

Plusieurs moyens sont utilisés, comme le relais vers la « Plate-forme Population et Développement », la création d'outils pédagogiques croisés, le plaidoyer. La recherche-action semble aussi un moyen prioritaire pour travailler ensemble, offrant des retombées à différents niveaux.

Ces études ont été réalisées avec la participation d'équipes multiculturelles. Nous avons organisé des rencontres de restitution d'enquêtes, des ateliers de discussion d'alternatives et d'interpellation de politiciens, dégageant des pistes d'action pour l'élaboration et la défense des propositions politiques des migrantes. Citons :

3.1. Femmes migrantes et emploi

« L'intégration des femmes migrantes dans le marché de l'emploi en Belgique » (2001)

Eu égard à cette question, l'analyse de la situation des femmes immigrées montre que leur accès au marché de l'emploi affiche encore des restrictions. Beaucoup d'obstacles parsèment leur parcours de formation et d'insertion socioprofessionnelle. L'accès à certains secteurs d'activités et à la promotion de carrière est souvent très difficile, de même que leur embauche dans le cadre de contrats permanents à temps plein. Elles sont occupées dans des emplois les plus précaires, les moins qualifiés, les plus mal payés et assurent des tâches subalternes.

Reléguées souvent dans ces métiers « typiquement féminins » (l'hôpitalier, l'hôtellerie, la restauration, le ménage, le nettoyage, la couture, etc.), les immigrées se retrouvent dans ces travaux de pure exécution parce que considérées comme manquant de compétences techniques dans d'autres domaines. Cette « surreprésentativité » constitue un potentiel inutilisé et contribue à la marginalisation des femmes migrantes. Actrices de développement, elles le sont, mais leur apport économique dans la société d'accueil n'est pas valorisé.

Dans cette démarche, on a eu à décrire les différentes barrières, pour les femmes migrantes, à obtenir un emploi stable, facteur important d'intégration sociale basée sur un emploi rémunéré assorti de sécurité sociale, d'autonomie juridique et d'indépendance vis-à-vis du soutien familial. Les initiatives et les mesures prises pour lutter contre des discriminations dans l'accès à l'emploi pour les immigrés ne peuvent que nous interpeller. Ces initiatives visent à améliorer l'accès au marché de l'emploi et « l'employabilité » des groupes vulnérables, de ceux qui sont confrontés à d'importants obstacles pour trouver un emploi, le conserver ou en trouver un autre.

3.2. Femmes migrantes et droits sexuels et reproductifs

« L'accès aux droits de santé reproductive et sexuelle des femmes migrantes en Belgique » (2002)

Cette recherche a été réalisée avec onze associations de femmes migrantes afin de :

- sensibiliser les associations de femmes migrantes à l'accès aux droits à la santé reproductive et sexuelle ;
- élaborer, avec ces associations, des recommandations concernant les droits des femmes migrantes et leur accès à la santé reproductive et sexuelle ;
- mettre en valeur les différentes approches des associations de femmes migrantes pour déceler les apports culturels et mettre ceux-ci à profit dans le travail des associations qui s'occupent de la santé reproductive et sexuelle dans les pays du Sud.

3.3. Femmes migrantes et développement

« Le rôle des femmes migrantes dans les ONG et le développement » (2002)

Cette démarche a été faite à partir de questions comme : Quels types de projets au pays d'origine sont appuyés ? Quel sont les liens entre vie associative des femmes migrantes et le développement ici et là-bas ? Quel rôle et expertise à valoriser ? Organisées dans ces associations, les femmes migrantes entreprennent des actions de développement par un travail d'orientation et d'apprentissage qui contribue à une réelle intégration socioéconomique des migrantes. C'est au niveau de ces associations que les migrantes et leurs familles sont accueillies, découvrent la société d'accueil, sortent de leur isolement, de leur déracinement, trouvent parfois des solutions à leur situation de précarité, sont orientées et se rencontrent enfin.

Leurs activités visent à promouvoir toute réflexion, action et intervention dans le but d'améliorer les différents aspects de l'éducation. Elles cherchent aussi à mettre en place des actions respectant l'identité culturelle, le dialogue et les échanges constructifs entre les communautés.

Pour ces associations, le nouveau type de partenariat doit être fondé sur une véritable coopération. Celle-ci ne doit pas être assimilée à une aide, mais à une sorte de synergie entre les ONG du Nord, les associations de migrantes et les organisations du Sud.

Le Nord ne pourrait pas être à la fois dispensateur de crédits et seul bénéficiaire du monopole d'envoi d'experts du Nord au Sud.

Pour réussir une telle coopération au développement, les ONG du Nord doivent faire confiance aux citoyens du Sud présents au Nord.

« Des associations et des femmes : quels enjeux, quels défis pour les femmes migrantes ? » Une initiative du Centre du Libre Examen en partenariat avec Le Monde selon les femmes et La Ligue des Familles (2006)

A travers la participation de 20 représentantes des associations et la réalisation de plus de 100 enquêtes, cette étude a lancé une interpellation aux mouvements de femmes avec des questions telles que : l'organisation est-elle féminine ou féministe ? Comment la question de la mixité et des rapports de sexe est-elle prise en compte ? Quel est le rôle de l'associatif dans la démocratie ? Quelle participation citoyenne ? Quel rapport entre migration et développement ? Quel rôle joue l'associatif dans l'épanouissement, l'émancipation, la participation citoyenne et sociale des femmes ?

Comment les associations perçoivent-elles des stratégies mises en place par les pouvoirs publics ? Ont-elles le sentiment de se disputer le même territoire ? A quelles contraintes sont-elles soumises ? Quelles synergies et collaborations sont mises en place avec les autres associations de femmes ? Le mouvement féministe intègre-t-il la problématique des femmes migrantes dans son combat ? Quelle adéquation entre les objectifs et les activités ? Les objectifs de l'association ont-ils évolué dans le temps ? Les activités organisées permettent-elles d'atteindre les objectifs ? L'association a-t-elle ajusté sa stratégie en fonction des résultats obtenus ? Quelles stratégies les associations mettent-elles en place pour gérer la diversité culturelle ? Comment voient-elles le futur ?

3.4. Femmes migrantes et insertion

La valorisation d'un outil créé de façon collective et participative a renforcé le savoir-faire de chacune. Ces recherches ont également permis l'interpellation par différentes institutions qui veulent faire avancer la réflexion ou la mise en place de nouveaux partenariats pour aller plus loin. La brochure publiée en partenariat avec plus de 12 associations a répondu au souci de soutenir et de renforcer les associations de femmes migrantes, de mettre en valeur leurs expériences et de sensibiliser la société à la diversité culturelle par une approche de genre.

« Je suis une femme caméléon » (2003)

Cette publication est le produit d'une recherche action de 6 mois qui a abouti à une brochure sur la lecture des femmes migrantes sur les problèmes « d'insertion » dans la société belge et leurs regards sur la multiculturalité.

3.5. Femmes migrantes, mondialisation et rôles de genre

« Femmes migrantes de secteurs populaires, entre le privé et le public », Le Monde selon les femmes en partenariat avec La Ligue des Familles (2005)

Cette recherche-action s'est développée dans le cadre du projet « Ecoute, partage et échange » autour du vécu familial des femmes migrantes et de leur intégration à la société « d'accueil »⁷¹. Elle s'est centrée sur les femmes migrantes, leurs vécus quotidiens dans différents quartiers de Bruxelles, Liège, Barcelone et Lisbonne. L'ensemble du processus de recherche-action a duré deux ans et s'est réalisé simultanément en Belgique (Ligue des Familles en partenariat avec Le Monde selon les femmes), en Espagne (Association Santé et Famille www.saludyfamilia.es, Barcelone) et au Portugal (Graal, www.graal.org.pt mouvement féministe, Lisbonne).

Quel est l'impact de la migration sur les vies quotidiennes des migrantes ? Plus précisément, la globalisation des flux migratoires renforce-t-elle la présence des femmes migrantes au sein de l'espace public ou, au contraire, conduit-elle à une privatisation accrue de leurs vécus ? La recherche menée met en scène les quotidiens des femmes migrantes dans des quartiers de Bruxelles et de Liège. Les paroles échangées lors des entretiens de groupe, quatre au total, envisagent trois grandes thématiques : l'espace public, l'éducation et rôles de genre et les perceptions des femmes migrantes quant aux effets de la migration sur leur statut. Cette recherche action se réclame d'une approche féministe des réalités sociales⁷². Construite à partir d'une analyse critique féministe des migrations (manque de visibilité de la migration féminine, stéréotypes sexués quant aux rôles joués par les migrantes, globalisation des tâches domestiques, le « care », ...), cette recherche se veut un outil de socialisation des vécus des femmes migrantes.

⁷¹ Les projets Grundtvig 2 dépendent de la cellule Socrates Education et culture de l'Union européenne. Ils sont gérés dans chaque pays par une agence nationale correspondante. Voir site www.cfwb.be/socrates/

⁷² Les résultats de la recherche action ont été présentés au colloque « Savoirs de genre : quel genre de savoir ? » organisé par Sophia (réseau de coordination des études féministes) les 20 et 21 octobre 2005 et ont été publiés dans des actes. Ils ont également fait l'objet d'une communication au troisième congrès international interdisciplinaire « Gendering, citizenship and globalization » organisé par l'Université de Huelva (9-11 mai 2005) Espagne.

3.6. Femmes migrantes et l'alphabétisation comme voie d'émancipation

« De la migration à la citoyenneté : réflexions à partir des vécus de femmes migrantes en alphabétisation », coordonné par Le Centre du Libre Examen, en partenariat avec Femmes prévoyantes socialistes, Le Cactus et Le Monde selon les femmes (2006)

L'éducation permanente représente une deuxième chance pour de nombreuses femmes stigmatisées, marginalisées et exclues de certaines sphères sociales. Lors des tables rondes et des animations avec des femmes en processus d'alphabétisation, nous avons constaté que pour elles, ces cours sont le premier pas qui les mènent vers une égalité avec leur mari ou qui tentent en tout cas de réduire l'écart de connaissance entre les apprenantes et leur conjoint afin que ces derniers ne soient plus tributaires de leur savoir.

L'alphabétisation offre aux citoyennes et citoyens une ouverture sur le monde, la possibilité d'aiguiser leur esprit critique et de le frotter et limiter contre ceux des autres. Elle leur ouvre tout un monde de savoirs, de réflexions, de remise en question des idées reçues, d'émancipation et d'épanouissement.

Les femmes migrantes sont souvent isolées socialement et intellectuellement. La participation à des programmes d'alphabétisation et de formation représente pour elles une bouffée d'oxygène, mais aussi l'occasion de s'inscrire dans un projet d'émancipation, de valorisation culturelle et de responsabilisation citoyenne. Cependant, il est important que ces femmes puissent aussi avoir la possibilité de participer au dialogue interculturel. Pour ce faire, le débat doit aussi se faire avec elles et elles doivent avoir la possibilité de s'exprimer sur leurs vécus, leurs craintes, leurs difficultés, leurs aspirations. Partagées entre tradition et modernité, elles cherchent à entrevoir et imaginer des chemins nouveaux qui leur ouvriront bon gré, malgré les portes d'une citoyenneté à part entière.

3.7. Citoyenneté

« Brux-elles, voix nouvelles », atelier de participation citoyenne, Vidéo-témoignage. Réalisé en partenariat avec des membres de la Coordination bruxelloise de la Marche des Femmes, Le Monde selon les femmes et le GSARA (2006)

Ce film de 30 minutes sur DVD a été réalisé en préparation du Parlement régional des femmes en 2007, une dizaine de femmes migrantes issues de différentes associations ont réfléchi sur leurs perspectives et leur place dans l'espace public. Ce film permet d'ouvrir le débat sur la participation citoyenne et retrace également des moments mobilisateurs des femmes dans l'espace public.

La recherche-action formative qui a été réalisée pendant 4 mois a eu comme but de renforcer la capacité des femmes migrantes dans leur capacité d'interpellation citoyenne. Plus de 10 tables rondes et de sorties de reconnaissance de l'espace public ont été réalisées. Les textes et les discussions ont été transformés en un texte pour le contenu du dvd.

3.8. Visibilité des femmes migrantes

Il convient de compléter cette révision des études et recherches faites dans le secteur associatif, avec ces 3 instruments de réflexion et d'action pour le plaidoyer politique des femmes :

En 2004 - 2005 une enquête sur l'**état actuel de l'interculturalité** en Belgique a été menée par une commission spéciale⁷³. La commission a centré son analyse autour de quatre axes : l'égalité entre hommes et femmes, l'importance de la citoyenneté, le fonctionnement des services publics et la cohabitation de différentes opinions religieuses ou idéologiques.

Voici les recommandations relatives aux questions de genre :

- Il est important que les femmes migrantes prennent la parole pour pouvoir occuper une place de citoyennes à part entière ;
- Prendre en compte le fait que les mesures politiques ont un impact différent sur les hommes et les femmes ;

⁷³ Initiative lancée au départ par Laurette Onkelinx et poursuivie par l'actuel Ministre de l'Egalité des chances Christian Dupont.

- Les instruments développés pour la promotion de l'égalité des femmes doivent être employés (et d'abord connus) ;
- Il convient d'utiliser les différents rapports et recherches sur la migration féminine que l'on élaboré depuis 1989-1990.

Ce rapport met également en évidence que la politique actuelle de migration n'est pas adaptée aux femmes migrantes, par exemple en ce qui concerne les politiques pour l'égalité des chances à l'emploi et la lutte contre la violence et la pauvreté.

3.9. Mariage et migration

De décembre 2003 à juin 2004, une étude a été confiée à l'UCL à l'initiative du Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté française en charge de l'Egalité des Chances et de la Direction de l'Egalité des Chances du Ministère de la Communauté française. Cette étude a été menée suite au constat de cas d'abandon des études par des jeunes filles mariées, semble-t-il, contre leur gré. Cette étude a été menée auprès de 1200 élèves dont 600 jeunes issus d'établissements à discrimination positive âgés de 15 à 18 ans. 62% des jeunes interrogés ont souhaité que leur mariage soit précédé par une cohabitation. 95% ont avancé que l'amour est une condition de réussite du mariage. Il existerait une influence parentale sur le choix du conjoint chez la majorité de ceux fréquentant un cours de religion islamique (82%) (Direction de l'égalité des chances, 2005).

3.10. Des réflexions sur l'invisibilité

Deux publications qui visent à la sensibilisation sur l'invisibilité des femmes migrantes ont été rédigées à la suite de la Semaine « Femmes migrantes en Europe » (29 mai-2 juin 2006) organisée par Le Monde selon les femmes, la Ligue des Familles et l'Espace Couleurs Femmes :

« Femmes migrantes aux reflets multiples » : catalogue de créations artistiques collectives et d'outils de sensibilisation réalisés sur femmes et migration (2006)

« Femmes migrantes : de l'invisibilité à la reconnaissance ? » (2007).

4. Les constats

Les recherches reprises dans cet article ont certaines caractéristiques communes :

- Elles sont plus orientées vers l'action, en passant par la création du savoir collectif, mais avec le but d'un changement social. Une critique constructive de la recherche traditionnelle (à la science) est sous-jacente. Les chercheuses se sont positionnées comme des actrices participantes dans le processus de renforcement des capacités des sujets de la recherche ;
- Elles visent le renforcement des associations des femmes, en les intégrant dans des processus participatifs avec des appuis d'action formative ;
- Elles présentent leurs résultats sous forme d'outils pédagogiques et de sensibilisation, en diversifiant l'utilité de « produit », (document) de la recherche ;
- Elles visibilisent les femmes migrantes comme des actrices de changement, en leur donnant la parole pour développer leur argumentaire revendicatif et en même temps leur reconnaissance dont elles ont besoin pour être visibles ;
- Les ONG agissent comme intermédiaires entre les recherches des associations et celles universitaires en remarquant que leur réflexion théorique n'est pas toujours en lien avec le terrain ;
- Les sujets transversaux d'étude sont notamment : l'invisibilité, les religions, les traditions, le statut des femmes migrantes, la citoyenneté.

Néanmoins, nous constatons qu'entre la recherche universitaire et le secteur associatif, il existe des thématiques partagées... mais dans des temps et des exigences différentes. Malgré le besoin et la volonté de synergies entre ces deux secteurs jusqu'à maintenant il y a peu de travail en synergie.

5. Synergies possibles ou envisageables entre la recherche universitaire et la recherche du secteur associatif

Entre ces différents acteurs :

- Crée des liens, à travers des actions concrètes comme par exemple l'appui aux recherches-action ou des recherches-action partagées, avec des buts explicites, encadrées dans des stratégies visant des décideurs ;

- Promouvoir l'échange des expertises entre les acteurs, à partir de la pratique particulière de chacun. En valorisant d'égale à égale les expériences et les réflexions de chaque acteur ;
- Encourager les synergies entre les différents acteurs, notamment dans l'intégration de la perspective de genre comme un des facteurs clés de l'analyse des processus migratoires ;
- Encourager l'intégration de la perspective de genre dans les différentes institutions travaillant en Belgique autour des thèmes migratoires ;
- Promouvoir la concertation des différents acteurs dans les actions de lobbying auprès de décideurs politiques.

Entre les thèmes et les résultats des recherches :

- Mise en œuvre des actions solidaires. Les associations sont invitées à créer des réseaux de solidarité entre les femmes, en évitant aussi bien les attitudes paternalistes que les clivages communautaires. Les conquêtes des mouvements féminins européens pourraient être un levier pour la reconnaissance des droits et l'émancipation des femmes migrantes ;
- Réaffirmer les intérêts stratégiques des femmes migrantes et leur rôle dans le développement, à travers des études qui visibilisent leurs apports dans leur pays d'origine et de destination (en qualité d'actrices de développement) ;
- Se concerter sur des thématiques de recherche afin de bien profiter des complémentarités des regards et des expertises en visant des analyses interdisciplinaires qui permettent de mieux comprendre la complexité des phénomènes migratoires ;
- Travailler à la mise au point d'une méthodologie qui croise ethnicité, genre et origine sociale des migrant(e)s, de manière à identifier les différentes formes d'exclusion et de différenciation sociale ;

Par rapport à la prise de décision :

- Se concerter dans des sujets de recherche et de plaidoyer pour la construction d'arguments solides qui soutiennent la négociation avec les pouvoirs publics ;
- Promouvoir la participation et l'échange des pratiques et des réflexions entre ONG et universités, dans des espaces tels que la Plate-forme Migration et Développement, la Commission Femmes et Développement, ainsi que le dialogue avec les universités (coopération et genre et développement).

6. Bibliographie

Centre Libre examen, Le Monde selon les femmes, La ligue des familles (2006), *Des associations et des femmes...Quels enjeux, quels défis ?*, Bruxelles.

De la Peña, M. et Govers, P. (2006), *Femmes migrantes : du privé au public ?*, Actes de la deuxième université d'été « Femmes et mobilité », Août 2005, Liège.

Direction de l'égalité des chances (2005), *Jeunes et mariages : un regard multiculturel. Mariage choisi, mariage subi : quels enjeux pour les jeunes ?*, Actes du colloque du 21 janvier 2005

Guilbert, L. (2007), « Ethnologie collaborative : Élaboration et analyse d'espaces de médiation en contexte de migration », in Martineau, S. et Salmador L., *Approches qualitatives et recherche interculturelle : Bien comprendre pour mieux intervenir*, Revue électronique de méthodologie, coll. Hors série « Les actes », n° 4, pp. 14-35.

Rose, D. (2001), *Retour sur les méthodologies de recherche féministes*, Document de travail soumis à la Condition féminine Canada, Direction de la recherche, [en ligne] <http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/Collection/SW21-142-2001F.pdf>

Vatz Laaroussi, M. (2007), « La recherche qualitative interculturelle : une recherche engagée ? » in Martineau, S. et Salmador L., *Approches qualitatives et recherche interculturelle : Bien comprendre pour mieux intervenir*, Revue électronique de méthodologie, coll. Hors série « Les actes », n° 4, pp. 2-13.

7. Bibliographie complémentaire

Catarino, C. et Morokvasic, M. (2005), « Femmes, genre, migration et mobilités », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Volume 21, Numéro 1, pp. 7-27.

Guenif Souilamas, N. (2005), « Femmes, immigration, ségrégation », in Maruani, M. (éd.), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, Paris, Editions La découverte.

Hochschild Arlie, R., « Sud/Nord : les migrations féminines. Le nouvel or du monde : la mondialisation de l'amour maternel », *Sciences humaines*, n°161, juin, pp. 18-26.

Nalewajko, M., *Polish immigrants in Spain: between temporary and permanent*, Polish Academy of Sciences, Warsaw University.

Potot, S. (2003), *La mixité sexuelle : une spécificité des réseaux migrants européens ?*, Laboratoire Méditerranéen de Sociologie (LAMES), Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence.

Rea, A. (2004), *Les nouvelles migrations de l'Europe de l'Est : les délocalisations de l'intérieur*, Université Libre de Bruxelles, GERME, Bruxelles.

MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT : QUELQUES RÉFLEXIONS À PARTIR DE L'ÉTAT DE LA RÉFLEXION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE BELGE FRANCOPHONE

Francisco Padilla⁷⁴

Le CNCD-11.11.11, en tant que coupole des organisations francophones de la société civile belge actives dans le domaine de la solidarité internationale, a été mandaté par ses membres pour relancer une plateforme autour de la thématique « migrations et développement » à partir du deuxième semestre de l'année 2007. Le mandat donné vise à construire des positions de plaidoyer politique portant sur la thématique à l'intention des autorités belges et européennes. Cette volonté découle du constat actuel fait par les membres du CNCD-11.11.11 que les politiques de coopération au développement se trouvent de plus en plus instrumentalisées par les orientations en vigueur en matière de politiques migratoires et sécuritaires au sein de l'Union Européenne.

La politique de « gestion des flux migratoires » mise en place au niveau européen repose sur un système sélectif d'inclusion économique et d'exclusion juridique. Il s'agit de hiérarchiser et délocaliser les droits en fonction d'un calcul utilitariste qui externalise les coûts des mutations de nos économies et impose la clandestinité et la répression comme seule réponse publique pour les 5 millions d'immigrés sans statut administratif qui résident en Europe (environ une centaine de milliers en Belgique d'après des estimations fort vraisemblablement inadéquates). C'est au nom de cet impératif gestionnaire que les politiques de coopération au développement sont actuellement instrumentalisées.

Les autorités belges font de la lutte contre l'immigration clandestine une nécessité qui s'impose d'elle-même face à la « menace » que les immigrants font peser sur l'ordre social... Elles passent sous silence le fait que les immigrés sans statut administratif constituent une véritable délocalisation sur place de la force de travail ainsi qu'une variable d'ajustement qui permet aux entreprises, et plus largement à l'ensemble de la société, de faire des économies énormes : absence de charges sociales, salaires

⁷⁴ CNCD-11.11.11

miséreux, quasi absence de droits sociaux et d'accès aux services publics. Dès lors, lorsque les migrantes et les migrants sont invisibles on s'en accommode. Lorsqu'ils ne le sont pas, ils sont considérés comme menace.

Face à cette « menace », les autorités belges ont apporté deux réponses complémentaires. Comme en témoigne la conférence organisée par le Ministre belge de la Coopération au Développement en mars 2006, à la réponse administrative et policière est superposée une stratégie d'articulation des politiques migratoires et des politiques de coopération au développement. Cette articulation a pour finalité de mesurer le succès des politiques de développement des pays partenaires à l'aune de leur capacité à limiter les flux migratoires jugés indésirables vers l'Europe. La justification idéologique de cette stratégie repose sur le lien automatique et fonctionnel qui existerait entre développement économique et réduction des flux migratoires. Cependant, une telle prémissse qui semble solidement ancrée dans le sens commun ne résiste pas à l'analyse. Tout développement introduit des déséquilibres socio-économiques et culturels profonds. Dans des régions rurales, la mutation des rapports sociaux entraîne un exode et alimente les flux migratoires. Ce n'est que dans un deuxième temps, longtemps après, quand les effets combinés de la transition démographique et de l'accroissement de la productivité agricole se font sentir, que l'émigration s'épuise et que, parfois, les flux peuvent s'inverser. En attendant, l'intégration des économies des pays à revenu faible ou intermédiaire aux marchés mondiaux a entraîné et entraîne toujours des bouleversements dont les coûts reposent de manière disproportionnée sur les populations paupérisées et qui continueront à susciter et à accentuer les mobilités humaines. La mise sous condition de la signature de conventions de partenariat économique et de coopération à l'acceptation par les pays partenaires des accords de réadmissions de leurs ressortissants expulsés de l'UE met a nu le fait que sous couvert de cette justification idéologique, c'est plutôt la subordination des politiques de coopération à l'impératif gestionnaire et utilitariste de délocalisation des droits qui s'impose de tout son poids.

En partant de ce constat d'ensemble, il s'avère indispensable d'élaborer un certain nombre d'outils théoriques pour répondre à la double nécessité de déconstruire d'une part, les prémisses idéologiques sur lesquelles repose une telle instrumentalisation, et d'autre part, d'ouvrir des chantiers visant à construire des alternatives.

Les chiffres évoqués ci-dessus du nombre de personnes vivant en Belgique sans statut administratif ne reposent sur aucune base théorique sérieuse. De l'aveu des autorités, il s'agit d'une extrapolation statistique datée et probablement surestimée. Il s'avère à notre sens nécessaire d'élaborer une étude sérieuse à cet égard. C'est une manière de commencer à faire sortir une partie de la population de l'invisibilité : combien des personnes sans statut administratif vivent en Belgique ? Quels sont les niches et les secteurs d'activité ?

Comme l'a bien thématisé le collectif féministe madrilène « Precarias a la Deriva »⁷⁵, compte tenu des caractéristiques actuelles de la division internationale du travail, une partie significative des flux migratoires contemporains se font le long des chaînes transnationales du travail précaire féminin. Alors que les femmes des pays riches et à revenu intermédiaire élevé se sont massivement intégrées au marché du travail, elles sont de plus en plus remplacées dans l'économie générale de « Soins » (*Care*) par des femmes du Sud, qui sont à leur tour remplacées dans leur pays d'origine par des femmes de la famille (mères, filles, soeurs). Que pouvons-nous dire à cet égard de la Belgique ? Combien de femmes immigrées travaillent dans la sphère des soins, y compris dans les filières du travail sexuel ? Avec quel statut juridique et économique ? Quel est leur niveau d'organisation ? Quels sont les liens tissés avec les régions d'origine ? Etc.

Durant la première moitié de l'année 2006 une banque de Catalogne, *La Caixa*, a divulgué une étude économique qui met en évidence qu'en l'absence des flux migratoires le PIB aurait diminué de 10 à 12% en Espagne alors qu'à l'heure actuelle, l'Espagne est devenue l'économie la plus dynamique de l'UE. Beaucoup d'éléments portent à croire qu'il en va de même dans les autres pays de l'UE à des proportions variables. Qu'en est-il en Belgique ?

Toutes ces questions (qui en constituent autant de chantiers théoriques) font partie d'un inventaire plus large de développements qui seraient de nature à contribuer à répondre au double défi énoncé ci-dessus. Reste à trouver la volonté concertée nécessaire pour ouvrir ces chantiers théoriques.

⁷⁵ Voir site web du collectif à l'adresse : www.sindominio.net/karakola/precarias.html

QUATRIÈME PARTIE

LES RECHERCHES GENRE ET
DÉVELOPPEMENT DES JEUNES
CHERCHEUSES ET CHERCHEURS :
NOUVELLES PERSPECTIVES ?

COMMENT, ENTRE GENRE ET DÉVELOPPEMENT, UNE RECHERCHE PEUT-ELLE PRODUIRE DE NOUVELLES CONNAISSANCES ? LE CAS DES RÉCITS DE VIE AUPRÈS DE FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION MAROCAINE ET ENGAGÉES DANS UNE ASSOCIATION BRUXELLOISE

Catherine Laviolette⁷⁶

Ce texte se base sur une recherche en cours qui étudie le processus de construction identitaire de femmes d'origine marocaine engagées à l'Arabesque⁷⁷ à Bruxelles. Cette association est un espace physique et social destiné à l'éducation permanente et à l'engagement militant. Il comporte autant de logiques et de langages que de femmes qui s'y investissent. Les parcours biographiques sont alors autant de pistes heuristiques pour comprendre la construction identitaire, véritable intersection entre les quatre champs qui façonnent ces femmes : la maternité, la vie de couple, le travail salarié et l'engagement social.

Nous présenterons d'abord l'étude et des observations obtenues sur le terrain, ainsi que des éléments de changements apportés par la recherche dans la réflexion des femmes sur elles-mêmes et de l'équipe des bénévoles de l'association.

1. Les récits de vie ou l'herméneutique de la parole

L'intérêt de cette recherche est de comprendre comment les femmes d'origine marocaine qui se sont engagées bénévolement à l'Arabesque s'inventent au quotidien. Comment, à travers leurs différents rôles, s'articulent-elles, comme le souligne Kaufmann, « *entre leur intimité d'individu et les extériorités sociales qu'elles rencontrent ?* » (Kaufmann, 2004, p. 73). Nous pensons que la gestion des contrastes

⁷⁶ Assistante à la FOPES Sud, doctorante à l'Institut d'Etudes du Développement, Université Catholique de Louvain

⁷⁷ L'Arabesque est un espace de rencontre entre des femmes d'origines diverses qui se retrouvent pour se former sur des questions qui les touchent dans leur vie quotidienne. Les différentes activités sont mises en place en fonction des besoins exprimés par les femmes et des objectifs d'éducation permanente.

et la recomposition par les femmes des diverses composantes de leur identité sont mobilisées comme stratégie face aux changements de leurs lieux sociaux et culturels d'insertion.

1.1. Une recherche : des outils

Les différents outils utilisés pour réaliser ce terrain sont : le recueil d'une dizaine de récits de vie, une observation participante depuis quatre années et la tenue d'un carnet de bord ainsi que le suivi d'un groupe de paroles de femmes sur le thème : « maternité et militance ». L'investissement personnel comme bénévole pour des cours de français et de conversations ont certes été une porte d'entrée majeure à la réalisation de l'empirie, mais c'est sans aucun doute le statut de mère de famille nombreuse de la chercheure qui a permis d'installer un climat de confiance, dans lequel les femmes de l'Arabesque ont livré des récits de grande qualité.

La recherche que nous menons s'insère dans une méthode qualitative et plus spécifiquement dans la perspective ethnosociologique proposée par Daniel Bertaux (2001). Avec les femmes immigrées, il s'agit donc de découvrir leur vécu particulier et leurs pratiques sociales dans le contexte spécifique d'une association. Le récit de vie, dans une « perspective ethnosociologique », est le choix méthodologique central de cette recherche. Par son récit, la femme raconte son vécu, à notre requête et à un moment précis de son histoire. Il s'agit en fait à la fois d'une description objective et subjective de l'histoire vécue réellement.

Cette approche permet d'étudier non pas ce que se représente une personne (ou un groupe) ou ce qui la valorise, mais plutôt un objet social, c'est-à-dire, comme le souligne Bertaux un « *fragment particulier de réalité socio-historique* » (*ibid.*). Les récits de vie tentent alors d'apporter les éléments heuristiques pour comprendre leur construction identitaire singulière et collective. L'observation participante durant 4 années (de juin 2003 à février 2008) se compose de carnets de bords. Enfin, les données recueillies au cours de Groupes Paroles de Femmes hebdomadaires sont les paroles inédites des femmes qui ont réfléchi dans ce groupe, sur le thème : « maternité et militance ».

1.2. Caractéristiques du groupe de recherche

Nous sommes partie de notre intérêt général pour les mères engagées d'origine arabo-musulmane et immigrées à Bruxelles. Les douze récits sur lesquels nous nous basons actuellement ont été recueillis auprès de femmes âgées de 35 à 50 ans, d'origine marocaine et vivant en Belgique depuis vingt ans au moins. Elles ont toutes plusieurs enfants, travaillent ou ont travaillé et se sont investies bénévolement à l'Arabesque.

1.3. Procédure pour l'analyse des données

Pour l'analyse des données, nous sommes allée des niveaux descriptifs vers les niveaux de plus en plus explicatifs et théoriques.

Après la retranscription fidèle des récits, les grands thèmes de ceux-ci sont structurés et élaborés, tel un « arbre de sens ». Les grosses branches représentent les grands domaines de la vie (l'enfance, la scolarisation, la famille d'origine...) ou les événements majeurs (le décès d'un parent, le mariage, la migration...) et les plus petites symbolisent des sous-thèmes regroupés dans chaque catégorie (tels les relations de genre au sein du couple, sur le lieu du travail...). Cette codification du récit nous permet d'élaborer notre analyse qui est divisée en deux parties : la première est le tracé chronologique de la ligne de vie ou réalité historico-empirique. La deuxième représente la réalité symbolique et sémantique. C'est ce que la femme sait et pense de son parcours biographique « après coup »; c'est, comme le souligne Bertaux, la *totalisation subjective* de toutes ses expériences vécues jusqu'ici (*ibid*). Elle est en permanente évolution et représente l'ensemble des matériaux mentaux sur lesquels le sujet tente de produire un récit (mémoire, réflexivité...).

L'un des enjeux principaux de l'analyse sera de repérer ce qui a été dit et qui renvoie à un mécanisme social, tels des indices, et de s'interroger sur leur référence dans le monde socio-historique, c'est-à-dire en fait sur leur signification sociologique.

2. Problématique et aspects théoriques

2.1. La construction identitaire des femmes immigrées dans leurs lieux de vie : La rencontre de deux mondes et le vécu de crises identitaires

Les femmes et les filles de la migration se trouvent confrontées à des processus de culturation⁷⁸ très différents, avec lesquels elles vont devoir composer. Elles doivent trouver leur place au sein d'une double appartenance : d'une part, dans une société d'accueil qui a produit diachroniquement l'individualisation et a entraîné la déstructuration des communautés, provoquant ainsi la montée des identités et entraînant une crise des identités sexuées (Dubar, 2000) ; et d'autre part, dans une communauté de migrants où de nombreuses familles perpétuent le souhait que l'identité des femmes soit un « produit fini » une fois pour toutes, avec un statut et des rôles définis.

⁷⁸ Ce terme de « culturation » provient de l'anthropologue Michael Singleton qui voit dans toutes cultures qui se rencontrent un processus dynamique et en permanente construction.

Mais l'identité est un concept polymorphe et dynamique (De Gaulejac, 1987 ; Kastersztein, 1990). De plus, tout individu qui migre traverse une phase de transformation/re-construction identitaire, vécue comme une véritable « crise des identités » (Dubar, 2000).

La migration peut engendrer des effets contradictoires sur les situations familiales, tantôt conserver les anciennes solidarités, tantôt les détruire, ou encore élaborer de nouvelles cohérences. Au milieu de tous ces changements, finalement la seule valeur permanente est l'idéologie patriarcale, que la religion a encore confortée. La famille est ainsi le refuge des valeurs de la communauté traditionnelle⁷⁹, surtout pour tout ce qui touche aux femmes et aux jeunes filles, considérées comme les éléments les plus fragiles face aux modes de vie de la société d'accueil. Les filles sont ainsi réellement désavantagées par rapport aux garçons. L'arrivée de la puberté bouleverse brutalement leurs habitudes de vie ; du jour au lendemain elles doivent quitter leurs amis de jeux et s'habiller autrement. Alors, même si de plus en plus de parents poussent leurs filles à faire des études, le passage d'une mixité des traditions culturelles dans la communauté immigrée durant l'enfance à des pratiques traditionnelles à la puberté, essentiellement de la culture arabo-musulmane, est souvent brutal et source de tensions, voire de conflits pour les jeunes filles.

Dans la majorité de ces « nouvelles » familles, les mères conservent un rôle de premier plan, mais toutes les femmes n'en tirent pas avantage. Le sort des jeunes filles se serait encore aggravé lorsqu'elles restent confinées dans des familles réduites et sur lesquelles l'honneur familial repose entièrement. La permanence des valeurs clés de cet ancien modèle est bien réelle et les femmes sont toujours considérées comme entièrement au service de la procréation (Laala Hafdane, 2002).

On imagine sans peine alors ce que peuvent vivre ces femmes de l'immigration au carrefour entre deux sociétés « pétries » par de profondes mutations. Car si les sociétés occidentales se dirigent vers une diversification des modes de vie, de leurs conceptions et de leurs configurations, dans le cas des femmes d'origine arabo-musulmane, les rôles et statuts de la mère sont encore largement glorifiés et restent l'idéal de vie de la majorité des jeunes filles et des femmes.

⁷⁹ Par tradition, on entend ce que Alleau et Pépin ont écrit : « la tradition intègre, au cours de l'histoire, des existants nouveaux en les adaptant à des existants anciens. Elle ne se borne donc pas à la conservation ni à la transmission des acquis antérieurs. Sa nature n'est pas seulement pédagogique ni purement idéologique : elle apparaît aussi comme dialectique et ontologique. La tradition *fait être de nouveau ce qui a été* ; elle n'est pas limitée au *faire savoir* d'une culture, car elle s'identifie à la vie même d'une communauté. » (Alleau et Pépin, 2007)

2.2. La maternité-statutaire ou l'incontestable marque de l'idéologie patriarcale ?

Pour comprendre le statut de la « mère avant tout » qui caractérise et identifie fondamentalement les femmes d'origine arabo-musulmane, nous nous sommes basée sur les deux premières des quatre formes identitaires de Claude Dubar : la forme « biographique pour autrui » et la forme « relationnelle pour autrui ». Les deux autres formes, « relationnelle pour soi » et « biographique pour soi », seront mobilisées ultérieurement (Dubar, 2000). Ainsi, la forme « biographique pour autrui », de type communautaire, est un type d'identification très ancien où prédomine la suprématie du *Nous* sur le *Je* : c'est l'identité nominale et généalogique qui reproduit et transmet l'héritage familial ; c'est la forme culturelle relative à un mode de vie qui a défini la femme dans la fonction maternelle. La seconde forme « relationnelle pour autrui » implique un « *Moi socialisé* » où l'individu a des rôles à jouer au sein d'un système institué et hiérarchisé : c'est l'identification statutaire par laquelle les petites filles apprennent, depuis leur plus jeune enfance, ce rôle premier de mère et s'y préparent. Ces deux formes identitaires sont omnipotentes et pèsent lourd sur les capacités d'innovation des femmes, car les mœurs patriarcales ancestrales dominent encore les modes de vie, surtout dans le champ domestique et familial, terrain fertile pour la survivance de la tradition. Et ce, même si de plus en plus de femmes marocaines font cohabiter valeurs traditionnelles et modernes dans un véritable « métissage culturel » (Laala Hafdane, 2002). Elles choisissent alors des modes de vie tolérés par l'ensemble de la société tels que d'accéder à des études plus longues, trouver un emploi ou se marier plus tardivement par exemple. Mais la virginité absolue avant le mariage, symbole de l'honneur familial et du sacré, le contrôle de la sexualité des femmes, totalement soumises au plaisir sexuel masculin, et enfin l'exigence d'engendrer des garçons sont autant de valeurs et de normes sociales auxquelles la majorité des femmes doivent encore se soumettre et peu sont prêtes à les remettre en question. Les théories féministes radicales ont souligné longtemps que la maternité est le lieu principal de l'oppression des femmes, de leur enfermement et de leurs rapports de dépendance affective et économique (Descarries et Corbeil, 2002). Mais la morale sociale et la pression sur les femmes, dans le Maroc d'aujourd'hui comme dans les communautés expatriées, est telle que la résistance culturelle des femmes elles-mêmes par rapport aux innovations proposées par la modernité (liberté sexuelle avant le mariage, mariage mixte,...) est révélatrice d'autres mécanismes qu'il ne faut pas sous-estimer.

En effet, pour certains auteurs, les mères agissent comme des agents de la domination masculine, dont elles sont finalement les complices (Lacoste-Dujardin, 1996). La hiérarchisation au sein de chaque groupe sexué, entre les générations, des rôles et des statuts, est, en fait, beaucoup plus complexe qu'une division traditionnelle entre le monde des hommes-dominants et celui des femmes-soumises. La même

prépondérance sociale n'est pas donnée à chacun en fonction des âges de la vie. En réalité, les « apôtres zélés » qui reproduisent et inculquent la domination des hommes et l'oppression des femmes dans les sociétés patriarcales du Maghreb ne sont autres que des femmes elles-mêmes : des mères. Ces mères de garçons, productrices d'hommes, possèdent un réel contre-pouvoir ou « matriarcat domestique » (*ibid.*, p. 10), car la naissance d'un fils leur procure enfin un statut social : celui de mère entre les mères.

Par ce premier espace conceptuel, nous soulignons que les femmes d'origine arabo-musulmane héritent d'un « capital symbolique » (Bourdieu, 1980) dont le centre, quasi immuable, est la maternité. Mais elle n'est pas seulement caractérisée par ces deux premières formes identitaires. De nouvelles formes d'individualité naissent des transformations importantes dans les rapports sociaux entre les sexes et au sein des familles. Les femmes mettent alors en œuvre des aménagements pour sortir de cette « fixation identificatoire » à la mère et donner un autre sens à leur vie.

2.3. La maternité-ressource

Nous venons de voir que les femmes arabo-musulmanes ne sont jamais définies que parce qu'elles sont mères. Pourtant, à côté de cette vision de la maternité-statutaire, la maternité est vécue aussi par beaucoup d'entre-elles comme un lieu de profonde ressource identitaire, acte de création et de pouvoir. Les deux autres formes identitaires de Dubar prennent ici tout leur sens : la forme « relationnelle pour soi », qui provient d'une conscience réflexive de soi-même où l'on s'engage dans un projet en s'associant à d'autres porteurs du même projet ; et la forme « biographique pour soi » qui représente l'histoire que chacun se raconte à lui-même sur ce qu'il est : c'est le soi narratif (Dubar, 2000). De ce point de vue, le sujet remet en question les identités qu'on lui a attribuées et son projet de vie qui s'inscrit dans la longue durée.

Dans un vécu de migration, nombreuses sont celles qui sont arrivées très jeunes, dans le cadre d'un regroupement familial par le mariage. Coupées trop tôt de leur famille, devenues mères à 16-17 ans, la maternité les a alors restaurées et a donné sens à leur vie. Les rapports avec leurs enfants au quotidien demeurent essentiels et, malgré les coûts personnels et sociaux que cela représente, ils constituent une force motrice et une passion de longue durée pour la plupart de ces femmes. Ainsi, donner la vie et être disponible pour aimer ses enfants, les nourrir, les soigner et les élever, telle semble avoir été depuis très longtemps l'unique et réelle contribution sociale des femmes et leur seule source de réalisation identitaire (Descarries et Corbeil, 2002).

Le constat est donc clair : les femmes restent indéfectiblement attachées à la maternité et au désir d'enfant. Néanmoins, par cette étude, nous pensons que cette facette identitaire va permettre de repenser les rapports entre vie privée et vie sociale, ainsi que le sens même de l'expérience de la maternité et de la rencontre du féminin et du maternel.

2.4. L'Arabesque : une nouvelle expérience sociale et collective

Vie Féminine est un mouvement féministe qui rassemble aujourd'hui près de cinquante mille femmes de cultures et d'âges différents autour des valeurs d'égalité, de justice sociale, de solidarité et de démocratie. L'objectif de l'association est de promouvoir l'autonomie des femmes des milieux populaires.

En créant des lieux collectifs diversifiés, tels que l'Arabesque, Vie Féminine donne l'occasion aux femmes de s'exprimer, de mettre des mots sur des difficultés, des aspirations, des désirs, de prendre conscience des inégalités, de confronter des points de vue, de construire ensemble un savoir critique. L'Arabesque regroupe, à ce jour, 350 femmes de 20 nationalités différentes dont près de 70% sont des maghrébines.

A l'Arabesque, les femmes vivent des « expériences » qui leur font découvrir une expérimentation du réel dans un autre contexte que celui du privé (Dubet, 1994). Ces expériences sociales sont constituées de logiques d'action différentes de celles qu'elles développent dans la sphère familiale (formation continue, actions militantes, rencontres interculturelles...), qui les amènent à construire une nouvelle identité au croisement de ce qui est commun et partagé. Mais cette identité collective peut aussi réintégrer la sphère privée et modifier la manière dont celle qui est la mère et l'épouse se positionne par rapport aux membres de sa famille, dans l'éducation des enfants par exemple.

L'identification collective à l'Arabesque et la socialisation qui en découle, sont alors des instruments que les femmes manipulent pour confirmer, dans une dynamique de réciprocité, un sens particulier à leur vie. L'Arabesque devient un « foyer identitaire » (Kaufmann, 2004, p. 145), véritable lieu de production de sens à leur vie sur lequel il est reposant et socialement réconfortant de s'appuyer. La notion de « foyer » est tout à fait intéressante pour notre recherche car elle y prend un sens nouveau : l'Arabesque est, en effet, un monde social qui se situe entre l'espace privé et l'espace public. Sa structure ressemble à celle de la famille, lieu privilégié et principalement investi par les femmes immigrées. Ce nouveau « foyer » représente une seconde famille où les femmes peuvent exister en tant que femmes et s'engager autrement que dans l'éducation des enfants.

2.5. De la mère à la femme engagée

C'est par la pluralité des logiques d'action et leurs relations contradictoires que se construisent l'identité personnelle des individus, leur relation avec le monde extérieur et leurs expériences de vie dans la société. Ces logiques contradictoires amènent alors souvent le sujet à devoir prendre distance et vivre des conflits. Les femmes d'origine marocaine sont souvent en situation de tension, ne fût-ce que par rapport à leurs maris qui ne souhaitent pas qu'elles s'émancipent. Ces tensions les poussent à devenir un sujet autonome, acteur qui oppose son individualité au système (Dubet, 1994, p. 256).

Dans le processus de construction de soi, l'identité de mère est ce qui donne sens à leur vie. Mais, malgré la place que prend cette identité dans la représentation d'elles-mêmes, elles sont confrontées à d'autres images de femmes, qui ont des loisirs, qui suivent des formations, qui voyagent seules, etc. Elles doivent alors constamment se reformuler car elles sont issues de leur histoire, mais aussi des échanges avec les contextes dans lesquels elles vivent. L'estime de soi, utilisée judicieusement avec des images valorisantes (comme celle de la femme qui conseille les autres à l'Arabesque), est alors une ressource identitaire, qui en dépit des situations difficiles de la vie, garantit un minimum de continuité à l'action. L'estime de soi est peu développée dans l'enfance des petites filles d'origine arabe et musulmane; l'Arabesque est alors un lieu d'expression où les femmes apprennent à prendre confiance dans leurs ressources.

La construction de leur identité de femme en dehors de la maternité est donc moins manifeste, mais il semble que celles qui s'engagent à l'Arabesque mettent aujourd'hui toute leur énergie pour oublier leur « vieux » soi, qui les limitait au rôle de mère, et tendent à s'identifier aussi à une autre personne (une femme plus libre, « réussie » professionnellement, ou encore engagée dans la société). L'identité, à ce moment précis, est tout entière dans ce mouvement de sortie de soi, de « conversion identitaire » (Berger et Luckmann, 1986), qui peut réorienter la trajectoire biographique.

3. La réflexivité d'un groupe de paroles ou quand des mères et des féministes se rencontrent

Au cours des années de présence à l'Arabesque, la réflexion amenée par ma question de recherche a permis, sans l'avoir prévu ni même imaginé, toute une réflexion et un questionnement au sein de l'association, ce qui nécessitait naturellement le besoin d'aller plus loin. En effet, ma présence comme bénévole à l'Arabesque avait attisé la curiosité des femmes qui avaient entendu parler de celles qui faisaient leur récit de vie. Habituelles à me voir chaque semaine, les femmes étaient alors de plus en plus nombreuses à « vouloir » me parler et m'expliquer ce qu'elles vivaient. Ce processus

a finalement donné naissance en 2006 à un groupe Paroles de Femmes sur les thèmes de la maternité et de la militance. Il s'agissait de se retrouver une fois tous les quinze jours avec les femmes intéressées qui voulaient apporter leur vécu et leurs idées sur cette articulation peu commode entre leur rôle de mère et leur engagement à l'Arabesque.

Très vite, les sujets de la vie privée ont pris le dessus et la confrontation constructive entre les vécus de chacune mit à jour de multiples questions : comment éléver mes enfants avec plus d'égalité entre les filles et les garçons ? Comment pousser les filles à étudier plus ? Comment permettre à mes filles d'épouser qui elles ont envie ? Comment laisser « partir » le fils une fois marié ? etc.

Tous ces questionnements fondamentaux ont permis de renforcer l'idée qu'aucun engagement de ces femmes ne pouvait être envisagé sans accepter à tous les niveaux - symbolique, culturel, religieux et pratique - leur profond attachement à la maternité. Et si pour les féministes occidentales, vouloir joindre le rôle de mère et celui de militante a globalement toujours été un « casse tête » laissant souvent les femmes dans le sentiment d'être assises entre deux chaises, le vécu des femmes d'origine marocaine est autre : elles sont mères avant tout et c'est de là que part leur engagement social et militant. L'historienne féministe Yvonne Knibiehler va dans ce sens : « la maternité reste un enjeu central de l'identité féminine » (Knibiehler, 2007, p. 12), et les femmes de l'Arabesque le revendent haut et fort : « nous sommes mères et nos enfants sont fiers de nous ! ». Ainsi, accéder à l'information par des cours d'alphabétisation, de français ou d'informatique constitue une réelle rupture dans le schéma de représentation du rôle des femmes et des mères dans la société traditionnelle que les femmes ont toujours connue. De plus, le fait de sortir de la maison familiale, bien souvent avec un avis défavorable voire franchement hostile du mari et de certains fils, représente une véritable militance au quotidien.

Pour aller encore plus loin : les discussions sur les relations femme-belle-mère ont pris une place importante au fil des réunions. Nous en avons conclu qu'il se joue un enjeu fondamental au sein du rôle de mère : celui d'accepter et de défendre le droit aux jeunes filles et surtout aux belles filles d'être libres et non les victimes-objets de la continuation de l'idéologie patriarcale. Les femmes présentes au groupe ont réalisé et conscientisé qu'une réflexion fondamentale sur la relation mères-fils est nécessaire pour libérer les jeunes femmes de ce joug séculaire et dégager les fils de cette relation mère-fils qui, jusqu'à ce jour reste dans une immense majorité de cas, un obstacle capital à leur construction identitaire et de leur couple (Lacoste Dujardin, 1996).

4. Conclusion

Pour revenir au thème de cette publication, nous pensons que ce type de recherche-action est tout à fait porteur de connaissance et de compréhension d'un monde social différent, trop souvent stigmatisé et stéréotypé. Permettre de construire des outils théoriques pour comprendre comment fonctionne une association et comment se construit l'identité de femmes issues de l'immigration, tel est l'objectif de cette recherche. Mais cela prend du temps et demande une réflexivité permanente sur les actions que nous menons, en tant que femme impliquée dans la recherche, mais aussi en tant que chercheure responsable de ce processus de recherche. C'est alors à travers le dialogue interculturel et l'abandon des présupposés et des lieux communs que l'on accède à une certaine connaissance porteuse de prise de conscience et de changements personnels et collectifs.

5. Bibliographie

- Alleau, R., Pépin, J. (2007), « Tradition », *Encyclopædia Universalis*, Version électronique, consultée le 10/10/2008.
- Bertaux, D. (2001), *Les récits de vie*, Nathan Université, Sociologie 128, Paris.
- Berger, P.L., Luckmann, T. (1986), *La construction sociale de la réalité*, Méridiens-Klincksieck, Paris.
- Bourdieu, P. (1980), *Sens pratique*, Paris, Editions de Minuit.
- De Gaulejac, V. (1987), *La névrose de classe*, Hommes et Groupes Editeurs, coll. Rencontres dialectiques, Paris.
- Descarries, F., Corbeil, C. (2002), *Espaces et temps de la maternité*, Les éditions du remue-ménage, Montréal.
- Dubar, C. (2000), *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, PUF, Le lien social, Paris.
- Dubet, F. (1994), *Sociologie de l'expérience*, Editions du seuil, La couleur des idées, Paris.
- Kastersztein, J. (1990), « Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : approche dynamique des finalités », *Stratégies identitaires*, PUF, Psychologie d'aujourd'hui, Paris, pp. 27-41.
- Kaufmann, J-C. (2004), *L'invention de soi, une théorie de l'identité*, Pluriel, Armand Colin, Paris.

Knibiehler, Y. (2007), « Le féminisme doit repenser la maternité », in *Le Monde*, vendredi 9 février 2007, p. 12.

Laala Hafdane, H. (2002), *Les femmes Marocaines une société en mouvement*, L'Harmattan, Logiques sociales, Paris.

Lacoste-Dujardin, C. (1996), *Des mères contre les femmes. Maternité et patriarcat au Maghreb*, Paris, La Découverte/Poche.

ORIENTATIONS MÉTHODOLOGIQUES D'UNE RECHERCHE SUR LE GENRE ET LES ESPACES PUBLICS AU TRAVERS DE L'ANALYSE SOCIO- ANTHROPOLOGIQUE DES MOBILISATIONS POUR LA CAUSE DES FEMMES À LUBUMBASHI (RD Congo)

Sophie Grenade⁸⁰

1. Introduction

Cette contribution a pour objectif de présenter une expérience de recherche doctorale en cours et de développer l'argument méthodologique adopté pour questionner une problématique générale liée aux études de genre. La problématique centrale de cette recherche porte sur la sociologie des espaces publics en République Démocratique du Congo au travers de l'étude des mobilisations politiques et associatives pour la cause des femmes. Il s'agit d'une étude locale, c'est-à-dire que nous nous intéressons aux configurations des mobilisations au sein d'un contexte urbain particulier, la ville de Lubumbashi, capitale de la province du Katanga, afin de percevoir précisément comment les acteurs s'accordent autour d'une mobilisation, quelles pratiques politiques en découlent, quelles en sont les représentations et quelles sont finalement les configurations des espaces publics relatifs à ces mobilisations au sein du contexte particulier de la ville de Lubumbashi⁸¹. Le choix de cet objet semble

⁸⁰ Assistante et doctorante, Institut des Sciences Humaines et Sociales, Université de Liège

⁸¹ Le choix de cette ville comme terrain d'investigation n'est pas anodin et relève du choix de s'intéresser à une ville qui n'est pas la capitale afin de voir comment, dans une ville qui attire moins les bailleurs de fond et où ils se concentrent moins, les espaces publics relatifs à la cause des femmes peuvent se structurer. En outre, cette ville se situe dans une zone géopolitique intéressante et son histoire industrielle permet d'étudier les questions posées au sein d'un contexte précis et sans doute différent des autres régions de la RDC.

tout à fait opportun pour cerner les différents enjeux et relations s'élaborant entre l'État et les mouvements politiques ou sociaux pour la cause des femmes, notamment parce que nous privilégions une analyse de l'ensemble des catégories d'acteurs, institutionnels ou officieux, internationaux ou locaux, féminins ou mixtes, qui portent la voix des femmes à différents niveaux ou proposent des configurations sociales de soutien ou d'émancipation des femmes et participent, par là, aux espaces publics et aux discussions politiques. Il s'agit de voir comment ces différents niveaux s'articulent entre eux, mais également d'appréhender cette articulation sous l'angle de la constitution de sphères publiques locales et des rapports à l'État. Une telle recherche nécessite plusieurs orientations méthodologiques particulières afin de tenter de cerner les différents enjeux d'une telle problématique sans se fermer à l'une de ses facettes. En outre, il est important de préciser qu'il ne s'agit pas de proposer une analyse de genre qui manquerait son objectif en ne présentant qu'une analyse sociologique d'un objet de recherche « femme », mais bien de produire une analyse *genrée* de la réalité des espaces publics locaux à travers une mobilisation que l'on peut également étudier sous l'angle du genre.

Nous proposons dans un premier temps d'exposer brièvement les problématiques générales autour desquelles cette recherche s'articule en insistant sur l'angle d'approche choisi. Ensuite, dans un second temps, les orientations méthodologiques seront plus largement présentées au travers de l'expérience de cette recherche et, pour cela, nous proposerons de diviser l'argument méthodologique en fonction des deux volets nécessaires à ce type d'enquête, celui de la socio-anthropologie de mobilisations pour la cause des femmes et l'autre, plus général lié aux questionnements méthodologiques d'une étude de genre des espaces publics locaux.

2. Une recherche sur les espaces publics locaux : présentation d'un angle d'approche particulier

L'étude porte, d'une façon générale, sur la constitution et la configuration des espaces publics dans une État décrit comme « fragile » ou « en faillite » (Trefon, 2007), la RDC, à travers l'étude des mobilisations politiques et associatives pour la cause des femmes à Lubumbashi. Le but de cette recherche est de définir précisément les différentes dimensions des espaces publics au niveau local par l'intermédiaire des formes d'énonciation et de pratiques du politique, en posant l'hypothèse de la pluralité de ces sphères

d'expression (Grignon, 1998) et ce, en intégrant la dimension genre à cette étude des sphères publiques. Le concept d'espace public est ici entendu au sens large comme les espaces de discussions orientées vers l'esprit public⁸², concernant le « vivre ensemble », le « bien commun » et la société en générale, dans le contexte socio-politique particulier qu'est celui de la RDC. Il s'agit donc d'appréhender la politique « par le bas » et de saisir la question politique au-delà de l'angle institutionnel. Les « pratiques politiques » ne sont donc pas pensées de façon unidimensionnelle comme l'engagement individuel ou collectif dans la sphère électorale et publique conventionnelle (Le Texier, 2006), mais ce sont précisément les « modes populaires d'action politique » (Bayart, 1992) qui se situent au centre de cette étude.

Afin d'aborder ces questions, nous avons décidé de nous centrer sur un angle d'approche spécifique qui cadrera ces objectifs de recherche sociologique. Il s'agit de l'analyse socio-anthropologique des mobilisations pour la cause des femmes à Lubumbashi, cause que l'on pourrait définir comme toute idée, projet ou action, organisé ou non, politique, associatif ou individuel, orienté directement ou indirectement vers des revendications globalement liées à l'importance de la reconnaissance des femmes en tant qu'actrice de la société. Ce terrain d'étude nous semble tout à fait opportun pour saisir les diverses dimensions, caractéristiques et enjeux inhérents à la constitution des espaces publics en RDC et il nous donne un accès précis au questionnement sur les rapports de genre au sein de ces espaces. En outre, il s'agit d'un angle d'approche qui permet de questionner l'imaginaire politique, la question de la citoyenneté et du rapport quotidien à la politique institutionnalisée. Il permet également de s'intéresser à la question de la constitution et de l'évolution d'un mouvement social et d'un imaginaire social engageant le débat politique et public au quotidien.

La théorisation du concept de « contre publics subalternes » élaborée par Nancy Fraser nous semble tout à fait opportune pour appréhender les diverses dimensions de ces mobilisations en lien avec la question de l'espace public. Elle propose en effet de s'intéresser aux *contre publics subalternes* en tant qu'arènes discursives parallèles de constitution de la société. Partant de la définition de l'espace public tel que conceptualisé au départ par Habermas dans *L'Espace public* (1992), elle dénonce son caractère élitiste et propose alors de considérer d'autres acteurs (dont les femmes, habituellement exclues des

⁸² « Public-spirited way of talking » (Eliasoph, 1998).

sphères publiques) et l'existence d'une multiplicité de sphères publiques, en les définissant comme des « contre-publics subalternes », « dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent et diffusent des contre-discours, ce qui leur permet de fournir leur propre interprétation de leurs identités, de leurs intérêts et de leurs besoins » (Fraser, 2003, p. 119). Cette conception nous semble importante pour aborder le terrain d'étude.

En suivant la question que nous avons énoncée au départ, à savoir celle de la constitution et de la configuration des espaces publics locaux à travers l'analyse des mouvements politiques et associatifs pour la cause des femmes, notre travail se divisera en deux parties centrales, celle de l'espace public au féminin, qui reprendra une analyse de genre des espaces publics (quels rapports sociaux de sexe s'y jouent, comment les femmes dépassent les obstacles de ces espaces traditionnellement masculins, quels sont les niveaux de participation des femmes, quelles relations de pouvoir, etc.) et celle de l'analyse socio-anthropologique des mobilisations pour la cause des femmes, en partant du postulat que les organisations de femmes (ou *pour* les femmes) permettent de percevoir un certain mode de participation des femmes à la vie publique et politique. L'étude du champ des mobilisations nous permet de cerner toute une série d'acteurs et de découvrir quels enjeux, stratégies et rapports ils entretiennent les uns avec les autres autour de la définition d'une cause et des actions et activités menées en sa faveur.

3. Une expérience de recherche : description des orientations méthodologiques

Cette expérience de recherche, en cours rappelons-le, nécessite des orientations méthodologiques particulières. Globalement, les différentes méthodologies utilisées se déclinent selon deux volets, celui de l'analyse socio-anthropologique des mobilisations pour la cause des femmes d'une part, et celui du genre et des espaces publics d'autre part. Nous allons détailler les techniques utilisées pour chaque volet.

3.1. Mobilisations politiques et associatives pour la cause des femmes à Lubumbashi : analyse d'une mobilisation locale

Concernant l'analyse des mobilisations pour la cause des femmes, nous empruntons à Laure Bereni (2007) son concept *d'espace de la cause des femmes* qu'elle définit de la sorte : « l'ensemble des collectifs [...] qui luttent au nom des femmes et pour les femmes, quels que soient les termes de la lutte et la sphère dans laquelle elle se déploie » (*ibid.*, p. 23). Ce concept nous permet de considérer tous les acteurs du champ des mobilisations, qu'ils soient institutionnels, internationaux, associatifs ou individuels.

Cette partie de l'enquête se décline méthodologiquement en quatre moments qui nous permettent d'approcher cet espace de la cause des femmes, d'en identifier les acteurs, leurs influences et actions réciproques ainsi que leurs définitions de la cause.

Enquête exploratoire et identification de catégories d'acteurs

Comme dans la plupart des études socio-anthropologiques, il est important d'effectuer le plus rapidement possible une première enquête exploratoire sur le terrain afin de tester la validité des questions de départ et des hypothèses sous-jacentes. Un premier voyage exploratoire ainsi qu'une étude approfondie du contexte local ont permis d'identifier différentes catégories d'acteurs impliqués dans l'arène des mouvements politiques et associatifs pour la cause des femmes à Lubumbashi. Lors de cette phase d'enquête, des entretiens exploratoires ont été menés avec des acteurs de ces différentes catégories selon un guide d'entretien très large concernant la place de la femme en RDC ainsi que la perception des différentes structures œuvrant pour sa promotion.

Cette enquête a permis l'identification de trois catégories générales d'acteurs, chacune regroupant également des sous-catégories d'acteurs spécifiques. Il y a tout d'abord le noyau des mobilisations, il s'agit de tous les groupes, formels (c'est-à-dire reconnus par l'Etat) ou non, qui, quelque soit le but de leur création, peuvent être considérés comme actifs dans la cause des femmes. Cette catégorie d'acteurs est dès lors pour le moins hétérogène et regroupe des tendances très différentes au niveau des aspirations et objectifs : groupements féminins de convivialité ou de solidarité, associations de femmes et associations mixtes engagées directement dans la cause des

femmes, réseaux et fédérations des associations féminines, etc. Ensuite, nous considérons également le champ international comme catégorie d'acteurs des mobilisations en ce sens que les différents acteurs le composant (ONG internationales de développement, agences de coopération bilatérale et institutions internationales de développement, mais aussi mouvements sociaux transnationaux et plus particulièrement ceux de femmes et féministes) agissent, influencent et contribuent à la définition des mobilisations en partenariat avec les associations locales et l'État. Les institutions étatiques constituent à ce propos la troisième catégorie d'acteurs qu'il faut prendre en considération dans le champ des mobilisations. En effet, depuis les années 1980 et les recommandations des Nations Unies à créer des mécanismes institutionnels chargés de l'égalité homme-femme, on a vu émerger dans une majorité des pays d'Afrique des structures institutionnelles chargées des questions de genre et de promotion de la femme. Actuellement, différentes institutions s'occupent principalement de ces questions et, à Lubumbashi, deux structures institutionnelles principales s'en chargent (le Ministère provincial de l'éducation, condition féminine et famille, environnement et tourisme et la Division provinciale de la condition féminine et famille).

Entretiens qualitatifs auprès des acteurs identifiés

La deuxième phase de l'enquête a consisté en la réalisation d'une quarantaine d'entretiens qualitatifs qui ont été menés auprès des acteurs des catégories et sous-catégories identifiées préalablement. Il s'agissait d'acteurs qui avaient des positions différentes au sein de ces catégories (président(e)s d'association autant que membres, dirigeant(e)s politiques, fonctionnaires de la *gender machinery*, travailleur(se)s de la coopération internationale,...). Le choix de ces acteurs s'est réalisé en fonction des opportunités et de l'effet « boule de neige » ainsi que de la volonté d'interviewer chaque type d'acteur de chaque catégorie.

Des entretiens ont également été réalisés au-delà des catégories identifiées et orientés vers d'autres acteurs moins directement liés au champ, mais directement investis dans la question de la place des femmes en RDC (chefs coutumiers, prêtres et pasteurs, professeurs d'université,...).

En ce qui concerne le guide d'entretien, celui-ci était très ouvert afin de favoriser un entretien proche de la discussion *informelle* afin de percevoir au mieux les différentes dimensions des questions qui nous intéressent pour

cette recherche (et d'éviter au mieux le *biais « bailleur de fond*⁸³ »). Il s'agissait de questions de type informatives, mais également de type subjectives afin de percevoir les représentations et valeurs des acteurs du champ. En général, ces entretiens tournaient autour de cinq thématiques : statut de la femme en RDC (et à Lubumbashi en particulier), association/réseau (ou structure internationale ou institutionnelle) en tant que tel (histoire, activités, membres, financement,...), rapport aux autres (institutionnel international, institutionnel étatique et société civile, bénéficiaires), vision du mouvement et parcours de vie de l'acteur.

Les entretiens étaient le plus souvent individuels et réalisés sur le lieu de l'association ou de la structure étudiée, mais parfois avaient également lieu chez nous, au café ou au domicile de la personne. Les discussions avaient, dans la plupart des cas, lieu en français (ou nous recourions aux services d'un interprète, ou utilisions nos maigres connaissances de swahili). Dans le futur sera également réalisée une enquête plus élargie (touchant de nouveaux acteurs) sur les associations locales avec des enquêtrices lushoises qui réaliseront des entretiens selon un guide qui leur sera fourni.

Observations

La méthodologie utilisée pour la description du champ recourt également à la technique de l'observation de réunions, de séminaires et de formations données dans le cadre des activités des associations ou réseaux de femmes parce que nous considérons que ce sont là que nous avons accès à la cristallisation des imaginaires liées à la mobilisation ou au genre de façon globale et où sont perceptibles les réappropriations dont font l'objet les concepts et définitions liées à la mobilisation (*empowerment*, genre, *leadership*, etc.). Nous avons également participé à des séminaires de sensibilisation organisés par des structures de coopération internationale afin de percevoir les interactions avec les associations locales. L'enquête est en cours et nous avons prévu la réalisation d'un stage auprès d'une structure spécifique (réseau d'associations) ; l'accent de cette partie de l'enquête sera mis sur l'observation

⁸³ Une chercheuse montrant de l'intérêt au mouvement est parfois assimilée comme membre d'une structure internationale potentiellement bailleuse de fond ou en tout cas, un relais potentiel vers l'extérieur et l'international qui leur permettrait éventuellement de se faire connaître au-delà.

participante de la préparation et de la réalisation des activités durant le mois de la femme (mars). Cette partie de l'enquête sera nécessaire pour mieux comprendre, au-delà des discours, comment se structure le champ.

3.2. Genre et espaces publics

Au-delà de cette analyse socio-anthropologique des mobilisations pour la cause des femmes, cette recherche s'intéresse plus globalement aux questions d'espaces publics, de leurs configurations et constitutions, mais aussi aux rapports de genre inhérents à ceux-ci. Cette enquête se base donc également sur l'étude de la place des femmes dans les sphères publiques (locales et internationales) afin de percevoir comment elles émergent, construisent et interviennent dans certains espaces publics (institutionnalisés ou non). Pour cette investigation, nous proposons trois méthodes complémentaires qui permettent d'aborder plusieurs dimensions liées à ces questions. Méthodologiquement, cette partie se base donc sur trois techniques principales.

Observation de la vie publique locale

La première démarche consiste en l'observation globale des espaces publics locaux et de la vie publique et politique locale. Il s'agit de voir comment la justice, les médias et les assemblées politiques, notamment, traitent la question du genre et des femmes en particulier à travers la mise en récit de certains faits ou de certaines anecdotes en lien avec ces thématiques. Il est en effet tout à fait intéressant, par exemple, de voir comment un procès lié aux violences faites aux femmes est traité dans la presse locale ou comment la nomination d'une femme à la tête d'un ministère est appréhendée par les médias ; ceci permet de connaître le contexte au sein duquel se déploient les mobilisations. En outre, même si l'impact est différent, il est également intéressant d'approcher le domaine artistique et notamment les films et fictions réalisés par rapport à cette thématique du genre. Même si ces pratiques artistiques sont encore minoritaires à Lubumbashi, quelques personnes s'impliquent néanmoins dans ce domaine et bénéficient d'une certaine reconnaissance, limitée certes, mais qui témoigne de la prise en compte et de l'importance de ces thématiques et de ces débats liés au genre dans la vie quotidienne. Nous avons notamment eu l'occasion de rencontrer une jeune réalisatrice qui a monté un film sur la « vie sociale de jeunes filles congolaises » et qui explique l'utilité de la

caméra en tant qu'outil permettant de faire connaitre la réalité de ces femmes. Il est donc nécessaire de voir à différents niveaux quels sont les débats et représentations liées à la thématique de l'émergence ou de la consolidation du statut des femmes et des rapports de genre dans les espaces publics.

Récits de vie et étude des parcours biographiques des « femmes leaders »

Pour aborder les questions de cette recherche, les récits de vie de certaines femmes que l'on peut considérer comme *leader* à différents points de vue sont également privilégiés⁸⁴. Il s'agit de voir, au travers de leur parcours biographique, comment elles ont pu s'imposer ou bénéficier d'une certaine légitimité dans une société *a priori* considérée comme patriarcale et favorisant surtout les parcours masculins. Les femmes leaders avec qui nous réalisons des récits de vie viennent de différents champs et il nous semble important de ne pas se centrer seulement sur les femmes de la société civile, mais également sur des femmes chefs d'entreprise, des femmes politiques, des femmes qui ont une place importante dans le domaine religieux (femmes pasteurs par exemple) ou encore des femmes artistes afin de comprendre les différents obstacles, contournements et stratégies auxquels elles ont eu à faire face.

Travail historique sur la place des femmes dans les sphères publiques

Enfin, un travail historique sur l'histoire des femmes dans les sphères publiques et sur l'histoire des mobilisations pour la cause des femmes en RDC permettra de réaliser une mise en contexte sociopolitique importante pour comprendre ses évolutions. Nous nous intéressons aux différentes périodes historiques de la RDC en ciblant les événements majeurs et les éléments socio-historiques directement liés aux questions concernant ce travail : la période précoloniale, coloniale et celle de la décolonisation (émergence des premières tontines et associations de femmes coloniales, syndicalisme et soutien aux femmes travailleuses), l'ère mobutiste (premières prises en compte des injonctions des agences de coopération internationales par rapport à la promotion de la femme, émergence d'une rhétorique de l'égalité femme-homme et de la parité

⁸⁴ Sans que des critères précis permettent de les sélectionner, nous avons choisi ces interlocutrices sur base de leur perception par d'autres acteurs du champ en tant que « femme leader ».

au sein de la politique congolaise, effondrement des grandes industries), et enfin, la période actuelle (« question féminine » à travers la mise en place de la démocratie). Pour ce faire, un travail sur certaines archives et sur des travaux historiques sera réalisé. Mais nous désirons également utiliser la technique des parcours de vie de certaines femmes ayant participé à ces différents moments afin qu'elles nous expliquent leurs mémoires sur ces moments clés de l'engagement des femmes.

4. Conclusions

L'objectif de cette contribution était de donner un éclairage méthodologique sur une recherche traitant de la question du genre dans un contexte politique particulier. Cette recherche est en cours de réalisation et il s'agit donc d'expérimenter une méthodologie qui évolue nécessairement au fil du temps. Le défi est également de mettre à l'épreuve d'un autre contexte des concepts théoriques forgés à partir des sociétés occidentales, de les tester et de les adapter ou transformer ; ceci n'est pas une chose simple et évidente et nécessite donc une distance critique importante du chercheur-e par rapport aux acquis théoriques, mais aussi par rapport au terrain étudié. Nous pouvons néanmoins retenir certains points positifs qu'une recherche doctorale permet. Tout d'abord, cette recherche s'inscrit dans le long terme (4 ans) et nous permet de retourner plusieurs fois sur le terrain ce qui semble tout à fait nécessaire afin de poser une analyse sociologique pertinente sur les questions étudiées ; cela permet en effet au chercheur-e de revenir sur le terrain avec de nouvelles questions suite aux premières analyses de résultats et de constituer au fur et à mesure une recherche cohérente abordant toutes les facettes de la problématique. Ensuite, nous privilégions une approche qualitative ce qui permet une implication importante localement afin de percevoir comment la problématique se constitue et se décline à ce niveau. Nous avons décidé de ne nous centrer que sur le contexte lushois et pas sur l'entièreté de la RDC afin de percevoir l'importance du contexte dans la constitution des espaces publics et de produire une analyse qualitative des enjeux s'y liant. Enfin, une recherche doctorale permet une investigation théorique importante autorisant éventuellement l'évolution de la recherche vers de nouvelles conceptualisations permettant de cadrer l'analyse des résultats et de produire de nouveaux questionnements.

Mais les avantages qu'une telle recherche présente ne doivent pas occulter les limites inhérentes à ce travail. Il s'agit en effet d'un travail presque exclusivement individuel ne donnant malheureusement pas beaucoup d'occasions de travail en équipe qui permettrait bien sûr un travail plus abouti et bien plus riche. Ensuite, même si les allers-retours avec le terrain sont possibles, le terrain de longue durée ne l'est pas ; or il paraît essentiel afin de percevoir les réalités d'un contexte différent et l'intérêt montré envers les mobilisations étudiées n'apparaît alors, du point de vue des acteurs, que très ponctuelle.

En outre, en guise de conclusion, nous aimeraisons souligner combien est stimulante une recherche sur les mobilisations pour la cause des femmes dans ce contexte et plus largement l'étude de genre des espaces publics non institutionnalisés, encore assez peu investiguée sur les terrains africains. Cette recherche va donc bien au-delà de la production de la thèse et l'objectif est bien de montrer et faire connaître le dynamisme extrêmement important des femmes lushoises ; ceci nous permet également de réfléchir aux pratiques de développement élaborées au Nord et parfois trop lointaines, selon elles, de leurs réalités quotidiennes et ne respectant pas toujours leur travail. Nous espérons donc, au terme de la finalisation de ce travail, pouvoir proposer des synergies possibles entre cette recherche et d'éventuelles coopérations et collaborations avec ces mouvements lushois pour la cause des femmes.

5. Bibliographie

Bayart, J.-F. (1992), « La revanche des sociétés africaines », in Bayart, J.-F. (éd.), *La politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Karthala, Paris, pp. 65-106.

Bereni, L. (2007) *De la cause à la loi. Les mobilisations pour la parité politique en France (1992-2000)*, Doctoraalproefschrift in de Politieke Wetenschappen, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.

Eliasoph, N. (1998), *Avoiding Politics. How Americans produce apathy in everyday life*, Cambridge University Press, Cambridge.

Fraser, N. (2003) « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante », in Renaud, E. et Sintomer, Y. (eds), *Où en est la théorie critique ?*, La Découverte, coll. Recherches, Paris, pp. 103-134.

Grignon, F. (1998), « Espace public, démocratisation et imaginaires politiques. Remarques théoriques et méthodologiques à propos d'une recherche sur le Kenya », in Martin, D.-C. (éd.), *Nouveaux langages du politique en Afrique Orientale*, Karthala, Paris, pp. 15-28.

Habermas, J. (1992, 1^{ère} éd. 1962), *L'espace public*, Payot, Paris.

Le Texier, E. (2006), *Quand les exclus font de la politique. Le Barrio mexicain de San Diego, Californie*, Presses de Sciences Po, Paris.

Trefon, T. (2007), *Parcours administratifs dans un État en faillite. Récits populaires de Lubumbashi*, L'Harmattan, Paris.

LES IMAGINAIRES À PROPOS DE L'EUROPE DES MIGRANTS GAYS ET LESBIENNES LATINO-AMÉRICAINS : PERSPECTIVES ETHNOGRAPHIQUES À PARTIR DU TRAVAIL DE TERRAIN À SANTIAGO (CHILI)

Pauline Berlage⁸⁵

Cette contribution a comme objectif de visibiliser une question peu souvent prise en compte en Europe jusqu'au jour d'aujourd'hui, il s'agit des migrations des lesbiennes et gays latino-américains en Europe. Ce travail se concentre plus particulièrement sur des migrants d'origine chilienne, péruvienne et colombienne et veut comprendre les imaginaires⁸⁶ à propos de l'Europe de ces migrants lesbiennes et gays. Cette recherche, toujours en cours, implique des travaux de terrain (entretiens et observations) réalisés en Belgique, en Espagne (Madrid et Salamanca) et au Chili (Santiago). La présentation de cette recherche se centrera sur le travail de terrain réalisé à Santiago ; elle sera divisée en quatre parties : nous parlerons premièrement de la pertinence de l'étude, nous aborderons ensuite la méthodologie utilisée, nous présenterons un cas d'observation participante, et terminerons par quelques réflexions par rapport à une géographie des homosexualités et des enjeux d'une compréhension des imaginaires des migrants.

⁸⁵ Doctorante, Université de Liège, Université catholique de Louvain.

⁸⁶ Il est important de distinguer l'imaginaire des représentations sociales ; Jodelet définit une représentation sociale comme « une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal » (Jodelet, 1997, p. 365). Les représentations sociales diffèrent donc de l'imaginaire car ce sont des formes de représentations collectives, elles se réfèrent à des connaissances appartenant au sens commun et au savoir partagés alors que l'imaginaire est propre à chaque individu.

1. Pertinence d'une étude s'intéressant à la population migrante lesbienne et gay

Peu de travaux ont mis en exergue la dimension du genre dans l'imaginaire de la migration des lesbiennes et gays⁸⁷, et moins encore par rapport à la population latino-américaine. En effet, la plupart des recherches traitant des migrations *queer* s'intéressent spécifiquement aux immigrés mexicains ou philippins vivants sur le territoire étasunien (Carillo, 2004 ; Luibhéid & Cantú, 2005 ; Patton & Sánchez-Eppler, 2000). Cette étude, elle, s'est intéressée spécialement aux imaginaires des migrants lesbiennes et gays latino-américains.

Concrètement, nous nous sommes posée la question suivante : « Quels sont les imaginaires des migrants lesbiennes et gays latino-américains à propos de l'Europe ?⁸⁸ ». Nous avons comparé, d'une part, les imaginaires ou représentations des lesbiennes et gays au sujet de l'Europe avant de quitter l'Amérique latine et, d'autre part, nous avons voulu comparer ces représentations avec celles des lesbiennes et gays latino-américains qui vivent maintenant en Europe.

⁸⁷ Il peut être utile ici de d'expliquer notre utilisation des termes gays et lesbiennes par rapport aux débats toujours actuels sur les identités collectives. En effet, l'utilité et la désirabilité de catégories de genre est questionnée tout au long de ce débat qui divise les lesbiennes et gays séparationnistes de ceux dont les stratégies sont « déconstructivistes » et se revendiquent comme queer (cf. Gamson, 1995). Pour ma part, j'utilise ces termes « gays » et « lesbiennes » car notre étude porte sur ceux qui se revendent lesbiennes ou gais et utilisent un de ces vocabulaires pour se définir.

⁸⁸ Tout au long de ce travail, nous parlons d'Amérique latine et d'Europe. Il est évident que chacun de ces termes recouvre des étendues géographiques et des réalités physiques, sociales, politiques et culturelles très différentes. Cependant nous avons décidé de garder ces notions car elles sont effectivement très souvent utilisées par les informateurs rencontrés. Les chilien(ne)s, péruvien(ne)s et colombien(ne)s que nous avons rencontré(e)s parlaient souvent de « Europa » en général et non pas d'un pays spécifique, ils se référaient ainsi à l'Union Européenne à ses différents stades d'élargissement. De même, les interviewés parlaient de « America Latina » en général et précisaien de temps à autre s'ils voulaient se référer plus spécifiquement à un pays ou à un autre. Pour notre part, nous utilisons ce terme tout en sachant que ce travail se centre sur les témoignages seulement de chilien(ne)s, péruvien(ne)s et colombien(ne)s, des nationalités choisies au fur et à mesure du travail de terrain, dans le but de pouvoir comparer différents profils.

A travers cette double question, nous avons voulu comprendre quels étaient les rapports de force qui entrent en ligne de compte pour ces acteurs, c'est à dire les éventuels rapports de domination (hétéro-normativité⁸⁹) dans la société d'origine qui poussent les lesbiennes et gays à migrer et dans le pays d'accueil, dans quel cas il est intéressant d'observer les négociations mises en place. De plus, une fois ces migrants arrivés en Belgique, ceux-ci peuvent se trouver au cœur d'un autre rapport de force entre le poids de la tradition et de la culture de la communauté d'origine et celui de la société d'accueil.

Nous avons également tenté d'expliquer comment les représentations de cette population spécifique de migrants se constituent, quels sont les facteurs et les conditions ou idéologies qui participent à la formation de ces imaginaires à propos de l'Europe. Les mass médias, les films, la littérature, les récits de migrants, l'Internet ou le tourisme peuvent être des sources d'influences importantes.

Cette étude comporte également une dimension temporelle et spatiale vu qu'il s'agit de comparer les représentations des lesbiennes et gays vivant en Amérique Latine avec celles des lesbiennes et gays immigrés en Europe – et donc à une étape plus avancée dans leur parcours migratoire. De plus, la perspective transnationale de cette étude permettra de comprendre comment ces imaginaires se redéfinissent dans un mouvement d'aller et retour incessant entre les pays d'origine et le pays d'accueil.

Sachant que cette thématique est assez vaste, nous nous sommes centrée sur trois pays latino-américains : le Chili, la Colombie et le Pérou. Les pays d'accueil de ces lesbiennes et gays sont la Belgique, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Nous avons choisi ces pays car ce sont les pays dans lesquels nos informateurs vivent actuellement ou dans lesquels ils se rendront dans les mois à venir.

1.1. Pourquoi s'intéresser spécifiquement à la population lesbienne et gay latino-américaine ?

A la base de cette recherche coexistent deux constatations : d'une part, le flux migratoire latino-américain vers l'Europe va en augmentant depuis les années 1990 et 2000 ; selon les estimations, il y a environ trois millions de latino-

⁸⁹ On définira l'hétéro-normativité comme les croyances et pratiques qui naturalisent l'hétérosexualité et la place au centre de l'organisation sociale

américains en Europe (Yépez & Herrera, 2007). D'autre part, il a été avancé que la population homosexuelle tend à migrer en plus grande proportion que ce qui serait prévisible démographiquement (Huang & Akhtar, 2005)⁹⁰.

Partant de ces constats, nous pensons qu'une étude mêlant migration et population lesbienne et gay permet tout d'abord un questionnement des notions telles que « famille » « mariage », « rôles sociaux », ou « relations » utilisées dans certaines études sur la migration. En effet, beaucoup de pays ne reconnaissent pas les mariages de deux personnes de même sexe, cela signifie donc que des homosexuels ou lesbiennes ne peuvent pas bénéficier du regroupement familial ou du droit de résidence basés sur le lien de sang et le mariage (hétérosexuel). Ainsi, nous voulons questionner la « sexualisation de l'espace » (Binnie, 1997) (d'un point de vue national mais aussi international).

De plus, cette étude concernant les imaginaires des migrants lesbiennes et gays suggère d'aller plus loin que l'idée d'un sujet migrant aux besoins économiques et de considérer les migrants comme sujets désireux et cherchant le plaisir (Manalansan, 2006). Dans cette optique, nous sommes d'avis que les idéologies culturelles et les représentations peuvent jouer un rôle prédominant dans le remodelage des sexualités.

Il est également important de préciser que nous avons décidé de nous intéresser aux lesbiennes et gays latino-américains tout en sachant qu'il s'agit de réalités différentes⁹¹. Cela s'explique premièrement, par le fait que nous avons fait l'hypothèse que les gays autant que les lesbiennes ont des imaginaires de l'Europe différents des hétérosexuels de par l'hétéro-normativité régnant

⁹⁰ Pour affirmer cela, les auteurs se réfèrent au travail de Knafo et Yaari (1997).

⁹¹ Dans un travail concernant les mouvements sociaux de lesbiennes aux Etats-Unis, V. Taylor et N. E. Whittier (1992) vont jusqu'à affirmer que les mouvements de lesbiennes sont beaucoup plus liés aux mouvements féministes qu'à ceux qui défendent les droits des homosexuels. Cependant cette affirmation a été émise à la suite de travaux réalisés en 1990 et ne concernent que quelques états des Etats-Unis, il serait donc intéressant de voir quelle est la réalité actuelle en Europe en rapport à ce sujet. En effet, la Fédération Espagnole de lesbiennes, gays, transsexuels et bisexuels, par exemple, a parmi ses objectifs principaux, la visibilité des lesbiennes et entend les visibiliser et les défendre autant que les gays. Selon la FELGT les lesbiennes, gays bisexuels et transsexuels ont donc des objectifs communs et doivent y travailler ensemble (<http://www.felgt.org/>).

dans leur pays. En second lieu, ces deux catégories de personnes n'ont que très peu été visibilisées dans les études migratoires, il est donc intéressant de connaître les représentations qu'ont ces migrants à propos de l'Europe.

2. Méthodologie

Nous voulons tout d'abord préciser que nous sommes consciente que les recherches dans une perspective de mondialisation des années 1980 et 1990 nous ont montré que l'immigration n'est pas seulement un phénomène dû à des prises de décisions individuelles et autonomes, mais que c'est aussi le résultat d'un besoin d'une main d'œuvre flexible et bon marché. La grande partie de la migration féminine vers l'Europe occidentale en est un exemple frappant. Cependant, dans ce travail nous voulons privilégier la perspective d'acteur des migrants ou *agency*. En effet, nous voulons comprendre pourquoi les migrants ont décidé de migrer, comment cela s'est passé et pourquoi. Ainsi, tout en sachant qu'il existe une structure sociale qui conditionnera le parcours des migrants, l'accent sera mis ici sur l'action individuelle.

Une autre remarque concerne la perspective prise dans ce travail. Notre démarche s'est inspirée de la *grounded theory*. En effet, comme nous l'avons vu dans le paragraphe précédent, très peu de recherches ont abordé le thème que nous traitons ici (surtout dans le cadre des représentations sociales de cette population spécifique de migrants). Notre approche sera donc inductive puisque nous nous basons en partie sur des propositions théoriques établies, mais aussi sur la réalité observée au travers de nos entretiens pour arriver à « malaxer concepts issus du frottement avec les faits, et concepts, plus exogènes faisant le voyage inverse, vers le terrain » (Kaufmann, 2007, p. 91).

Notre démarche suit celle de la sociologie compréhensive ; nous tenterons de comprendre les actions mises en place par rapport à celles du désir de migrer, quels sont les facteurs qui ont conduit les individus à réaliser ces choix et comment les acteurs les ont concrétisés. La réalisation d'entretiens et leur analyse ont constitué le matériau de base de notre recherche pour répondre à ces différentes questions. Ces entretiens ont été réalisés selon la méthode du récit de vie, car c'est en nous centrant sur les récits des migrants eux-mêmes que nous voulons comprendre quels sont leurs imaginaires

au sujet de l'Europe et l'évolution de ceux-ci. Cette méthodologie a tout naturellement conduit à donner la priorité au sens que les individus donnent à leurs actions.

Nous avons également privilégié d'autres formes méthodologiques telles que l'observation et les sources documentaires que nous allons détailler ici.

2.1. Observation directe des pratiques et interactions en situation

En Belgique, nous avons rencontré de manière informelle le président de l'association Tel Quels à son siège à Bruxelles. Nous avons participé à différents débats et séminaires concernant les thèmes de l'homosexualité en Belgique et à l'étranger (droits, homophobie, propositions des lois, actions de visibilisation...).

A Santiago, nous avons participé à des soirées « bingo » organisées par une association de sport gay, à une réunion d'équipe de joueurs de volley gay qui préparaient un tournoi de volley gay international. Nous avons également rencontré différents responsables et bénévoles d'associations par exemple du MUMS, un mouvement de défense des droits des minorités sexuelles, le mouvement d'intégration et libération Chilien des minorités sexuelles (MOVILH), une association de prévention du Sida dans la communauté gay (Accion Gay) et le média de revendications lesbiennes « Rompiendo el Silencio ».

2.2. Conversations informelles

Nous avons aussi rencontré des gays et lesbiennes chiliens et péruviens de manière informelle (boire un verre entre amis, aide pour de la traduction,...).

2.3. Recours à des informateurs centraux

Nos contacts ont été facilités grâce à notre tuteur à Santiago : M. A. Guajardo de la FLACSO Chile. A. Guajardo a déjà réalisé de nombreux travaux et recherches concernant les couples homosexuels en Amérique latine, il travaille actuellement sur la violence au sein des couples gay au Chili, en Argentine et au Pérou.

2.4. Sources documentaires

Toute la partie théorique de ce travail est basée sur une revue de la littérature ainsi que sur les statuts des associations Accion Gay, MUMS, MoVILH, Chile Gay Deporte, ASVOG, MovDe In Chile et Rompiendo el Silencio.

2.5. Population interviewée

Nous voulons ici expliciter le choix de notre échantillon et préciser comment nous avons rencontré ces personnes ainsi que les règles éthiques fondamentales auxquelles nous nous sommes reportée.

Critères de sélection des informateurs

Afin de comprendre le choix de nos informateurs, il nous paraît utile de préciser ce que nous comprenons par « population lesbienne et gay ». En ciblant les migrants homosexuels (hommes et femmes), nous posons la notion du rapport aux normes au centre de notre recherche. En effet, bien que la définition commune des gays et lesbiennes soit celle d'une relation sexo-affective entre deux personnes du même sexe, nombre de psychologues et psychanalystes seront d'accord de dire que dans chacun de ces cas, des mécanismes psychiques différents sont en jeu. Ainsi, choisir comme population d'étude des migrants gays et lesbiens latino-américains se comprendra dans un rapport commun de « déviance » par rapport à l'hétéro-normativité.

Quant au premier critère de sélection des informateurs, il s'agit de l'auto-définition des interviewés qui se définissent comme lesbienne ou homosexuel. Comme nous venons de le voir, la définition donnée à homosexuel, hétérosexuel, lesbienne, gay ou queer pose question ; ces termes recouvrent des situations très différentes. Les informateurs avec lesquels nous nous

sommes entretenus ont donc été choisis parce qu'ils s'identifiaient eux-mêmes comme homosexuel ou lesbienne. De nos sept récits de vie, nous avons décidé de ne pas prendre en compte notre premier entretien exploratoire, car la migrante qui vivait en Belgique n'était pas lesbienne lorsqu'elle migra. Pour ne pas faire intervenir de trop nombreux facteurs, il a été décidé de ne garder que les récits des informateurs qui se définissaient comme lesbienne et gay au moment de leur migration.

Le deuxième critère de sélection est celui de la migration (effective ou désirée) en Europe. Ainsi, deux des informateurs vivent aujourd'hui en Espagne depuis plusieurs années, trois autres informateurs sont des futurs migrants et s'apprêtent à migrer (entre les 2 et 12 mois à venir). La sixième informatrice, elle, est partie vivre en Europe, mais est revenue au Chili après quelques mois car elle ne se plaisait pas en Grande-Bretagne. Nous avons décidé de garder son récit, car cela nous permet d'appréhender les dynamiques d'aller-retour et de variations des imaginaires.

Représentativité

L'échantillon à partir duquel nous avons travaillé ne prétend évidemment pas être représentatif de toute la population lesbienne et gay latino-américaine migrante en Europe (s'il existe une telle population homogène). Tout d'abord, outre les difficultés à recenser les migrants en général (Perrin, 2007), nous avons été confrontée à l'absence de recensement des personnes désirant migrer. De plus, les recensements des immigrés européens ne distinguent pas l'orientation sexuelle des hommes et femmes ayant migré en Europe et fort heureusement. Finalement, la représentativité statistique a peu d'importance dans ce cas étant donné qu'il s'agit ici d'une étude qualitative.

Les récits de vie sur lesquels se fonde ce travail sont des témoignages de chilien(ne)s, péruvien(ne)s et colombiens. Ces nationalités ont été choisies au fur et à mesure du travail de terrain, dans le but de pouvoir comparer différents profils. Il aurait été intéressant de travailler avec un échantillon de nationalités latino-américaines plus large, comprenant des pays aux réalités juridiques relatives aux droits des LGBT très différentes, mais nous n'en avions pas la place ici.

Exigence de variations

Nous avons rencontré sept personnes en tentant de croiser les paradigmes de saturation et indiciaire. En effet, nous avons voulu rencontrer différentes personnes pour que divers aspects de la problématique soient couverts et que les données soient cumulables. Nous partageons en effet l'avis de Bertaux (2006, p. 36) selon lequel la richesse d'un échantillon est liée à la diversité des informateurs interrogés.

Malgré les particularités et les caractéristiques des informateurs que nous recherchions ainsi que la sensibilité du sujet, nous avons pu rencontrer des (futurs) migrants d'origine sociale, de pays, de niveau d'étude et d'âge différents. Ainsi, nos informateurs ont entre 21 et 38 ans ; trois d'entre eux sont péruviens, deux sont chiliens et un informateur est d'origine colombienne. Parmi ceux-ci, deux migrants commencent des études de doctorat, un informateur a terminé des études supérieures, deux autres interviewés les terminent en ce moment et un des péruviens a terminé ses études après ses humanités secondaires.

Sur ces six récits que nous avons retenus, nous en avons choisi quatre à analyser. En effet, nous voulions nous limiter à un petit nombre d'entretiens pour pouvoir les analyser structuralement. De plus, le but de cette recherche n'est pas d'être représentatif statistiquement, mais bien de rendre compte des différents imaginaires et leurs sources ainsi que leur évolution (il s'agit du stade exploratoire d'une recherche de plus grande envergure). Dans cette optique, chaque récit est important de par sa singularité.

Mode de recrutement

Comme nous avons pu l'observer, l'homosexualité est un sujet très sensible notamment parce qu'il touche à l'identité des personnes. Celles-ci ont été, à un moment ou à un autre, injuriées, jugées et parfois rejetées. Etant donné la sensibilité de cette thématique, il s'agissait par ailleurs d'être relativement discret et délicat. Nous avons rencontré nos informateurs grâce au « bouche à oreille » réalisé entre connaissances (les annonces laissées sur des forums internet et dans une association de défense des droits des LGBT au Chili n'ont d'ailleurs rien donné).

C'est grâce à la variété des modes de recrutement que la diversité a été rencontrée. Ainsi, les deux migrants vivants en Espagne nous ont été renseignés grâce à des amis belges et deux des péruviens ont été rencontrés lors d'une observation participante d'un match de volley gay à Santiago. Nous avons également rencontré un futur migrant chilien par hasard lorsque nous visitions une association de défense des droits des LGBT (le MuMS, à Santiago) et nous avons rencontré l'autre chilienne par une amie chilienne. La première interview exploratoire (dont nous n'avons pas gardé le récit pour l'analyse) a été réalisée avec une chilienne vivant en Belgique rencontrée lors d'une formation sur les droits des LGBT.

3. Un cas d'observation participante : entraînement au « Estadio de la Ilustre Municipalidad de Santiago », dimanche 20 juillet 2008

Dans ce stade se déroulent tous les dimanches des matchs et entraînements de différentes équipes gays de volley de la ville. Nous avons participé à cette rencontre et observé ce qui s'y passait. Cette observation a souligné différents thèmes clés pour les lesbiennes et gays, peu importe l'origine ethnique.

Tout d'abord, au travers des discussions, nous avons compris que l'homophobie reste une réalité quotidienne, notamment dans le milieu du sport ou le corps masculin doit soi-disant être « viril » (sans préciser ce que l'on peut entendre par « virilité ») pour gagner. C'est d'ailleurs pour cette raison que certains joueurs nous ont expliqué par la suite que s'ils ne jouaient pas au foot c'est parce que c'était, selon eux, un sport beaucoup trop « machiste ». Les différents responsables de clubs et d'équipes de volley gays interviewés (comme ASVOG et Mov De In Chile) nous ont expliqué comment les équipes et clubs de sport étaient nés, dans le but d'accueillir, intégrer, enseigner et préparer tous les joueurs de volley LGBT du Chili et résidents étrangers à Santiago. En effet, beaucoup d'entre eux avaient été victimes de discriminations, d'insultes voire d'attaques par rapport à leur orientation sexuelle et la soi-disant conséquente impossibilité d'être un bon joueur de volley ou de foot. Ainsi, ces associations se veulent être des espaces où il n'y a aucune discrimination d'aucuns types et où les gays peuvent s'entraîner et s'émanciper sans jugement.

Une autre réalité rencontrée chez les joueurs de volley péruviens vivant à Santiago est celle de la double discrimination ou double spécificité, celle d'être migrant et gay à la fois. Nous avons rencontrés des joueurs d'une équipe de volley composée presque exclusivement de péruviens. Cette réunion de gays péruviens ne s'explique pas par un rejet des péruviens par les membres des équipes gays chiliennes, mais par le bouche à oreille entre joueurs gays péruviens qui décidèrent de créer une équipe de ce type.

Par ailleurs, le débat sur un tournoi international de volley LGBT qui allait avoir lieu en novembre, a soulevé la question du séparatisme des LGBT. La question était de savoir quelles étaient les équipes chiliennes qui allaient être sélectionnées pour participer à ce tournoi. Nous nous sommes aperçus que certains joueurs d'équipes gays se sont eux-mêmes mis à discriminer d'autres personnes en proposant que le critère de sélection des équipes participantes soit uniquement l'orientation sexuelle gay. Ainsi, les équipes dans lesquelles jouaient un ou deux hétérosexuels étaient d'office hors compétition. Ainsi les équipes gays qui se veulent être des groupes tolérants, ont parfois des tendances discriminantes, envers les hétérosexuels cette fois.

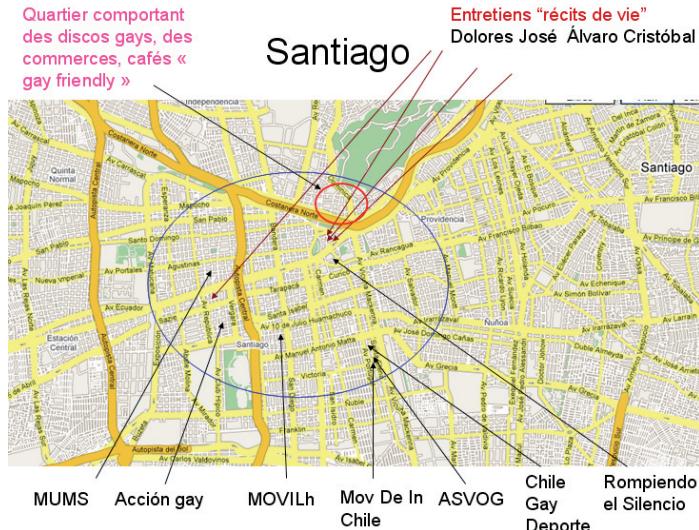
Cet exemple d'observation participante d'une population chilienne et immigrée péruvienne gay nous a donc permis d'appréhender trois cas de discrimination : l'homophobie dans le milieu du sport, la double spécificité/ discrimination et la question de l'opposition gays *vs.* hétérosexuels. Ces questions qui font débat, ont également été retrouvées dans les récits de vie des migrants, elles seront donc nécessaires à prendre en compte à l'heure d'analyser les migrations gays et lesbiennes.

4. Réflexions par rapport à une géographie des homosexualités

Tout au long du travail de terrain, nous avons observé que la discrimination, et la conséquente recherche d'un lieu où l'on peut vivre en étant respecté, est ce qui pousse beaucoup de lesbiennes et gays rencontrés à migrer. Pour comprendre cette recherche d'espace de tolérance, nous allons analyser brièvement la géographie homosexuelle de Santiago, lieu de vie de plusieurs migrants rencontrés.

Santiago était un des lieux de nos travaux de terrain, nous avons choisi ce lieu car ce sont souvent dans les agglomérations que se sont créés des espaces d'émancipation. De plus, Santiago étant une mégapole de plus de 6 millions d'habitants, il était plus facile et nous avions plus de « chance » de rencontrer des lesbiennes et gays, visibilisés grâce aux nombreuses associations présentes dans la ville comme le montre ce plan du centre de Santiago.

Illustration 1



Cette carte du centre de la ville va nous permettre d'appréhender ce que l'on pourrait appeler une « géographie homosexuelle » du centre de Santiago.

Sur la première illustration, nous pouvons observer les différents lieux où nous avons rencontré des responsables d'associations comme le MUmS, le mouvement uniifié des minorités sexuelles, le MOVILh, le mouvement d'intégration et libération Chilien des minorités sexuelles, l'association *Accion Gay* s'occupant de la prévention du Sida dans la communauté gay, le média *Rompiendo el Silencio* qui publie un journal mensuel et des informations sur son site concernant la vie lesbienne chilienne, mais aussi le *Mov De In Chile*, *Chile gay deporte*, ASVOG mentionnés précédemment. Nous voyons aussi en haut de la carte un petit cercle qui entoure le quartier de sortie « *gay friendly* » de la ville ainsi que les différentes flèches qui indiquent les endroits où nous avons réalisé les récits de vie.

D'un coup d'œil à la carte, nous observons donc la centralisation géographique du mouvement gay et, en moindre mesure, lesbien de Santiago, et donc l'importance à accorder à une géographie de l'homosexualité. En effet, les pratiques de telle ou telle orientation sexuelle sont bien définies dans l'espace. Une étude des localisations et répartitions permet de comprendre l'importance de la migration de cette population qui peut avoir envie de vivre dans des espaces moins circonscrits et moins commerciaux ses relations sexo-affectives. De fait, on nous a dit plusieurs fois que la vie d'une lesbienne ou d'un gay et l'acceptation de ceux –ci dans un village ou une petite ville décentrée, n'est pas comparable à ce qui peut être vécu dans la capitale. Beaucoup d'associations travaillent donc à cette décentralisation de la « vie gay » (lieux de rencontres, tolérance, ...) depuis certains quartiers de Santiago vers différentes villes aux quatre coins du pays. Cependant, beaucoup de travail reste à faire et notamment par rapport aux représentations sociales des gays et lesbiennes eux-mêmes.

Néanmoins, il est indispensable d'aller plus loin que ce bref coup d'œil et nuancer cette perspective. Ce que l'on voit au-dessus de la carte ne sont que les aspects visibles de l'homosexualité : c'est-à-dire la zone commerciale composée de bars, de discothèques, de lieux de rencontre, de massage,... Or, les lieux associatifs de défense des droits, de promotion de la santé, de média, se trouvent dans des quartiers plus décentrés et sont beaucoup moins visibles. Ces associations peuvent se situer dans des endroits très différents les uns des autres, mais ils sont en général moins cosmopolites, moins visibles et plus pauvres que ceux de la zone commerciale. De plus, bien que les entretiens aient été réalisés dans le centre, les informateurs eux, vivent dans des quartiers plus à l'extérieur de la ville.

Ainsi, une première approche de la géographie homosexuelle de Santiago centre souligne l'importance de la sexualité pour comprendre les localisations, les pratiques et donc les représentations sociales de ces lesbiennes et gays par rapport à ces endroits et à ceux où ils désirent vivre.

4.1. Imaginaires des migrants et lieux de vie

Suite à une première analyse des récits de vie réalisés, mais aussi à partir de l'observation participante et des premiers repères d'une géographie des homosexualités au centre de Santiago discutés précédemment, nous voyons émerger deux modèles d'imaginaires à propos de l'Europe comme lieu de relocation pour les homosexuels gays et lesbiennes.

Un premier imaginaire du déplacement constitue ce que Blidon a appelé la « mise à distance ». Dans ce cas, le lieu importe peu pour le migrant, l'essentiel est de se trouver dans un endroit où l'on peut vivre sans le regard des gens proches comme la famille, les collègues de travail ou les amis qui n'accepteraient pas l'homosexualité. Le plus important n'est donc pas de vivre dans telle ville ou telle autre, là où la vie gay serait plus développée ou plus acceptée, mais bien d'établir une distance minimale « afin d'éviter des proximités préjudiciables » (Blidon, 2008, p. 184).

Un autre type de représentation du déplacement (vers l'Europe) est celui d'une migration causée par une recherche de liberté d'être soi, d'être libre de son corps et de s'exprimer, ce modèle sera donc celui du besoin de liberté. Dans ce cas le lieu d'arrivée sera très important, les migrants accorderont par exemple beaucoup d'importance aux lois en vigueur et au « climat ambiant » d'acceptation de l'homosexualité dans la société d'accueil.

Nous avons schématisé ci-après ces deux modèles d'imaginaire des migrants lesbiennes et gays lorsqu'ils partent vivre en Europe. Nous voyons que dans le premier cas le plus important pour les migrants est de prendre distance par rapport à ses proches pour pouvoir vivre librement sa sexualité. Dans ce cas, c'est surtout la distance entre l'Europe et les pays latino-américains, qui importe et l'Europe, étant assez éloignée, est « rassurante ». Le deuxième cas nous montre que l'Europe peut aussi être choisie comme lieu de relocation car elle offre des lois, une protection, une qualité de vie et donc un « climat » agréable pour que les lesbiennes et les gays puissent vivre leur vie sexo-affective plus facilement que dans leur ville ou village d'origine.

Illustration 2



Il est important de préciser que s'il est vrai que cette typologie différencie strictement deux modèles de représentation, un(e) migrant pourra lui/elle se trouver plus proche de l'un ou l'autre modèle selon son parcours de vie. Antonio, par exemple, décida de quitter la Colombie car il « n'en pouvait plus de vivre en Amérique latine » (ce sont ses mots), il s'agissait donc d'une volonté de se distancier de sa famille, de sa ville et de son pays. Mais une fois arrivé en Espagne, il commence à militer dans une association défendant les droits des homosexuels et en fit son métier. Son imaginaire à propos de l'Europe est donc aujourd'hui plus proche du deuxième modèle d'imaginaire car sa migration se justifie par une recherche de liberté pour pouvoir être lui-même. Comprendre les représentations sociales de la migration (et donc la géographie des homosexualités) demande ainsi d'aller plus loin qu'une vision géographique statique vers des représentations sociales dynamiques, aux multiples causes, en constante évolution.

5. Conclusion : de l'utilité de comprendre les imaginaires des migrants

Cette brève présentation de notre recherche n'a permis que d'aborder très succinctement des sujets qui doivent être approfondis, précisés et mis en perspective (ce à quoi nous nous attelons dans notre recherche actuelle). Pour terminer nous voudrions juste préciser l'importance et l'utilité de comprendre ce que pensent les migrants de l'Europe avant de partir vers ce continent. Tout d'abord, nous pensons que la compréhension des représentations sociales des migrants est centrale pour l'intégration de ceux-ci dans les pays

d'accueil car elles faciliteront ou au contraire empêcheront cette intégration. Ensuite, d'un point de vue développemental, ce travail peut être utile dans des projets ou programmes liés à la migration, la prévention VIH/Sida, les droits humains prenant en compte entre autre la masculinité, la féminité, le corps et la famille. En effet, nous sommes d'avis qu'un projet ne pourra être effectif que s'il s'intègre dans des réalités socioculturelles préalablement étudiées.

6. Bibliographie

- Binnie, J. (1997), « Invisible Europeans: Sexual citizenship in the New Europe », *Environment and Planning A*, 29 (2), pp. 237-249.
- Blidon, M. (2008), « Jalons pour une géographie des homosexualités », *Espace géographique*, 2 (37), pp. 175-189.
- Carillo, H. (2004), « Sexual Migration, Cross-Cultural Sexual Encounters and Sexual Health », *Sexuality Research and Social Policy*, 1, pp. 58-70.
- Gamson, J. (1995), « Must Identity Movements Self-Destruct? A Queer Dilemma », *Social Problems*, 42 (3), pp. 390-407.
- Huang, F. Y., Akhtar, S. (2005), « Immigrant Sex: The transport of Affection and Sensuality Across Cultures », *The American Journal of Psychoanalysis*, 65, pp. 179-188.
- Jodelet, D. (1997), « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie », in *Psychologie sociale*, (dir. S. Moscovici), PUF- Le psychologue, Paris, pp. 357-378.
- Kaufmann, J.-C. (2007), *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, (2^e édition).
- Knafo , Yaari, (1997) « Leaving the promised land : Israeli immigrants in the United States », in Elovitz, Ph et Kahn, C. (éds.), *Immigrant Experiences : Personal Narrative and Psychological Analysis*, Associated University Presses, Cranbury.
- Luibhéid, E., Cantú, L. Jr. (éds.) (2005), *Queer Migrations: Sexuality, U.S. Citizenship, and Border Crossings*, University of Minnesota Press, Minneapolis

Manalansan, M. F. (2006), « Queer Intersections: Sexuality and Gender in Migration Studies », *International Migration Review*, 40 (1), pp. 224-249.

Patton, C., Sánchez-Eppler, B. (2000), « Introduction : With a Passport Out of Eden », in Patton, C., Sánchez-Eppler, B. (éds.), *Queer Diasporas*, Duke University Press, Durham- Londres, pp. 1-14.

Perrin N. (2007), « Migrations internationales et populations issues de l'immigration en Belgique : Un aperçu statistique », *Le centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme*, [en ligne] http://www.diversiteit.be/NR/rdonlyres/E78DB0D2-7326-4FD1-B618-BE8958B6FD4/0/SyntheseMigrNPpourJdM2007_corrW_FR.pdf [page consultée le 23 février 2008] (synthèse du rapport statistique et démographique 2007 de l'Observatoire des Migrations du Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, 2007 « *Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique* »)

Taylor, V., Whittier, N. E. (1992), « Collective Identity in Social movement Communities, Lesbian Feminist Mobilization » in Morris, A. D. et McClurg Mueller, C. (éds.), *Frontiers in Social Movement Theory*, Yale University, New Haven, pp. 104-129.

Yépez del Castillo, I., Herrera, G. (éds.) (2007), *Nuevas Migraciones latinoamericanas a Europa, Balances y desafíos*, FLACSO, Quito.

QUATRE ENCADRÉS : PRÉSENTATIONS DE RECHERCHES DOCTORALES EN COURS

Les femmes domestiques latino-américaines et philippines en Belgique. Evaluation de la qualité de vie et des relations de genre à partir de l'approche des capacités et de l'empowerment

Amandine Bach⁹²

Approche théorique de la recherche

Si la domesticité n'est pas une chose nouvelle, les migrantes « de l'intérieur » des siècles passés semblent avoir laissé la place aux migrant-es « de l'extérieur ». Une importante littérature empirique s'est développée autour de cette thématique, ces dernières années, mettant l'accent sur ces nouveaux esclaves de la globalisation⁹³ et les coûts sociaux que la migration implique, notamment pour les femmes migrantes et leurs enfants. L'insertion dans ce secteur est souvent associée à une déqualification comme le montre Kofman : « La fermeture en Europe du marché du travail aux migrants diplômés des pays du Tiers Monde (à quelques exceptions près) signifie, que pour beaucoup de femmes migrantes, les seuls secteurs où obtenir un travail, sont soit le travail domestique, soit d'autres petits métiers subalternes » (Kofman, 2003, pp. 88-89). N. Ouali (2003) parle ainsi des domestiques comme de la « figure classique et universelle de la migration féminine ». D'autres auteurs comme Mozère mettent cependant en évidence que la migration peut aussi être une opportunité pour briser les rôles traditionnels de genre, et octroyer plus de liberté, d'indépendance etc.

Notre cadre théorique vise à rendre compte de la qualité de vie de ce groupe de la population en dépassant la simple présentation des conditions de travail et de vie. Nous essayerons de voir dans ce cadre les apports potentiels des approches des capacités économiques⁹⁴ et de l'*empowerment*, déjà utilisées en genre et développement. Une telle approche permettrait ainsi de dépasser les limites mises en avant par Carling (2005) des études sur les femmes migrantes mettant l'accent sur le sacrifice et les souffrances des femmes migrantes, mais aussi d'examiner la question complexe des relations de genre et de la qualité de vie sous un angle différent.

⁹² Doctorante, Institut d'études du développement, Université Catholique de Louvain

⁹³ Voir à ce sujet entre autres: Anderson, 2000 ; Ehrenreich & Hochschild, 2002 ; Salazar Parreñas, 2001.

⁹⁴ Voir Sen, 2000 ; Nussbaum, 2000.

Méthodologie

Méthodologie qualitative :

- Entretiens exploratoires : récits de vie (1er temps)
- Entretiens compréhensifs semi-directifs (2ème temps)

Etat d'avancement

Notre recherche doctorale se trouve dans sa première phase (révision de la littérature théorique sur la thématique et réalisation d'entretiens exploratoires).

Bibliographie

- Anderson, B. (2000), *Doing the Dirty Work ? The Global Politics of Domestic Labour*, Zed Books, Londres
- Carling, J. (2005), « Gender Dimensions of International Migration », *Global Migration Perspectives* No. 35, Global Commission on International Migration, mai 2005, <http://www.gcim.org>
- Ehrenreich, B. and Hochschild, A. R. (2002), *Global Women. Nannies, Maids and Sex Workers in the Global Economy*, Granta Books, Londres.
- Kofman, E. (2003), « Genre et migration internationale : critique du réductionnisme théorique », in Hersent, M. et Zaidman, C., *Genre, travail et migrations en Europe*, Cahiers du CEDREF, Paris, pp. 80-97.
- Nussbaum, M. (2000), *Bounds of justice*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Ouali, N. (2003), « Mondialisation et migrations féminines internationales : l'esclavage au cœur de la modernité », in Hersent, M. et Zaidman, C., *Genre, travail et migrations en Europe*, Cahiers du CEDREF, Paris, pp. 101-113.
- Salazar Parreñas, R. (2001), *Servants of Globalization. Women, Migration and Domestic Work*, Stanford University Press.
- Sen, A. (2000), *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Editions Odile Jacob, Paris

Transformation et changements sociaux, économiques et identitaires provoqués par le processus de réformes de l'éducation dans la région de Coquimbo, Chili

*Celso Lopez*⁹⁵

Approche théorique de la recherche

Nous considérons le genre comme un instrument indispensable dans les recherches en sciences sociales pour l'analyse des différentes formes de construction identitaire des femmes et hommes (Inda, 2006, p. 39). En effet, ne pas prendre en compte ces différences reviendrait à nier l'un ou l'autre genre, généralement le plus faible, et donnerait une vision fausse de la réalité et donc de notre objet d'étude. La dimension de genre nous permet de comprendre la dimension symbolique de la féminité/masculinité hors de tout élément naturaliste. Nous différencions le sexe biologique (de la naissance) du genre qui est une construction culturelle (Inda, 2006, p. 40).

Reysoo et Verschuur, citant J. Scott, affirment que « le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir », rapports qui ont été historiquement favorable aux hommes. La perspective de genre tente de corriger cette construction culturelle, en s'attachant à la partie « niée » ou « invisibilisée » de la population, les femmes. Intégrer une perspective de genre dans notre recherche sur les enseignants au Chili nous paraît indispensable, les femmes constituant plus de 70% de ce groupe. Nous nous intéresserons tout particulièrement à leurs multiples rôles comme professionnelles, mères d'élèves et comme travailleuses.

Etat d'avancement

Construction du cadre théorique définitif de notre recherche dans les prochains mois, préalablement à l'épreuve de confirmation de notre projet doctoral.

Méthodologie

Notre méthodologie se base sur des éléments autant quantitatifs que qualitatifs. Les premiers pour les analyses d'information secondaire, enquêtes, cadres étatiques nationaux ou régionaux sur la composition et évolution de la force de travail, du

⁹⁵ Institut d'études du développement, Université Catholique de Louvain.

nombre d'enseignants femmes, salaires, etc. La seconde partie qualitative sera réalisée à travers des entrevues avec des femmes enseignantes, dirigeantes, mères d'élèves, et travailleuses.

Premières conclusions

Grâce aux politiques mises en place pour les gouvernements démocratiques au Chili à partir des années 1990, les enseignantes chiliennes ne sont pas discriminées en termes de salaire, du fait de leur statut spécial (Statut Enseignant), mais il existe toutefois des écarts importants dans d'autres secteurs du marché du travail. A partir de 1997 avec l'application de la JEC (Journée Scolaire Complète), la présence des femmes sur le marché du travail a augmenté, mais les dernières enquêtes du gouvernement chilien (CASEN) montrent que la pauvreté est plus forte chez les femmes que les hommes. Nous constatons également que malgré le caractère majoritaire des femmes dans la profession d'enseignants, elles sont minoritaires dans la direction du syndicat d'enseignants : on assisterait ainsi à une reproduction des structures de pouvoir.

Bibliographie

Inda, N. (2006), « La perspectiva de género en investigaciones sociales » in Verschuur, Ch. et Hainard, F, Des brèches dans la ville. Organisations urbaines, environnement et transformations des rapports de genre, Actes du colloque de l'IUED, Collection Yvonne Preiswerk, Commission Nationale Suisse pour l'UNESCO/ DDC/IUED, Genève, pp. 37-54.

Genre et prévention SIDA... une approche différenciée

Daisy D'Haufay⁹⁶

Depuis le début de l'épidémie, plus de 40 millions de personnes vivent avec le VIH/SIDA, qui apparaît comme un problème majeur de santé publique. En Belgique, plus de 18 000 personnes ont été contaminées. Parmi les nouvelles victimes, 33 % sont des jeunes de 15 à 25 ans. Le VIH/SIDA reste donc, plus que jamais, une priorité en termes de santé et nécessite des moyens spécifiques, répondant aux besoins particuliers des différents publics.

D'après la littérature, il semble que les jeunes les plus éduqués auraient tendance à retarder leur initiation sexuelle et à se protéger en cas de relation sexuelle (ONUSIDA/OMS, 2001). Par ailleurs, le niveau d'instruction jouerait un rôle non négligeable dans l'identification correcte des contacts contaminants et dans les attitudes envers les personnes séropositives. C'est pourquoi, au travers de notre recherche, nous avons souhaité établir un premier constat sur les attitudes, représentations, connaissances et croyances à l'égard du VIH/SIDA des étudiants universitaires.

L'état de la question comporte tout d'abord une description du virus de l'immunodéficience humaine ainsi que du syndrome de l'immunodéficience acquise en le définissant, en retracant son histoire, en expliquant son étiologie ainsi que son fonctionnement. Les modes de transmission y sont présentés ainsi que les moyens actuels de prévention. La deuxième partie est consacrée à la situation épidémiologique du VIH/SIDA dans le monde, en Europe de l'Ouest et en Belgique. Enfin, le portrait de la prévention est dressé, d'une part dans son aspect historique et, d'autre part, dans les obstacles qu'elle peut rencontrer. La recherche, quant à elle, repose sur une première enquête menée auprès d'un échantillon occasionnel de 560 étudiants universitaires âgés entre 17 et 25 ans, issus de l'Université de Mons-Hainaut et de la Faculté Polytechnique de Mons. Celle-ci a permis d'investiguer le niveau de connaissance à l'égard du VIH/SIDA à travers des indicateurs tels que la maîtrise des modes de transmission, la persistance de fausses croyances, les modes d'information et les attitudes vis-à-vis des personnes séropositives. Pour ce faire, les étudiants ont été invités à répondre à un questionnaire construit autour de quatre axes : la conduite sexuelle, les sources d'information et leur qualité, les connaissances des modes de transmission, la peur du sida et les attitudes discriminatoires envers les personnes séropositives.

⁹⁶ Doctorante, Université Mons-Hainaut.

Les premiers résultats indiquent que le VIH/SIDA devrait le plus souvent être approché sous l'angle combiné du genre et de la santé reproductive. En effet, il y est constaté que les jeunes possèdent une connaissance générale satisfaisante du VIH/SIDA, mais que les filles ne prennent pas nécessairement le pouvoir dans la relation amoureuse et/ou sexuelle et qu'elles éprouvent encore des difficultés à faire leurs propres choix en matière de sexualité. C'est donc dans ce cadre que la prévention pourrait adapter son travail. Ainsi, afin de recréer un espace de pouvoir où la jeune femme puisse faire valoir son empowerment, il serait nécessaire de lui donner la possibilité de jouer un rôle plus actif en l'éduquant à une forme de « concertation amoureuse ». Mais les garçons devraient aussi être placés en « acteurs de la prévention », en recevant, notamment, une information (spécifique aux femmes) afin de les mettre en contact avec les messages de prévention relatifs aux grossesses non désirées, aux MST et au VIH/SIDA. Ceci fait l'objet de la seconde partie de la recherche.

Projets de développement agricole, dynamiques paysannes et sécurité alimentaire au Kasaï occidental (RDC). Logiques d'action et jeux d'acteurs

Grégoire Ngalamulume Tshiebue⁹⁷

Problématique de l'étude

- L'arrivée d'un projet de développement agricole dans le milieu est une occasion d'une interaction avec les dynamiques paysannes (organisations diverses des producteurs paysans : groupes d'entraide, associations et groupements paysans, coopératives de production et de commercialisation, associations féminines, etc.).
- Les théories de rationalité stratégique (Crozier et Friedberg, 1977 ; Friedberg, 1997), de développement réel (Peemans, 2002) et l'approche sur l'analyse de l'imbrication des logiques sociales (Olivier de Sardan, 2001) constituent les modèles théoriques de référence inspirant notre problématique centrée sur l'analyse systémique et transversale, dans la longue durée, de la rencontre entre les initiatives locales et les actions globales (projets de la coopération : ONG, Institutions internationales, Agences de la coopération, etc.) ainsi que ses principales implications.

Objectifs

- Identifier, interroger, approfondir les pratiques, les logiques d'action et les jeux des acteurs paysans qui se confrontent à ceux des opérateurs des projets ; ce qui nous permettra de comprendre pourquoi certains ordres locaux et certains projets fonctionnent alors que d'autres échouent ;
- Identifier et analyser les effets des projets sur les structures locales ainsi que les réactions de ces dernières aux interventions extérieures ;
- Dépister et questionner les processus d'insécurisation alimentaire au Kasaï Occidental.

⁹⁷ Institut d'études du développement, Université Catholique de Louvain.

Cadre méthodologique

- Étude essentiellement qualitative ; enquête socio-anthropologique, puis analyse du contenu. Échantillon raisonné dans 3 sites : hinterland de la Ville de Kananga, Mweka et Lwiza.

Résultats sommaires

a) Contraintes au financement des projets de développement agricole au Kasaï occidental :

- Faiblesse d'attraction des partenaires extérieurs à cause des difficultés d'accès et de circulation (province minière : avoir un permis minier pour y accéder, délabrement des infrastructures de base), canevas des bailleurs parfois très lourds, illisibles et incompréhensibles pour certains intervenants, faiblesse des capacités institutionnelles des structures locales, base de données quasi absente auprès des structures locales, absence d'un lobbying pro-Kasaï auprès des partenaires, etc.

b) Effets des projets sur les dynamiques paysannes :

- Positifs : quelques techniques culturelles adoptées ;
- Négatifs : infantilisation associations paysannes, politique de la main tendue.

c) Réactions paysannes aux interventions extérieures :

- Indifférence aux actions, sélection des pratiques culturelles, détournement des moyens vers d'autres fins,...

d) Forces et faiblesses des projets :

- Forces : capacité de mobilisation des moyens, envergure de l'action ;
- Faiblesses : approches caritatives, absence de politique de pérennisation et de durabilisation des actions, imposition des vues à la base.

e) Forces et faiblesses des dynamiques paysannes :

- Forces : disponibilité à agir, maîtrise des réalités locales ;
- Faiblesses : faibles capacités de négociation et d'action, absence de synergie, faiblesses institutionnelles, attentisme.

Bibliographie

Crozier, M. et Friedberg, E. (1977), *L'acteur et le système*, Seuil, Paris.

Friedberg, E. (1997), *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, Paris.

Olivier de Sardan, J.-P. (2001), « Les trois approches en anthropologie du développement », *Tiers-Monde*, tome 42, n°168, pp. 729-754.

Peemans, J.-F. (2002), Le développement des peuples face à la modernisation du monde, Academia Bruylant, L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, Paris.

RECOMMANDATIONS POUR APPUYER LA RECHERCHE EN GENRE ET DÉVELOPPEMENT

Sophie Charlier
pour le groupe de travail « Recherches en genre et développement » de la CFD

Au terme de cet ouvrage, nous aimerais mettre en évidence quelques recommandations en appui à la recherche en genre et développement.

L'analyse historique de la prise en considération des femmes dans le développement donnée par Ch. Verschuur peut-être résumée par cette phrase « [...] l'histoire des diverses femmes, travailleuses, paysannes, indigènes, intellectuelles, dans les pays du Sud a été particulièrement sous éclairée et traversée par des imaginaires coloniaux ».

Les femmes ont été et sont encore trop souvent invisibles dans l'analyse et les théories de développement. Bien que les choses évoluent depuis les années 1970, grâce notamment aux travaux d'Ester Boserup, suivis de grandes conférences comme le Caire et Beijing, l'impasse dans laquelle se trouvent les théories, et plus encore les politiques de développement a montré l'importance de prendre en compte de manière explicite les femmes dans le développement.

Le présent document illustre la volonté de croiser les productions intellectuelles et les pratiques des mouvements de femmes sur le terrain en y apportant le regard critique des chercheur-es féministes, souvent associé-es en réseaux. De nouvelles thématiques ont vu le jour telle que l'importance de la migration ou l'évolution des rapports de genre dans le développement. La présence de jeunes chercheur-es aux séminaires montre qu'ils/elles veulent s'investir dans des recherches en genre et développement.

Tout ceci montre que la recherche en « genre et développement » est indispensable à l'élaboration des politiques de coopération. L'appui du ministère de la coopération, des pouvoirs publics, et du politique est nécessaire, et c'est à eux que s'adressent les recommandations de la Commission Femmes et Développement :

- 1. Soutenir des recherches qui travaillent des thèmes d'actualité**
en y intégrant de manière transversale une approche spécifique en genre. Ces thèmes d'actualité sont par exemple : la migration et

son impact sur le développement ; la lutte contre les changements climatiques ; les droits ainsi que l'accès et le contrôle des ressources pour une sécurité alimentaire ; les violences faites aux femmes et les droits reproductifs et sexuels ; l'impact de nouveaux instruments d'aide sur l'égalité de genre et l'*empowerment* ; etc.

2. **Intégrer le genre à travers tout le cycle du développement** (les domaines et phases de la politique) afin d'arriver à une politique de développement pertinente et efficace. Une forme de recherche appliquée qui porteraient sur le genre et l'aide devrait être créée. En effet, il est indispensable de décrire et d'évaluer des approches et des méthodologies de *mainstreaming* horizontal et vertical du genre.
3. **Soutenir la réalisation de recherches-actions avec les partenaires de terrain.** L'objectif de ces recherches est la transformation des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes en appuyant le processus d'*empowerment* des femmes, afin de rendre visible la réalité de l'apport des femmes au développement. La recherche-action permet de construire, avec les acteurs, des actions en appui à des transformations de pratiques sociétales. Celles-ci nécessitent un ancrage sur le terrain et une distance réflexive, d'analyse pour des changements de pratiques.
4. Soutenir la **réalisation de recherches en coordination avec les universités du Sud**, qui permettent également la mise en valeur de chercheur-es du Sud. Cela peut également se faire à travers des échanges entre universités du Sud et du Nord (universitaires qui vont travailler quelque temps chez des donateurs ; d'autre part, staff de donateurs qui sont intégrés pendant une courte période dans un groupe de recherche).
5. **Augmenter l'implication des responsables politiques dans le choix des sujets de recherche** (augmenter l'« *ownership* » de la recherche), sans pour autant mettre en péril l'indépendance des chercheur-es. De plus, il faudrait une garantie que les résultats des recherches puissent être à la base d'actions mises en place par le gouvernement.
6. Accorder **des moyens financiers** et du temps. La recherche doit constituer un apport pour le terrain et pour l'élaboration des politiques de développement. Cela n'est possible qu'avec le partage d'une méthodologie de travail et des résultats pour une

construction collective d'actions ou l'élaboration de programmes politiques ; ceci ne peut se faire sans moyens financiers ni humains.

7. Produire des connaissances se fait par des allers-retours permanents entre la recherche, la formation et l'action. C'est pourquoi, les changements et nouvelles propositions **nécessitent de donner du temps aux recherches**. Il est dès lors fondamental de prévoir des recherches qui s'étalent sur plusieurs années (3 à 5 ans).
8. Appuyer directement les budgets des gouvernementaux du Sud devrait permettre de **soutenir une budgétisation sensible au genre**. Le budget doit permettre d'intégrer une dimension de genre à travers les différentes phases du cycle politique et budgétaire (et ce aussi bien en termes de contenu que de processus sous-jacents). Il existe un lien évident entre « budgétisation sensible au genre » et plusieurs des principes sous-jacents des nouvelles modalités d'aide.
9. Allouer des moyens aux gouvernements du Sud, afin que ceux-ci **réalisent des collectes de données sexo-spécifiques**. En effet, il est indispensable de pouvoir dépasser l'unité « ménage » et de pouvoir prendre des mesures politiques qui prennent en considération les besoins et stratégies des individus (qui ne sont pas toujours facile à rendre visibles). Cela nécessite **de disposer d'indicateurs construits avec les partenaires du Sud en fonction des réalités locales** ainsi de collecter des informations qui mettent en évidence les réalités spécifiques des femmes et des hommes.
10. Mettre en valeur les recherches pour qu'elles servent, au Sud comme au Nord, à mener un travail de **lobby, d'élaboration de campagne de sensibilisation, de réorientation de politiques de développement**.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION <i>Isabel Yépez del Castillo et Sophie Grenade</i>	7
PREMIÈRE PARTIE	
LES RECHERCHES EN GENRE ET DÉVELOPPEMENT : APPROCHES GÉNÉRALES	13
ETAT DE LA RECHERCHE EN « GENRE ET DÉVELOPPEMENT »	
RECONNAÎTRE UN NOUVEAU CHAMP DE SAVOIR ET DÉCONSTRUIRE L'IMAGINAIRE COLONIAL <i>Christine Verschuur</i>	15
ETHNICITÉ, MIGRATION ET TRAVAIL	
NOUVEAUX SUJETS DANS LA RECHERCHE CONCERNANT LE GENRE ET LE DÉVELOPPEMENT EN AMÉRIQUE LATINE <i>Patricia Ruiz Bravo L.</i>	31
GENRE, DÉVELOPPEMENT, RECHERCHE-ACTION <i>Marie-Lise Semblat</i>	55
DEUXIÈME PARTIE	
LES RECHERCHES GENRE ET DÉVELOPPEMENT EN APPUI À LA POLITIQUE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT	65
DES INDICATEURS D' <i>EMPOWERMENT</i> : QUEL APPORT DE LA RECHERCHE ? <i>Sophie Charlier</i>	67
INTÉGRATION DU GENRE DANS LES INDICATEURS STATISTIQUES DE L'ÉVALUATION DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN <i>Marielle Bruyninckx</i>	75
GENRE, COLLECTE DES DONNÉES, INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT ET D' <i>EMPOWERMENT</i> <i>Patrick Vanderhulst</i>	83

POLITIQUE D'AIDE ET RECHERCHE EN MATIÈRE DE POLITIQUE D'AIDE SELON UNE PERSPECTIVE DE GENRE	89
<i>Nathalie Holvoet</i>	
GENRE ET POLITIQUES D'AIDE : BESOINS ET APPORTS DES ONG	109
<i>Hélène Ryckmans</i>	
GENRE ET SANTÉ DE LA REPRODUCTION	117
<i>Catherine Gourbin</i>	
TROISIÈME PARTIE	
LES RECHERCHES GENRE ET DÉVELOPPEMENT DANS LE CADRE DES MIGRATIONS EN BELGIQUE	131
LES RECHERCHES « GENRE ET MIGRATION » DANS LE MILIEU UNIVERSITAIRE	133
<i>Isabel Yépez del Castillo</i>	
« GENRE ET MIGRATIONS INTERNATIONALES SUD-NORD »	
PISTES POUR DES RECHERCHES FUTURES	143
<i>Sophie Vause</i>	
FEMMES MIGRANTES ET RECHERCHE DANS L'ESPACE ASSOCIATIF	153
<i>Marcela de la Peña Valdivia</i>	
MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT : QUELQUES RÉFLEXIONS À PARTIR DE L'ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE BELGE FRANCOPHONE	169
<i>Francisco Padilla</i>	
QUATRIÈME PARTIE	
LES RECHERCHES GENRE ET DÉVELOPPEMENT DES JEUNES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS : NOUVELLES PERSPECTIVES ?	173
COMMENT, ENTRE GENRE ET DÉVELOPPEMENT, UNE RECHERCHE PEUT- ELLE PRODUIRE DE NOUVELLES CONNAISSANCES ?	
LE CAS DES RÉCITS DE VIE AUPRÈS DE FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION MAROCAINE ET ENGAGÉES DANS UNE ASSOCIATION BRUXELLOISE	175
<i>Catherine Laviolette</i>	

O	RIENTATIONS MÉTHODOLOGIQUES D'UNE RECHERCHE SUR LE GENRE ET LES ESPACES PUBLICS AU TRAVERS DE L'ANALYSE SOCIO- ANTHROPOLOGIQUE DES MOBILISATIONS POUR LA CAUSE DES FEMMES À LUBUMBASHI (RDCONGO)	187
	<i>Sophie Grenade</i>	
L	ES IMAGINAIRES À PROPOS DE L'EUROPE DES MIGRANTS GAYS ET LESBIENNES LATINO-AMÉRICAINS : PERSPECTIVES ETHNOGRAPHIQUES À PARTIR DU TRAVAIL DE TERRAIN À SANTIAGO (CHILI)	199
	<i>Pauline Berlage</i>	
Q	UATRE ENCADRÉS : PRÉSENTATIONS DE RECHERCHES DOCTORALES EN COURS	217
R	ECOMMANDATIONS POUR APPUYER LA RECHERCHE EN GENRE ET DÉVELOPPEMENT	229
	<i>Sophie Charlier</i>	
		235

Commission Femmes et Développement
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Tél. : + 32 (0) 2 501.44.43 ou 32.61
Fax : + 32 (0) 2 501.45.44
E-mail : cvo-cfd@diplobel.fed.be
<http://www.dgci.be/fr/cfd/>

